THE UNIVERSITY OF MICHIGAN SERIALS DIVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14057 – 4,50 F — SAMEDI 7 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Afrique du Sud : se parler...

PRÈS de deux mois après sa libération, Nelson Mandela a rencontré, jeudi 5 avril, le président Frederik De Klerk. Ces discussions informelles valent d'être saluées à un double titre : d'abord parce que ce sont les premières, conduites d'égal à égal entre les deux hommes; ensuite, parce qu'elles ont pu avoir lieu en dépit des violences incessantes dans le pays depuis plusieurs mois. Les affrontements dans la province du Natal ont déjà fait trois mille victimes en trois ans et les townships sont le lieu d'un regain d'agitation.

La fusillade qui s'est produite dans l'une de ces cités noires, celle de Sebokeng, le 26 mars, faisant au moins onze morts à la suite d'une marche anti-apartheid, avait pourtant bien failli faire capoter l'amorce du processus devant ouvrir la voie à la négociation : la réunion prévue pour le 11 avril entre le gouvernement et l'ANC fut annulée par le mouvement nationaliste pour protester contre cette tuerie.

LA rencontre – qualifiée de « privée » par le pouvoir – qui a eu lieu pendant trois heures au siège de la présidence ne remplaçait en rien le rendez-vous manqué du 11 avril. Mais le fait que M. De Klerk était accompagné de cinq ministres et M. Mandela de trois hauts responsables de la lutte anti-apartheid a donné à ces « travaux d'approche » toute leur importance. D'autant qu'il a été décidé de se revoir, cette fois de façon officielle, avec d'un côté le régime blanc et de l'autre l'ANC.

Il ne s'agira pas encore, à proprement parler, d'ouvrir des pourparlers mais d'échanger des vues pour tenter de lever les obstacles préalables aux négociations, en examinant les exigences des nationalistes noirs : amnistie générale, levée de l'état d'urgence, fin des procès politiques. Il reste donc encore beaucoup de chemin à faire avant que les deux camps ne s'attaquent au cœur du sujet : l'abolition définitive et générale des textes régissant la discrimination raciale et la recherche d'une formule constitutionnelle qui permettra un partage effectif du pouvoir.

D'ICI là, les dangers qui guettent ces deux hommes de bonne volonté que sont MM. Mandela et De Klerk sont légion. Le chef de l'État doit faire face à une radicalisation de la droite, qui se nourrit notamment de la peur d'une partie de la population blanche. Le vice-président de l'ANC a, de son côté, de plus en plus de mal à contenir le mécontentement grandissant dans les townships au fur et à mesure que s'estompe le mythe qu'il incarnait à sa sortie de prison.

Des inscriptions « Mandela : vendu » sont même apparues sur les murs de Soweto, la grande banlieue noire de Johannesburg. Quant à l'unité de la communauté noire, elle n'a guère progressé depuis que le leader historique de l'ANC a quitté la prison Victor-Verster du Cap. Il n'empêche que ces deux hommes, qui incarnent l'espoir d'une solution pacifique, ont commencé à se parler. C'est le premier pas qui coûte.

Lire nos informations page 7

M 0147 - 407 0 - 4,50 F

Le calendrier des négociations Etats-Unis-URSS

L'accord sur les armements stratégiques sera retardé

La prochaine rencontre entre M. Bush et M. Gorbatchev aura lieu aux Etats-Unis du 30 mai au 3 juin, a annoncé, jeudi 5 avril, la Maison Blanche. Ces dates ont été fixées au deuxième jour des entretiens entre le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, la première journée ayant été essentiellement consacrée au problème lituanien.

Les dates de ce sommet – que les Américains envisageaient plutôt pour la deuxième moitié de juin – ont été choisies en fonction du calendrier de M. Gorbatchev, qui souhaitait notamment pouvoir se consacrer en juin à la préparation du congrès de PC soviétique. Ce « *sommet de travail* » se tiendra sans doute à Washington.

Ces dates laissent apparemment trop peu de temps pour que soit conclu d'ici là un accord sur la réduction des armements stratégiques (START), et l'on estime généralement que seul un accord sur les armes chimiques a quelque chance d'être annoncé lors du sommet. C'est sur ces questions de désarmement que porte, semble-t-il, la lettre de M. Gorbatchev que M. Chevardnadze devait remettre vendredi au président américain. M. Bush avait lui-même écrit récemment au numéro un soviétique, mais à propos de la Lituanie.

Lire l'article de JAN KRAUZE page 3

Avant la réunion à Paris du groupe des Sept

Les Japonais acceptent de faciliter l'entrée des produits américains

Le Japon et les Etats-Unis ont annoncé la signature, jeudi 5 avril à Washington, d'un accord qui devrait faciliter l'accès des produits étrangers au marché japonais. Tokyo s'est engagé, notamment, à renforcer ses lois antitrust, à accroître ses dépenses d'infrastructures, à raccourcir la semaine de travail et à encourager la consommation. Les concessions américaines portent sur la réduction du déficit budgétaire, l'amélioration du système éducatif et l'encouragement de l'épargne. Cet accord intervient avant la réunion du groupe des sept principaux pays industrialisés, samedi 7 avril à Paris.

Un commando français de l'ETA démantelé

Lire nos informations page 16 - section B

Les sacrifices de Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

« *L'application de ces mesures ne se fera pas sans sacrifices de la part du peuple japonais* », a déclaré le premier ministre, qui a insisté sur la « *responsabilité que le Japon doit assumer en tant que membre de la communauté internationale* » et les bénéfices que les consommateurs japonais pourront retirer de ces autres réformes. M. Kaifu a, d'autre part, souligné l'importance pour le reste du monde, et en particulier l'Europe, de l'issue de négociations entre deux pays dont les échanges représentent 40 % du commerce mondial, et se soldent par un excédent de 49 milliards de dollars (208 milliards de francs) au profit du Japon.

Dans le projet de rapport, Tokyo réaffirme son engagement de réduire le déséquilibre commercial nippo-américain et « *reconnaît qu'un ajustement entre taux d'épargne et investissement est un élément important de ce processus* ». Le Japon admet, en outre, qu'en « *beaucoup de domaines il est en retard par rapport aux autres pays industrialisés en matière d'infrastructure sociale* ». Afin de remédier à cette situation, le gouvernement s'engage à prendre un certain nombre de mesures budgétaires et, notamment, à augmenter de manière importante les investissements publics (en matière de logements, de développement du réseau d'égouts et du système de transports) au cours des dix prochaines années.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 33 - section C

Grèce : les électeurs sont fatigués

Pour la troisième fois en un an, les Grecs vont tenter de trouver, dimanche 8 avril, une majorité parlementaire

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

La passion des Grecs pour les joutes politiques s'est brusquement émoussée. Les partis ont renoncé à organiser, place de la Constitution, à Athènes, les gigantesques manifestations qui ponctuent traditionnellement la dernière semaine de la campagne électorale. Selon les états-majors, ces meetings de centaines de milliers de personnes et leurs à-côtés « *sono* » et pyrotechniques « *coûtent beaucoup d'argent, et répéter la même mise en scène trois fois en dix mois commence à éprouver nos caisses* ». On se contente donc de rassemblements moins spectaculaires devant le siège de la CGT ou de l'université.

Les états-majors politiques savent aussi que beaucoup de Grecs sont franchement las de ces élections sans résultat concret. Après le scrutin de juin dernier, les conservateurs avaient formé avec... les communistes et leurs alliés de la Gauche hellénique une surprenante coalition au mandat bien déterminé. Sous la direction de M. Tzannis Tzannétakis, sa seule tâche était de réaliser la « catharsis », l'épuration de la vie politique, de tirer au clair tous ces scandales politico-financiers dans lesquels étaient impliqués plusieurs dignitaires du PASOK, le Mouvement socialiste panhellénique de M. Andréas Papandréou, au pouvoir de 1981 à 1989.

Pendant quatre mois, on ne parla que de ces sombres « affaires ». M. Constantin Mitsotakis, leader de la Nouvelle Démocratie (conservateur), espérait que cette mise en accusation de ses rivaux socialistes allait enfin lui permettre d'exaucer son rêve : être premier ministre. Mais les élections de novembre devaient lui apporter une nouvelle déconvenue.

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 4

Non-lieu pour M. Michel Droit
L'académicien avait été inculpé en mai 1988 de corruption passive
page 18 - section B

Fin de campagne au Pérou
Sur fond de terrorisme et d'état d'alerte
page 7

Les médiations judiciaires à l'Assemblée
Les péripéties du vote électronique
page 10

M. Rocard en Guyane
Un DOM sur le fil d'Ariane
page 13

Le débat sur l'intégration
Un entretien avec le président de France Plus
page 15 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 38 - section C

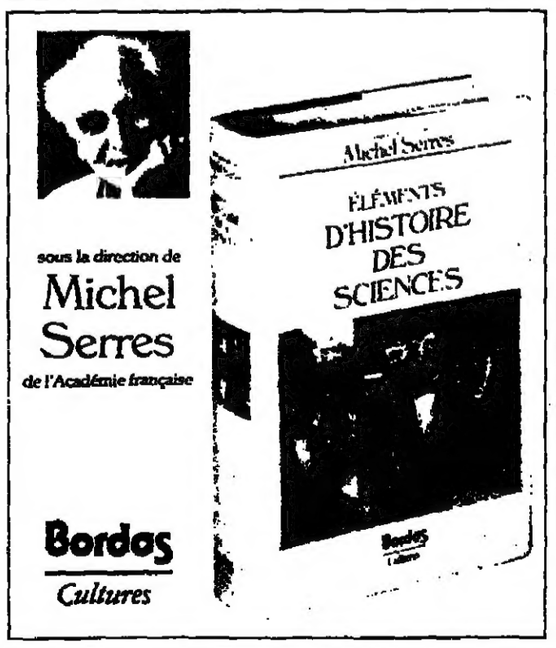

Hollywood en Asie

Le cinéma de Hongkong produit des milliers d'heures de fiction par an et gagne de nouveaux marchés

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Malgré sa situation exceptionnelle au-dessus de Clearwater Bay, dans les Nouveaux Territoires, le siège de l'empire Shaw n'a rien d'impressionnant. L'étrange bâtisse blanche aux allures de meringue n'a ni l'arrogance des grands studios hollywoodiens ni le luxe futuriste des buildings de Hongkong. Mais, 10 mètres en contrebas, le petit parking jalousement veillé par trois vigiles abrite une rangée de douze Rolls Royce. Et, dans le vaste bureau du président, on ne peut éviter une éloquente collection de photographies : le maître des lieux y côtoie la reine d'Angleterre, Lady Di, Margaret Thatcher, Ronald Reagan, Henry Kissinger, etc.

Sir Run Run Shaw est un homme puissant. C'est aussi un homme riche. Ses deux chaînes de télévision, qui produisent quatre mille heures de programmes par an et répondent aux doux noms de Pearl et Jade, rapportent 395 millions de dollars (1) de bénéfice, pour un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de dollars. Encore n'est-ce là que la partie émergée – parce que cotée en Bourse – de l'iceberg.

Le reste de l'empire regroupe de l'immobilier, de l'édition, des studios d'animation, des sociétés de production aux Etats-Unis, au Canada et aux Pays-Bas, deux *holdings* aux Bermudes et dans les Antilles néerlandaises... et surtout du cinéma.

Car ce vieil homme de quatre-vingt-trois ans a incarné pendant plus de cinquante ans toute la vitalité du cinéma de Hongkong. Yifu Shao – c'est son vrai nom chinois – fonde avec ses trois frères sa première compagnie cinématographique à Shanghaï en 1925.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 18 - section B

(1) 1 dollar Hongkong vaut environ 0,75 F.

SANS VISA
Los Angeles naissance d'un mythe
■ Gastronomie ■ Jeux
pages 21 à 26 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 l. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (other), 2 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Immigration

Vous avez dit consensus ?

par Yves Jouffa

QUAND la droite se ressoude, les immigrés trinquent. Telle pourrait-être la conclusion – sans doute lapidaire – des états généraux de l'opposition qui se sont tenus le week-end dernier, à Villepinte.

On nous dit qu'enfin la droite et le centre réunis ont arraché à Le Pen le monopole de l'immigration dans le débat politique. Mais à quel prix ? N'est-ce pas plutôt le leader du Front national qui peut se réjouir de voir ainsi ses thèses inspirer *« l'autre politique »* prônée par les dirigeants du RPR et de l'UDF, même si ceux-ci prennent soin de dénoncer l'extrémisme et ses formules trop abruptes.

Qu'on en juge : la première proposition des états généraux, c'est d'abroger les lois Joxe afin de *« définir plus strictement les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France »*. Pourtant, ces textes, qui commencent tout juste d'entrer en application, se bornent à rétablir les garanties dont la loi Pasqua avait privé les étrangers face au risque d'arbitraire de la part de l'administration. Pour qui connaît les pratiques quotidiennes des préfectures en matière de reconduite à la frontière et même de celles des tribunaux administratifs, désormais compétents, on est loin du laxisme incriminé.

On peut donc douter que la première tâche des pouvoirs publics soit de s'en prendre aux droits des personnes, même en proclamant le *« respect des libertés fondamentales »*. La régression des droits n'est jamais de bonne politique dans une démocratie, pas plus en matière d'immigration que dans tout autre domaine.

Il faudrait aussi, selon l'opposition, *« corriger l'automaticité du regroupement familial et le réserver aux immigrés titulaires d'une carte de long séjour »*.

Faut-il donc rappeler que pour les étrangers qui résident en France l'exercice du droit à vivre en famille – qui a valeur constitutionnelle – se heurte déjà à de multiples restrictions, liées en particulier aux difficultés aiguës d'accès au logement ? N'est-ce pas plutôt à ce problème de logement qu'il faut sérieusement s'attaquer, comme y incitent tous les rapports et études récents, y compris le rapport Hannoun, bien oublié à Villepinte.

A cet égard, tous partis confondus, un geste élémentaire serait de rétablir dans la loi Besson sur le droit au logement les dispositions qui permettent au préfet d'imposer si besoin est – et le besoin est souvent manifeste – une solidarité minimale envers les plus défavorisés, immigrés ou non, aux communes et aux organisations HLM, qui s'accommodent fort bien des ghettos... chez les autres.

Accès à la nationalité

Quant à la protection sociale, elle devrait être liée, selon l'opposition, à des conditions de *« durée de résidence, de nationalité et de réciprocité »*. C'est sur ce seul point que le CDS a émis des réserves. Vers quels retours en arrière nous entraînerait cette logique de discrimination que le maire de Paris a déjà tenté d'imposer dans sa propre ville ! On ne saurait trop lui conseiller, comme aux autres responsables de l'opposition, de retirer la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier dernier rappelant que *« le principe constitutionnel d'égalité »* implique que les étrangers en situation régulière soient traités comme les Français.

Enfin, triste come-back, l'opposition réclame à nouveau une réforme du code de la nationalité afin qu'on ne devienne pas Français *« sans le savoir ni le vouloir »*. N'ont-ils rien appris, ont-ils tout oublié de la houle soulevée par le projet de réforme du gouvernement Chirac en 1987 ? L'ampleur et la disparité des oppositions à ce projet inspiré d'une logique d'exclusion avaient alors conduit le premier ministre à retirer son texte. C'était là une de ses décisions les plus sages. Pourquoi revenir dessus aujourd'hui ?

Faut-il répéter que s'il s'agit seulement de mieux informer sur leurs droits les gens nés en France de parents étrangers, voire de marquer plus solennellement leur accès à la nationalité française, point n'est besoin de modifier la loi. Au surplus, le *jus soli* ne concerne qu'environ vingt mille personnes par an, et précisément celles qui ont le plus vocation à être intégrées dans la société française.

On ne s'étonnera guère que, à partir de ces conceptions, la convention de Villepinte estime que *« le droit de vote doit rester un droit indissociablement lié à la citoyenneté française »*. A vrai dire, le problème est plutôt de savoir si l'on peut continuer de subordonner entièrement les droits civiques à la nationalité ou s'il n'est pas temps d'ouvrir la voie d'une citoyenneté fondée sur la résidence.

Les hommes de l'opposition feraient bien d'y réfléchir, eux qui prônent *« une harmonisation pousée de notre législation avec nos partenaires européens »*. Inspirée de l'exemple de plusieurs pays membres de la CEE, une proposition de directive, votée par le Parlement européen, ne prévoit-elle pas le droit de vote aux élections locales pour les immigrés, même si elle limite ce droit aux seuls ressortissants de la CEE ?

En France même, cette revendication, élargie à l'ensemble des résidents étrangers, est désormais portée par plus de deux cent cinquante associations. On peut d'ailleurs se demander si, contrairement à une idée reçue, ce thème ne progresse pas plus vite dans l'opinion que dans la classe politique ; c'est en tout cas la conclusion à tirer de deux sondages récents.

Une fois de plus, l'immigration a donc été utilisée comme le thème porteur, même s'il est à haut risque, d'une opération politicienne, en l'occurrence la *« stratégie de reconquête »* de l'opposition. Le durcissement du discours, les proclamations incantatoires, le recours aux vieilles recettes présentées comme *« des voies résolument nouvelles »*, le silence fait sur les risques et les limites des solutions proposées s'inscrivent dans cette logique. Il s'agissait, comme le prétend M. Giscard d'Estaing, de *« ramener le problème de l'immigration vers le centre de la société française »*, le résultat est inquiétant : il y a des recentrages qui ressemblent à des dérives.

Vous avez dit consensus ? Pour quoi et avec qui ? Voilà la question.

► **Yves Jouffa est président de la Ligue des droits de l'homme.**

Le droit à la cigarette

par Jean-Jacques Brochier

LES mesures envisagées pour lutter contre le tabac (et éventuellement contre l'alcool) appellent, me semble-t-il, quelques observations.

Dans un pays justement préoccupé par la défense des droits de l'homme, donc des hommes, des individus, toute mesure qui viserait à interdire totalement le tabac dans des endroits publics (et les avions d'Air Inter, moyen de transport « en commun », entrent dans cette catégorie) lèse gravement la liberté individuelle.

Il semble s'installer une notion particulièrement perverse, celle du « droit de non ». Que les non-chasseurs ne chassent pas, les non-fumeurs ne fument pas, les végétariens ne mangent pas de viande, les militants anti-alcool ne boivent que de l'eau, rien de plus normal. Qu'ils prétendent, au nom de cette préférence, fonder en droit l'interdiction, pour les autres, de boire du whisky, de chasser, de manger de la viande ou de fumer, rien de plus indéfendable, juridiquement et moralement. Rien de plus attentatoire à la liberté.

Economiquement : augmenter considérablement le prix du tabac va, encore une fois, frapper les plus démunis. Qu'on ne vienne pas nous parler de justice sociale. D'autre part, on nous répète que la Sécurité sociale, submergée par les vieillards, ne pourra plus, bientôt, payer les retraites. Ceux qui, ayant cotisé toute leur vie active, risquent, par leur mode de vie, de mourir prématurément, et de léguer ainsi aux autres le fruit de ce qu'ils ont versé, devraient donc, en toute logique, être décorés d'une médaille de bon citoyen.

Enfin, et ceci est peut-être le plus significatif, ce discours témoigne, une fois de plus, des difficultés que notre société a avec la mort, qu'elle essaie de dissimuler, de nier par tous les moyens, y compris les plus naïfs. On nous dit que le tabac tue cent mille personnes par an, en France. Mais si ces cent mille-là ne mouraient pas de ça, il faudrait bien qu'ils meurent, quand même, de quelque chose. On peut multiplier le savoir de cent médecins par la détermination de dix ministres, les hommes n'en resteront pas moins mortels. Tous les hommes.

Alors, plutôt que de multiplier les interdictions, au nom d'une bien creuse morale, si on laissait tout simplement les gens tranquilles, et libres ?

► **Jean-Jacques Brochier est écrivain et rédacteur en chef du *Magazine littéraire*.**

Tchécoslovaquie

La transition plan-marché

par Vladimir Dlouhy

LE 16 février dernier, *le Monde* a publié un article de Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan, consacré aux questions de la réforme économique dans les pays de l'Europe de l'Est. Ses réflexions, reprises dans les journaux tchèques, témoignent non seulement de l'intérêt pour la situation dans nos pays, mais aussi d'une profonde connaissance du problème.

Les politiciens et économistes manquaient parfois, ces trois derniers mois, de courage pour annoncer à la population que notre réforme économique aurait des coûts sociaux. Un tel manque de courage politique fait naître des hésitations en ce qui concerne la programmation des principales étapes de la réforme économique. C'est une immense et dangereuse erreur pour au moins trois raisons.

Premièrement, l'environnement extérieur de notre économie change très rapidement. L'Allemagne unifiée, qui sera une réalité à la fin de cette année, deviendra pour la Tchécoslovaquie le partenaire commercial le plus important, plus important encore que l'Union soviétique, et la monnaie sera le mark ouest-allemand *pleinement convertible*. La Pologne et la Hongrie approchent rapidement de la convertibilité de leur monnaie. L'Union soviétique, ainsi que d'autres pays du COMECON, demandent fermement de passer, à partir du 1er janvier prochain déjà, aux prix mondiaux et aux paiements en devises convertibles. Changements dont, il y a deux mois encore, on ne savait rien ou peu.

Deuxièmement, il est nécessaire de réagir à la situation économique actuellement défavorable. L'ajournement des mesures principales de la réforme économique, au centre desquelles se trouve l'ajustement des structures de prix par la voie de la libération des prix, demanderait en fait de revenir en arrière aux anciennes méthodes administratives du plan central. Cela est impossible.

Troisièmement, les craintes politiques d'une réforme économique sont une fiction. C'est justement aujourd'hui, dans cet enthousiasme réel découlant des changements actuels, que la population est politiquement prête à supporter les conséquences sociales éventuelles de cette réforme. Les nombreuses lettres que je reçois, les débats menés avec les spécialistes mais aussi avec les ouvriers marquent plutôt une crainte que le gouvernement n'avance pas d'une façon assez décisive et qu'il hésite à aborder la réforme.

Il existe trois domaines principaux dans lesquels nous devons parallèlement avancer rapidement : en premier lieu, la *réforme législative* en cours, avec, notamment, les lois sur l'entreprise privée, les investissements étrangers, la planification ; en second lieu, la création progressive du *marché et de la concurrence*, avec la déconcentration des monopoles actuels, la convertibilité et l'ouverture sur l'étranger ; en troisième lieu, la *libération des prix*.

Des étapes nécessaires

Il est clair qu'il s'agit de faits mutuellement conditionnés : on ne peut admettre la libération des prix dans l'économie sans la moindre concurrence et le moindre marché, et en même temps la concurrence ne pourra être créée sans la libération des prix. Et c'est ce cercle apparemment vicieux qui démontre clairement que les solutions partielles n'existent pas et que la seule démarche possible consiste à développer parallèlement le marché et la concurrence et à mettre en place la libération des prix. Le non-respect de ce principe et les tentatives de solutions partielles, motivées par la crainte politique des conséquences sociales possibles, ont amené les économies de l'Europe de l'Est dans l'impasse réformatrice de la haute inflation et de la stagnation économique.

Le gouvernement compte réaliser en même temps plusieurs mesures cohérentes que l'on peut interpréter comme l'ensemble des étapes minimales nécessaires.

1. Le cadre macroéconomique. La création d'un milieu anti-inflationniste devient une condition indispensable pour la libération des prix. Le gouvernement a adopté récemment la proposition de budget 1990 qui représente un tournant dans l'orientation actuelle : d'importantes limitations de subventions et dépenses budgétaires ont pour objectif d'atteindre un *excédent budgétaire*. La Banque centrale tchécoslovaque a, de son côté, préparé une politique monétaire clairement restrictive.

2. Les changements institutionnels. Le gouvernement prépare toute une série de changements dans la législation économique. Bientôt, nous assisterons à la restructuration du système tchécoslovaque trop compliqué des ministères économiques : un ministère pour l'économie unifiée sera créé, on verra l'abolition du plan central dans son ancienne forme et un institut du plan sera mis en place, avec les missions analogues à celles du Commissariat du plan français.

Une importance primordiale revient à l'accroissement de la responsabilité du management d'entreprise. Des conseils d'administration seront nommés dans les entreprises, indépendants des intérêts locaux de la société, et auront pour tâche principale de contrôler l'activité de la direction. Nous comptons garder dans le secteur national des entreprises produisant des biens d'utilité générale et un nombre limité de grandes entreprises industrielles.

3. Les prix et les salaires. Programmée par le gouvernement pour les jours qui viennent, l'abolition de la « taxe sur le chiffre d'affaires » – qui permet de maintenir les prix bas des marchandises de première nécessité (surtout des produits alimentaires) en gardant les prix élevés des marchandises industrielles – constituera un premier pas. Le point crucial de cette réforme économique est la libération même des prix, dans le délai le plus court possible.

Retombées sociales

La libération de la fixation des prix devra être accompagnée par la libération du taux de change et du taux d'intérêt. Nous comptons sur le passage à la convertibilité partielle de la couronne tchécoslovaque pour rendre possible l'accès libre des producteurs locaux et étrangers travaillant en Tchécoslovaquie à la monnaie étrangère, et cela le plus tôt possible. Ce pas important sera précisé dans les semaines qui viennent et ne peut être envisagé sans le développement du marché financier, de devises et du capital. Le taux de change deviendra petit à petit flottant.

La libération globale de l'économie reste impossible sans la libération des salaires, mais en même temps, le gouvernement est pleinement conscient des risques d'inflation liés à la libre fixation des prix. En ce qui concerne les entreprises privées, le gouvernement ne compte pas limiter leurs contrats de salaire, il va simplement surveiller leur fonctionnement. Pour les entreprises d'Etat, le gouvernement va temporairement continuer à réglementer les salaires, mais à partir d'un schéma beaucoup plus simple.

4. Le réseau social. Comme le rappelle de façon très juste dans son article, M. Stoléru, le processus réformateur, surtout dans sa phase introductive, aura des retombées sociales importantes sur la population. Ici, il faut partir des expériences des économies développées et former un système social le plus large possible.

Trois catégories

On peut répartir ces mesures sociales en trois catégories : compensation forfaitaire de l'abolition des subventions, surtout pour les groupes sociaux les plus concernés ; indexation des revenus, non automatique mais forfaitaire, lors des périodes exceptionnelles, et, pour terminer, un large système d'indemnisation du chômage, de formation et de reconversion.

5. La politique industrielle. Le gouvernement va développer sa propre politique industrielle, pour aller de la supériorité actuelle de l'industrie lourde vers une structure économique qui correspondrait aux avantages comparatifs existants : par exemple, les services, le tourisme, les investissements dans l'écologie, les transports et les télécommunications. D'autres programmes de développement sont en cours d'élaboration, par exemple le programme énergétique, qui mettrait l'accent sur un développement raisonnable de l'énergie nucléaire et rendrait possible une diminution importante de la production de l'énergie à base de lignite.

L'économie tchécoslovaque se trouve devant de grands changements qui vont être non seulement extrêmement difficiles, mais auront des retombées sociales assez importantes, et il faudra entamer une vraie lutte politique pour arriver à réaliser la réforme. Chaque soutien de l'étranger à ce combat politique et à la réalisation de la réforme sera une très grande aide. Nous voulons donner à tous les entrepreneurs étrangers les garanties habituelles, libérales au maximum, pour leurs activités, pour assurer la protection de leur propriété ainsi que le rapatriement des profits. Je suis convaincu que notre pays a aujourd'hui les meilleures conditions pour réussir la transition au marché, et l'intégration économique et politique progressive dans notre vieille Europe rénovée.

► **Vladimir Dlouhy est vice-président du gouvernement tchécoslovaque et président de la commission d'Etat au Plan.**

TRAIT LIBRE

"JE NE CONNAIS PAS D'ISRAÉLITE QUI REFUSE UN CADEAU QU'ON LUI OFFRE"
(JACQUES MEDECIN)

AU COURRIER DU Monde

Etrangers de la CEE

Tout au départ est très simple et clair. Une fois employé, pas de problèmes pour obtenir une carte de séjour. Juste quelques feuilles à remplir. Ceci est la théorie, mais la pratique ne correspond bien sûr pas avec.

Une fois toutes les feuilles remplies comme il faut, on s'adresse à la sous-préfecture de Seine-Saint-Denis. La dame nous informe qu'elle ne peut pas nous la faire tout de suite, ce qui est normal. Et elle nous dit de repasser le lendemain tôt. « Tôt », un mot pas bien précis. Pour nous rassurer, on demande en rigolant : « A 5 h du matin ? » La réponse : « A 5 h du matin, il y a déjà du monde qui fait la queue ! »

Conclusion : pour obtenir une carte de séjour en France, il faut se lever à 2 h du matin pour aller faire la queue jusqu'à l'ouverture de la préfecture. Et encore, est-on sûr de l'avoir après ces efforts ? C'est ça l'accueil en France, et après vous allez encore nous dire que vous êtes le pays le plus social de l'Europe !

TINE JENSEN
Nationalité danoise

Assistance sociale

Dans l'article de Marc Ambroise-Rendu (*le Monde* du 21 mars), à propos du bilan de la loi de 1987 sur l'intégration des handicapés, Philippe Portal déclare : *« Il y aura des échecs... mais nous ne jouerons pas les assistantes sociales... »*

Certes, à chacun son métier, mais l'affirmation de M. Portal correspond hélas, à la représentation stéréotypée de l'Assistante sociale distributrice de secours, sur un mode uniquement caritatif, en laissant de côté les réalités du monde économique. Il est regrettable que cette représentation resurgisse – toujours avec une connotation négative. Beaucoup des trente-cinq mille assistants de service social français s'efforcent en effet de suivre l'esprit du proverbe chinois : *«Si tu donnes un poisson à un affamé, il n'aura plus faim ce jour-là, si tu lui apprends à pêcher, il pourra se passer de ta charité. »*

A. LANG CROUZET
assistante sociale

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

□ **Rectificatif.** – M. Jean-Marc Duret, qui a écrit dans le courrier « Au nom de Dieu », en page 2, dans *le Monde* du 5 avril, tient à préciser qu'il habite à Cannes et non à Vannes.

صكناس الاصل

URSS

Réponse conciliante de la Lituanie à Moscou

Alors que des soldats soviétiques étaient envoyés jeudi 5 avril au siège du parquet de Vilnius, le parlement lituanien adressait une réponse conciliante à la mise en demeure du président soviétique de samedi dernier.

MOSCOU
de notre correspondant

Les dirigeants lituaniens arrondissent maintenant un angle après l'autre et le dialogue paraît vraiment s'amorcer. Nommé la semaine dernière par M. Landsbergis, le nouveau représentant permanent de la Lituanie à Moscou, M. Egidius Bickauskas, vient ainsi de déclarer à l'agence Tass, jeudi 5 avril, que sa république « *n'exclut pas l'idée d'organiser un referendum* » sur sa sécession de l'URSS, *était* « *prête aux compromis* » et pourrait « *offrir plus que le centre ne s'y attend* ».

Quelques heures seulement après la diffusion de cette interview, le Parlement lituanien approuvait, de son côté, le texte d'une réponse extrêmement conciliante à l'appel que M. Gorbatchev lui avait adressé samedi dernier pour demander l'annulation de la proclamation d'indépendance. M. Landsbergis avait personnellement opposé dès lundi une fin de non-recevoir à cette demande, mais la très diplomatique courtoisie avec laquelle il l'avait fait n'aura, finalement, que préparé un assouplissement beaucoup plus net encore.

« *Le Conseil suprême de Lituanie est prêt à emprunter la voie du dialogue pour étudier, (tant) sur le plan international que sur celui de la constitution soviétique, la forme et le fond* » de la déclaration d'indépendance, lit-on en effet dans ce texte. Si les mots ont un sens - et M. Landsbergis sait les peser - cela signifie que le Parlement lituanien est disposé à tenir compte dans la définition d'un compromis des exigences constitutionnelles de l'URSS.

L'évolution est profonde puisque Vilnius considérait jusqu'à présent n'être liée en rien par les lois soviétiques puisque la Lituanie n'a, juridiquement parlant, jamais fait partie de l'URSS à laquelle elle s'était seulement trouvée annexée par la force. Il n'y a pas là volte-face puisque la réponse des élus lituaniens invoque, en même temps que la constitution soviétique, le droit international pour lequel la république n'a effectivement jamais appartenu à l'URSS.

Percée

Dès lors cependant que ce sont deux droits et non plus un seul qui devraient gouverner un accord entre l'URSS et la Lituanie, on passe des positions de principe au réalisme, de l'impasse à la percée. Un pas capital vient en effet d'être franchi dans la *définition du cadre de négociation* puique la proposition lituanienne est ainsi de ne pas revenir sur la proclamation d'indépendance tout en faisant dépendre sa concrétisation des dispositions soviétiques légales.

Le référendum est la principale de ces dispositions dont le Kremlin exige le respect et M. Bickauskas a d'ailleurs commencé, dans cette même interview à l'agence Tass, à faire la difference, jusqu'à présent ignorée à Vilnius, entre proclamation et réalisation de l'indépendance.

Bien que déclarée, l'indépendance n'existe de facto pas « *puisqu'il reste des questions de fond non résolues* », a-t-il notamment déclaré. Une perche a également été tendue sur la question de l'appel sous les drapeaux soviétiques des conscrits lituaniens - un problème brûlant - et la réponse du parlement à M. Gorbatchev est extrêmement chaleureuse à son égard.

« *Nous considérons, cher Monsieur le Président, que vous préférerez une solution politique à toute autre. Nous sommes pleinement conscients que la décision de la Lituanie (...) vous crée des problèmes à vous-même et l'Union soviétique* », lit-on notamment dans ce texte qui propose l'ouverture de conversations bilatérales préliminaires.

Seule condition suggérée : l'arrêt « *des « actions d'insubordination de vos forces armées »*, autrement dit, des démonstrations de force de l'armée soviétique en territoire lituanien. On en est, pour l'instant, loin, puisque les militaires viennent au contraire de renforcer leur présence au siége du Parquet de Vilnius.

BERNARD GUETTA

Malgré la crise lituanienne

Le sommet Bush-Gorbatchev est avancé au mois de mai

Le sommet américano-soviétique aura bien lieu, et même un peu plus tôt que prévu : dès la fin mai, alors que l'on tablait plutôt sur la seconde quinzaine de juin. Cela laisse peu de temps (à peine plus de sept semaines) aux deux parties pour tenter de résoudre les nombreuses difficultés qui continuent à se dresser sur la voie d'un accord START. Cet accord sur les armements stratégiques ne sera donc vraisemblablement pas signé lors cette rencontre entre MM. Bush et Gorbatchev.

WASHINGTON
de notre correspondant

La première journée d'entretiens du ministre soviétique des affaires étrangères Edouard Chevardnadze avec le secrétaire d'Etat James Baker avait été, selon les Américains, essentiellement consacrée à la Lituanie, et il semble que la Maison Blanche ait préféré attendre que cette « page » lituanienne soit tournée – dans les conversations américano-soviétiques sinon dans les faits – pour rendre public l'accord sur la date du sommet.

Il ne semble pourtant pas que les Américains aient obtenu d'assurances vraiment réconfortantes sur l'avenir du petit pays balte en quête d'indépendance. Une certaine gêne est perceptible à Washington, comme si on craignait un peu de se laisser berner par des gestes soviétiques purement de circonstance.

Ainsi, les premiers contacts entre les délégués lituaniens et les autorités de Moscou, représentées par M. Iakovlev, avaient été salués comme un signe de très bon augure par les responsables de Washington. Peu après, M. Baker a pourtant montré qu'il restait sur ses gardes : il s'est publiquement interrogé, mercredi, sur les raisons qui ont conduit à l'annulation de la rencontre prévue le même jour entre les délégués lituaniens et le ministre soviétique de l'intérieur. Mais au cours des trois heures et demie d'entretiens qui ont suivi avec M. Chevardnadze, il n'a obtenu aucune réponse sur ce point.

Les leaders démocrate et républicain du Sénat ont également tenu à attirer l'attention du ministre soviétique sur les sérieuses conséquences qu'un dérapage en Lituanie pourrait avoir sur les relations soviéto-américaines. Mais ils ont apparemment accepté sans difficulté les explications de M. Chevardnadze, selon lesquelles M. Gorbatchev est soumis à propos de la Lituanie à une très forte pression des « durs ». Le leader démocrate George Mitchell n'a pas hésité à évoquer aussitôt après, et d'un air hautement soucieux, l'hypothèse d'une « *chute* » de M. Gorbatchev. M. Mitchell a annoncé qu'il partait incessamment pour Moscou – mais il n'envisage pas de se rendre en Lituanie.

Peu de progrès sur le désarmement

Jeudi, c'était de nouveau « business as usual », et le rituel parfaitement rodé des entretiens entre les deux ministres des affaires étrangères, désormais désignés par un néologisme *ad hoc* : les « *ministerials* ».

La matinée, consacrée au contrôle des armements, n'a pas permis de progresser notablement sur les armes conventionnelles en Europe. Le dossier START sur la limitation des armements stratégiques est lui aussi encore tout plein de chapitres non résolus, même si, pour compliquer les choses, on pense déjà à la suite, et en particulier à un éventuel accord concernant la limitation des missiles mobiles à têtes multiples. Les porte-parole américains, contre l'avis des Soviétiques, suggèrent qu'une clause de ce type pourrait être introduite dans l'accord START.

C'est sans doute donc sur les armes chimiques que les deux grands devront se rabattre s'ils veulent avoir quelque chose de concret à signer au début de juin. Deux points restent à régler : celui de l'arrêt total de la production (les Américains sont réticents, voulant poursuivre la production de petites quantités de gaz binaires), et celui du petit stock que, dans le même esprit, les Américains veulent maintenir provisoirement, jusqu'à ce que tout le monde ait souscrit à la convention générale d'interdiction actuellement en cours de négociation à Genève.

Sur ce second point, les Soviétiques ont indiqué qu'ils étaient prêts à accepter les chiffres proposés par les Américains, qui ramèneraient l'arsenal chimique des deux superpuissances à un niveau égal au cinquième de l'actuel arsenal américain.

Apparente souplesse soviétique sur l'Allemagne

L'après-midi de jeudi a été consacré aux problèmes régionaux, et à une discussion sur l'Allemagne. Les Soviétiques ont maintenu leur hostilité à l'appartenance d'une Allemagne unie à l'OTAN, mais les Américains ont cru détecter chez eux une certaine souplesse. « *Ils semblent admettre qu'une Allemagne neutre ne contribuerait pas à la stabilité de l'Europe* », a expliqué un négociateur américain, ajoutant que les Soviétiques semblaient vouloir dire : nous n'aimons pas votre solution (l'Allemagne unie membre de l'OTAN), mais nous n'en voyons pas vraiment d'autre.

Cette impression a d'ailleurs été confirmée par le porte-parole soviétique, M. Guerassimov, qui a lancé aux journalistes : « *Toutes les suggestions sont bienvenues. Si vous en avez, allez-y ...* ». M. Guerassimov, c'est bien connu, cultive le ton badin, mais au-delà de la plaisanterie perçait comme un sentiment d'incertitude, sinon d'impuissance soviétique à peser réellement sur le futur statut de l'Allemagne. A moins qu'il ne s'agisse d'une manifestation passagère de bonne volonté destinée à dissuader les Occidentaux de trop s'intéresser à la Lituanie.

Soviétiques et Américains se sont aussi longuement entretenus de leurs rapports respectifs avec les deux Corées. Il a aussi été question de l'Afghanistan, et à en croire le porte-parole soviétique, les deux parties seraient d'accord sur à peu près tout (la nécessité d'une réconciliation nationale, d'une période de transition, d'élections, et d'un certain rôle pour l'ONU). Le seul point de divergence concernerait le rôle dévolu au chef du régime de Kaboul, M. Najibullah. Les Américains excluent qu'il puisse « *présider* » à la période de transition.

A la demande des Israéliens, les Américains ont aussi évoqué la question de l'organisation de « *vols directs* » de juifs soviétiques vers Israël. Les Soviétiques ayant indiqué qu'il leur faudrait en ce cas obtenir la garantie que ces immigrants ne seraient pas installés dans les Territoires occupés (y compris Jérusalem-est), les Américains leur ont suggéré de demander ces assurances aux Israéliens eux-mêmes, ce à quoi les Soviétiques ont réagi favorablement.

JAN KRAUZE

L'enfant mort de faim dans une République soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

L'épuisement a vidé son regard, et son ventre est si creux, ses jambes si osseuses, que les côtes en paraissent énormes. Pas besoin de légende : c'est une photo d'un enfant qui meurt de faim. On a vu déjà vu cela cent fois. Certains s'y habituent, d'autres pas, mais cette photo-là ne vient ni d'Afrique ni d'aucun de ces pays que l'on sait appartenir au quart-monde.

Elle vient d'URSS, et ce sont *les Nouvelles de Moscou* qui la publient cette semaine. Car cet enfant mort est soviétique, il est turkmène – d'une des ces Républiques d'Asie centrale que la perestroïka n'a pas encore réveillées. Là-bas, la partocratie *règne toujours en maître*, solidement appuyée sur un clientélisme traditionnel, et la misère est trop écrasante pour que l'on y rêve d'indépendance ou de démocratie.

Quelques décennies de retard

Là-bas, on meurt de faim parce que c'est le tiers-monde au sein d'un empire dont l'autre extrémité, au nord-ouest, n'a que quelques décennies de retard sur la Scandinavie. Là-bas, on meurt de faim parce que la planification centrale avait décidé d'imposer la monoculture du coton et détruit d'un coup l'économie, les ressources naturelles et l'écologie.

Gouttchgueldi Seitmouradov, né le 28 novembre 1986, est *mort de faim parce qu'il avait* six frères et sœurs, que sa mère ne travaille pas et que son père, gardien dans une ferme collective, gagne moins de 100 roubles *per mois*. Au cours officiel, cela fait 1 000 F. A celui du marché noir, le vrai, moins de 100 F, mais ce n'est pas un salaire exceptionnellement bas. On lit dans *les Nouvelles de Moscou* que « *la majorité des enfants turkmènes sont constamment sous-alimentés* [et que] *leur organisme est, de ce fait, peu résistant* ».

Sous peu, dans toute l'URSS, les prix vont quadrupler, décupler ou pis encore, sous l'effet de la « radicalisation » des réformes économiques. Pour une partie du pays, au nord, cette thérapie de choc sera peut-être le début d'une longue convalescence. Pour l'autre, au *sud, ce sera le début de la fin*, car aucun problème ne se pose de la même manière d'un bout à l'autre de l'empire soviétique.

B. G.

Le débat sur le siège du Parlement européen

Les parlementaires votent pour un compromis entre Bruxelles et Strasbourg

Le Parlement européen continuera de tenir douze sessions par an dans la capitale alsacienne. Ainsi en ont décidé par leur vote du jeudi 5 avril les députés de Strasbourg.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Du jamais vu dans l'hémicycle européen ! Deux parlementaires libéraux belges – MM. De Donnea et De Clerq – ont demandé un vote à bulletin secret, réservé jusqu'ici à l'élection du président de l'Assemblée, pour se prononcer sur la politique immobilière de leur institution. Cette initiative avait pour but de rallier ceux qui, comme certains Français, étaient partisans de Bruxelles mais qui n'osaient pas l'avouer.

La démarche, maladroite, a jeté le trouble. D'autant que quelques minutes plus tôt des accusations graves avaient été prononcées, notamment par M. Staes (écologiste belge) qui reprochait aux conservateurs britanniques et aux démocrates belges « *de jouer la carte de Bruxelles au nom d'intérêts financiers liés à la spéculation foncière* ». Plusieurs députés sont alors intervenus pour dénoncer le caractère peu démocratique de la procédure souhaitée. M. de La Malène (RPR) a carrément parlé de « *camouflage de ceux-là mêmes qui s'indignaient de ce que la politique immobilière du Parlement ne faisait pas l'objet d'un débat public* ».

M. Baron, le président de l'Assemblée, a fini par demander aux parlementaires favorables au vote secret de se lever banc après banc. Ils ne furent que 61 (il en aurait fallu 104). Ce spectacle dérisoire, dans un climat détestable, aura joué en faveur de Strasbourg. Les députés se sont finalement prononcés pour le développement parallèle des installations du Parlement dans les deux villes, Strasbourg – où un nouvel hémicycle doit être construit – gardant les sessions ordinaires et Bruxelles devant accueillir dans de nouveaux bâtiments en cours de construction (200 000 mètres carrés, dont un hémicycle de 750 places et 2 600 bureaux) les sessions extraordinaires. La majorité acquise par 181 voix pour, 152 voix contre et 18 abstentions a constitué tout de même une surprise. Mme Trautmann, maire de Strasbourg et député européen, était plutôt pessimiste avant le scrutin.

La tactique suivie par les « tout Bruxelles » a été particulièrement contre-productive. Ils ont cherché à obtenir une victoire écrasante sur les « Strasbourgeois » en demandant que le projet de construction d'un nouvel hémicycle dans la capitale alsacienne soit abandonné.

L'affaire du siège n'est pas pour autant terminée. Déjà M. Ford (travailliste) a indiqué qu'une nouvelle initiative serait prise à l'automne pour relancer une stratégie visant à éliminer Strasbourg. De leur côté, les représentants français demandent au président de la République d'obtenir la garantie que Strasbourg soit déclarée, avant la fin de cette année, siège définitif du Parlement européen. Ils souhaitent que M. Mitterrand saisisse de la question le Conseil européen du 28 avril à Dublin. Mercredi, à l'Assemblée nationale, à Paris, Mme Edith Cresson a rappelé que le président de la République avait l'intention de le faire. Le ministre des affaires européennes a précisé : « *La position de la France est claire : la France ne donnera son accord à l'attribution de quelque siège que ce soit (...) qu'en fonction de la position qui doit être prise par les Etats membres et les Etats membres uniquement, en ce qui concerne notamment le siège du Parlement européen.* »

MARCEL SCOTTO

POLOGNE

Les chantiers navals de Gdansk privatisés

Les chantiers navals de Gdansk, ex-chantiers Lénine, berceau de Solidarité, vont être privatisés. Présentant jeudi 5 avril à la Diète son projet de loi sur les privatisations, le gouvernement polonais a précisé que l'entreprise aurait un statut de société anonyme, qui pourrait être enregistré d'ici deux semaines. La presse polonaise parle d'un capital de 4 milliards de zlotys (420 millions de dollars) répartis en 400 000 actions proposées par le Trésor aux investisseurs polonais et étrangers. Pour le ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz, le programme d'austérité draconien imposé aux Polonais depuis trois mois afin de maîtriser l'inflation a bien préparé le terrain pour la transformation de l'économie. – (*Reuter.*)

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : manifestation pour la nationalisation des biens du PC.** – Quelques dizaines de milliers de personnes ont manifesté jeudi 5 avril à Prague, à l'appel du Forum civique, pour réclamer que le Parti communiste tchécoslovaque rende à l'Etat ses nombreux biens immobiliers, à répartir entre toutes les forces politiques avant les élections des 8 et 9 juin. – (*AFP*) -

□ **Vente aux enchères d'artistes tchécoslovaques.** – Quarante-cinq artistes tchécoslovaques vendent, samedi 7 avril après-midi, leurs œuvres aux enchères à la galerie l'Usine, 102, boulevard de La Villette, 75019 Paris, pour le financement des élections libres de juin.

GABRIEL MATZNEFF
MES AMOURS DÉCOMPOSÉS
Journal 1983-1984

Ph. Jacques Sassier
L'INFINI
nrf
GALLIMARD

EUROPE

RDA : sur fond de manifestations syndicales

Le Parlement libre a aboli la référence constitutionnelle à un Etat « socialiste et communiste »

C'était la séance inaugurale du premier Parlement librement élu de la République démocratique *allemande*, le retour à la démocratie parlementaire après tant de décennies de dictature brune et noire. Cela aurait pu être un grand moment d'émotion. Il n'en fut rien. La marche forcée vers la réunification des deux Allemagnes était trop omniprésente sans doute dans les esprits pour qu'il en soit autrement.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Aux portes du Parlement, sur la place du Lustgarten à Berlin-Est, quelques dizaines de milliers de personnes sont venues dans l'après midi de ce jeudi 5 avril à l'appel de la centrale syndicale FDGB rappeler aux députés réunis que cette réunification ne devait pas se faire sur le dos des citoyens de RDA. La manifestation avait été convoquée pour protester contre les propositions de la banque centrale ouest-allemande, qui avait suggéré la semaine dernière que les salaires est-allemands soient pris en compte, dans la future union monétaire, au taux de 2 marks-est pour 1 mark-ouest.

Aux cris de *« 2 pour 1 égal misère »*, *« Ne nous laissons pas avoir »*, des manifestations ont eu lieu dans la plupart des grandes villes, notamment à Dresde et à Leipzig. Sans atteindre l'ampleur des grandes manifestations pour la réunification de décembre et de janvier, cette mobilisation a cependant été suffisamment importante pour représenter un avertissement.

Plus qu'à un grand moment d'Histoire, on a eu droit, dans ce palais de la République qui a vécu tous les fastes du régime communiste, à l'inauguration d'un Parlement de transition, le dernier d'un Etat qui n'aspire qu'à sa disparition.

Symboliquement, les bons de séances remis aux députés portaient la mention de la dixième législature de la RDA. Il ne s'agissait pas d'un acte de naissance. On s'inscrivait dans une continuité moribonde. Les uns avaient à l'esprit la formation de la coalition qui négocierait demain les modalités de la réunification avec Bonn. Les autres ressassaient leur amertume d'une révolution tronquée, se sachant une minorité appelée à disparaître dans les oubliettes de l'Histoire.

Jens Reich, l'un des grands porte-parole de Nouveau Forum lors des événements de l'automne 1989, s'est contenté de l'exprimer par une brève remarque laconique en présentant le candidat du groupe parlementaire Alliance 90 (au sein duquel se sont regroupés les mouvements civiques à l'origine des manifestations d'octobre) à l'élection du président de l'Assemblée, M. Wolfgang Ullmann : *« Son activité politique remonte à l'époque avant le changement »*, a-t-il lancé à l'adresse des 400 nouveaux députés. Nouveaux venus en politique pour la plupart, bien peu peuvent se targuer d'avoir fait de l'opposition au régime communiste.

« Nous sommes le peuple »

Avant le début de la séance parlementaire, un office avait été célébré en présence d'un grand nombre de députés au temple protestant de Getsemaneh, qui avait été tout au long du mois d'octobre dernier l'un des points de ralliement des manifestants berlinois contre le régime communiste. Après son élection au perchoir, la nouvelle présidente du Parlement, Mme Sabine Bergmann-Pohl, du Parti démocrate-chrétien, a rappelé les événements d'octobre pour demander aux députes de ne jamais oublier le cri de ralliement des premiers manifestants : *« Nous sommes le peuple. »*

Elle a ensuite lancé un appel à une étroite coopération avec le Parlement ouest-allemand. *« C'est sûrement le vœu de tous les députés d'avoir le plus vite possible des relations institutionnalisées avec le Bundestag allemand car il est particulièrement important que les deux Parlements allemands participent activement à la construction étatique* (de l'Allemagne), *et pas seulement les gouvernements »*, a-t-elle déclaré.

Malgré les négociations en cours pour la formation d'une grande coalition entre les trois partis de l'alliance conservatrice, les libéraux et les sociaux démocrates, il n'y avait pas eu d'accord pour la présentation d'un seul candidat au perchoir. Mme Bergmann-Pohl, qui n'avait pas pu faire au premier tour le plein des voix conservatrices et libérales, a été élue au second tour avec 214 voix contre 171 au social-démocrate Reinhard Höppner. Agée de quarante-quatre ans, médecin berlinoise, entrée à la CDU en 1981, à l'époque où son parti était encore associé au Parti communiste au sein de l'ex-bloc national, Mme Bergmann-Pohl est la première femme a accéder à la fonction de présidente de la Chambre du peuple est-allemande.

Sa première tâche a été de faire voter deux amendements à la Constitution pour supprimer du préambule la référence à un Etat *« socialiste et communiste »* et abolir le Conseil d'Etat, organe suprême de l'ex-régime communiste, qui doit être remplacé prochainement par une présidence de la République.

Les députés ont également voté pour la constitution d'une commission chargée de vérifier le passé de chacun d'eux. Sur proposition du groupe chrétien-démocrate, M. Lothar de Maizière, président de la CDU, a ensuite été officiellement chargé de former le gouvernement.

Celui-ci devrait être officiellement présenté au Parlement jeudi prochain 12 avril si, comme il est probable, les négociations en cours pour la formation d'une grande coalition sont bouclées d'ici là. Jeudi soir, les dirigeants du Parti social-démocrate ont officiellement enterré la hache de guerre avec l'Union sociale allemande, l'aile droite de l'alliance conservatrice, au côté de laquelle ils avaient longtemps refusé de participer à un gouvernement.

HENRI DE BRESSON

L'union économique et monétaire allemande

Le gouvernement de Bonn adopte un projet de traité

Le gouvernement ouest-allemand et les partis de la coalition au pouvoir à Bonn ont adopté jeudi 5 avril les grandes lignes d'un projet de traité d'Etat sur l'union économique et monétaire qui constituera la base des négociations avec le futur gouvernement de la RDA. Ce projet prévoit un transfert progressif de souveraineté dans ces domaines vers les autorités politiques et monétaires de la République fédérale, mais ne tranche pas sur la question très controversée du taux de conversion du mark-Est en deutschemark lors de l'introduction de ce dernier en RDA.

BONN

de notre correspondant

Chose promise, chose due : les citoyens de la RDA devraient voir, au début de l'été prochain, disparaître leur monnaie nationale inconvertible et avoir accès à ce deutschemark tant désiré. Cela ne signifie pas que le niveau de vie dans la partie est de l'Allemagne va du jour au lendemain se rapprocher de celui de la RFA.

L'émotion suscitée en RDA par les révélations de la presse ouest-allemande sur le projet de la Bundesbank, qui suggerait un taux de change de deux marks-Est contre un deutschemark pour les salaires versés en RDA, a mis le gouvernement dans l'embarras : il s'agit pour lui d'honorer les promesses faites par le chancelier lors de la campagne électorale tout en tenant compte des réalités économiques existantes.

Si tout le monde semble d'accord pour créer dans la partie est de l'Allemagne les conditions juridiques et économiques de l'introduction de l'économie de marché, les avis divergent sur la manière dont le deutschemark doit être introduit à l'Est.

Le casse-tête du taux de conversion

La Bundesbank, animée par le souci de la stabilité monétaire et qui verra sa responsabilité étendue à la gestion de la masse monétaire en circulation en RDA, penche vers un taux de change plus proche des données économiques réelles à l'Est, donc moins favorable aux salariés et aux retraités.

Le gouvernement fédéral doit, lui, tenir compte des données politiques de ce problème : les Allemands de l'Est, *qui ont massivement* voté pour le chancelier Kohl le 18 mars, risquent de déserter le camp conservateur le 6 mai prochain, lors des élections municipales, s'ils s'aperçoivent que leurs espoirs d'abondance et de bien-être immédiat n'étaient que des leurres.

La question du taux de conversion est un vrai casse-tête pour les dirigeants de Bonn : un taux de change général paritaire convertirait en monnaie forte les dettes publiques et celles des entreprises. Cela conduirait immanquablement à une faillite de l'Etat privé de ressources, à la fermeture de combinats surendettés et à l'explosion du chômage.

Le taux de « deux pour un » suggéré par la Bundesbank préserverait, certes, la compétitivité des entreprises, mais serait très mal supporté par les salariés qui pourraient alors massivement reprendre le chemin de la RFA.

On s'oriente donc, en dépit des acrobaties comptables que cela implique, vers la définition de taux de change à géométrie variable, qui assurerait le maintien du pouvoir d'achat des plus défavorisés – retraités, petits épargnants – sans mettre en danger la stabilité d'une économie fragilisée par le passage du plan au marché.

Les Allemands de l'Est devraient bientôt faire connaissance avec les délices de la TVA et des impôts à la consommation sur l'alcool et le tabac dont le socialisme les avaient préservés jusqu'à présent. Pour éviter la spéculation, le projet prévoit enfin que les avoirs convertibles seraient ceux existant au 31 décembre 1989. Les négociations avec le gouvernement de la RDA devraient s'engager sur toutes ces questions dès la fin de la pause pascale.

LUC ROSENZWEIG

ROUMANIE

Le patriarche orthodoxe Teoctist réintégré dans ses fonctions

Ecarté en janvier pour avoir été trop proche du pouvoir sous la dictature, le chef de l'Eglise orthodoxe roumaine, le patriarche Teoctist, a été réintégré mercredi 4 avril dans ses fonctions. La décision, annoncée jeudi par la presse, a été prise par un vote à l'unanimité du Saint-Synode de l'Eglise autocéphale roumaine, réuni à Bucarest en présence du ministre des cultes, M. Nicolae Stoicescu.

Le patriarche a été ramené en voiture du monastère de Sinaia, à 120 kilomètres au nord de la capitale, où il s'était retiré, et est arrivé en début d'après-midi au patriarcat de Bucarest. Il y a été accueilli, selon des témoins, au son des cloches sonnant à toute volée, par les prêtres tenant sur leurs bras les évangéliaires et les insignes patriarcaux.

Le 18 janvier, le Saint-Synode avait accepté la demande du patriarche d'être *« libéré de ses fonctions et de prendre sa retraite »* ; un *« conseil de gérance »* composé de trois métropolites et de trois évêques avait alors été nommé pour assurer la transition jusqu'à l'élection d'un nouveau patriarche.

Un responsable du patriarcat interrogé jeudi par l'AFP a tout simplement expliqué que le patriarche était revenu *« pour permettre à l'Eglise orthodoxe d'avoir un chef »*, en attendant l'élection du prochain patriarche.

Cette décision a été très diversement accueillie. L'archimandrite Anania Bartolomeu, membre fondateur du groupe de réflexion pour le renouveau de l'Eglise orthodoxe, s'est ainsi déclaré *« opposé à ce retour »*. Lui-même s'était rendu lundi dernier à Sinaia pour dissuader Mgr Teoctist de revenir, afin d'*« éviter des polémiques et des dissensions au sein de notre Eglise »*.

Le ministre Stoicesco, lui, est une vieille connaissance du patriarche, puisqu'il était sous l'ancien régime l'un des responsables du département des cultes. – *(AFP.)*

GRÈCE

Les électeurs sont fatigués

Suite de la première page.

Avec 46,2 % des voix, la Nouvelle démocratie décrochait certes cent quarante-huit sièges mais il lui en manquait encore trois pour obtenir la majorité absolue à la *Vouli*. Et malgré toutes les attaques qu'il avait dû subir, le PASOK, qualifié alors de *« parti de voleurs »* par ses adversaires, sortait sans égratignures des élections . Mieux, il améliorait son score : 40,7 % des suffrages, cent vingt-huit députés !

C'était encore *« un coup pour rien »* et l'impasse politique . Pour en sortir, les dirigeants conservateurs, socialistes et communistes, décidément très imaginatifs, s'entendent cette fois pour mettre sur pied un gouvernement d' « union nationale ». Les chefs des partis en restent à l'écart et les ministres qu'ils désignent sont *« sous surveillance »*. Pour diriger la coalition, le choix se porte le 23 novembre sur M. Xénophon Zolotas, quatre-vingt-six ans, ancien gouverneur de la Banque centrale. Si cet homme respecté a réussi à conduire les affaires courantes normalement, il a bel et bien été empêché de prendre les grandes décisions qui s'imposaient pour enrayer l'aggravation de la situation économique. Tous les mercredis, il recevait dans son bureau du Parlement MM. Mitsotakis, Papandréou et Florakis, le leader communiste, qui limitaient sa marge de manœuvre, chacun d'entre eux ayant à l'esprit la prochaine échéance électorale. Hors de question par exemple d'augmenter les impôts indirects ou de toucher au système d'indexation des salaires... M. Zolotas avait les mains liées.

Les scandales aux oubliettes

« Le monde change. Et qu'en est-il chez nous? » Pour le moment, la Grèce ne change guère, serait-on tenté de répondre à cette question posée sur les affiches de la Nouvelle Démocratie. La scène politique est toujours dominée par les mêmes hommes : MM. Papandréou, Mitsotakis et Florakis, qui ont tous trois plus de soixante-dix ans. Chacun répète *grosso modo* les discours qu'il tenait déjà au mois de novembre et les sondages ne laissent pas prévoir de modification notoire de la carte politique : légers progrès pour le PASOK, tassement des conservateurs, chute un peu plus nette des communistes. Des *« scandales »* - à commencer par le détournement de plusieurs centaines de millions de dollars de la Banque de Crète par l'escroc Georges Koskotas - on ne parle absolument plus ; la justice suit son cours mais personne ne pense sérieusement ici que les socialistes mis en cause, dont M. Papandréou, seront un jour traduits devant les tribunaux... Quant à *« Mimi »*, l'épouse ex-hôtesse de l'air de l'ancien premier ministre, qui défrayait la chronique il y a moins d'un an, elle mène aujourd'hui une vie rangée et exemplaire aux côtés de son mari qui affiche lui une belle *santé* après une *délicate opération* du coeur.

Les ténors politiques savent toutefois que les Grecs ne veulent plus entendre parler après ces élections de *« gouvernement œcuménique »*. *« PASOK, Nouvelle démocratie, coalition, peu importe ! Mais qu'ils nous fichent la paix et qu'ils gouvernent sérieusement pendant quatre ans ! »* est aujourd'hui une réflexion de plus en plus répandue dans un pays où pourtant l'histoire (guerre civile, dictature des colonels) reste très présente et explique ces clivages politiques.

Si les élections de dimanche aboutissent une fois de plus à une impasse, les dirigeants politiques s'accordent à dire en privé qu'il faudra oublier les slogans électoraux démagogiques et trouver une solution *« viable »* pour remettre de l'ordre rapidement dans une économie publique catastrophique *(voir encadré)*. Une situation qui commence de surcroît à irriter la Commission européenne à Bruxelles.

Dans cette campagne, M. Papandréou et ses amis tiennent un langage moins *« populiste »* que d'habitude. Ils ont opté pour un discours très social-démocrate en proposant notamment un plan de stabilisation, étalé sur quatre ans, *« qui protège les intérêts des travailleurs »* ; et un gouvernement de coalition avec le PC (affaibli et désorienté par les bouleversements à l'Est), ses alliés de la Gauche hellénique ainsi que le petit parti du Renouveau démocratique (centre droit), animé par M. Costas Stéphanopoulos.

Tout porte à croire que M. Papandréou ne dirigerait pas ce cabinet. *« Certes*, dit-on au PASOK, *gouverner avec les communistes ne sera pas de tout repos, mais mieux vaut les avoir avec soi que dans l'opposition ! »*

L'accord passé entre le PASOK et les communistes dans cinq circonscriptions-clés va compliquer la tâche de M. Mitsotakis, toujours à la recherche de sa majorité absolue et qui veut gouverner « seul ». Pour lui, ces élections sont cruciales : un troisième échec compromettrait sans doute la suite de sa carrière politique.

ALAIN DEBOVE

Dette, inflation, déficits...

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

« Le 15 mai, il faudra trouver 100 milliards de drachmes pour payer les salaires des employés de l'Etat... », déclare un fonctionnaire du ministère de l'économie nationale. La tâche du futur gouvernement grec ne sera pas des plus faciles. Il doit remettre de l'ordre dans un secteur public qui affiche un déficit représentant 22 % du revenu national !

De l'avis général, des mesures draconiennes doivent être prises rapidement. Au mois de janvier, le gouvernement avait proposé quelques mesures impopulaires, comme le relèvement des impôts indirects et des tarifs des services, mais la Coalition de la gauche et du progrès s'opposa à leur mise en œuvre.

Depuis, les choses n'ont fait qu'empirer. L'inflation s'élevait en février à 16,5 % en rythme annuel. Pour les deux premiers mois de l'année, le déficit de la balance des paiements courants accuse un déficit record de 1,5 milliard de dollars (contre 148 millions pendant la période correspondante en 1989) et la dette publique atteint maintenant 54 milliards de dollars. En outre, pour la première fois de son histoire, la Banque nationale ne versera pas de dividendes à ses actionnaires cette année.

Une commission de huit « sages », mise en place par le premier ministre, devait remettre son rapport avant les élections, mais tout indique que des pressions politiques ont retardé sa publication au lendemain du scrutin. Ce rapport constitue un catalogue des problèmes et des mesures à prendre. Dans les milieux financiers, on estime qu'avec une politique *« ferme »*, les difficultés peuvent être surmontées rapidement car, si l'économie publique (70 % du PNB) est en crise avec ses entreprises non-viables ou surendettées, l'économie privée, en revanche, se porte relativement bien et n'a pas été encore affectée.

Une certaine inconscience

La mise en garde de la Commission européenne et la récente lettre de M. Jacques Delors appelant les autorités grecques à mettre au point *« impérativement »* un plan de redressement ont bien entendu été évoquées au cours de la campagne électorale, de même que les rapports de l'OCDE et du FMI, qui allaient dans le même sens. Mais on considère à Athènes que cette crise résulte de l'instabilité politique de ces derniers mois.

Autre problème pour un futur gouvernement tenu de prendre des décisions impopulaires : il n'y a ici aucune *« conscience de crise »*. Même si les Grecs ne sont pas particulièrement contents de voir qu'ils sont bons derniers dans la CEE, ils n'ont pas du tout le sentiment que la situation est grave. Leurs salaires sont indexés sur la hausse du coût de la vie. l'économie *« souterraine »* se porte bien, tavernes et restaurants sont pleins, et l'on se prépare, pour Pâques, à rôtir l'agneau à la broche...

A. D.

Vienne vous fait une Scène

A présent le journal de Vienne est diffusé chez vous. Gratuitement. Pour que rien ne vous échappe. Que ce soit musique et théâtre, comédie musicale et exposition, action et «Heuriger». Retirez le journal de Vienne auprès d'Austrian Airlines et à l'Office National Autrichien du Tourisme: 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ou téléphonez tout simplement au (1) 47427857. Vienne ne laissera cet été personne indifférent. Servus, Bienvenue en Autriche!

Vienne

هكذا من الاصل

Presque partout en Europe, on interdit de lire moins cher. C'est sûrement pour rendre la culture européenne plus riche.

La plupart des libraires européens essayent d'obtenir de leur parlement un régime de prix unique sur le livre. Sous prétexte que le livre n'est pas un produit comme les autres. L'alibi culturel a bon dos! Pourquoi le marché du livre serait-il différent de celui des autres produits culturels ? La concurrence gêne-t-elle la promotion des disques, des cassettes vidéo, des instruments de musique, des lithographies ou des jeux éducatifs ? Est-ce en vendant plus cher qu'on prétend vendre mieux et plus ? Décidément, l'Europe du livre n'est pas encore l'Europe des lecteurs.

CLM/BBDO

E.LECLERC

POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

EUROPE

BELGIQUE : après le rétablissement du roi dans ses pouvoirs

Une réforme des institutions apparaît indispensable

Après avoir vécu pendant trente-six heures une des périodes les plus rocambolesques de leur histoire, les Belges ont retrouvé leur souverain. Trente-six heures d'une monarchie sans roi, d'un royaume sans couronne...

BRUXELLES
de notre correspondant

Les parlementaires belges, députés et sénateurs réunis, ont mis fin jeudi 5 avril dans l'après-midi à l'*« impossibilité de règner »* du roi Baudouin, qui a donc retrouvé toutes ses attributions après trente-six heures de mise entre parenthèses.

Les parlementaires des partis de la coalition au pouvoir – sociaux-chrétiens, socialistes et fédéralistes flamands – ont voté pour, alors que les libéraux, les écologistes et les fédéralistes francophones se sont abstenus. Au total, le résultat est sans équivoque : 245 parlementaires ont voté pour et 93 se sont abstenus.

Le premier ministre, M. Wilfried Martens, est monté le premier à la tribune pour donner lecture de la lettre que le roi Baudouin lui avait envoyée le 20 mars. *« Ce projet de loi (...) relatif à l'interruption de grossesse (...) soulève en moi*, écrit le roi Baudouin, *un grave problème de conscience. Je crains en effet qu'il ne soit compris par une grande partie de la population comme une autorisation d'avorter durant les douze premières semaines après la conception. » « J'ai de sérieuses appréhensions*, poursuit le souverain, *concernant la disposition qui prévoit que l'avortement pourra être pratiqué au-delà des douze semaines si l'enfant à naître est atteint* « d'une affection d'une particulière gravité et reconnue comme incurable au moment du diagnostic ». *A-t-on songé comment un tel message serait perçu par les handicapés et leurs familles ? Je sais qu'en agissant de la sorte je ne choisis pas une voie facile et je risque de ne pas être compris par bon nombre de concitoyens. Mais c'est la seule voie qu'en conscience je puisse suivre. A ceux qui s'étonneraient de ma décision, je demande : serait-il normal que je sois le seul citoyen belge à être forcé d'agir contre sa conscience dans un domaine essentiel? La liberté de conscience vaut-elle pour tous, sauf pour le roi? »*, précise le souverain, qui invitait en conclusion le gouvernement et le Parlement à trouver une solution juridique qui concilie le droit du roi de ne pas être forcé d'agir contre sa conscience et la nécessité du bon fonctionnement de la démocratie parlementaire.

Une solution structurelle

Les parlementaires, dans leur immense majorité, ont estimé que, afin que cette situation ne se reproduise pas, il fallait modifier les règles de base des institutions belges. *« Le gouvernement a l'intention de proposer une solution structurelle »*, a ainsi précisé M. Martens. Les porte-parole des différents partis, mis à part ceux des sociaux-chrétiens francophones et flamands, ont tous été très critiques, comme sans doute ils ne l'ont jamais été, vis-à-vis de l'action du souverain.

La représentante des socialistes francophones, Mme Laurette Onkelinx, a sans doute le mieux résumé l'esprit des débats en déclarant : *« Le roi doit suivre ses ministres tant qu'ils ont la confiance des chambres, même s'il a le droit, en son âme et conscience, de ne pas être d'accord. »*

L'épisode devrait laisser des traces profondes dans un pays déjà fragile. Le précédent créé par la décision du souverain est terriblement dangereux. *« Demain*, écrivait ainsi Guy Duplat dans *le Soir* de Bruxelles, *n'importe quel citoyen, fort de l'exemple du roi, ne pourra-t-il pas refuser d'appliquer une loi? »*

On peut craindre en outre que cette crise ouverte alors que la Belgique est justement en train de vivre une *« mue »* institutionnelle fondamentale, en se fédéralisant progressivement, ne réattise des conflits entre régions, entre communautés, mais aussi entre chrétiens et laïcs, qui ne pourraient que nuire à la mise en marche harmonieuse de cette régionalisation.

JOSÉ-ALAIN FRALON

GRANDE-BRETAGNE

Canon à eau contre les derniers mutins de la prison de Strangeways

LONDRES
de notre correspondant

Les policiers qui font le siège de la prison de Strangeways, à Manchester dans le nord de l'Angleterre, où vingt-trois prisonniers étaient toujours retranchés vendredi 6 avril, ont aspergé avec un canon à eau les étages et les toits des bâtiments où se tiennent les mutins et balayé les lieux sans relâche avec de puissants projecteurs, espérant que le froid et le manque de sommeil provoqueraient la reddition du dernier carré de détenus.

Conformément à la tradition britannique dans ce genre d'affaires et sans doute aussi pour éviter des révoltes par solidarité dans d'autres prisons, les policiers s'étaient limités jusqu'ici aux seules négociations pour inciter les mutins à se rendre.

M. David Waddington, secrétaire au Home Office, a affirmé jeudi que tous les détenus relevant de l'article 43 du code des prisons (les auteurs de viols et autres crimes sexuels), normalement séparés des autres prisonniers pour leur propre protection, avaient été retrouvés. Mais il n'a pas exclu, une fois de plus, que l'on découvre des morts dans les bâtiments. Jason Curran, un jeune homme de dix-huit ans, en détention préventive pour le vol d'une bicyclette, a déclaré avoir vu quatre cadavres dans le quartier réservé aux condamnés pour crimes sexuels.

Deux personnes ont jusqu'ici trouvé la mort à la suite de cette révolte, un prisonnier qui a succombé aux blessures que lui ont infligées d'autres détenus et un gardien, victime d'une crise cardiaque. Le médecin des urgences à l'hôpital de Manchester a affirmé qu'il n'avait eu à soigner aucune victime de mutilation.

Une enquête générale sur les causes et circonstances de la révolte a été confiée au juge Woolf, qui aura tout le temps pour interroger les protagonistes et recommander éventuellement des changements dans le système pénitentiaire. Une association pour la réinsertion des détenus fait remarquer que le jeune Curran n'aurait jamais dû se trouver à Strangeways pour le seul vol d'une bicyclette. Il y a actuellement près de 10 000 personnes en détention préventive en Grande-Bretagne sur une population carcérale totale de 48 000. A Strangeways, 670 prisonniers sur 1 640 étaient en détention préventive lorsque la révolte a éclaté.

DOMINIQUE DHOMBRES

SUÈDE

Accord entre les sociaux-démocrates et les libéraux

Les sociaux-démocrates au pouvoir en Suède et les libéraux (opposition) se sont mis d'accord jeudi 5 avril sur un train de mesures d'austérité prévoyant notamment une hausse de 1 % du taux de TVA et une augmentation moins importante que prévu des allocations familiales.

L'allongement du congé parental et l'octroi d'une sixième semaine de congés payés seront reportés – deux mesures qui vont à l'encontre des engagements électoraux pris par les sociaux-démocrates en 1988. Un précédent plan d'austérité avait été rejeté en février par le Parlement, contraignant le gouvernement de M. Carlsson à la démission. Reconduit, le gouvernement social-démocrate, qui ne dispose pas de la majorité absolue au Parlement, devait s'assurer du soutien d'un autre parti pour obtenir le vote de ce plan d'austérité. *« Il est satisfaisant que deux partis appartenant à des blocs différents parviennent à un accord qui n'est pas populaire »*, a affirmé jeudi M. Carlsson. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Alors que le Parlement israélien est convoqué pour mercredi

M. Arafat se dit « prêt » à aider à la formation d'un gouvernement Pérès

Le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti a demandé jeudi 5 avril au chef de l'OLP Yasser Arafat d'*« aider »* à la formation d'un gouvernement par M. Shimon Pérès (travailliste) en Israël en *« manifestant sa disponibilité à continuer sur la voie du dialogue »*.

M. Arafat, qui était reçu à la présidence du conseil en soirée du premier jour de sa visite officielle en Italie, a répondu aussitôt : *« Je suis prêt, comme je l'ai déjà dit et redit. »* Le président de l'OLP a estimé que M. Pérès devrait pouvoir former un gouvernement dès mercredi prochain. *« J'ai demandé aux députés arabes à la Knesset* (Parlement israélien) *de voter pour Pérès, et c'est la première fois que cela arrive »*, a précisé M. Arafat, qui a affirmé que le gouvernement de M. Yitzak Shamir était tombé à cause de l'Intifada, le soulèvement palestinien.

Le leader de l'OLP a estimé que le gouvernement Pérès serait de toute façon *« trop faible »* au départ pour pouvoir prendre des décisions ouvrant concrètement la possibilité d'un dialogue entre Israël et l'OLP. Mais on peut espérer qu'il se renforcera petit à petit, a ajouté M. Arafat. A ce sujet, M. Andreotti a estimé *« très important »* que M. Pérès puisse éviter d'avoir à recourir à des élections anticipées, parce que celles-ci exaspéreraient nécessairement les différents partis et éloigneraient les possibilités de dialogue avec l'OLP.

M. Arafat a demandé que l'Europe augmente sa pression politique sur Israël et a suggéré que les exportations de la CEE vers les territoires occupés soient effectuées directement, de manière à épargner aux Palestiniens les sommes importantes retenues selon lui par les intermédiaires israéliens.

Le président du conseil italien lui a répondu que sa visite à Rome intervenait à un moment *« important »*, alors que l'Italie se prépare à assumer la présidence tournante de la Communauté européenne. Le ministre italien des affaires étrangères Gianni De Michelis, qui assistait à l'entretien, a indiqué de son côté que l'Italie avait l'intention de faire progresser la paix en Méditerranée par la convocation d'une conférence « Helsinki-Méditerranée » avant la fin de 1990, peut-être dès le mois de septembre. Des contacts dans ce but ont déjà été pris avec plusieurs pays méditerranéens, arabes et non arabes, a-t-il indiqué. M. Arafat a également beaucoup insisté auprès de M. Andreotti sur la menace de déstabilisation que représente, à ses yeux, l'arrivée des juifs soviétiques en Israël. La visite du chef de l'OLP en Italie devait se poursuivre vendredi avec notamment une rencontre avec le pape. En Israël, le président de la Knesset, M. Dov Shilansky, a convoqué le Parlement en session extraordinaire mercredi matin 11 avril, afin que le chef du Parti travailliste, M. Shimon Pérès, puisse présenter son gouvernement. M. Shilansky avait un peu plus tôt dans la soirée annoncé que la Knesset serait convoquée dimanche, mais est revenu ensuite sur sa décision. – *(AFP.)*

Espoir de libération pour Jacqueline Valente et les otages du « Silco »

Les autorités françaises, belges et la famille de Jacqueline Valente ont repris espoir jeudi 5 avril après l'annonce par le Fath-Conseil révolutionnaire de la prise de *« contacts immédiats »* pour la libération des otages du *Silco*. *« Au vu des efforts et de l'appel du frère Mouammar Kadhafi pour la libération des prisonniers pendant le mois saint du ramadan, notre groupe a engagé des contacts immédiats avec les parties concernées à cet effet »*, a déclaré le groupe d'Abou Nidal dans un communiqué rendu public à Beyrouth.

André Métral, beau-frère de Jacqueline Valente, enlevée en novembre 1987 en Méditerranée avec cinq ressortissants belges, a estimé que la situation prenait *« une tournure favorable »*. André Métral, qui devait être reçu à Strasbourg par le président du Parlement européen Enrique Baron, a déclaré à Reuter : *« Nous sommes sur des charbons ardents. Nous avons l'impression que tout va très vite (...). qu'il y a une volonté de régler le problème le plus vite possible. »*

Mercredi, le chef de l'Etat libyen avait exhorté les ravisseurs à libérer leurs otages occidentaux pendant le ramadan, le jeûne musulman, en évoquant nommément Jacqueline Valente. Deux petites filles de la jeune femme ont été libérées en décembre 1988, déjà par l'intermédiaire de la Libye. En captivité, elle a donné naissance à deux autres enfants.

Mercredi soir, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a déclaré que son gouvernement *« appréciait ce geste humanitaire qui fait naître un grand espoir »* et qu'il *« souhaitait la poursuite de la pression de la Libye en vue d'aboutir à la libération des otages, dont Jacqueline Valente »*. *« Le gouvernement exprime le voeu qu'avec l'aide de tous cette libération pourra intervenir à bref délai et en toute sécurité »*, a ajouté le chef de la diplomatie française.

Ces derniers mois, les relations franco-libyennes se sont sensiblement améliorées. En novembre dernier, Paris a autorisé la vente de trois avions Mirage à l'armée de Tripoli. Ces appareils ont été livrés en janvier.

LIBAN

Le président Hraoui répond favorablement à l'appel de M. Geagea

Le président libanais Elias Hraoui a déclaré jeudi 5 avril à Beyrouth qu'il allait répondre favorablement à la demande du chef de la milice des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea, de prendre le contrôle des casernes de l'armée dans le « pays chrétien » au Liban.

« Nous remercions ceux qui ont lancé cet appel à la légalité, et nous allons bien sûr y répondre », a déclaré à la presse le chef de l'Etat. *« Nous espérons que l'armée qui se trouve dans les régions est (chrétiennes) sera fidèle à son serment d'allégeance à la patrie, et non à une personne »*, a-t-il ajouté, dans une allusion au général Michel Aoun, lequel ne reconnaît pas la légitimité de M. Hraoui.

M. Geagea avait appelé mercredi l'armée relevant du président Hraoui à prendre le contrôle des casernes situées dans les régions du « pays chrétien » sous contrôle de sa milice, sans toutefois demander explicitement une intervention militaire. Dans sa réponse, le chef de l'Etat n'a toutefois donné aucune indication sur les modalités envisagées en vue d'une prise en charge des casernes de l'armée dans les zones tenues par les FL. – *(AFP.)*

□ **Le nouvel ambassadeur du Liban en France.** – Le nouvel ambassadeur du Liban en France, M. Johny Abdo, a présenté jeudi 5 avril ses lettres de créances au président François Mitterrand. La nomination en janvier dernier de M. Abdo à Paris,en remplacement de M. Fouad Turk qui doit lui succéder à Berne, avait entraîné l'occupation, pendant huit jours, des locaux de la chancellerie par des partisans du général Aoun.

ASIE

JAPON

Le PS abandonne la « révolution socialiste » au profit de la « social-démocratie »

TOKYO
de notre correspondant

Le cinquante-cinquième congrès du Parti socialiste japonais, qui s'est achevé jeudi 5 avril, s'est placé sous le signe de la *« mutation »* que cherche à promouvoir sa présidente, Mme Takako Doi. Cette tentative de renouvellement de la première formation d'opposition n'a guère convaincu les *commentateurs politiques : la plupart* des journaux s'interrogent sur la substance de cette *« mutation »*.

Selon Mme Doi, réélue pour un troisième mandat de deux ans, le PSJ – parti de l' *« opposition éternelle »* – doit apparaître comme une solution de rechange au pouvoir conservateur et renforcer sa capacité de proposition. Dans cette perspective, elle a suggéré la création d'un « cabinet fantôme » excluant les communistes. Compte tenu de la situation des partis centristes, et notamment des sociaux-démocrates, dont on se demande quel sera l'avenir à la suite de leur échec aux élections de février, cette proposition semble avoir peu de chance de se concrétiser.

Le PSJ a supprimé de ses statuts la référence, quelque peu dépassée dans le climat actuel, à la *« révolution socialiste »* comme objectif principal de son action. Il poursuit désormais l'objectif d'une *« social-démocratie »*, définie comme un système dans lequel *« tous peuvent jouir des progrès de la technologie et de la civilisation et être assurés de la protection sociale »*. L'abandon de toute référence au socialisme et le caractère vague de sa définition d'une société sociale-démocrate semblent avoir irrité la gauche du parti et déçu son aile droite. L'orientation prônée depuis 1989 par Mme Doi a été officiellement adoptée par le congrès avec le document intitulé « Défi pour une nouvelle politique », présenté par la présidente. Le PSJ a confirmé qu'il était favorable au maintien des forces d'autodéfense et au traité de sécurité nippo-américain, y compris dans l'hypothèse d'un gouvernement de coalition. Position qui ne manque pas d'ambiguïté, car le PSJ demande néanmoins le démantèlement des bases américaines au Japon. En revanche, le congrès a réaffirmé sa position antinucléaire en adoptant une motion hostile à la construction d'une usine de retraitement dans le nord du pays. Mme Doi doit se rendre aux Etats-Unis et en France, où elle est attendue le 9 mai.

Ph. P.

□ **CAMBODGE : le projet de réunion entre Khmers.** – Les Khmers rouges et le gouvernement de Phnom-Penh ont répondu favorablement à la proposition du prince Sihanouk d'une réunion urgente entre Cambodgiens à Bangkok (*le Monde* du 6 avril). Mais le gouvernement thaïlandais a estimé, jeudi 5 avril, que la date du 15 avril, avancée par le prince, était trop rapprochée. Il veut, en effet, s'assurer qu'un terrain d'entente puisse se dégager entre factions khmères et a souhaité avoir des consultations préalables avec, notamment, le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE

Manifestation à Hongkong en mémoire des victimes du « printemps de Pékin »

Entre quinze mille et trente mille personnes ont manifesté, jeudi 5 avril à Hongkong, en mémoire des victimes du « printemps de Pékin » à l'occasion de la Fête des morts (Qingming). L'Alliance de soutien au mouvement patriotique et démocratique, qui organisait cette commémoration, a publié une liste de 542 personnes arrêtées depuis juin dernier.

A Pékin, la mobilisation policière a empêché toute manifestation publique. Mais des hommages clandestins aux victimes de la répression auraient été organisés sur des campus de la capitale. De source chinoise informée, on annonce d'autre part que onze poètes dissidents, accusés d'appartenir à l'*« école décadente »*, ont été arrêtés en mars à Chengdu (Sichuan). L'un d'eux, M. Zhou Lunyou, a été condamné à trois ans de prison pour avoir publié des textes interdits.

A Paris, La Fédération pour la démocratie en Chine (FDC), a confirmé jeudi la présence dans la capitale française de la dissidente Chai Ling (*le Monde* du 5 avril). *« Dans l'immédiat, elle veut se reposer. Mais elle donnera bientôt une conférence de presse. Elle veut poursuivre son combat pour la démocratie en Chine à partir de l'étranger »*, a déclaré M. Yan Jiaqi, président de la FDC. M. Yan a comparé la situation en Chine à *« un volcan avant l'explosion »*.

□ **Exposition commémorative sur le « printemps de Pékin » à l'Arche de la défense.** – M. Claude Cheysson, président de la Fondation L'Arche de la fraternité et ancien ministre des relations extérieures, a inauguré jeudi 5 avril l'exposition « Les saisons du Printemps de Pékin » à l'Arche de la Défense, à Paris. Réalisée avec l'association AD 89, cette exposition, qui retrace à l'aide de documents le mouvement démocratique chinois et la répression qui l'a écrasé, est ouverte jusqu'au 2 septembre. L'ambassade de Chine à Paris a protesté auprès du ministère des affaires étrangères contre cette manifestation. – *(AFP.)*

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

(Publicité)
JORDANIE : L'HEURE DE TOUS LES DANGERS
Un an après le désengagement de Cisjordanie, face à la crise économique, à un nouvel afflux palestinien et à la montée intégriste, le roi Hussein veut jouer la carte de la démocratie.
Dans le numéro d'avril d'Arabies
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
(tél. : 46.22.34.14)

AMÉRIQUES

Fin de campagne sur [illegible]
menaces terroristes et d'[illegible]

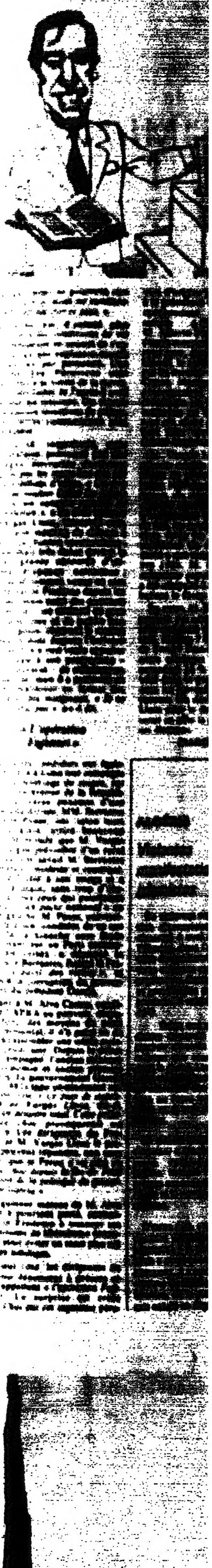

صكنا من الاصل

ممكنا من الاصل

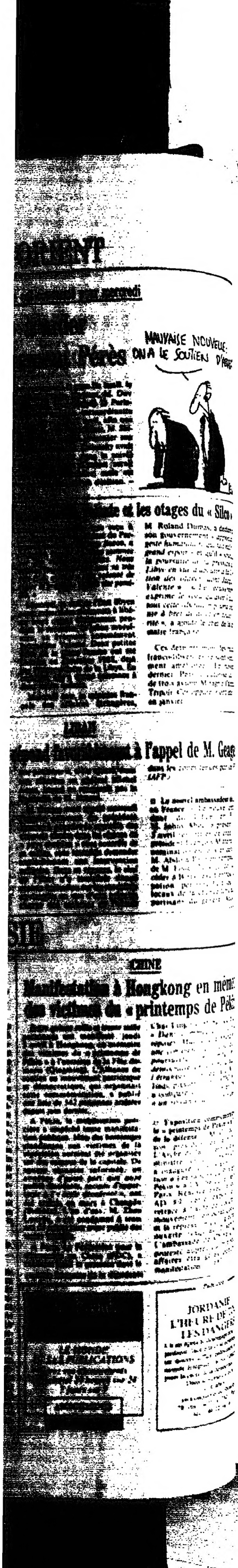

AMÉRIQUES

PÉROU : les élections du 8 avril

Fin de campagne sur fond de menaces terroristes et d'état d'urgence

La campagne pour les élections générales du 8 avril se termine dans un climat malsain. *Les menaces renouvelées de* l'organisation maoïste du Sentier lumineux, qui a lancé des consignes de boycottage du scrutin, sont le souci numéro un des autorités. Les forces armées ont été placées en alerte maximum. L'état de siège a été décrété, jeudi 5 avril, dans la région centrale des Andes. Une mesure semblable avait été prise à Lima la semaine dernière.

LIMA
correspondance

Dans les immenses bidonvilles de Lima – où survivent la moitié des six millions d'habitants de la métropole, – des commandos armés du Sentier lumineux arrêtent les bus, déchirent les cartes d'électeur des passagers. Les compagnies de transport assurant le service vers la Sierra centrale ont annulé, jeudi, tous les départs, le Sentier ayant menacé de miner la route qui relie cette région à la capitale. A la veille du scrutin plusieurs villes de l'intérieur, par exemple Huanuco, sont déjà isolées. Les autorités admettent également que 80 % des localités de la Sierra du Sud – Ayacucho, Huancavelica, Apurimac, bastions traditionnels du Sentier – ne disposent d'aucune garantie pour des élections normales. Les candidats qui ont parcouru le pays pendant la campagne ont utilisé les hélicoptères de l'armée : prendre la route aurait été jouer à la roulette russe.

La subversion divisée

Dans ces conditions difficiles, pour la première fois, l'Eglise a pris nettement position. Un communiqué de la Conférence épiscopale a affirmé, jeudi, que le vote est un *« devoir impératif »*. Le gouvernement, lui, menace de lourdes amendes les abstentionnistes. Mais ceux-ci risquent pourtant d'être nombreux. Si l'ordre de *« grève armée »*, lancé à Lima le 28 mars par le Sentier, a complètement échoué, ce nouveau revers n'a pas, semble-t-il, dissuadé les guérilleros de poursuivre leurs opérations de harcèlement. M. Alfonso Barrantes, ancien maire de Lima et candidat de la Gauche socialiste à la présidence, a échappé de peu à un attentat, à Huancayo. Une trentaine de militants du Sentier préparant des sabotages ont été arrêtés. Du menu fretin sans doute, mais après une première vague d'assassinats, on redoutait le pire.

L'essoufflement relatif des commandos subversifs pourrait illustrer de sérieuses dissensions au sein de l'organisation, entre *« radicaux »*, partisans de la lutte armée à outrance, et *« modérés »*, hostiles à la dernière série d'assassinats *« sélectifs »*. Une certitude : une bataille rangée a opposé, la semaine dernière, à la prison de Canto-Grande, à Lima, tenants et adversaires des deux « lignes » de ce mouvement traditionnellement si hermétique. Le Sentier n'est pas le seul mouvement insurrectionnel armé, bien que le plus redoutable. Le *MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru)*, pour une guérilla plus classique, reste très actif à Lima et dans la Sierra du Nord. Un troisième groupe, mal défini, le *Front populaire de libération*, vient de faire son apparition. Plus grave : des militants de base de certains partis de gauche jurent de rejoindre la lutte armée *« si la droite revient au pouvoir »*.

Explosion sociale

Dans ce pays – où la décomposition des régimes communistes en Europe est pratiquement ignorée par la gauche, – la guérilla reste un problème essentiel. Aucun des candidats ne l'a nié. M. Barrantes et M. Mario Vargas Llosa, porte-drapeau du Fredemo et favoris des sondages, proposent tous les deux que la société civile soit davantage associée à la lutte contre la subversion. *« Il est clair,* dit M. Vargas Llosa, *que nous ne pourrons rien entreprendre si nous ne commençons pas par pacifier ce pays. »*

La tâche est d'autant plus *urgente que les conditions de vie* de la population ne cessent de s'aggraver et qu'une explosion sociale n'est exclue par personne. Une majorité des Péruviens sont *aujourd'hui à la limite de la survie*, et les incertitudes de l'après-8 avril aggravent les tensions. On signale déjà plusieurs tentatives de pillage, et les centres commerciaux sont pris d'assaut.

Insécurité, inquiétude, mais aussi malaise provoqué par une campagne électorale davantage marquée par les coups bas que par de vrais débats d'idées. *« On m'a accusé de vouloir brûler les églises et d'être un vampire assoiffé de sang péruvien »*, a dit avec humour M. Vargas Llosa, mercredi soir, lors de son meeting de clôture à Lima. Une réunion spectaculaire : la foule était très dense devant la tribune géante entourée d'immenses drapeaux nationaux ; hommes et femmes venus en cars affrétés par le Fredemo depuis les *barriadas* mais aussi des quartiers résidentiels – un cocktail de gens des bidonvilles et de public bon chic bon genre, illustrant le soutien composite dont dispose l'écrivain candidat. Il n'a rien voulu apporter de nouveau à son programme – très controversé – de stabilisation économique, mais il a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur des pauvres et des marginaux. *« Je ne vous décevrai pas »*, a-t-il dit.

« L'opération Fujimori »

Les autres candidats ont également achevé à Lima leur campagne avec des meetings de masse, sur cette même avenue de la République. Les frères ennemis d'une gauche très divisée, MM. Barrantes et Henry Pease, ont, selon leurs propres amis, attiré beaucoup moins de monde que M. Vargas Llosa. Signe prévisible d'un recul annoncé. On savait M. Barrantes bon orateur, modeste et caustique. Il a été fidèle à son image et a tendu la main, sans trop d'illusions, à tous ceux qui pourraient accepter *« un pacte national »* au centre gauche. M. Pease, universitaire chrétien, candidat de ce qui reste de la Gauche unie (axée maintenant sur un Parti communiste en crise), a dénoncé le *« traître »* Barrantes, fustigé le Fredemo, *« parti des riches »*, et dénoncé la corruption du gouvernement du président Garcia.

Quant à M. Alva Castro, candidat de l'APRA au pouvoir, disposant donc des moyens du parti gouvernemental, il n'a guère eu de peine à rassembler une solide assistance, jeudi soir. Depuis le début de sa campagne, l'ancien ministre de l'économie et ancien premier ministre du gouvernement Garcia (1985-1987) tape obstinément sur le même clou. *« Le plan de stabilisation de Vargas Llosa,* dit-il, *serait un désastre total. Cette politique de choc provoquerait un chaos. »* Les dirigeants du Fredemo, et M. Vargas Llosa le premier, peuvent répondre, non sans raison, que le Pérou *« vit déjà en état de choc depuis la fin de 1988 en raison de la politique du gouvernement Garcia »*.

L'argument massue de M. Alva Castro a pourtant porté, contraignant le Fredemo à nuancer ses propositions de libéralisme économique pour éviter un recul plus net dans les sondages.

De leur côté, les dirigeants du Fredemo dénoncent à présent ce qu'ils appellent *« l'opération Fujimori »*. La surprise est créée aujourd'hui par cet ingénieur péruvien d'origine japonaise, candidat à la présidence et au Sénat comme indépendant avec un slogan simple : « Changement 90 ». M. Alberto Fujimori est en effet l'étoile montante à la veille du premier tour, menaçant même, semble-t-il, la seconde place accordée par les derniers sondages à M. Alva Castro. *Manipulé ou non par le* gouvernement Garcia mais sans tintamarre, M. Fujimori, samouraï inattendu de la campagne, a en tout cas réussi des meetings d'autant plus spectaculaires qu'ils étaient improvisés.

M. Vargas Llosa, propulsé au premier rang de la politique par ses prises de position énergiques en juillet 1987 contre le projet d'étatisation du système financier, a d'abord bénéficié de cette image d'indépendant honnête. Mais il est de fait, lui aussi, devenu un politicien. Avec M. Fujimori c'est la répétition du « phénomène Belmont » aux municipales de novembre 1989. M. Ricardo Belmont, *animateur populaire de télévision*, a été catapulté à la mairie de Lima, battant le favori du Fredemo.

En outre, M. Fujimori pourrait – pensent ses admirateurs – attirer plus aisément des capitaux japonais. Illusion ? Sans doute. Cheval de Troie ? Peut-être. Mais les derniers sondages confidentiels lui accordent 26 % des intentions de vote dans le grand Lima et 42 % dans les *barriadas*. Ce qui semble énorme. Un duel Fujimori-Vargas Llosa pour le deuxième tour ? Ce serait en effet la grande surprise de ces élections.

MARCEL NIEDERGANG

□ **COLOMBIE : libération d'un sénateur enlevé par des trafiquants.** – M. Federico Estrada Velez, sénateur du parti libéral au pouvoir, enlevé deux jours auparavant par des trafiquants de drogue, a été relâché sain et sauf, jeudi 5 avril, à Medellin. Les barons de la drogue avaient menacé de le tuer si deux de leurs collègues en détention n'étaient pas libérés. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après la rencontre Mandela-De Klerk

Le processus de paix est « de nouveau sur les rails »

La rencontre, jeudi 5 avril, au Cap, entre une délégation conduite par M. Nelson Mandela et le président Frederik De Klerk accompagné de cinq de ses ministres a relancé le processus de négociation. Aucune date ni aucun lieu n'ont été annoncés concernant les prochains entretiens, dont le principe est *acquis*.

A l'issue d'une réunion de plus de trois heures à Tuynhuys (siège de la présidence), M. De Klerk a *déclaré que le processus de paix était « de nouveau sur les rails »*. Une date a été choisie et elle sera bientôt annoncée, ont affirmé MM. De Klerk et Mandela au *cours de deux conférences de* presse distinctes. M. Mandela a justifié le fait que cette date n'ait pas été rendue publique par la nécessité de consulter le Comité national exécutif (NEC), l'instance suprême de l'ANC.

La future rencontre portera sur *« les mêmes sujets »* que ceux qui auraient dû être au menu de la rencontre du 11 avril annulée à la suite de la fusillade de Sebokeng, à savoir *« ce qui est perçu comme des obstacles sur la voie des négociations »*, a expliqué le chef de l'Etat. De son côté, M. Mandela a rappelé qu'il s'agissait de préalables fixés par l'ANC que le gouvernement n'a pas encore remplis, à savoir une amnistie générale pour les exilés, la libération de tous les prisonniers politiques, la levée de l'*état* d'urgence et la fin des procès politiques.

Les discussions ont porté sur la vague de violence qui a fait des *dizaines de morts dans les townships* depuis la libération de M. Mandela le 11 février, ainsi que sur le conflit meurtrier opposant militants de l'ANC et d'une organisation noire rivale, l'Inkatha, dans la province du Natal. M. De Klerk a déclaré qu'il avait *« l'impression d'un accord général sur la nécessité de voir la violence prendre fin, sur la nécessité d'une Afrique du Sud stable »*. Pour sa part, M. Mandela a appelé de ses vœux *« une atmosphère adéquate (...) favorisant une solution politique »*.

Sur un plan pratique, le gouvernement et l'ANC ont établi *« des voies de communication pour éviter des malentendus »*, selon les termes employés par M. De Klerk. Aucun détail n'a été fourni. M. Mandela, qui avait approuvé – avec certaines réserves – les mesures prises, lundi 2 avril, par M. De Klerk pour tenter de mettre fin à la violence (l'envoi de renforts de l'armée et de la police), s'est dit convaincu que le pouvoir *« se penchera sur les principaux problèmes découlant de la violence dans le pays. »* M. De Klerk a annoncé l'ouverture d'une enquête *« en profondeur »* pour tirer au clair les circonstances de la fusillade de Sebokeng.

Jeudi, le président sud-africain a aussi reçu deux dirigeants de homelands autonomes, les quatre autres ayant décliné l'invitation à *participer à ces entretiens sur* l'avenir du pays. Pratiquement au même moment, un coup d'Etat se produisait dans l'un des quatre bantoustans « indépendants », *celui du Venda*, situé au nord-est du pays et qui compte 400 000 habitants pour un territoire de 6 500 kilomètres carrés. Le putsch conduit par le commandant adjoint des forces armées, le colonel Gabriel Ramushwana s'est apparemment déroulé sans effusion de sang. Aucune information n'a été fournie sur le sort du « président » Frank Ravele.

Le colonel Ramushawa a annoncé qu'il dirigerait le Venda jusqu'à sa réincorporation à l'Afrique du Sud. Un coup d'Etat avait eu lieu dans un autre Bantoustan, le Ciskei, le 4 mars. – *(AFP, Reuter.)*

COTE-D'IVOIRE

Incidents lors d'une marche de soutien à M. Houphouët-Boigny

ABIDJAN
correspondance

Après un mois d'agitation, une manifestation de soutien au président Félix Houphouët-Boigny a été organisée par les autorités jeudi 5 avril à *Abidjan*. Deux cortèges, partis du quartier Treicheville et Adjamé, ont convergé à proximité de la présidence de la République. Environ 5 000 personnes étaient rassemblées devant la mairie dans une ambiance de fête : drapeaux, pancartes, orchestres et tam-tams. Une dizaine de ministres et les personnalités politiques s'étaient déplacées à bord de leurs limousines noires. De nombreux fonctionnaires ont regardé passer les manifestants, affirmant que ceux-ci étaient pour la plupart des *« étrangers payés pour défiler »*.

Dans le même temps, des incidents ont éclaté aux abords de l'hôtel de ville. Des lycéens ont saccagé des bus et des vitrines à coups de pierres aux cris de *« Houphouët-voleur ! »*. Les forces de l'ordre ont aussitôt fait usage des gaz lacrymogènes pour disperser les jeunes manifestants. Dans le quartier résidentiel et universitaire, d'autres incidents ont été signalés, notamment aux abords du lycée classique et près de la maison de la télévision. A Grand-Bassam, l'ancienne capitale coloniale située à 30 km d'Abidjan, plus de 2 000 élèves ont tenté de délivrer une cinquantaine de leurs camarades détenus au commissariat central à la suite d'incidents au lycée mardi dernier. D'autres incidents ont été signalés à Dabou, Anyama et Azopé, des villes situées dans un rayon de 100 km autour d'Abidjan.

Dans une interview, diffusée à la télévision, le chef de l'Etat a prôné la modération et appelé la population au calme. Mais cette manifestation de soutien à sa personne, à l'initiative des maires des dix communes d'Abidjan, a été considérée par certains comme une véritable provocation cinq jours après l'annonce de la baisse des salaires. Plusieurs députés, conviés au rassemblement officiel, ne se sont pas présentés, jugeant cette initiative *« inopportune en raison du contexte social très difficile »*.

ROBERT MINANGOY

□ **L'écrivain Jean-Marie Adiaffi appréhendé.** – M. Jean-Marie Adiaffi, grand prix littéraire d'Afrique noire en 1981, a été appréhendé, jeudi 5 avril, par la police alors qu'il haranguait la foule à Abidjan, ont rapporté des témoins. M. Adiaffi, qui est professeur de philosophie, critiquait le pouvoir aux environs de l'hôtel de ville où se déroulait la manifestation de soutien au président Félix Houphouët-Boigny. – *(AFP.)*

GABON

Les autorités nient avoir recruté des mercenaires français

Le Gabon *« n'a recruté aucun mercenaire et il n'existe pas sur son territoire de centre de formation au maniement des gaz »*, déclare-t-on dans les milieux officiels de Libreville après la publication, dans le quotidien *Libération* du vendredi 6 avril, d'un article affirmant : *« L'ex-super gendarme Paul Barril a recruté quinze mercenaires chargés d'enseigner aux Gabonais, en cas d'affrontements violents, le maniement des gaz contre les manifestants. »*

Selon notre confrère, *« dans la matinée du jeudi 29 mars, le Mystère 50 du numéro un gabonais a embarqué au Bourget dix hommes et des caisses de gaz CS pour une valeur d'environ 160.000 F »*. Cinq hommes de plus auraient embarqué le surlendemain par un vol régulier. Le capitaine Barril, qui aurait été chargé de ce recrutement, *« pourrait ensuite avoir rejoint Libreville via le Cameroun »*.

Les autorités gabonaises ne démentent pas explicitement la présence de Paul Barril, se contentant d'affirmer que *« les rumeurs les plus invraisemblables circulent »*. Elles soulignent que des instructeurs français servent au Gabon, au titre de l'assistance technique.

Quoi qu'il en soit, les hommes dont parle *Libération* ne peuvent guère être confondus avec des coopérants. Placé en disponibilité depuis 1983, après les mésaventures de la « cellule antiterroriste » de l'Elysée, le franc-tireur de la gendarmerie nationale a fondé dans le seizième arrondissement de Paris une SARL appelée GCB, autrement dit « Groupe capitaine Barril », qui emploie une centaine de personnes.

□ **MOZAMBIQUE : le président Chissano propose l'ouverture de négociations.** – M. Joaquim Chissano, président du Mozambique, a proposé que le Malawi accueille, à compter du 16 avril, des négociations directes entre le gouvernement de Maputo et les rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), a rapporté, jeudi 5 avril, le quotidien *Noticias*. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Violentes manifestations islamistes

De violentes manifestations, suivies d'arrestations, ont eu lieu mercredi 4 avril à Chréa, près de Tébessa, dans l'est du pays, à la suite de rumeurs sur les candidatures retenues par le FLN pour les prochaines élections communales et provinciales prévues le 12 juin prochain, a rapporté jeudi l'agence APS.

Selon ces rumeurs, les candidats désignés par le parti au pouvoir seraient exactement les mêmes que ceux qui ont siégé dans le passé. Les manifestants se sont attaqués aux édifices publics en scandant des slogans favorables au Front islamique du salut (FIS) et à son président Abassi Madani.

La police intervenue pour les disperser a procédé à des arrestations, notamment parmi les jeunes, indique l'agence, qui ne précise cependant ni l'ampleur des dégâts ni le nombre des personnes arrêtées.

D'autre part, une étudiante communiste agressée mardi par des *islamistes à la cité universitaire de* Blida a porté plainte pour coups et blessures. Il s'agit, selon les associations de défense des droits des femmes, de la première plainte de cett nature en Algérie. – *(AFP.)*

NÉPAL

Le roi nomme un nouveau premier ministre

Le roi Birendra a démis de ses fonctions le premier ministre Marich Man Singh Shrestha et dissout le cabinet formé il y a seulement cinq jours, a rapporté, vendredi 6 avril, Radio-Katmandou. Le souverain, qui reproche au gouvernement de n'avoir pas su enrayer les manifestations en faveur de la démocratie, a chargé un ancien premier ministre, M. Lokendra Bahadur Chand, âgé de cinquante et un ans, de former un nouveau cabinet pour une période transitoire de trois mois. *« Le roi espère que le nouveau conseil des ministres sera capable d'ouvrir des consultations avec des gens de convictions politiques différentes »*, a précisé la radio.

Les magasins sont restés fermés vendredi à Katmandou après un appel à la grève générale lancé par les partis politiques interdits pour protester contre la répression. Cinq personnes avaient été tuées et 27 autres blessées lundi lors d'une manifestation en faveur de la démocratie. La police avait *ouvert le feu sur une foule de plu*sieurs milliers de personnes près de l'université de Tribuhavan, dans la banlieue de Katmandou. Dix-neuf personnes ont trouvé la mort au Népal depuis la mi-février, date du lancement d'une campagne anti-gouvernementale par le Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), qui regroupe les partis politiques interdits.

Le roi a renvoyé un gouvernement qui s'est montré incapable de mettre un terme aux affrontements dans plusieurs villes ces derniers jours et d'empêcher des fonctionnaires de se joindre au mouvement de grève lancé par l'opposition. Il a annoncé la création d'une commission royale d'enquête sur la répression policière et d'une commission de réforme constitutionnelle, chargée d'envisager des réformes politiques. Mais il ne s'est pas prononcé pour le rétablissement du multipartisme, réclamé par l'opposition, pour remplacer le *panchayat*, système sous lequel les partis politiques sont interdits. – *(AFP, Reuter.)*

SALVADOR

Attaques du FMLN malgré un accord préliminaire sur des négociations

Deux postes militaires situés dans la banlieue de San-Salvador ont été attaqués jeudi 5 avril, durant la soirée, par des membres du Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN). Les guérilleros ont également attaqué une base de la garde nationale, au nord de la capitale. On ne sait si ces affrontements ont fait des victimes. Dans la journée, le vice-président Francisco Merino avait affirmé que le FMLN cherchait à *« saboter »* les efforts du gouvernement pour ramener la paix dans le pays, après dix ans de guerre. – *(AFP.)*

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ 1990.

VOICI 2 OU 3 SPÉCIMENS
DE NOTRE ENVIRONNEMENT A PROTÉGER
DE TOUTE URGENCE.

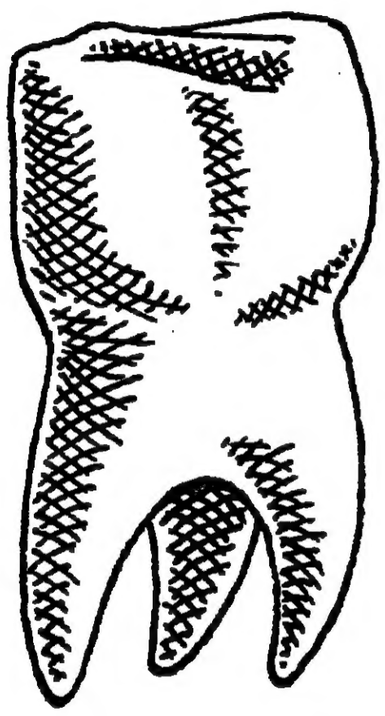

fig.1 - Molaire

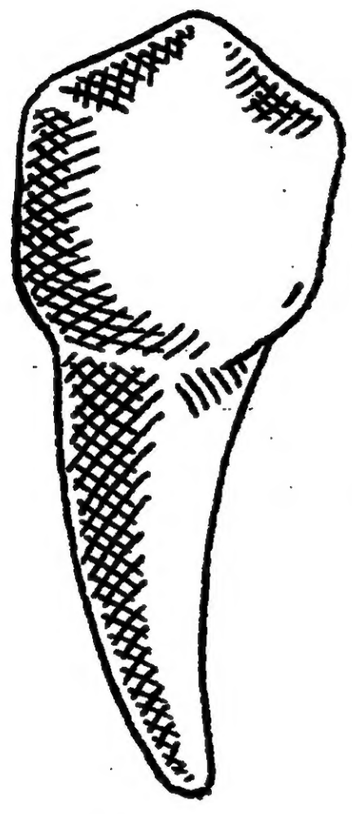

fig.2 - Canine

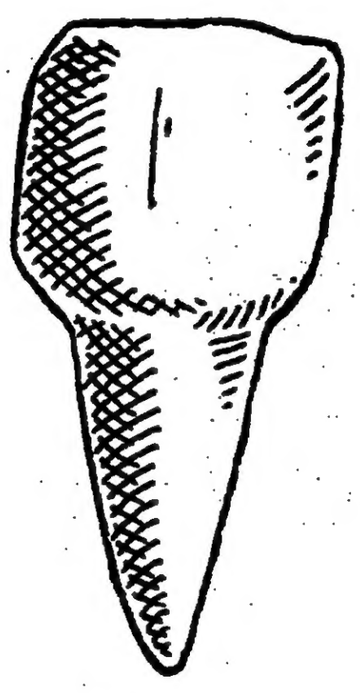

fig.3 - Incisive

Colgate

COLGATE AVANCE, LA MENACE RECULE.

هكذا من الاصل

صكنا من الاصل

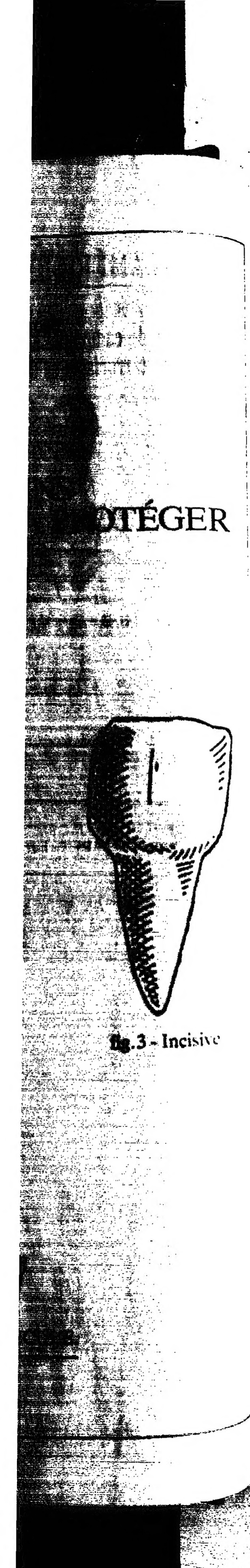

EUROPE 93

1993, jour J moins mille...

Mille jours... Une borne symbolique pour rappeler que le processus du marché unique est « irréversible ». Un fait qui ne semble pas encore évident pour tout le monde.

2 décembre 1985 : les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne s'engagent à réaliser, d'ici au 1er janvier 1993, un marché unique au sein duquel 324 millions de citoyens, les marchandises, les biens et les services pourront *circuler « librement »*. 6 avril 1990 : restent mille jours – guère plus de deux ans et demi – pour faire tomber les barrières subsistantes.

En rappelant que l'Europe n'est pas faite de douze pays seulement, les révolutions de l'automne dernier ont semé le trouble au sein de la Communauté. La période d'hibernation qui s'ensuivit semble maintenant pratiquement terminée : la plupart des dirigeants viennent de renouveler leur profession de foi dans l'union européenne. Il n'en reste pas moins que pendant quelques mois l'hébétude et le désarroi l'ont emporté chez les « intégrationnistes » ... Toutes les interrogations furent permises quant au destin de la Communauté. Toutes, sauf une : il n'a jamais été question de revenir sur l'acquis, à savoir l'engagement des Douze de réaliser le marché unique.

Si le principe n'est pas remis en cause, les données, elles, ont changé. Au 1er janvier 1993, le nombre de ressortissants de la Communauté ne devrait plus être de 324 millions mais de 340 millions, à la suite de l'unification allemande qui élargira tout simplement le champ d'application du traité de Rome aux territoires est-allemands. Cette nouvelle carte complique le jeu. Surtout, elle risque d'amplifier les retards.

Le dossier le plus mis à mal par les événements est sans conteste celui de la libre circulation des personnes. *Sans nouvelle « impulsion politique »* – une expression typiquement bruxelloise, – il semble désormais impossible de parvenir à cet objectif, jugé difficilement réalisable avant même que la question est-allemande ne se pose. La suppression des contrôles aux frontières internes suppose que les Douze harmonisent leurs politiques d'octroi des visas et de droit d'asile et qu'ils renforcent leur frontière « externe ». Or cette frontière « externe » est transférée : dès maintenant, on peut considérer qu'elle s'arrête sur les rives de l'Oder et de la Neisse, et non plus à l'ancien rideau de fer. Ce glissement vers l'Est ajoute aux obstacles préexistants.

Plus de « suppression des frontières » ?

L'expression *« suppression des frontières »*, corrolaire de l'*« objectif 1993 »*, n'est plus de mise. On parle désormais plus volontiers d' *« allègement des contrôles »*, un objectif qui devra être réalisé coûte que coûte, vu son importance psychologique. Pour ce qui est des marchandises, les contrôles devront être maintenus, puisque l'harmonisation fiscale n'interviendra pas dans les temps. Mais au 1er janvier 1993, ils ne devraient plus être effectués aux frontières. A la même date, les particuliers devraient pouvoir faire leurs emplettes au taux de TVA du pays d'achat (encore que... pas pour tous les produits). Ces deux mesures transitoires doivent être mises en place en attendant l'adoption d'un système définitif de contrôle fiscal, en 1995 ou 1996.

L'échec de l'harmonisation fiscale, à l'automne dernier – sous présidence française, – est symptomatique : ne progressent que les dossiers qui peuvent faire l'objet d'un accord à la majorité qualifiée. Lorsque les Douze doivent se prononcer à l'unanimité – c'est le cas en matière de fiscalité indirecte, – il y a blocage. Or un quart des directives qui restent à adopter en conseil des ministres doivent l'être à l'unanimité. Autrement dit, les Douze doivent encore fournir un gros effort avant de venir à bout du programme législatif qu'ils se sont engagés à adopter, puis à transposer dans les législations nationales, avant la date mythique.

Rappeler l'objectif et faire le point c'est, pour la Commission européenne, une manière de décliner toute responsabilité face aux éventuels retards. Car désormais la balle n'est *plus dans son camp*. La libre circulation des personnes, le dossier le plus délicat, n'est pas de son ressort : l'objectif figure dans *l'Acte unique, mais il est de la* seule compétence des Etats. Surtout, la tâche essentielle de la Commission, la préparation des 282 mesures qui doivent être adoptées et transposées dans les droits nationaux avant le 1er janvier 1993, est terminée : la Commission n'a plus de propositions à faire quant au programme législatif, toutes les directives sont « ficelées ».

Soixante pour cent de ces 282 directives – qui forment le Livre blanc – ont d'ores et déjà été *adoptées. Les plus importantes* sont encore sur la table du conseil des ministres, mais certaines mesures non négligeables sont acquises : libération des mouvements de capitaux, contrôle des concentrations, reconnaissance des diplômes, ouverture des marchés publics... Surtout, grand motif de satisfaction à Bruxelles, le tissu économique européen a anticipé l'échéance. Au point que l'on peut se demander si les effets induits de la « perspective 93 » ne sont pas *au moins aussi importants que* la perspective elle-même...

1990, année charnière

Dans quelle mesure l'absorption de la RDA va-t-elle interférer dans la réalisation, puis dans la mise en place, du marché unique ? Rien, pour l'instant, ne permet d'affirmer que la RFA pourrait revenir sur ses engagements en raison de l'unification allemande. Au contraire, puisque l'Allemagne sait qu'elle a tout intérêt à être partie *prenante du « grand marché »*, facteur d'intégration économique. Reste que l'intégration des territoires est-allemands ne se fera pas *du jour au lendemain* et qu'une multitude de questions se posent quant à la méthode et à l'échéancier.

Il est acquis, par exemple, qu'une période de transition est nécessaire, au cours de laquelle des dérogations seront accordées aux Allemands de l'Est, dans l'incapacité d'appliquer les règles communautaires du jour au lendemain. Ce qui avait pu être facilement mis en place en Espagne ou au Portugal ne pourra l'être en Allemagne qu'après de sérieuses discussions, la question *étant de savoir comment* l'on pourra accorder des dérogations aux seuls Allemands de l'Est une fois qu'il n'y aura plus de frontière entre les deux Allemagnes. Si les principes ne sont pas remis en cause, *il* n'en demeure pas moins que la Communauté est à une période charnière. Pour Bruxelles, l'année 1990 est une année-test *« au cours de laquelle se décidera le succès de l'objectif dessiné en 1985 et confirmé dans l'Acte unique »*. Mais d'ores et déjà, les regards se fixent au-delà de l' « objectif 1993 », l'idée étant que pour y parvenir il est nécessaire de fixer d'autres desseins. Aussi, l'union économique et monétaire – qui, pour M. Mitterrand notamment, devrait être réalisée au 1er janvier 1993 – et l'union politique occupent-elles désormais les agendas des dirigeants de la Communauté. De quoi satisfaire les partisans de l'*union européenne*, chez lesquels une expression a fait florès ces derniers temps : *« Si on n'avance pas, on recule. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n°76 avril 90
EN KIOSQUE
ENQUETE : l'eau est-elle en voie de disparition?
17 F
Alternatives Économiques 80 30 97 76

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
• 28, boulevard Malesherbes Paris 8e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

Pourquoi attendre ? Lundi, je commande ma BMW équipée d'un téléphone, d'une alarme, d'une radio... et vendredi je suis au volant. C'est possible!
Offre valable jusqu'au 30 avril 90.
☎ 46 27 92 06 PARIS 17
☎ 47 31 05 05 CLICHY
GPM
☎ 47 39 99 40 CLICHY
La différence par la qualité.
PROMOPRESS

(Publicité)

EXODUS 90 : JUIFS D'URSS

APPEL

Il y a quelques années, on les appelait les juifs du silence.

Les refusniks se voyaient le plus souvent condamnés au chômage, rejetés dans un no man's land social, exclus de fait d'URSS, mais interdits d'émigration, pendant des périodes parfois très longues.

Aujourd'hui, les juifs d'URSS enfin libres de circuler commencent à affluer en Israël.

Les bouleversements intervenus en Union soviétique leur permettent de quitter, s'ils le veulent, un pays où la toute nouvelle liberté d'expression s'accompagne malheureusement d'une forte recrudescence d'antisémitisme. L'affirmation des particularismes nationaux peut donner naissance à son sous-produit traditionnel, la haine du juif, malgré la volonté évidente du gouvernement de la perestroïka de lutter pour la démocratie et contre toute discrimination d'ordre racial.

Aussi, ne peut-on que se féliciter de ce qu'Israël, seul pays qui leur ouvre largement ses portes, mette tout en œuvre pour accueillir ceux des juifs d'URSS qui souhaitent émigrer.

Ce faisant, Israël mène à bien une tâche humanitaire de première importance. Il faut loger ces familles, leur assurer un travail, les recycler professionnellement. Leur intégration est au bout de ce processus.

Nous nous affirmons solidaires de cet immense effort qui vise d'abord à permettre à ces hommes et à ces femmes de retrouver en Israël un foyer digne de ce nom. Ces juifs soviétiques ont droit à la paix.

Libres de s'installer où ils le souhaitent, contrairement à ce qui est parfois affirmé malintentionnellement, ils ne choisissent ni la Cisjordanie, ni Gaza.

Leur présence implique de la part de l'Etat d'Israël un double effort auquel nous voulons contribuer :

1) rassembler toutes les énergies pour faciliter leur insertion sociale, économique, culturelle,

2) engager résolument des discussions avec les palestiniens pour assurer le plus rapidement possible la paix au Moyen-Orient et préserver la sécurité de ces nouveaux citoyens, comme de toute la population.

SIGNATAIRES DE L'APPEL

Armand ABECASSIS, Alexandre ADLER, Myriam ANISSIMOV, Roger ASCOT, Florie AZOULAY, Michel AZOULAY, Pierre BIRNBAUM, Pascal BRUCKNER, Geneviève CATTAN, Jacques DERRIDA, Emeric DEUTSCH, Raphaël DRAI, Jean ELLENSTEIN, Jean-Pierre FAYE, Alain FINKIELKRAUT, Elisabeth de FONTENAY, Roland GOETSCHEL, Marek HALTER, Gérard ISRAEL, David KESSLER, Guy KONOPNICKI, Serge KOSTER, Julia KRISTEVA, Claude LANZMANN, Emmanuel LEVINAS, André LWOFF, Schlomo MALKA, Albert MEMMI, Daniel MESGUICH, Danièle MESGUICH, Alexandre MINKOWSKI, Clarisse NICOIDSKI, Marc-Alain OUAKNINE, Louis PETTITI, Léon POLIAKOV, Henri RACZYMOW, Freddy RAPHAEL, Robert SABATIER, Haïm-Vidal SEPHIHA, Philippe SOLLERS, Antoine SPIRE, Michel TOURNIER, Elie WIESEL, Jean-Pierre WINTER.

On peut envoyer son soutien financier à : Antoine SPIRE
79, rue Danielle-Casanova, 94200 IVRY.

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
• 28, boulevard Malesherbes Paris 8e
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

BSI 1873
Banca della Svizzera Italiana

Une compagnie d'assurances japonaise de premier plan prend une participation dans la BSI-Banca della Svizzera Italiana.

Les excellentes relations de travail entre Taiyo Mutual Life de Tokyo et la BSI-Bianca della Svizzera Italiana se sont renforcées avec la prise de participation de Taiyo Mutual Life dans la BSI. En effet, le groupe japonais s'est porté acquéreur sur le marché de 20 400 actions au porteur de la BSI et de 15 400 certificats de participation B de la BSI, ce qui correspond à 3 % des droits de vote et à 4,5 % du capital.

Cette prise de participation accroît les possibilités commerciales des deux partenaires. Dans le domaine de la gestion de fortune, Taiyo Mutual Life profitera des connaissances de la BSI au plan international et, plus particulièrement, de sa capacité d'analyse sur les marchés des actions en Suisse. Pour la BSI, une coopération plus étroite avec Taiyo Mutual Life contribuera à affermir sa position sur les marchés financiers japonais. Les deux sociétés entendent également procéder à un échange d'informations sur les marchés financiers d'Europe et du Japon.

Taiyo Mutual Life était, à fin 1989, la huitième compagnie d'assurance-vie japonaise si l'on se réfère au total des actifs. Elle est présente sur le marché japonais par l'intermédiaire de 147 succursales et opère sur toutes les principales places financières internationales grâce à son réseau de filiales et agences.

La BSI-Banca della Svizzera Italiana est la sixième banque commerciale suisse côtée en Bourse. Ses actions sont, en effet, négociées aux corbeilles de Zurich, Genève et Bâle. La BSI, dont le total du bilan à fin 1989 excédait 9,1 milliards de francs suisses, est une banque universelle, active dans tous les secteurs des services financiers. Elle possède, en Suisse, un vaste réseau de succursales et opère, à l'étranger, sur les principaux centres financiers.

POLITIQUE

Incidents à l'Assemblée nationale pour l'adoption du projet de loi sur la médiation judiciaire

La guigne de M. Arpaillange

Depuis l'ouverture de la session de printemps, le déroulement des séances à l'Assemblée nationale a des ratés. Jeudi 5 avril, c'est à l'occasion du débat en première lecture sur le projet de loi instituant la médiation devant les juridictions de l'ordre judiciaire que de nouveaux incidents de procédure se sont produits. Une « question préalable » déposée par le groupe UDF, tendant à rejeter le projet, a été adoptée à la suite d'une erreur dans le maniement du vote électronique. Revenant pour la première fois sur une jurisprudence établie selon laquelle le scrutin fait foi, il a été procédé à un second vote, au résultat inverse, qui a permis à l'Assemblée de poursuivre l'examen du texte. Le projet de loi a été finalement adopté par les seuls socialistes, les communistes votant contre, tandis que les groupes RPR, UDF et UDC avaient décidé de ne pas participer au débat à la suite de cet incident.

M. Pierre Arpaillange a la guigne. En deux jours, l'Assemblée nationale n'a cessé de lui jouer des mauvais tours. Mercredi 4 avril, lors de la séance des questions au gouvernement, il avait trébuché malencontreusement sur un chiffre et déclenché l'hilarité générale en annonçant que sur cinquante-deux détenus évadés, *« cinquante-trois ont été repris »*. Dans la soirée du même jour, après une série de cafouillages, son projet de loi sur la réforme du droit des saisies avait été voté, *in extremis*, à l'issue d'une séance peu glorieuse. Et jeudi 5 avril, la malchance du garde des sceaux a vraiment tourné au spectacle de grand guignol. Le Parlement, décidément, ne lui réussit pas.

A l'ordre du jour de cette séance était inscrit le projet de loi relatif à la médiation devant les juridictions de l'ordre judiciaire. Texte technique, là encore, qui n'aurait pas dû soulever de difficultés particulières. Mais c'était compter sans les maladresses et les erreurs redoutables des uns et l'immense aptitude des autres à les exploiter. Tout avait pourtant commencé calmement dans un hémicycle plutôt désert et dépassionné. Seule péripétie parlementaire annoncée : le groupe UDF, soutenu par le RPR et l'UDC, avait déposé sur ce projet de loi, une question préalable – une procédure dont l'objet est de prouver qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur un texte. Nulle surprise n'en était attendue, puisque le vote « contre » du groupe socialiste et l'abstention des communistes assuraient une majorité mathématique pour rejeter cette question préalable.

Seulement voilà, après trois mois de vacances parlementaires, certaines habitudes se rouillent. Un scrutin public est organisé et les rares députés présents circulent mollement entre les travées pour tourner les clés de leurs collègues. Après un délai jugé suffisant, le président de séance, M. Pascal Clément (UDF, Loire) prononce la formule rituelle : *« Plusc personne ne demande à voter ? »* Et, après avoir lancé un rapide regard circulaire sur l'hémicycle, il appuie sur le bouton mettant fin au scrutin. Au même instant, M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis) s'aperçoit que dans deux travées les clés des pupitres socialistes n'ont pas été actionnées. Il fait signe, mais quelques secondes trop tard, au président. Le résultat électronique tombe : par 269 voix contre 247, la question préalable est adoptée, mettant fin automatiquement au débat.

M. Pierre Mazeaud réagit le premier et lance, en jubilant : *« Terminé ! on rentre à la maison »*, tandis que le président de séance, après une rapide consultation des fonctionnaires de l'Assemblée qui l'assistent, constate : *« Je suis obligé de déclarer que le texte est rejeté. »* Le garde des sceaux, abasourdi, reste cloué à son banc, ses conseillers s'agitent et s'interrogent, les députés socialistes s'indignent et crient au scandale mais M. Pascal Clément réaffirme avec autorité que le vote

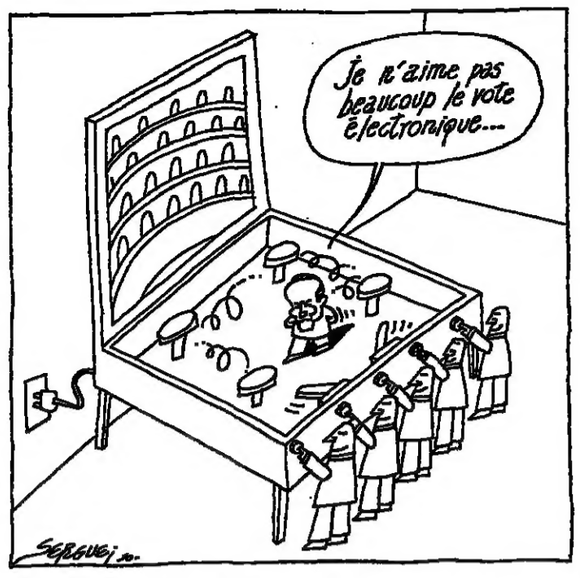

électronique faisant foi, le règlement de l'Assemblée interdit de revenir sur la décision de rejet. Le ton dégénère rapidement et tout ce que l'Assemblée compte de conseillers à la présidence – le secrétaire général en tête – débarque en hâte dans l'hémicycle.

L'indignation change de camp

Après une énième protestation, le garde des sceaux, finalement, renonce et déclare qu'il *« prend acte »* de la décision de l'Assemblée. Mais entre-temps la conviction du président s'est émoussée. Reconnaissant qu'une *« erreur matérielle »* s'est produite, M. Clément annonce qu'il va soumettre la question préalable à un nouveau vote : *« Je préfère aller dans le sens de la représentation nationale et obtenir un vote représentatif que de m'incliner devant un vote électronique. J'estime en conscience qu'il vaut mieux présider une assemblée d'hommes qu'une assemblée de boutons. »*

L'indignation, cette fois, change de camp. M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), signataire de la question préalable, déclare que son groupe *« ne participera pas à ce vote simulacre »*. M. Mazeaud, unique dans l'art d'entrer dans des colères retentissantes, rugit : *« Vous créez là un précédent exceptionnel, en remettant en cause un vote de la représentation nationale. Dans l'avenir, nous retiendrons ce qui s'est passé comme un élément de jurisprudence. »* Après avoir annoncé que le groupe RPR allait saisir le bureau et le président de l'Assemblée nationale, M. Mazeaud refuse lui aussi de participer au vote. Un nouveau scrutin public est organisé et par 282 voix « contre » sur 282 votants (seuls les socialistes et les non-inscrits qui leur sont favorables participant au scrutin), la question préalable est rejetée. Le débat pouvait donc reprendre.

Ironie du sort, c'est un texte relatif... *« au règlement à l'amiable des litiges »* que le garde des sceaux allait donc défendre devant une Assemblée désertée par les représentants de l'opposition. Ce projet de loi, qui est loin de faire l'unanimité parmi les organisations professionnelles de magistrats et d'avocats, s'inspire d'expériences déjà conduites dans certains tribunaux, en leur donnant un cadre législatif. Il institue une procédure de médiation, en autorisant le juge à désigner une personne de son choix – le médiateur – dans certaines situations conflictuelles pour *« entendre les parties, confronter leurs prétentions et leur proposer une solution de nature à les rapprocher »*. Ce médiateur ne dispose d'aucun pouvoir juridictionnel.

Amendements rejetés

« Instrument privilégié de paix sociale », comme l'a défini M. Arpaillange, la médiation s'applique essentiellement aux conflits familiaux – dans les cas de divorce et de garde d'enfants – et aux petits litiges de la vie quotidienne, concernant les rapports de voisinage ou le droit à la consommation. Elle peut également concerner les litiges difficiles comme, par exemple, les fusions de sociétés, l'exécution de contrats industriels ou les conflits en matière de droit de la presse et de l'audiovisuel.

L'opportunité de recourir à la médiation est laissée à la libre appréciation du juge. Les députés ont adopté un amendement du rapporteur de la commission des lois, M. André Delattre (PS, Nord) précisant toutefois que le recours à la médiation ne peut se faire qu'avec *« l'accord des parties »*. Elle peut s'exercer soit devant le juge saisi au fond du litige, soit devant le juge des référés, à tous les stades de la procédure (première instance, appel ou cassation) lorsque celle-ci est « bloquée ». Un article additionnel, introduit par les députés, précise que la médiation n'est pas applicable aux procédures pénales.

Les députés ont adopté un autre amendement de la commission des lois disposant que le médiateur est choisi par le juge *« en fonction de sa compétence, selon les spécificités du litige »* et qu'il ne peut en aucun cas s'agir d'un *« magistrat en activité »*. Il s'agit, par cette limitation, d'empêcher que le médiateur soit, à un stade ultérieur de la procédure, le juge des parties. Le médiateur, tenu à l'obligation du secret, ne peut évoquer devant le juge ses constatations ou les déclarations qu'il a recueillies qu'avec l'accord des parties.

Les députés ont ajouté un article au projet de loi, disposant qu'à l'issue de sa mission il doit faire connaître au juge si les parties sont ou non parvenues à un accord. Autre précision apportée en séance publique : cette mission ne peut excéder un délai de trois mois, renouvelable une fois par le juge. A la demande des parties, du médiateur ou du juge, ce dernier peut également mettre fin à la procédure avant l'expiration du délai. Un amendement prévoit également que les frais de la médiation, s'il y a lieu, *« sont partagés entre les parties »* qui doivent être préalablement informées de la nature de ces frais et de leur montant prévisible. En cas de nécessité, ces frais sont arbitrés par le juge.

L'Assemblée a, en revanche, rejeté plusieurs amendements déposés par le groupe communiste, tendant notamment à exclure la médiation en matière de conflits du droit du travail. Un refus qui a incité les députés communistes à voter contre le texte. Ultime paradoxe, c'est donc avec les seules voix socialistes, et après une séance particulièrement houleuse, qu'a été adopté ce projet de *« paix sociale »* qui devait, selon les propres termes du garde des sceaux, *« privilégier la concorde sur la discorde »*...

PASCALE ROBERT-DIARD

Vote électronique et vote personnel

L'incident qui s'est produit, jeudi 5 avril à l'Assemblée nationale, lors du vote d'une question préalable, soulève une fois de plus le problème du vote personnel et de l'absentéisme parlementaire. Et la décision de soumettre à un nouveau vote cette question – en revenant pour la première fois sur les résultats d'un scrutin officiellement clos – n'est pas sans conséquence.

« Si... » les députés avaient été plus nombreux en séance, ils n'auraient sans doute pas oublié de faire voter deux travées, comme l'a rappelé le président de séance. Le vote électronique – par clé, – entré pour la première fois en application à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1959, avait été institué pour faciliter le travail des députés présents lors de l'examen d'un texte. En permettant aux quelques présents de faire voter l'ensemble de leurs collègues qui laissent leur clé sur leur pupitre, ce vote électronique ne respecte pas vraiment l'article 27 de la Constitution, qui dispose que *« le droit de vote des membres du Parlement est personnel »*. La loi organique ne tolère qu'une délégation de vote.

Saisi en décembre 1986, à l'issue d'un incident de procédure qui avait opposé les socialistes à la majorité de l'époque lors du vote du projet de loi de M. Philippe Séguin relatif à la Sécurité sociale, le Conseil constitutionnel avait toutefois décidé de ne pas remettre en cause cette tradition parlementaire.

Quant à la décision prise, jeudi 5 avril, par le président de séance, sur les conseils du secrétaire général de l'Assemblée, elle suscite quelques interrogations. Le vote acquis du fait de l'oubli de deux travées n'était certes pas représentatif, puisque mathématiquement le rejet de la question préalable était assuré. En choisissant de privilégier un vote vraiment *« représentatif »* sur un vote purement *« électronique »*, le président de séance a choisi une solution de bon sens. Mais elle présente toutefois le risque, si elle devait faire jurisprudence, de permettre ultérieurement une manœuvre frauduleuse pour remettre en cause un vote acquis . Le bureau de l'Assemblée devra sans doute trancher sur ce point. Dans les couloirs, jeudi 5 avril, un conseiller du premier ministre suggérait que soit établie une règle selon laquelle *« les députés ne peuvent jamais revenir sur un vote, sauf s'ils ont été mis par erreur dans l'impossibilité matérielle de voter »*.

Les droits des justiciables

La droite demande à M. Mitterrand de ne pas organiser de référendum sur la révision constitutionnelle

La longue procédure de discussion, par le Parlement, du projet de révision constitutionnelle tendant à permettre aux justiciables de contester la constitutionnalité d'une loi qui leur est appliquée, a commencé, jeudi 5 avril, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. L'opposition n'a pas contesté sur le fond le projet voulu par le président de la République, mais elle a indiqué qu'elle s'y opposera si M. Mitterrand décide de le soumettre à un référendum.

La première séance de la commission a été consacrée à l'audition du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, ministre responsable du projet, dont l'iniative, selon la Constitution, appartient au président de la République sur proposition du premier ministre. A l'unanimité, la commission a désigné comme rapporteur du projet son président, M. Michel Sapin, député (PS) des Hauts-de-Seine, l'un des hommes forts du dispositif rocardien. C'est aussi sans opposition qu'elle a décidé d'auditionner M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, M. Bruno Genevois, secrétaire général du Conseil constitutionnel. Au cours d'une séance publique, le 11 avril, à 17 heures, elle entendra quatre éminents professeurs de droit : MM. Georges Vedel et François Luchaire, anciens membres du Conseil constitutionnel, et MM. Louis Favoreu et Olivier Duhamel.

Les hésitations «techniques» des socialistes

Dès cette première réunion, M. Pascal Clément (UDF, Loire) a expliqué que si le chef de l'Etat soumettait le texte, après son adoption dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat, à un référendum, et non au Parlement réuni en Congrès, *« l'opposition ne pourrait pas être favorable à la réforme, car le référendum ouvre la voie à une exploitation politique »*. Le porte-parole de l'UDF a ajouté que, comme il s'agit là d'une *« question préalable fondamentale »*, il souhaite que le président de la République *« apporte une réponse en précisant ses intentions »*.

M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn) a abondé dans ce sens, en déclarant que *« l'éventuel consentement de l'opposition »* pourrait être remis en cause si elle n'obtenait pas des éclaircissements sur la procédure. M. Limouzy estime que *« le Parlement doit avoir connaissance d'une information qui déterminerait en grande partie son vote »*.

M. Arpaillange a rappelé que la Constitution, en son article 89, laisse au seul président de la République la possibilité, après le vote conforme de l'Assemblée nationale et du Sénat, de décider d'avoir recours au Congrès plutôt qu'au référendum, mais il a ajouté que, tout au long de la préparation du projet, l'idée d'un référendum *« n'avait jamais été évoquée »*. Il s'est engagé à faire part à M. François Mitterrand *« du souhait de nombreux parlementaires d'être, le plus tôt possible, éclairés sur ce point »*.

En dehors de cet aspect politique, M. Clément est convenu que cette réforme représente un progrès incontestable en matière de défense des droits fondamentaux des citoyens, même s'il craint que le filtrage des recours ne soit pas suffisant. En revanche, M. Pierre Lequiller (UDF, Yvelines) estime qu'il aurait été bon d'examiner en même temps le raccourcissement du mandat présidentiel et l'institution d'un référendum sur les questions de société. De même M. José Rossi (Corse-du-Sud) redoute que cette réforme ne dessaisisse progressivement le Parlement du contrôle de la constitutionnalité des lois, puisqu'il ne serait plus seul (avec le président de la République et le premier ministre) à pouvoir en saisir le Conseil. M. Rossi estime, en outre, que la réforme proposée suppose *« une modification en profondeur du fonctionnement – voire de la composition – du Conseil constitutionnel »*.

M. François Colcombet (PS, Allier), craignant que cette réforme n'ajoute un élément d'insécurité concernant l'existence même de la loi, préférerait un contrôle systématique des lois *a priori*, dès lors qu'elles touchent aux libertés fondamentales. M. Arpaillange lui a répondu qu'une telle solution ne réglerait pas le problème de la vérification de la constitutionnalité, *« souvent douteuse »*, des textes antérieurs à 1958. M. Phillipe Marchand (PS, Charente-Maritime) redoutant, comme M. Limouzy, des divergences entre le Conseil d'Etat et la Cour de cassation lorsqu'ils examineront les recours, a proposé que le Conseil constitutionnel organise lui-même ce filtrage.

Mme Nicole Catala (RPR, Paris), ayant expliqué que le contrôle ouvert au citoyen engloberait inévitablement le traité de Rome et pourrait donc porter sur l'ensemble du droit communautaire, le ministre lui a répondu que les lois de ratification des traités pourraient être soumises au contrôle constitutionnel, mais pas les actes de la Communauté européenne directement applicables en droit interne sans vote du Parlement national. Comme M. Marc Dolez (PS, Nord), M. Arpaillange a observé que la situation actuelle est paradoxale, puisque les citoyens français peuvent se prévaloir de la violation d'un traité international devant un juge international, et non de celle de la Constitution par une loi devant une instance nationale.

L'hostilité des communistes

M. Robert Savy (PS, Haute-Vienne) souhaiterait qu'il fût fait référence *« aux droits fondamentaux individuels et collectifs »* pour éviter une conception très individualiste du droit. M. Gilbert Millet (PC, Gard) a indiqué que les communistes jugent le projet *« extrêmement dangereux au regard des libertés individuelles »*. Ils n'acceptent pas que le Conseil constitutionnel soit *« une véritable autorité de tutelle du Parlement »*, d'autant qu'ils lui reprochent de se déterminer parfois de manière politique. M. Millet a expliqué que *« c'est la loi elle-même qui est protectrice des libertés et que sa mise en cause par un individu est susceptible de porter atteinte aux libertés collectives des autres citoyens »*.

Rien n'est donc définitivement réglé. L'opposition, à part sa question préalable sur le référendum, est restée très prudente, en dehors de M. Clément ; les centristes n'ont même pas participé à cette première discussion. Quant aux socialistes, s'ils approuvent le principe de la réforme – comment pourraient-ils faire autrement ? – il y a, à l'évidence, chez certains d'entre eux, quelques inquiétudes techniques qui camouflent mal des réserves. Le débat, et sur le principe, et sur les modalités, sera délicat.

THIERRY BRÉHIER

PARIS-LONDRES

7 vols aller / retour par jour. Aujourd'hui, les navettes ne sont plus réservées aux cosmonautes.

Tarif "Classe Affaires" : A/R 1990 F seulement

Consultez votre agence de voyages ou Air Europe: (1) 49 27 91 00.

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

صكذا من الاصل

POLITIQUE

Le droit au logement au Sénat

La majorité sénatoriale refuse le renforcement des pouvoirs des préfets

La majorité sénatoriale (1) a adopté, jeudi 5 avril, le projet de loi relatif au droit au logement présenté en urgence par M. Louis Besson, ministre délégué au logement. Le texte, déjà privé de dispositions renforçant le pouvoir du préfet à l'issue des travaux de l'Assemblée nationale, a été amputé de deux dispositions introduites par les députés concernant l'accueil des gens du voyage et la spécificité de l'Ile-de-France pour le logement des plus démunis.

La discussion du projet de loi sur le logement s'est résumée à un dialogue de sourds entre le gouvernement épaulé par le rapporteur, M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) ainsi que le groupe socialiste, et la majorité sénatoriale augmentée sur certains points des représentants communistes. Le débat de fond s'est souvent limité à la défense des pouvoirs de l'élu local. Les deux forces en présence ont campé dès les premiers articles sur des positions inconciliables à propos du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées – élaboré et mis en œuvre par l'Etat et le département – que prévoit le projet.

Le gouvernement et le groupe socialiste souhaitaient, en cas de retard dans l'élaboration du plan, qu'il soit *« arrêté et rendu public par le représentant de l'Etat dans le département »*. Seul M. André Diligent (UC, Nord) s'est rallié, *« à titre personnel »* à la position du ministre, préférant *« l'arbitrage du préfet à l'impossibilité de trancher »*. Les sénateurs RPR, RI, UC, et PC ont fait bloc contre une mesure allant, selon eux, à l'encontre de l'esprit de la décentralisation.

Le ministre délégué et le rapporteur n'ont pas épargné leurs efforts pour forcer la décision sur deux amendements rétablissant – avec certaines nuances – deux articles, le 11 et le 14, rejetés par l'Assemblée nationale, accroissant les pouvoirs de l'Etat en matière d'affectation des logements sociaux et de droit de préemption (*le Monde* du 4 avril). Sur l'article 11, la majorité sénatoriale a rejeté un amendement proposé par M. Laucournet au nom de la commission des affaires économiques permettant au préfet, dans certains cas, *« de désigner aux organismes d'HLM les personnes prioritaires que ceux-ci sont tenus de loger »*, *« ces désignations se limitant au tiers du nombre de logement »* faisant partie du contingent de ces organismes.

Cette même majorité a voté contre un amendement rétablissant en partie les dispositions de l'article 14 limitant dans certains cas le droit de préemption du maire et proposé par le groupe socialiste. M. Laucournet avait tenté en vain de le faire adopter par la commission des Affaires économiques et du plan au cours d'une séance difficile, le 3 avril.

MM. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), André Chérioux (RPR, Paris) et Michel Caldaguès (RPR, Paris) n'ont pas lésiné sur les moyens pour faire barrage à l'astuce du rapporteur et à la conviction du ministre. *« On pourrait certes améliorer des textes qui ne sont pas parfaits »*, mais, *« si nous votons les amendements consensuels de M. Laucournet, rien ne nous garantit qu'un M. Dray ne viendra pas, à l'Assemblée nationale, les modifier par des propositions maximalistes »*, a indiqué M. de Rohan après avoir daubé sur *« le camail de chanoine »* du rapporteur, auquel il s'est refusé de donner *« le bon Dieu sans confession »*.

Les dés étant jetés, le ministre, amer, a envisagé la suite des événements. *« Le gouvernement ne saurait admettre la suppression des pièces maîtresses de son dispositif »*, a-t-il déclaré, indiquant par là qu'il se réservait le droit, à la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale ou au cours d'une seconde navette, de réintroduire par amendement les dispositions incriminées. M. Etienne Dailly (RDE, Seine-et-Marne) a pris les devants en précisant que, si le Conseil constitutionnel avait déjà eu l'occasion d'affirmer la plénitude du droit d'amendement (quand bien même il affecte des dispositions votées dans des termes identiques par les deux Assemblées) (2), il ne s'agissait en aucun cas d'une jurisprudence.

GILLES PARIS

(1) Le PS (66 sénateurs) et le PC (16 sénateurs) ainsi que 6 sénateurs RDE (MM. François Abadie, Gilbert Baumet, André Boyer, Yvon Collin, Hubert Peyrou et Jean Roger) ont voté contre. Le RPR (91 sénateurs), 67 sénateurs UC (sur 68), 51 RI (sur 52) et 17 RDE ont voté pour. MM. Alain Poher, président du Sénat, et M. Pierre Christian Taittinger, qui présidait la séance, n'ont pas pris part au vote.

(2) Décision n° 89-268 DC du 29 décembre 1989 élargissant les conclusions de la décision n° 86-221 DC du 29 décembre 1986.

□ **Adoption de deux projets de loi.** – Le Sénat a adopté, jeudi 5 avril, deux projets de loi présentés par MM. Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la mer, et Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement des transports et de la mer. Le premier texte complète et modifie la loi du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures. Le second projet contient diverses dispositions, inspirées des directives communautaires, relatives aux transports terrestres, ainsi que l'abrogation de la loi du 15 octobre 1940 relative à la réquisition des wagons de grande capacité.

□ **Rectificatif.** – Dans la biographie de Jacques Piette, mort le 2 avril (*le Monde* du 4 avril), nous avions indiqué, sur la base d'une documentation erronée, qu'il avait été commissaire de la République à Lille à la Libération. M. Louis Closon, lui-même nommé par le général de Gaulle, en août 1944, à cette fonction qu'il a assumée jusqu'en mars 1946, nous a signalé notre erreur, ce dont nous le remercions.

Les nouvelles relations entre l'Etat et les collectivités locales

M. Rocard promet une charte de la déconcentration

Huit ans après la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des collectivités territoriales, et à trois ans de l'échéance européenne de 1993, le ministère de l'intérieur et la direction générale des collectivités locales ont souhaité organiser un colloque sur les nouvelles relations de l'Etat et des collectivités locales avec la participation des élus, des fonctionnaires, des représentants d'organisations syndicales et professionnelles. Intervenant dès l'ouverture de cette réunion organisée les 5, 6 et 7 avril à Rennes, M. Rocard a souligné la nécessité d'une relance de la décentralisation dans trois domaines : la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, les moyens humains et financiers.

RENNES
de notre envoyée spéciale

Favorable à de nouvelles initiatives en matière de compétence, comme, par exemple, pour l'aide sociale, les équipements, les transports et l'enseignement, où *« le dialogue doit se poursuivre pour faire pleinement apparaître l'idée de partenariat »*, le premier ministre a présenté comme un *« impératif national »* la nécessité de doter les collectivités locales d'une fonction publique *« digne de ce nom »*. Il a confirmé que le statut de l'élu local ferait l'objet d'un projet de loi élaboré à partir du rapport du sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, M. Marcel Debarge, présenté lors de la session parlementaire de printemps.

Quant aux moyens financiers, M. Rocard a estimé que le nouvel indice de la DGF (dotation globale de fonctionnement), faisant une part *importante à l'augmentation du produit intérieur brut*, est susceptible de respecter le souhait des élus ; mais il considère que les conditions d'attribution de la DGE méritent *« réflexion et sans doute réforme »*, notamment pour la part réservée aux villes. Evoquant la question de la taxe d'habitation, il a jugé que toutes les idées sur ce sujet sont les bienvenues. Il a ajouté ne pas croire que la DGI (direction générale des impôts) *« ait le monopole de l'imagination fiscale intelligente »*.

Mais c'est surtout sur la déconcentration, sujet cher au président de la République, que M. Rocard a insisté : comme il les y avait engagés en février 1989, il attend des ministres qu'ils définissent un plan de modernisation de leur secteur dont le bilan sera tiré *« dans quelques semaines »*. Parallèlement, les préfets de région ont été sollicités pour mettre au point des propositions d' *« améliorations déconcentrées »*. D'ici à la fin de l'année, M. Rocard s'est engagé à ce qu' *« une charte de la déconcentration »* soit définie pour tous les secteurs ministériels et à ce que leur budget de fonctionnement soit globalisé en 1991 : *« La déconcentration sera alors le principe de droit commun des interventions de l'Etat ; le maintien de la centralisation, une exception à justifier »*.

Sur le projet de réforme de l'administration territoriale actuellement préparé place Beauvau, M. Rocard a précisé que sera écarté tout projet *« qui tendrait, par voie d'autorité à réduire le nombre de communes ou à procéder à un nouveau découpage administratif »* de la France. Il a ajouté : *« Le gouvernement ne porte aucune autre ambition que de susciter le débat, de proposer la concertation locale et de l'aider à s'organiser pour qu'elle résulte du libre choix de l'adhésion à un projet commun. »* Cet appel à débat avait été lancé auparavant par M. Joxe. Le ministre de l'intérieur souhaite sur ce point *« un grand débat national sur la réforme de l'administration »*, et il a assuré qu'aucune question ne doit être *« tabou »*.

ANNE CHAUSSEBOURG

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

CE pays ne va pas bien. Il sent la guerre civile : des riches contre les pauvres, des basanés contre les pâles, des partisans des uns contre les soutiens des autres. Son sort paraît entre les mains d'un parti qui est encore loin d'avoir montré le pire de ce qu'il est : le Front national que tous, si malins, croient pouvoir utiliser à leur profit, la droite en allié que l'on cache, la gauche en épouvantail que l'on exhibe.

Que son combat contre l'immigration, dont il a fait son enseigne, devienne un thème de la République, et à peu près dans les termes qu'il pouvait souhaiter, c'est déjà une victoire. Aurait-on fait du rétablissement de la torture un sujet de discussion ?

On ne sait ce que vise le RPR en prenant à son compte la « préférence nationale » chère au Front national, s'il court après les électeurs ou après les idées. Mais il se trompe. Le seul résultat, c'est de muer ce principe, plus dangereux par ce qu'il induit que par ce qu'il est, en idée acceptable puisque partagée par un parti à la bonne figure.

Si le RPR croit, de la sorte, « récupérer » (mot magique des partis en déficit ou craignant de l'être) les électeurs du Front national, il se trompe. A tort ou à raison, ces électeurs-là, plutôt de droite que de gauche, quand même... ont la conviction d'avoir été, lorsqu'ils le soutenaient, grugés par le RPR et ce qui y ressemble. Ils ne se feront pas prendre deux fois.

Si le RPR (et en fait la quasi-totalité de l'opposition à l'exception des centristes) leur indique que la « préférence nationale », et tout ce qui s'ensuit, n'est pas une notion scandaleuse, tant mieux, pensent-ils. Mais ils continueront de soutenir le parti dont ils n'ont pas à craindre qu'il cherche à les duper sur ce point, l'*« original »* plutôt que *« la copie »*, comme l'a si bien dit M. Le Pen.

Avec ses risettes au Front national, M. Giscard d'Estaing fait un calcul du même genre, en plus subtil. Il engage le pari, qui n'est pas sans vraisemblance, qu'il sera, à droite, le premier pour aborder le deuxième tour du scrutin présidentiel, à quelque date qu'il se produise.

Si cela devait être le cas, son plan est, toute morale mise à part, bon. Mais si cela n'était pas ? Si, là encore, les électeurs présents et à venir du Front national, voyant celui-ci courtisé par M. Giscard d'Estaing et donc son champion *blanchi, en allaient de plus belle dans sa direction* ?

Mais le jour où M. Le Pen pourrait arguer de 25 % des voix sur l'ensemble du territoire, ne se gonflerait-il pas, comme s'il avait obtenu 35, pour réclamer ce qui n'est dû qu'à qui rassemble 60 ? Comment réclame-t-on, sinon dans la rue ? Comment réplique-t-on à des manifestations, sinon par d'autres manifestations ? Ce pays ne sent pas bon.

Carabosse

LA table ronde organisée d'après un scénario de M. Pasqua et sur une mise en scène de M. Michel Rocard est-elle de nature à contrarier ce mauvais flux ? Il faudrait que la classe politique ait encore du crédit lorsqu'elle prétend résoudre les questions du temps, celles-là ou d'autres.

Cette table ronde, elle figure aussi l'union sacrée de la classe politique pour défendre sa légitimité. Si ce n'est que cela, et même si c'est davantage, on peut s'interroger sur l'opportunité d'en écarter le Front national.

S'il est vrai que ses dirigeants sont peu appétissants et ses partisans *a priori* peu sympathiques, exclure ce mouvement continue à *son égard le principe de négation qui n'a*, jusqu'à présent, donné que de mauvais résultats, sauf pour le Front national.

Une invitation à participer aurait d'abord eu l'avantage de le mettre au pied du mur : voulez-vous chercher des solutions ou bien l'immigration n'est-elle, pour vous, qu'une recette afin de parvenir au pouvoir en vous appuyant sur les frayeurs et les phantasmes de l'Hexagone ?

Si le Front national s'était dérobé, il aurait reconnu du même coup que son intérêt (celui de ses dirigeants) passait par l'aggravation de la situation, qu'il ne jouait pas le jeu auquel, sans déroger, se prêtaient les autres partis, que, donc, ses brocards contre la « bande des quatre » étaient sans fondement. Eût-il participé aux travaux qu'il se fût trouvé, bon gré mal gré, « mouillé » dans ce qui en sortira.

Au contraire, le maintenir en dehors du cercle de la République, alors que, quoi qu'on en pense, il en fait partie, c'est le renforcer dans son image de défenseur des exclus, de rassembleur des citoyens privés de parole et non pas seulement des xénophobes bornés et brutaux. Autant de gagné pour lui. C'est perpétuer l'illusion que le Front national est un phénomène marginal dont l'importance est dérisoire.

C'est très joli, très élégant de mépriser les parvenus ; jusqu'au jour où ils achètent le château de famille et la fille avec. Mieux vaut leur apprendre à se tenir en société et l'usage des couverts à poisson, pour paraphraser une boutade de M. Louis Mermaz, homme trop aimable pour se plaindre d'un tel emprunt.

Au lieu de cela, M. Rocard (et quelques autres) tire argument des poursuites engagées contre M. Le Pen (depuis lors dépassé par M. Médecin) pour le bannir de son Hôtel. C'est persévérer dans l'erreur. La gifle infligée à M. Le Pen, outre qu'il a plutôt lieu d'en être satisfait et qu'il saura en tirer le meilleur usage, ce sont ses électeurs qui s'en frottent la joue. Comment croit-on qu'ils voudront se venger ?

Refuser l'entrée du club à M. Le Pen, c'est réduire à son seul meneur un parti qui, hélas, trois fois hélas, représente beaucoup de monde. C'est encore ramener la politique à la vision qu'en ont les dirigeants. C'est une attitude de *clubmen* qui font fermer les fenêtres pour dire qu'il n'y a pas d'émeute. C'est oublier la malédiction de Carabosse qui endort pour cent ans la Belle et son royaume parce qu'elle n'avait pas été invitée au baptême.

⁂

P.S. – Dans son entretien-réquisitoire avec le journal *Libération* où il explique les motifs de son départ d'Antenne 2, Michel Drucker s'interroge sur la mise au placard de Claude Sérillon. Excellente question qui restera naturellement sans réponse au nom du respect que porte le pouvoir à l'indépendance des chaînes publiques. A défaut, un rappel.

La droite a toujours fait de ce remarquable (le préciser est presque désobligeant pour lui) journaliste sa bête noire. M. Jacques Chirac n'a pas failli à la règle lorsqu'il revint aux affaires pour marquer son temps. M. Philippe Guilhaume se montre son fidèle héritier et la gauche ne discute pas cet héritage-là. Aux dernières nouvelles, Claude Sérillon quitterait Antenne 2. Le « pot d'adieu » sera organisé au ministère de la communication.

⁂

SPECIAL COPAINS. – Dans notre grande série « ne cessons pas d'aimer la Comédie-Française, soutenons-la toujours, elle est la plus grande », ne perdons pas de vue les *Récitations* qu'a lancées et que dirige Jean-Loup Rivière. Elles ont lieu à intervalles réguliers le lundi à 18 h 30 à l'auditorium Colbert dans la galerie publique du même nom (2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris-2e).

Après le sermon de Lacordaire sur la tentation, dit par Simon Eine, lundi 2 avril (on en sortait tout amendé), allez écouter, lundi prochain, 9 avril, dite par Michel Favory, l'oraison funèbre que composa Bossuet après la mort d'Henriette d'Angleterre. Elle fit sangloter, dit-on, jusqu'à son auteur tant l'auditoire pleurait d'entendre encore le bruit qui foudroya la cour : *« Madame se meurt, Madame est morte. »* Le spectacle dure environ une heure, les places retirées à l'entrée, sont à 55 francs.

Dans « le Monde diplomatique » du mois d'avril

Une Allemagne trop puissante ?

En France, le citoyen est humilié par *« un discours politique inepte et vide produit par une pensée creuse »*, écrit Claude Julien dans *le Monde diplomatique* du mois d'avril. Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'extrême droite marque des *points* ? Et *comment un tel spectacle* ne susciterait pas la colère ?

Sur fond de chômage et de racisme, le capitalisme financier poursuit sa marche triomphale. Ainsi en Allemagne, où la Deutsche Bank, première banque privée, inspire au chancelier Kohl sa politique monétaire et économique à l'égard de la RDA, comme le montre Frédéric F. Clairmonte dans un dossier : « L'Allemagne trop puissante ? » Cette puissance économique du géant qui va naître impose de repenser la sécurité militaire de l'Europe (Jean Klein). André Gisselbrecht souligne, pour sa part, les *« inquiétants arguments du néopatriotisme germanique »*. Jean-Marie Vincent tire les conclusions de la victoire de la droite aux élections de mars en RDA : *« L'espoir à deux vitesses »*.

Dans les moindres villes des zones de coca en Colombie, en Bolivie, au Pérou, les grandes banques internationales ont désormais leurs filiales : Christian de Brie explique toute la difficulté à lutter contre le trafic des stupéfiants quand les banquiers s'en font les complices à travers les pratiques de blanchiment de cet argent « sale ».

Dans le même numéro, Achille Mbembe dénonce la tyrannie des régimes africains depuis si longtemps soutenus par leurs partenaires influents du Nord ; et il s'interroge sur l'avenir de ce continent privé de *démocratie et* des moyens d'un développement authentique. En Amérique latine, c'est l'échec du régime sandiniste au Nicaragua et la décomposition de l'Argentine qui retiennent l'attention. Au Proche-Orient, les troubles que suscite l'afflux des juifs soviétiques dans la société israélienne sont mis en lumière par Joseph Al-Ghazi.

Egalement au sommaire : la « fin de partie » de Mme Thatcher ; la perestroïka de « deuxième type » en URSS ; les relations militaires entre Washington et Pékin; la délinquance en Chine et les incertitudes politiques aux Philippines. Enfin, un article sur « Rock et politique » et la suite de l'enquête « Les citoyens à la conquête des pouvoirs » avec une étude de Bernard Cassen sur la démocratie *dans l'entreprise*.

PARIS-LONDRES

Authentique breakfast anglais servi à bord. Aujourd'hui on n'est jamais trop exigeant avec sa ligne.

Tout homme d'affaires exigeant le sait: sur chaque vol matinal AIR EUROPE pour Londres en Classe Affaires, il a droit à l'authentique breakfast anglais.
Et ce n'est pas tout:
• 1.990 F seulement l'aller-retour en Classe Affaires, 7 vols A/R chaque jour.
• Dès l'aéroport: salon privé, enregistrement 10 minutes avant le départ sans bagages au satellite 3.
• A bord: cabine "Business Class" séparée, fauteuils espacés, cuisine raffinée, serviettes chaudes, bar gratuit.
• Après le vol: liaison directe Gatwick - Victoria Station tous les quarts d'heure, en 30 minutes.
So what... ne dites plus: "Si j'avais su!"
Consultez votre agence de voyages ou AIR EUROPE: (1) 49 27 91 00

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

Annonce

Après la table ronde sur le racisme à l'Hôtel Matignon et les déclarations de M. Médecin

Le RPR relance sa campagne contre le droit de vote des immigrés

Battre le fer tant qu'il est chaud : tel est le principe qu'applique le RPR en ce qui concerne l'immigration. Les états généraux de l'opposition de Villepinte ont constitué, selon M. Alain Juppé, ainsi qu'il l'a dit, jeudi 5 avril, au cours de son point de presse, « *un modèle à imiter pour retrouver la confiance des Français* ».

Le secrétaire général du RPR s'est également satisfait du déroulement de la table ronde sur le racisme organisé à l'hôtel Matignon puisque l'attitude de l'opposition a permis, selon lui, « *de faire bouger le gouvernement alors que sa politique nationale en la matière était caractérisée par l'immobilisme* ».

Une pétition nationale

Pour maintenir la pression, le RPR va relancer dans le pays une *pétition nationale* contre le droit de vote aux immigrés qu'il avait déjà entamée au début de l'année. Des bulletins de vote vont donc *continuer à être distribués* par les militants et adressés par courrier jusqu'à la fin du mois de juin.

Les réponses seront ensuite transmises au président de l'Assemblée nationale qui, selon les procédures réglementaires (article 147 du règlement de l'Assemblée nationale), pourra éventuellement l'adresser à un ministre après examen par une commission. M. Juppé souhaite que le président de la République en soit ensuite saisi et qu'il organise un référendum sur ce sujet.

M. Juppé a présenté à la presse, jeudi, les monceaux de sacs postaux qui contiennent les quelque 600 000 réponses déjà dépouillées au siège du RPR. Il a précisé que seuls 500 bulletins étaient favorables à l'octroi du droit de vote aux immigrés. En relançant cette campagne, il espère dépasser le niveau d'un million de réponses, bien que le résultat obtenu soit déjà, selon lui, le plus important recueilli par une pétition nationale.

Satisfait des états généraux de l'opposition sur l'immigration, M. Juppé a souhaité que cette méthode rencontre le même succès dès la prochaine réunion prévue en mai ou juin sur « *la démocratie locale* ». Il pense même qu'elle pourrait se transformer en une convention nationale des élus de l'opposition. Il n'a toutefois pas précisé si cette instance se limiterait à ces objets ou si elle aborderait le problème de la procédure du choix d'un candidat unique à l'élection présidentielle, comme le souhaite notamment la « Force unie ». Il est douteux que tous les partis de l'opposition aient déjà fixé leur doctrine sur ces problèmes d'ici à cette date.

Enfin, les problèmes européens ne seront abordés qu'à l'automne par les états généraux de l'opposition. Toutefois, M. Juppé a déjà voulu répondre aux accusations lancées notamment par les centristes, et affirmant que M. Chirac et le RPR avaient changé d'avis sur la construction européenne.

La monnaie européenne

Juppé a donc rappelé la constance des positions de son mouvement sur le problème de la future monnaie européenne, objet de la controverse, en citant la plate-forme adoptée par le comité central du RPR le 17 décembre 1988 et indiquant : « *La monnaie commune ne peut être une monnaie unique.* » Il a également produit le texte du document RPR-UDF qui a été la charte de la liste conduite par M. Giscard d'Estaing aux dernières élections européennes et qui comporte la même phrase. Il a rappelé que la monnaie commune doit constituer une monnaie optionnelle co-existant avec les monnaies nationales alors que la monnaie unique entraînerait la disparition de la souveraineté des Etats dans les domaines financiers, fiscaux, budgétaires et économiques.

La liste qu'il conduisait avec M. Giscard d'Estaing pour le scrutin européen s'appelait, a-t-il souligné « *l'union des Etats d'Europe* », ce qui est tout à fait explicite, selon lui. M. Juppé s'est surtout étonné que le débat relatif à la construction européenne se focalise sur le problème de la monnaie, alors que « *le gouvernement français a abandonné la question de l'harmonisation des politiques fiscales qui est un moyen tout aussi important pour construire l'union de l'Europe* ».

ANDRE PASSERON

M. Juppé « désapprouve » les propos du maire de Nice

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a exprimé, jeudi 5 avril, « *sa désapprobation la plus catégorique à l'égard de tous propos antisémites* ». Interrogé sur les déclarations de M. Jacques Médecin, il a noté : « *Il s'est rétracté. J'en prends acte* », ajoutant : « *Jacques Chirac et moi-même avons en horreur tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à de l'antisémitisme. Dans les circonstances que nous vivons aujourd'hui, et dès lors que chacun est clair dans sa tête, chaque homme politique a le devoir de l'être aussi dans ses paroles.* » M. Juppé a précisé que « *M. Médecin n'étant plus à jour de cotisation au RPR depuis 1987, une procédure d'exclusion ne s'impose pas.* »

M. Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes (courant Pasqua), s'est dit « *choqué par les propos d'Alain Juppé qui semble oublier le soutien que Jacques Médecin a apporté à Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Ces propos témoignent d'une curieuse attitude d'amitié et de compagnonnage au sein du mouvement et sont éminemment regrettables.* » Il s'est dit « *peiné* » par la démission de ses trois collègues du conseil municipal de Nice.

M. Claude-Gérard Marcus, député RPR de Paris, a affirmé sur Radio-Shalom que « *si les propos ont été tenus tels quels et n'ont pas été sortis de leur contexte, ils sont inadmissibles. Le RPR a toujours condamné l'antisémitisme partout, je pense qu'il saura réagir* ». « *Cela étant, parce que je préside Judaïsme et Liberté, j'ai demandé à nos correspondants locaux de faire le point, car je ne voudrais pas non plus qu'il y ait des procès organisés sur la base de phrases tronquées ou de phrases partielles.* »

Face à l'extrême droite

« Le consensus est un poison mortel »

estiment MM. Dray et Mélenchon, élus socialistes de l'Essonne

Sous le titre « Etat d'alerte », MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, respectivement député et sénateur de l'Essonne, écrivent dans le numéro du 5 avril du bulletin de leur courant, *A gauche*, qu'« *après le congrès du Front national et les assises de l'opposition sur l'immigration la vie politique française vient de passer un seuil* » et que « *l'heure du grand bond en arrière pourrait bien avoir sonné* ».

« *Inexorablement, quelles que soient ses convulsions internes, le Front national n'a cessé de progresser électoralement, de fortifier son implantation, de se banaliser à mesure que son discours, insensiblement, devenait le discours de référence à droite* », écrivent les deux animateurs de la Nouvelle Ecole socialiste (NES). Estimant que « *le Front national progresse parce que ses idées progressent dans le vide idéologique* », MM. Dray et Mélenchon affirment que, aux yeux de l'opinion, la « *clarté* » est du côté de l'extrême droite, tandis que la « *confusion* » est « *à gauche* ».

« *C'est bien de gauche, d'ailleurs, écrivent-ils, que sont partis les coups les plus durs contre la principale ligne de résistance active à l'avancée de l'extrême droite que sont le discours et l'action portés par l'association SOS-Racisme. Les bulldozers communistes de Vitry, les polémiques absurdes sur le droit à la différence et le droit à la ressemblance, les grands discours sur l'intégration que n'accompagne aucune mesure concrète, les proclamations d'intention sur le droit de vote des immigrés aux élections locales que ne suit aucune décision, la liste est longue des bâtons que l'on a donnés pour se faire battre !* »

Evoquant la « *crise politique majeure* » provoquée, en 1984, par la mobilisation des « *éléments les plus extrêmes* » de la droite contre le compromis sur l'enseignement privé élaboré avec ses « *secteurs modérés* », les animateurs de la NES estiment que le gouvernement a « *mis le doigt* » dans le même « *engrenage* » en recherchant un terrain d'entente avec la droite parlementaire sur le racisme et l'immigration. Après les états généraux RPR-UDF des 30 mars et 1er avril, « *quel naïf* », demandent-ils, *peut croire que* [la droite] *voudrait conclure par un consensus avec la gauche ?* »

MM. Dray et Mélenchon affirment que « *dans la tourmente idéologique des dernières années, quand tous les repères se sont brouillés, c'est à partir du renouveau de la lutte contre le racisme, porté par SOS-Racisme, que s'est diffusé, progressivement, un nouvel axe de recomposition de la gauche : la bataille pour l'égalité des droits* ». Ils en concluent que « *ce n'est donc pas autour du tapis vert qu'il faut espérer trouver une issue* » à la situation actuelle. « *Il faut, sans tarder, soulignent-ils, en appeler à la société elle-même, accepter le défi qui nous est lancé et gagner par la voie de la conviction, sur des objectifs clairs, des mesures radicales, sans donner aucun gage d'aucune sorte à nos adversaires. (...) Plus que jamais, le consensus se présente comme le poison mortel que s'inocule la gauche.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale d'Électricité

Réuni sous la présidence de M. Pierre SUARD le 4 avril 1990, le Conseil d'administration de la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) a arrêté les comptes de l'exercice 1989.
Pour un chiffre d'affaires de 143,9 milliards de francs, le résultat consolidé du Groupe CGE s'est élevé à 6.955 millions de francs en hausse de 68 % par rapport à l'exercice précédent.
Le taux de marge nette s'établit ainsi à 4,8% contre 3,2 % en 1988. Cet accroissement provient principalement d'une nouvelle amélioration de la rentabilité des filiales et pour le reste des changements de méthodes comptables liés à la création de GEC Alsthom NV et qui se sont traduits par une contribution de 1 milliard de francs (0,7 % du chiffre d'affaires).
Le résultat net revenant à CGE s'élève à 4.937 millions de francs en augmentation de 129 %. Malgré la forte dilution du capital social consécutive, notamment, à l'absorption d'Alsthom et de la Compagnie Financière Alcatel par la CGE, + 43%

CGE
RÉSULTAT CONSOLIDÉ
7 MILLIARDS DE FRANCS (+ 68 %)

Chiffres clés des comptes consolidés (en millions de francs)	1989	1988
Chiffres d'affaires hors taxes	143 897	127 958
Résultat opérationnel	10 886	8 329
Résultat net courant	5 179	3 447
Résultat net	6 955	4 152
dont revenant :		
- aux intérêts minoritaires	2 018	1 994
- à CGE	4 937	2 158
Capitaux propres après répartition	36 489	29 648
dont part CGE	27 274	17 878

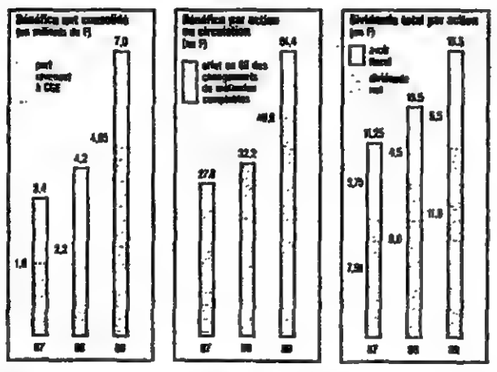

d'actions nouvelles créées en 1989, le bénéfice par action en circulation s'élève à 51,40 francs. Hors effet des changements de méthodes comptables, **le bénéfice par action est égal à 40,60 francs et enregistre une progression de 26 %.**
Le résultat net de la Compagnie s'établit à 1.934 millions de francs en 1989 contre 1.257 millions de francs en 1988, soit une progression de 54 %.
Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale de distribuer aux 102.545.292 actions composant le capital social au 31 décembre 1989 un montant total de 1.128 millions en augmentation de 74 % par rapport aux *646 millions de francs versés en 1988. Cette distribution* correspond au paiement d'un **dividende unitaire de 11 francs** hors impôt déjà payé au Trésor public, soit un **revenu global par action de 16,50 francs** avoir fiscal compris, contre 9 francs hors avoir fiscal et 13,50 francs avoir fiscal compris au titre de 1988. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 1990. Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée d'offrir aux actionnaires l'option du paiement de ce dividende sous forme d'actions de la Compagnie.
Afin de statuer sur les comptes de l'exercice, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires en **Assemblée générale le 26 juin 1990 à 14 heures 30, au Palais des Congrès à Paris.**

Le Conseil a coopté comme administrateur Monsieur Umberto Ferroni, Président d'Alcatel Face, filiale italienne d'Alcatel NV ; il proposera à l'Assemblée générale de ratifier cette cooptation.

Le Conseil a décidé de proposer à cette Assemblée d'adopter, à compter du 1er janvier 1991, la dénomination

ALCATEL ALSTHOM
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

afin notamment, en adoptant les noms de ses deux principales filiales, de bien faire ressortir la vocation industrielle et opérationnelle du Groupe. A partir de cette date, la Compagnie sera identifiée soit sous sa nouvelle dénomination complète, soit sous sa nouvelle dénomination abrégée

ALCATEL ALSTHOM

Par ailleurs, le Conseil a approuvé le renforcement de coopération entre CGE et Dumez qui se traduira par une redistribution de leurs intérêts dans les domaines du nucléaire et de la distribution générale de matériel électrique. CGE et Dumez procéderont avant la fin du mois à un échange de leurs participations dans ces deux secteurs afin de renforcer chacun leur domaine spécifique d'activité.
Enfin, le Conseil d'administration a arrêté le principe et les conditions d'une émission d'obligations convertibles d'un montant de l'ordre de 5 milliards de francs français qui pourrait être lancée prochainement et qui comporterait deux tranches, l'une réservée par priorité aux actionnaires, l'autre destinée à être placée sur le marché international. Les modalités précises de cette émission seront publiées au moment de son lancement effectif.
Le Conseil d'administration s'est déclaré favorable à l'absorption de la Compagnie Électro Financière par la Générale Occidentale, opération dont le principe a été arrêté et rendu public ce jour par les Conseils d'administration des deux sociétés concernées.

CGE

LA CGE EN DIRECT : • MINITEL : 36.15 code CGE • Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

M. Mitterrand en baisse de six points selon la SOFRES

Selon un sondage réalisé du 27 au 29 mars 1990 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes par la *SOFRES pour le Figaro-Magazine* daté du 7 avril, la cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre pour le mois d'avril une baisse de six points (55 % des personnes interrogées lui font « *confiance* », au lieu de 61 % pour le mois de mars). Les avis défavorables progressent également de six points (41 % au lieu de 35 %). C'est dans la tranche d'âge des 18-24 ans que le président enregistre la chute la plus nette. Ils étaient 68 % à lui faire confiance en mars. Ils ne sont plus que 47 % en avril.

La baisse de la cote de popularité de M. Mitterrand est à rapprocher de celle, après le congrès de Rennes, du Parti socialiste (55 % en avril au lieu de 51 % en mars). M. Mitterrand enregistre sans doute le contrecoup de sa prestation télévisée du 25 mars au cours de laquelle il s'était longuement exprimé sur les querelles internes du Parti socialiste.

La cote de confiance du premier ministre, M. Michel Rocard, enregistre en avril une baisse de trois points (57 % en avril au lieu de 60 % en mars). Elle est supérieure de deux points à celle du chef de l'Etat. Parmi les personnalités auxquelles les personnes interrogées souhaitent voir jouer « *un rôle important* », M. Rocard (57 %) reste d'ailleurs en tête, à gauche, devant M. Jacques Delors (56 %). A droite, Mme Simone Veil (44 %) devance M. Michel Noir (43 %) et M. Jacques Chirac (40 %).

□ **M. Manuel Valls premier secrétaire de la fédération socialiste du Val-d'Oise.** – M. Manuel Valls, vingt-sept ans, chargé de mission au cabinet du premier ministre, conseiller régional d'Ile-de-France, adjoint au maire d'Argenteuil, a été élu, le 2 avril, par la commission exécutive fédérale, premier secrétaire de la fédération socialiste du Val-d'Oise, avec 45 voix sur 61 (il y a eu 6 abstentions ou bulletins blancs). Les votes des sections avaient donné, dans cette fédération, 43,95 % des mandats à la motion 3 (Rocard), 15,46 % à la motion 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin), 14,78 % à la motion 2 (Poperen), 11,90 % à la motion 7 (Chevènement), 5,66 % à la motion 4 (Dray), 5,45 % à la motion 5 (Fabius) et 0,90 % à la motion 6 (Lienemann).

□ **Le Front national porte plainte contre M. Rocard.** – M. Jean-Marie Le Pen a annoncé, lors d'une conférence de presse, le 5 avril, que le Front national allait déposer plainte contre M. Rocard, devant le tribunal de Paris, pour infraction au code électoral. Le 3 décembre 1989, M. Rocard avait, lors de son passage à « 7 sur 7 » sur TF 1, critiqué le FN avant la clôture du scrutin à Marseille, l'accusant d'inciter « *à la haine raciale* ». M. Le Pen a rappelé qu'une demande d'annulation du vote présentée par la candidate FN battue, Mme Marie-Claude Roussel, avait été rejetée par le Conseil constitutionnel car l'écart de voix la séparant du candidat élu (M. Jean-François Mattéi, UDF) était trop important. M. Le Pen a ajouté : « *Le Conseil constitutionnel a reconnu que le premier ministre s'était mis en contravention avec le code électoral.* »

صكنا من الاصل

صكنا من الاصل

POLITIQUE

M. Michel Rocard en voyage à Cayenne et à Kourou

La Guyane sur le fil d' Ariane...

Le premier ministre, M. Michel Rocard, effectuera, du 6 au 8 avril, une visite officielle en Guyane avec l'intention d'étudier sur place les moyens de favoriser une meilleure insertion dans l'environnement des Caraïbes des trois départements d'outre-mer situés dans cette région (Guadeloupe, Guyane et Martinique). Il évoquera notamment ce thème dans un discours devant la première conférence plénière sur la coopération régionale, qui se réunit à Cayenne les 5 et 6 avril. Le premier ministre, qui sera accompagné de Mme Edwige Avice, ministre délégué des affaires étrangères, de MM. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, et Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, doit annoncer « des mesures concrètes » au cours de son intervention. Il s'inspirera d'un rapport de M. Bernard de Gouttes, haut fonctionnaire chargé par les ministères des DOM-TOM, des affaires étrangères et de la coopération, d'une étude sur l'insertion régionale qui sera présentée à cette occasion. Ce rapport préconise, en particulier, la nomination d'un délégué interministériel à la coopération régionale caraïbe et la création d'une conférence plénière annuelle. M. Rocard visitera le centre spatial guyanais de Kourou et se rendra aussi au camp de réfugiés de l'Acarouany, près de Mana, qui abrite deux mille six cents personnes en provenance du Suriname voisin. Cette visite sera pour lui l'occasion de faire le point sur les problèmes rencontrés par la Guyane, notamment le développement de Cayenne (chef-lieu de 38 000 habitants), et la bonne intégration du centre spatial de Kourou dans la vie économique.

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Terre de tous les espoirs et de tous les refuges, pays de toutes les ambiguïtés et de tous les antagonismes, département de l'artificiel, la Guyane n'a jamais été simple. Désert vert, immensément vert, avec ses quelque milliers d'hommes aux quelques soixante ethnies diverses, pour son malheur la Guyane n'a pas d'histoire mais que des histoires.

Marquée à gros traits par un passé qui continue de faire mal à une conscience nationale nourrie pêle-mêle par le drame du bagne, celui de l'affaire Dreyfus, les narrations d'Albert Londres ou les aventures d'un Papillon, la Guyane semble aussi marquée aujourd'hui par son avenir : celui de l'espace avec un grand E, celui d'Ariane au fil de laquelle elle s'accroche à deux mains pour ne pas rater la marche du siècle prochain.

La Guyane est un mirage. Un mirage qui peut devenir dangereux. Comme tous les ministres de la République qui ne manquent pas de s'y succéder, souvent à la recherche des dernières senteurs des vestiges de l'empire colonial, Michel Rocard va le découvrir ce week-end. Un mirage économique et un mirage humain. Car, inutile de se leurrer, l'économie guyanaise repose depuis trente ans sur une pointe, celle de ses fusées, et cela n'est pas près de changer.

Kourou rayé de la carte, que serait la Guyane sur le globe ? Tous les plans qui se sont succédé pour diversifier et fortifier son économie ont échoué. Les chasseurs de primes ont pu faire fortune, mais la Guyane, elle, n'a rien gagné. Certes la forêt est là, géante, avec toutes ses espèces et tous ses minerais. Mais les hommes continuent de se buter comme des mouches contre cette palissade immense qui les coince sur la côte. On n'en retire qu'épuisement. Le reste n'est, au bout du compte, qu'amusement. Certes, on exporte de la crevette, on parvient à faire pousser le riz, on multiplie les actions méritoires pour attirer le touriste, mais au bout du compte qu'est-ce que tout cela à côté de la grande et superbe entreprise de Kourou.

La manne du ciel

Le miracle économique guyanais est qu'ici la manne tombe du ciel. Les fusées sont les vaches à lait. Ariane rime avec sésame. Deux chiffres pour tout dire. Total du budget de fonctionnement du Centre spatial guyanais (CSG) : 600 millions de francs. Budget du conseil général : 500 millions. Et ce n'est rien à côté des 9 à 10 milliards de francs qui vont devoir être investis pour Ariane 5, la plus puissante des fusées européennes, celle de la génération de l'an 2000. Un chantier gigantesque dont le premier coup de pioche fut donné en août 1988. Mille hectares d'emprise au sol. Seize cents personnes y travaillent actuellement. De quoi faire tourner bien des têtes !

Et les têtes tournent, en effet ! Dans les pays voisins, le tam-tam a fonctionné. Dans une Amérique du Sud économiquement étranglée, la Guyane est devenue un nouveau Texas. Les journaux brésiliens sont allés raconter que le moindre salaire dans ce petit éden français *était de 20 000 francs ! Cent fois* plus que pour le petit ouvrier de Belem. Et tout naturellement les Brésiliens sont arrivés, ces derniers mois, par centaines, avec des Dominicains, des hommes de la Guyana, voire – phénomène nouveau – des Antillais de Martinique et de Guadeloupe. Flux clandestin incontrôlable dans un département transparent sur toute sa côte et tous ses fleuves et de surcroît entretenu par des employeurs au noir qui, même sur ce grand chantier national de l'espace, prennent, eux, bien des espaces de liberté avec la réglementation.

Terre d'immigration et d'implantation, la Guyane le fut de tout temps. A son origine, le bagne n'avait, au fond, pas d'autre mission. Mais aujourd'hui la Guyane est dépassée. Beaucoup de ses élus conviennent que *« le seuil de tolérance »* est atteint. Combien d'hommes et de femmes vivent en Guyane aujourd'hui ? Nul ne le sait précisément. Les enquêteurs de l'INSEE, qui ont entrepris depuis quelques semaines le recensement sur place, se grattent déjà la tête devant cette mission impossible qu'on leur a assignée.

En 1967, le département avait 44 000 habitants. On estimait leur nombre à 73 000 en 1982 et à un peu plus de 93 000 en 1988. Aujourd'hui, on pense que la barre des 130 000 personnes est atteinte, dont 45 000 étrangers parmi lesquels 30 % sont clandestins. La seule ville de Cayenne aurait doublé sa population en cinq ans. Des chiffres spectaculaires et qui évidemment font peur.

Après les Libanais, les Chinois, les Javanais, il y eut, au milieu des années 70, l'implantation dans les villages pittoresques de Cacao et de Javouehe de quelques centaines de familles, Hmongs, tribus méos du haut Laos « arrivées dans le cadre du fameux plan vert » de 1975. Quinze ans plus tard, ces Hmongs sont devenus les maraîchers de la Guyane, inondant chaque matin les marchés de Cayenne, de Kourou ou de Saint-Laurent. En faisant pousser des salades en pleine forêt équatoriale, ils sont su vaincre les tires mais point l'isolement. Les Hmongs vivent entre eux, comme chez eux. Se sentiront-ils jamais guyanais ?

Au début des années 80, les Haïtiens sont venus en masse, poussés par la dérive politique de leur nation. Il en vient encore. Leur présence dans les bidonvilles de Cayenne les fait passer, si l'on peut dire, inaperçus. Ils se sont comme fondus dans le décor local. Se sentiront-ils jamais guyanais eux aussi ? Enfin les Surinamiens, réfugiés depuis bientôt quatre ans sur l'autre bord du Maroni, près de Saint-Laurent, dans l'ancienne léproserie d'Acarouany ou dans les vieux locaux du bagne de Charvein.

Près de 9 000 officiellement recensés, 3 600 dans les camps, 6 000 à l'extérieur, auxquels il convient d'ajouter sans doute un bon millier d'illégaux. Les baraques en bois ont remplacé les grandes tentes de l'armée, mais l'oisiveté forcée de la plupart de ces réfugiés constitue une réelle menace. A les nourrir et à les abriter, le gouvernement consacre chaque année quelque 60 millions de francs. Une situation impossible à tenir longtemps.

Officiellement, la France continue de dire qu'elle n'est que provisoire, que les autorités s'efforceront d'aider au retour dans leurs pays ces milliers de familles. En réalité, sur place, chacun s'est fait à l'idée que ce provisoire-là va durer et qu'il faudrait maintenant rapidement envisager de vraies solutions d'intégration. Si tant est qu'un jour ces Surinamiens puissent se sentir un jour guyanais. Les Brésiliens constituent, eux, un autre genre d'immigration. Une immigration non pas politique mais de labeur. Les hommes viennent seuls, engrangent et repartent, laissant la place aux suivants.

Les signes du mal

La Guyane a toujours ressemblé à une tour de Babel, mais cette *tour-là commence à pencher dangereusement.* On a souvent dit que ce département ressemblait à une mosaïque. Mot trompeur. Toutes ces communautés vivent côte à côte. Parviendront-elles à vivre les unes avec les autres ? C'est la grande interrogation. Les Guyanais n'ont pas su s'investir ailleurs que dans le tertiaire et les 4 000 emplois de fonctionnaires que l'Etat serait bien en peine désormais de réduire.

Les autres s'occupent tant bien que mal, même si chacun, paradoxe qui mériterait réflexion, finit par devenir indispensable à l'autre. *« Sans Haïtiens*, se plaît à répéter le maire de Montjoly à chacun de ses visiteurs ministériels, *il n'y aurait plus de ramassage d'ordures ni d'enterrement ! Sans Brésiliens, plus de construction et sans les Hmongs plus de produits frais ! »*

Le mirage guyanais peut évidemment faire illusion. Le taux de consommation fluctue depuis quelques mois entre 10 % et 15 % et celui des immatriculations de voitures neuves est à plus de 30 %. BMW et Mercedes s'y vendent bien. Les grandes surfaces ont planté leurs premières enseignes, signes de reconnaissance de l'envolée. Après les But et Conforama, Mammouth est arrivé pour écraser les prix, et, dans leur sillage, les sociétés de crédit se multiplient. Mais sous ces enseignes, la Guyane commence à dériver.

L'insécurité gagne. Depuis trois ans, on assiste à une explosion de la délinquance. Le charme de Cayenne était de pouvoir s'y promener le soir en toute quiétude, de pouvoir laisser sa voiture et même son domicile ouverts. Trop risqué aujourd'hui ! « *Ici*, reconnaît le procureur de la République de Cayenne, *les bonnes gens se mettent derrière les barreaux et les délinquants courent les rues.* » Arrivé depuis trois mois dans ce département où il avait vécu voilà quinze ans, Jean-Robert Dobanton ne reconnaît plus « sa » Guyane. *« On me l'avait dit, mais je ne pensais pas que c'était à ce point-là. »* Les chiffres en témoignent.

En 1987, la délinquance était à Cayenne en augmentation de 5 %. Elle a progressé de 46 % en 1988 et de 19 % l'an dernier. Dans la même période, on est passé de deux à douze crimes par an. Les cambriolages ont augmenté dans les mêmes proportions. La prison de Cayenne déborde. On a reconnu l'urgence d'en construire une autre. Les audiences du mardi matin au tribunal sont un curieux spectacle. A la barre, des Brésiliens dont il faut traduire les dépositions. Derrière eux, des avocats guyanais qui se contentent de répéter les mêmes plaidoiries. Devant, des magistrats fraîchement débarqués de la métropole qui ne savent pas encore s'il faut en rire ou en pleurer. Comment faire, en effet ? En 1989, les gendarmes ont opéré deux mille reconductions à la frontière. Un record, mais moins qu'en 1988, parce qu'il n'y avait officiellement plus de place dans les avions. Ces gardes ont appris à jouer au gendarme et au passeur, mais au niveau des statistiques, aucun effet.

La drogue et le sida

La drogue commence, elle aussi, à faire des ravages. Difficile pour le moment de savoir si la filière colombienne *s'attarde aujourd'hui* beaucoup dans le département. Mais le voisinage du Suriname déjà atteint, l'impossibilité de contrôler le trafic sur les petits aérodromes de Saint-Georges ou de Maripasoula, amènent d'ores et déjà quelques préventions. La police ne dissimule plus le danger qu'à court terme la Guyane devienne un centre de transit dangereux.

Enfin, il y a le sida. Les chiffres du comité Sida-Guyane sont préoccupants. 191 cas depuis 1982, 118 patients décédés, 60 nouveaux cas décelés en 1989. Ce qui place le taux d'incidence à 159 pour 100 000 habitants, alors qu'il est de 115,17 pour 100 000 habitants à Paris et de 55,6 aux Antilles. Dans 60 % des cas, ce sont les Haïtiens qui sont frappés. Dans 85 % des cas, ce sont les hétérosexuels qui sont touchés. De l'avis des responsables médicaux, l'année 1989 a été *« un tournant »*. Le nombre de cas a doublé entre 1988 et 1989, ce qui implique une poussée accrue de cette courbe mortelle dans les années futures. Tous ces chiffres sont évidemment connus par tous les responsables, mais l'avenir du carnet de commandes d'Ariane exige prudence et silence. Comment, pourtant, éviter une Guyane à deux vitesses, juguler cette immigration clandestine galopante, donner enfin une âme à ce département français d'Amérique du Sud ?

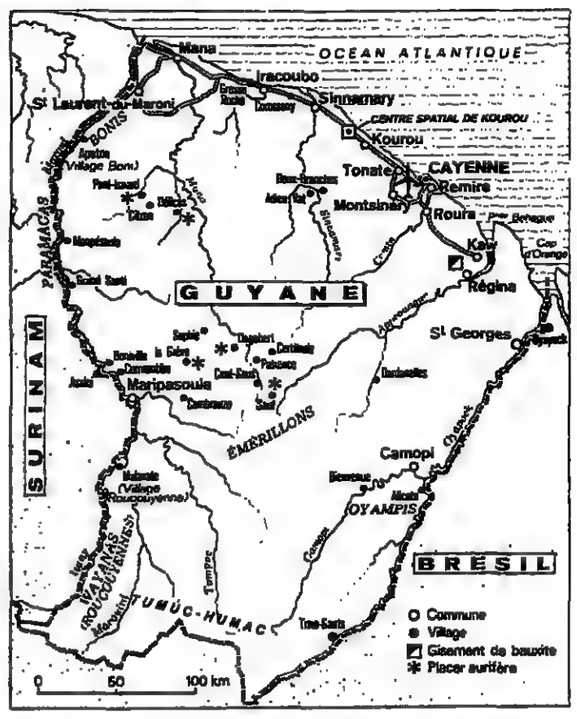

Un premier pas a été entrepris avec la signature à la fin de l'année dernière du plan Phèdre, associant pour la première fois l'Etat, les collectivités locales et le CNES pour trouver les moyens de répandre la manne spatiale sur l'ensemble du territoire, pour améliorer les infrastructures, bâtir les lycées et collèges indispensables pour répondre dans les meilleurs délais à cette poussée démographique. Un plan réclamé à cor et à cri par le président du conseil général, Elie Castor (app. PS), mais déjà critiqué par les élus du conseil régional, qui dénoncent *« cette aide plus utilitaire qu'humanitaire »*.

Une haine tenace

Il est vrai que cet effort serait moins sujet à caution si tout cet afflux de subventions ne semblait pas tourner encore un peu plus la tête de ce président qui gouverne sans partage à la tête de cette assemblée départementale et du principal parti du département, le PSG, Parti socialiste guyanais, *« plus guyanais que socialiste »* objectent ses adversaires. Si sa propre commune, Sinnamary, n'était l'un des principaux bénéficiaires de cet effort financier. Si, enfin, il n'était pas de notoriété publique que le principal financier d'Elie Castor et de son parti, Raymond Abchee, un Libanais, l'homme le plus riche de Guyane, le premier commerçant du département, n'avait déjà retiré quelques avantages personnels susbtantiels des premières orientations de ce plan Phèdre. Depuis les élections sénatoriales, la rupture est consommée entre Elie Castor et le président du conseil régional, Georges Othily, élu sénateur malgré l'excommunication du PSG. Face à une opposition déliquescente, les deux hommes se vouent aujourd'hui une haine tenace, à l'heure où l'avenir de ce département exigerait une mobilisation politique... et morale générale. Le slogan des élus régionaux : « *Une politique qui nous rassemble pour une région qui nous ressemble.* » Sous-entendu : contre une politique du conseil général qui divise dans un département qui ressemble à sa classe politique.

Elie Castor en parle naturellement moins aujourd'hui, mais les deux hommes rêvent d'une réforme de leurs institutions locales qui, sur le modèle polynésien, pourrait leur donner un gouvernement territorial dont ils se voient, bien sûr, l'un et l'autre, président. *« C'est un projet viable »*, soutient Antoine Karam, le nouveau secrétaire général du PSG et peut-être futur maire de Cayenne, un jeune qui monte dans l'ombre d'Elie Castor.

« C'est le courant de l'Histoire », approuve le vice-président du conseil régional, Joël Joly. Le gouvernement n'est sans doute pas disposé, dans l'immédiat, à ouvrir ce débat, mais l'empressement des socialistes à mettre sur pied une fédération socialiste dans ce département, avec des premières sections à Kourou et à Saint-Laurent, dénote une certaine prise de distance avec les méthodes du PSG. Les remèdes ne sont évidemment pas simples à trouver.

Les élus locaux réclament plus de pouvoirs encore pour donner dans leur esprit plus grande consistance politique à ce département d'outre-Atlantique. Ils oublient les combats quotidiens contre ce qui est considéré sur place comme un sport national, les *« combines et truanderies. »*

L' « affaire Antoinette » qui agite le département depuis quelques semaines est tout à fait significative. Etienne Antoinette, fils d'une vieille famille de Kourou, était garde champêtre. Il est devenu, vingt-quatre ans après, chef de police, et est impliqué aujourd'hui dans le trafic de travailleurs brésiliens clandestins pour 2 000 ou 3 000 francs par sujet. Malgré la multiplication des protestations, le procureur de la République l'a fait incarcérer. Les autorités sur place sont demeurées muettes. *« J'ai parfois l'impression*, remarque le procureur, *que la justice est pratiquement, ici, la seule à lutter. »* Afin de parer au plus urgent, Michel Rocard devrait plaider au cours de son voyage pour un resserrement de la solidarité entre les pays voisins de la Guyane afin de tenter d'atténuer les ravages de l'immigration clandestine. Un énième plan qui risque malheureusement pour la Guyane d'être, dans la situation présente, un énième coup d'épée dans l'eau du Maroni...

DANIEL CARTON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81.

Imprimerie de « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	584 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 380 F	1 398 F	1 890 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
011 MONDI

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

Une voiture d'homme. D'ailleurs, c'est celle de ma femme.

Nouvelle Renault 25 TXI. La dynamique du plaisir

Pour moi, le plus important, c'est le plaisir de la conduite. Pour ma femme, c'est le confort... éternelle discussion, 12 soupapes, ABS, direction assistée, ordinateur de bord, jantes alliage... Mais aussi sièges à cinématique électrique et réglage lombaire, rétroviseurs électriques dégivrants, 4 lève-vitres électriques, chaîne 4 × 20 Watts et même fermeture assistée du hayon... Et si vous alliez trancher le débat en essayant la nouvelle Renault 25 TXI chez votre concessionnaire Renault?

Modèle présenté Renault 25 TXI. Prix clés en main au 01/04/90: 157.000F. Garantie anti-corrosion Renault 6 ans. DIAC votre financement.

RENAULT présente elf

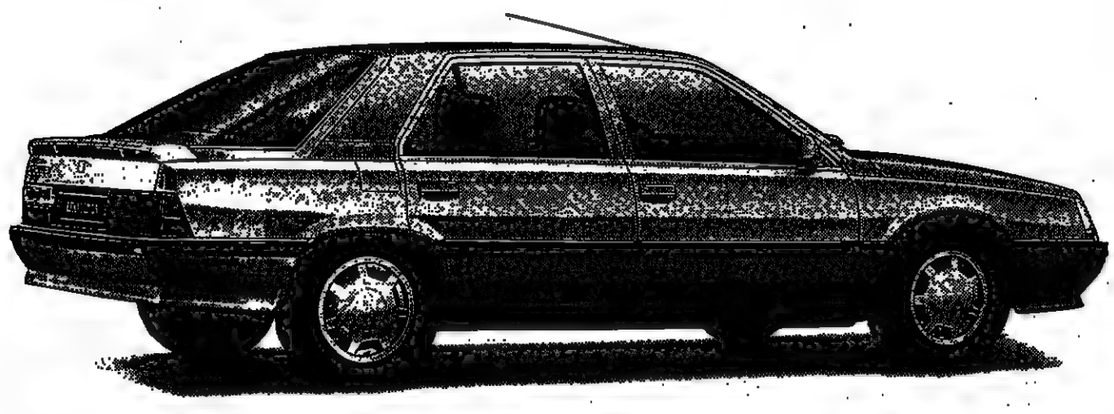

Nouvelle Renault 25 TXI
Vivre le Style 25

RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE

© PUBLICIS G185

هكذا من الاصل

17 Le stockage des déchets nucléaires
18 Non-lieu pour Michel Droit
19 Doisneau au Jardin des plantes
Musique : Programme du Festival d'Aix

Un entretien avec le président de France Plus

« L'élection d'un beur vaut mieux que plusieurs manifestations antiracistes » nous déclare M. Arezki Dahmani

Les débats politiques de ces derniers jours sur le racisme et l'immigration ont été suivis avec beaucoup d'attention par le mouvement France Plus. Cette association, qui réunit de jeunes Français d'origine maghrébine, avait fait élire de nombreux beurs aux dernières élections municipales.

Son président, M. Arezki Dahmani, quarante ans, maître de conférences à l'université Paris-XIII (Villetaneuse), avance, dans l'entretien qu'il nous a accordé, plusieurs propositions pour favoriser l'intégration des immigrés ou de leurs enfants.

Cela dit, la communauté maghrébine de France compte aussi de plus en plus de personnes âgées qui rencontrent des difficultés spécifiques et dont on commence à se préoccuper.

« L'intégration des immigrés figure, ces jours-ci, au centre du débat politique. Est-ce pour vous un sujet de satisfaction ou d'inquiétude ?

– Je constate un certain consensus politique sur la nécessité de combattre le racisme et l'antisémitisme, mais aussi – et c'est très bien, car les deux questions sont liées – sur la volonté de définir une politique d'intégration. Ce consensus, nous le réclamons depuis longtemps. Les partis avaient trop joué avec l'immigration dans une logique politicienne et démagogique.

» C'est dans l'esprit de consensus que nous avons encouragé, l'an dernier, des centaines de jeunes à se présenter aussi bien sur des listes municipales de gauche que sur des listes de la droite modérée. La réussite a été spectaculaire puisque, sur 2 000 candidats d'origine maghrébine, plus de 500 ont été élus, dont 350 avec le parrainage de France Plus. L'élection d'un beur vaut mieux que plusieurs manifestations antiracistes.

– Etes-vous satisfait du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme proposé par le premier ministre ?

– C'est insuffisant. Aujourd'hui, sous couvert de liberté d'expression, des propos et des actes à caractère raciste et antisémite se banalisent. Or, le racisme et l'antisémitisme ne sont pas des opinions. Ce sont des délits. A notre avis, tout citoyen reconnu coupable d'avoir tenu des propos ou commis un acte à caractère raciste ou antisémite, devrait être condamné accessoirement à une peine portant déchéance de ses droits civiques pendant une période de cinq ans et donc rendu inéligible.

– Venant d'Algérie, naturalisé français, vous vivez en France depuis 1970. Avez-vous personnellement été victime de racisme au cours de ces vingt années ?

– Disons que j'ai été victime d'un racisme très subtil qui est à l'origine de la création de France Plus. Un jour, quand j'étais encore étudiant, un fermier normand m'a dit : *« Toi, finalement, tu n'es pas comme les autres... »*. La remarque m'a profondément choqué. Elle signifiait : toi, d'accord, mais pas les autres Maghrébins. A ses yeux, j'étais intégré socialement. Ce jour-là, j'ai compris que le problème ne se posait pas de manière raciale mais en termes sociaux et politiques.

– Pourquoi avez-vous appelé votre mouvement France Plus ?

– Citoyens français à part entière, nous pensons, par nos origines, par notre sensibilité, apporter un « plus » à la France. Mais elle nous apporte, elle aussi, un « plus ». Notre mouvement est la rencontre de ces deux « plus ». Il veut être une passerelle entre des gens intégrés et des gens exclus ou défavorisés.

– Le gouvernement a mis en place, depuis quelques mois, de nouvelles structures pour favoriser l'intégration : un secrétariat général et un Haut Conseil. Cela vous satisfait-il ?

– J'approuve les principes qui guident cette politique, c'est-à-dire la volonté de s'occuper en même temps de tous les exclus, qu'ils soient d'origine étrangère ou non. Mais il faudrait une plus grande cohérence, sans oublier les harkis. Le secrétaire général à l'intégration, qui préside désormais le Fonds d'action sociale, devrait contrôler aussi la Délégation aux rapatriés. Nous avons besoin d'une politique d'ensemble, avec le même pilote.

– Quelle est aujourd'hui, selon vous, la question prioritaire en matière d'intégration ?

– Le logement, sans aucun doute. C'est de là que tout découle. Il faut s'attaquer aux ghettos, avec de gros moyens. C'est la vraie réponse au Front national et à l'intégrisme politico-religieux. Et il faut faire vite, car aujourd'hui les cités sont abandonnées par les

forces démocratiques. Les extrémistes ont la voie libre.

– Comment lutter contre les ghettos ?

– La politique d'attribution des logements et de l'animation des offices HLM doit être repensée. Prenez le département de la Seine-Saint-Denis : sous le patronage du PC, la stratégie consiste à mettre tous les immigrés dans les municipalités de droite. Prenez, à l'inverse, les Hauts-de-Seine : sous le patronage du RPR, la stratégie consiste à mettre tous les immigrés dans les municipalités de gauche.

Il faut casser ce système, en mettant en place une structure représentative de toutes les communes et en ne permettant plus aux municipalités, par un droit de préemption, de s'opposer à un projet de logement social. Mais si l'on veut vraiment supprimer les ghettos, il faut aussi attirer leurs habitants ailleurs. Il existe aujourd'hui en France 1,8 million de logements vacants. Pourquoi ne pas permettre à des familles défavorisées de les acquérir, grâce à des prêts immobiliers à faible taux, sur trente ans ?

– Que proposez-vous pour favoriser l'intégration par l'école ?

– Nous ne nous contentons pas de proposer, nous agissons déjà... En faisant par exemple du soutien scolaire bénévole aux élèves en difficulté, dans certains quartiers. Mais une action est indispensable aussi en direction des enseignants. On affecte, le plus souvent, des jeunes sans expérience dans les zones d'éducation prioritaire. Or, on n'est pas instituteur de la même façon à Neuilly et à La Courneuve. Pour attirer des professeurs expérimentés dans les quartiers difficiles, des incitations financières sont indispensables.

– Le soutien scolaire peut-il être développé ?

– Sans doute, mais je pense qu'il faut envisager aussi la création d'internats pour des enfants de familles défavorisées, à partir de la sixième. Certains enfants gagneraient à être en institution plutôt que de vivre dans des trois-pièces surpeuplés, avec un échec scolaire garanti.

– Faut-il continuer à enseigner les langues dites « d'origine » aux enfants d'immigrés ?

– Dans le primaire, c'est une erreur. Avant d'entrer en 6e, les enfants ont besoin de bien maîtriser le français pour ne pas tomber dans le cycle infernal de l'échec scolaire. Après la 6e, le ministère de l'éducation nationale devrait prendre en charge lui-même l'enseignement des langues étrangères. L'arabe ne doit pas être proposé seulement aux petits beurs, mais à tout le monde, comme on le fait pour l'anglais.

– France Plus s'est distingué, ces dernières années, par plusieurs initiatives, comme les campagnes d'inscription sur les listes électorales. Avez-vous d'autres projets ?

– Nous allons conclure le 15 mai une opération appelée « zéro en politique ». De nombreuses collectivités locales ont accepté de parrainer un « bus civique » qui sillonne la ville. Des trophées du civisme seront décernés aux municipalités qui auront encouragé le plus grand nombre d'inscriptions sur les listes électorales.

Créer un conseil dans chaque commune

» D'autre part, cet été nous allons nous occuper ouvertement d'une question très délicate : la drogue et le sida, malheureusement très fréquents chez les beurs ou les enfants de harkis. Sont prévus notamment plusieurs marathons, sur le thème « sport-santé », qui se rejoindront à La Courneuve. Drogue et sida sont évidemment très liés aux ghettos, à la marginalisation, à la pauvreté. Il est important que le problème soit posé par nous et pas par le Front national !

– Pour favoriser l'intégration, de nombreuses associations réclament aujourd'hui un droit de vote pour les résidents étrangers. France Plus ne semble pas être en première ligne dans ce combat...

– Le droit de vote n'est pas une priorité. Inutile de se raconter des histoires : aujourd'hui, compte tenu des obstacles constitutionnels et de l'état de l'opinion, le droit de vote est impensable. Il sera la phase ultime d'une politique d'intégration réussie.

– En attendant, êtes-vous favorables à l'élection de représentants étrangers, à titre consultatif, dans les conseils municipaux, comme à Mons-en-Barœul, dans le Nord ?

– En 1985, j'ai applaudi à l'expérience de Mons. C'était courageux. Mais il ne faut pas pousser trop loin dans cette voie. Dans une ville, les mêmes problèmes se posent à tous les citoyens. Je pense qu'il faudrait mettre en place, dans chaque commune, des conseils économiques et sociaux où Français et étrangers se retrouveraient autour de la même table, avec le même statut. Ils pourraient ainsi éclairer les politiques municipales et apprendre à travailler ensemble, sur un pied d'égalité.

– Les élus beurs viennent de célébrer leur première année de mandat. Quel est votre prochain objectif dans ce domaine ?

– Les élections régionales de 1991, pour lesquelles nous avons déjà commencé à négocier avec des partis politiques, notamment en Ile-de-France, en Aquitaine et dans la région Rhône-Alpes.

– Et le premier maire beur ?

– En 1995, certainement. Mais il ne se présentera pas en tant que beur. Il aura un projet pour tous les citoyens de sa commune. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ

Vieillir loin des siens

De plus en plus de travailleurs immigrés renoncent à retourner dans leur pays pour prendre leur retraite. En cessant de travailler, beaucoup d'entre eux souffrent de la solitude et du manque de considération.

Après avoir travaillé trente ans comme employé municipal d'une commune de la banlieue parisienne, Mahmmoud vient d'atteindre l'âge de la retraite. Locataire sans histoires d'un appartement d'HLM avec sa famille, il envisage l'avenir avec sérénité. La maison qu'il a fait bâtir au Maroc servira de résidence secondaire à ses enfants et petits-enfants. Lui, il va à la mosquée de Paris tous les vendredis et cherche un pavillon pour abriter ses vieux jours. Son avenir est ici.

Pour Slimane, le Kabyle, qui s'est échiné durant des décennies sur les chantiers français du bâtiment, il n'est pas question non plus de retourner au pays. Accidenté du travail, il a essayé, avec son fauteuil roulant, de vivre là-bas. Au bout de quinze jours, il a renoncé. En maugréant contre son sort, il terminera ses jours en France dans une maison de retraite.

Parmi bien d'autres, ces deux cas ont été cités au cours d'un colloque organisé récemment à Paris par la Société d'ethnologie française, sur le thème « Vieillir aujourd'hui ». Ils illustrent un phénomène de plus en plus fréquent : l'arrivée à l'âge de la retraite des travailleurs étrangers et pour certains, de plus en plus nombreux, leur non-retour au pays. On estime à près de quatre cent mille le nombre des immigrants ayant actuellement plus de soixante-cinq ans. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs dizaines de milliers de Maghrébins, dont beaucoup se trouvent dans une situation particulièrement délicate.

Ceux qui, comme Mahmmoud, ont fait venir les leur au temps du regroupement des familles vivront leurs vieux jours sans trop d'angoisse. Mais les isolés, qui ont rompu jadis avec leur pays pour tenter l'aventure de ce côté-ci de la Méditerranée cumulent brusquement plusieurs handicaps : ceux du célibat, de l'âge et de la non-intégration. Ils avaient toujours rêvé de revenir dans leur douar « fortune faite ». Pour la plupart, ces illusions se dissipent. Les mensualités ont été maigres. Au village, personne ne les attend plus. Les institutions sociales capables de les prendre en charge n'existent que sur nos rivages. Alors, ils se résignent à rester, et le provisoire devient définitif.

Un personnage de vieillard honorable

Pourtant, ces retraités venus d'ailleurs se sentent plus dévalués que jamais. *« Leur légitimité,* observe le sociologue A. Sayad, *c'était le travail. Privés d'activité, ils vieillissent psychologiquement très vite. »* Ayant exercé les métiers les plus durs, ils sont physiquement usés, souvent en médiocre santé, parfois infirmes, comme l'Algérien Slimane. L'échec de leur rêve de retour au pays se double d'une incapacité à se faire admettre par les jeunes immigrés de la deuxième génération, les beurs. Au Maghreb, l'ancien est un sage qui jouit du prestige de son expérience et du respect dû au *chibani*. Ici, il n'est qu'un personnage dépassé, dont ses jeunes coreligionnaires estiment qu'il a raté son aventure. *« A soixante-cinq ans, je suis toujours là et je me demande ce que j'ai gagné dans cette galère »,* se plaint un Algérien retraité.

Certains pourtant réagissent, notamment ceux qui ont une famille. *« Avec l'âge,* note A. Sayad, *ils ont tendance à se composer un personnage de vieillard honorable, conforme à la tradition. »* Ils coiffent à nouveau la chéchia, reviennent à des pratiques religieuses ostentatoires, jouent le rôle de conseiller et, parfois, de médiateur dans les communautés musulmanes. Mais ces tentatives ne sont pas toujours des réussites. Leurs enfants ont adopté les valeurs de la société française, où celui qui travaille prime sur le retraité.

Mariés ou célibataires, les vieux Maghrébins n'échappent pas à la xénophobie latente qui les a toujours entourés. Leurs cheveux gris ne changent pas grand-chose. Et de nouvelles difficultés les attendent. Appartenant à la génération d'entre les deux guerres, d'origine rurale, *n'ayant guère été à l'école*, parlant mal le français, ils n'ont jamais compris l'importance des documents écrits dans notre civilisation paperassière. Au moment de liquider leur retraite, on s'aperçoit qu'ils n'ont conservé ni bulletins de salaire, ni certificats de travail. Comme ils ont exercé plusieurs métiers et souvent changé de résidence, la reconstitution de leur carrière est un casse-tête pour les assistantes sociales.

Et l'administration ne fait pas de zèle. Comme le notait un juriste français, M. Graillat, *« il est courant que l'on oublie d'expliquer au vieux travailleur immigré qu'il a droit à tel ou tel avantage supplémentaire ».* Les retraites ne sont pourtant pas grasses pour ces modestes salariés, que leur situation d'étrangers prive des allocations du Fonds national de solidarité. Lorsqu'ils entrent dans un service de long séjour ou en maison de retraite, beaucoup doivent être pris en charge par l'aide sociale.

L'anthropologue Omar Samaoli, qui a enquêté sur leur condition, en a rencontré des dizaines à la célèbre Maison de Nanterre, où finissent tant de marginaux de la région parisienne. Chez ceux-là, c'est l'inquiétude qui domine. Car ils ne savent même pas si leur dépouille reposera en terre musulmane. Bien peu ont pensé à signer un contrat de rapatriement de leur corps ou à cotiser à une caisse noire couvrant les frais d'obsèques. Quant aux emplacements dans les carrés musulmans des cimetières parisiens, ils sont rares. Les déracinés le resteront jusque dans la mort.

C'est pourquoi plusieurs associations se sont déjà créées pour renseigner et assister ces retraités que personne n'attendait. Depuis 1985, à Grenoble, et depuis 1988, à Paris, fonctionnent des groupes d'entraide qui ont fort à faire (1). *« Il n'y a plus d'illusion à entretenir sur le caractère temporaire des séjours d'immigrés maghrébins en France,* explique Omar Samaoli, le fondateur du groupe parisien. *Même après leur retraite, et jusqu'à la tombe, ils resteront en France. »*. Or leurs effectifs, encore modestes, ne vont pas cesser de s'enfler. Voilà une situation à laquelle ni leur pays d'origine ni la France ne se sont préparés.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Association des retraités et invalides algériens de l'Isère : 1, rue Hauquelin, 38000 Grenoble. Tél. : 76-42-32-71.

Comité d'aide aux Maghrébins âgés de France : 56, rue Maurice-Thorez, 92000 Nanterre. Tél. : 42-29-01-17.

Le docteur Omar Samaoli, fondateur de ce comité, a reçu le 6 mars 1990, des mains de M. Théo Braun, ministre des personnes âgées, le prix de gérontologie 1989 pour son travail sur la vieillesse des travailleurs immigrés.

TÉMOIGNAGE

Partager notre « village »

Voilà les temps nouveaux. Nous n'avons plus seulement à vivre avec des Français, mais avec des femmes et des hommes d'origine lointaine. On a dit que le monde était devenu notre village. C'est bien cela. Pour nous les Arabes ne sont plus en Arabie, mais au bout de notre rue, d'où s'échappent parlers, odeurs et musiques arabes. N'écoutons pas les sirènes qui, ne pouvant les sentir et nous caressant dans le sens du poil, brandissent le nom de la France – le non de la France – pour nous demander de mettre dehors les immigrés. Ceux qui nous le demandent vivent dans ce monde qui n'existe pas, qui n'existe plus.

Accordons-le-leur : oui, à fleur de peau, et parfois jusqu'à l'esprit et jusqu'au cœur, nous sommes racistes. Nous cédons à cette sensation de prendre notre race pour celle de toute l'humanité. Ou, forme nouvelle du racisme, au nom des meilleures valeurs nous voulons que chaque peuple reste chez lui, dans ses frontières, riches entre riches, pauvres entre pauvres. Au nom des patries, nous consacrons la division du monde en deux.

Mais ces sirènes couvrent de leur chant ce que, au fin fond de nous, nous avons de meilleur. Avec sa couleur de peau, les odeurs qui l'imprègnent, les vêtements qui le parent, les coutumes et la culture qui le modèlent, notre être, dans la nudité de son esprit et de son cœur, est le frère de tout autre humain. On ne saurait reconnaître son frère et le mettre à la porte.

A cette fraternité-là, un obstacle de taille. Des pays sous-développés, les immigrés sont les représentants pauvres. Notre société, menée par des mécanismes qui favorisent d'abord le capital et ses élus, les relègue dans ses marges : banlieues délaissées, zones industrielles déshéritées, habitations délabrées. En plus de ceux de notre racisme ordinaire, ces pauvres sont exposés aux coups qui assaillent les pauvres de notre société : la solitude, les drogues, la violence, la litanie du mal quotidien. La pauvreté du tiers-monde chez nous révèle – provoque ? – la nôtre. Ce n'est plus chaque ville qui est mise en demeure de prendre en charge cette fraternité-là, mais chaque quartier, chaque rue de nos villes. Pourquoi serait-ce toujours aux mêmes de côtoyer, de révéler la pauvreté ?

Nous n'avons plus seulement à vivre entre nous, Français. Nous avons à vivre le monde tel qu'il est, en sa vérité : un mélange inextricable, explosif, de riches et de pauvres. Ce monde, cassé en deux, sera, si nous le voulons, le creuset d'un monde futur, celui où le développement, né jadis en Europe, deviendra celui du monde entier.

OLIVIER DE SACY
Gagny
Seine-Saint-Denis

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Des peines de cinq à quatorze années de prison au procès de Faaïté

L'horreur des crimes l'a emporté

La cour d'assises de Papeete a condamné jeudi 5 avril les principaux responsables de la « chasse aux démons » de Faaïté à des peines de quatorze ans de réclusion criminelle, pour François Mauati, et de dix ans, pour Léonard Tufaunui et Paul Tehiva. Huit accusés ont été condamnés à des peines allant de huit ans à cinq ans d'emprisonnement. Enfin, une dizaine d'accusés ont été condamnés à quatre ans avec sursis. *« Je trouve ces peines un peu lourdes, et même très lourdes »*, a déclaré l'archevêque de Polynésie française, Mgr Michel Coppenrath, à l'issue du verdict.

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Jusqu'au bout, les six avocats de la défense ont voulu croire à l'acquittement, bataillant, argumentant. Mais c'est en vain qu'ils ont tenté de remonter le double handicap auquel ils se sont trouvés confrontés : non seulement les faits criminels reprochés à leurs vingt-quatre clients accusés d'avoir tué six personnes dans des conditions particulièrement atroces, mais aussi la rigueur du réquisitoire de l'avocat général Raymond Morey.

Tour à tour, chacun des avocats s'est pourtant appliqué à relativiser son apparente logique. Me Yves Piriou (Papeete), dans sa plaidoirie, a ainsi mis en garde les jurés contre des assertions destinées à les *« leurrer »*. *« Je me disais hier en vous écoutant : ce qui nous sépare, c'est la croyance en l'homme. Nous croyons à la rédemption, à la possibilité de tout individu de se redresser »*, a-t-il lancé en regardant l'avocat général.

Et en écho, Me François Roux (Montpellier), a cinglé : *« Monsieur l'avocat général s'est trompé d'audience. Je ne peux que saluer la rigueur arithmétique de son réquisitoire mais ce n'était pas le bon dossier. »* La défense, à aucun moment, n'a défendu vingt-quatre individus pris isolément. Unanime, elle a plaidé pour une *« amnistie »* - la communauté de vie des Polynésiens. *« Ils ne sont qu'un, n'essayez pas de les opposer. Je vous demande de ne pas essayer de distinguer meneurs et menés »*, a instamment prié Me Jean-Jacques de Felice (Paris).

Le spirituel oublié

En demandant l'acquittement de tous, ils ont consciemment placé la barre très haut, cherchant à faire partager à la cour leur passion pour cet atoll privé de la quasi-totalité de sa population masculine adulte. Surtout, ils ont fondé leur espoir sur l'application de l'article 64 du code pénal qui prévoit qu'il n'y a pas crime lorsque l'auteur a agi en état de démence ou sous la contrainte d'une force irrésistible.

Mes Michèle Maisonnier et James Lau (Papeete) ont longuement fait valoir que les accusés avaient été les otages d'une folie collective en septembre 1987, les poussant irrésistiblement à tuer leurs proches (mère, frères, soeurs, neveux...) pour les délivrer du diable. Crayon feutre à la main, Me Roux a même dessiné sur une grande feuille blanche fixée à un chevalet un schéma emprunté à l'analyse du psychiatre Michel Ribstein pour prouver par A+B que les accusés furent en proie à un *« délire transitoire »*.

« Délivrez-les de tout ce qui a été vécu », a-t-il demandé en s'adressant à chaque juré. Et prenez en compte toute la dimension du dossier qui vous est soumis. *« On ne peut pas réduire l'affaire de Faaïté à une affaire de droit commun »*, a lancé Me Piriou. *« On a totalement oublié le spirituel, les paroles des trente témoins, celles des vingt-quatre accusés, les démons »*, s'est écrié Me Guy Aurenche (Paris).

Nul doute que Mgr Michel Coppenrath, archevêque de Polynésie française, et M. Jacques Ihorai, président de l'Eglise évangélique, présents dans le prétoire, approuvaient ces propos.

Mais l'horreur des crimes commis l'a emporté dans l'esprit de la cour. Et les derniers mots de l'avocat général, énumérant d'une voix forte les noms de chacune des six victimes, ont été les plus forts : *« Au cours de votre délibéré, pensez à ces malheureux. »*

LAURENT GREILSAMER

Auteur, selon les policiers espagnols, de vingt-sept attentats meurtriers

Un commando français de l'ETA démantelé au Pays basque

Trois jours après l'arrestation à Séville, dans le sud de l'Espagne, d'un Bayonnais, Henri Parrot, qui transportait dans une voiture plus de 300 kilos d'explosifs ainsi que des détonateurs pour le compte de l'ETA, les policiers français, agissant en relation avec leurs collègues espagnols, ont effectué, mercredi 4 et jeudi 5 avril, une vaste opération dans la région de Bayonne, procédant à l'interpellation de dix-sept personnes. Ce coup de filet aurait permis le démantèlement d'un véritable *« commando itinérant »* agissant pour le compte de l'ETA et tenu par les autorités espagnoles pour responsable de vingt-sept attentats ayant provoqué une trentaine de morts.

L'organisation terroriste espagnole ETA recrutait au-delà des Pyrénées. C'est là, en effet, le principal enseignement qu'il faut tirer de la vaste opération conduite depuis mercredi 4 avril au Pays basque par la police judiciaire, les renseignements généraux et le RAID (Recherche, assistance, intervention et dissuasion). Parmi les dix-sept personnes interpellées, en grande majorité de nationalité française, certaines seraient fortement soupçonnées, en effet, d'avoir participé, directement ou indirectement, aux activités terroristes de l'ETA et d'avoir constitué un *« commando itinérant »* agissant pour le compte de l'ETA militaire. Ce commando aurait, selon les renseignements fournis par la police espagnole, commis quelque vingt-sept attentats en Espagne depuis 1978 contre des objectifs *« militaires »* de l'organisation séparatiste.

L'identification des personnes interpellées s'est faite à partir des renseignements collectés par les polices française et espagnole, après l'arrestation lundi en Andalousie de Henri Parrot, trente-deux ans. Ce Français résidant à Bayonne, transportait dans sa voiture plus de 300 kilos d'explosifs ainsi que des détonateurs et des mèches lentes. Au moment de son arrestation, il s'apprêtait, semble-t-il, à commettre, avec deux autres Français qui purent ce jour-là prendre la fuite, un attentat contre le commissariat central de Séville.

Très vite les deux fuyards, qui avaient réussi à regner la France, devaient être identifiés. Il s'agit de Frédéric Haremboure, dit *« Txistr »*, trente-six ans, et de Jacques Esnal, dit *« Jaketx »*, trente-neuf ans, considérés par le ministère de l'intérieur espagnol comme les membres principaux, avec Henri Parrot, du fameux *« commando itinérant »*.

Recrutés par Txomin ?

Les autorités espagnoles attribuent à ce commando vingt-sept actions terroristes ayant provoqué la mort de vingt-neuf personnes depuis 1978. Parmi ces attentats, les enquêteurs espagnols font état des assassinats de deux magistrats, de trois généraux et du vice-amiral Colon de Carvajal. Le commando aurait également commis, le 11 décembre 1987, l'attentat à l'explosif contre une caserne de la garde civile à Saragosse, qui avait provoqué la mort de onze personnes, dont cinq enfants. Il reste cependant que, précédemment, certains de ces attentats aient été attribuéspar les enquêteurs à un autre commando, le Commando Madrid.

Selon le ministère espagnol de l'intérieur, le commando itinérant aurait été recruté en 1978 par le dirigeant de l'ETA Domingo Iturbe Abasolo, dit « Txomin », aujourd'hui décédé. Ses trois principaux membres auraient suivi un entraînement, dans la région bayonnaise, au maniement des armes et des explosifs, sous la conduite d'un autre dirigeant de l'ETA, Isidro Garalde, dit « Mamarru ».

Si, parmi les personnes interpellées et dont treize restaient toujours en garde à vue vendredi matin 6 avril, figurent des militants connus pour leurs opinions nationalistes, il semble que Henri Parrot, Frédéric Haremboure et Jacques Esnal n'étaient pas eux cités dans les listes des spécialistes de l'antiterrorisme basque. Seul Frédéric Haremboure avait attiré l'attention de la police en se trouvant par deux fois, en 1985 et 1987, dans des bars de Bayonne visés par des attentats du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

L'opération conduite au Pays-basque, la plus importante depuis deux ans, a été menée sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Gilles Boulouque, attaché à la 14e section, dite antiterroriste. Cette opération a été menée dans la plus grande discrétion, et l'identité des personnes interpellées n'a, pour l'instant, pas été révélée. Une série de perquisitions effectuées sur la côte basque entre Bayonne et Saint-Jean-de-Luz ont permis aux policiers de découvrir de nombreux documents sur l'organisation séparatiste, ainsi que des armes et des munitions, notamment des roquettes, des grenades, des pistolets mitrailleurs, un fusil d'assaut et 4 kilogrammes d'amonal, un explosif habituellement utilisé par l'ETA. Des armes de poing ont également été saisies.

Les personnes interpellées devraient être transférées à Paris, au terme de la garde à vue prolongée, pour y être entendues par le magistrat instructeur et éventuellement inculpées.

Si Henri Parrot, arrêté à Séville, sera poursuivi devant la justice espagnole, les autres personnes interpellées, si elles devaient être inculpées et jugées, ne pourront l'être, elles, qu'en France, l'extradition étant évidemment impossible pour des nationaux.

Inculpé d'ingérence, le maire de Nice est entendu par un juge grenoblois

M. Médecin : « Le pénal ne me fait pas peur »

Inculpé le 17 novembre 1989 de délit d'ingérence par M. Pierre Bérard, alors conseiller à la cour de Grenoble (*le Monde* daté 19-20 novembre 1989), M. Jacques Médecin, maire RPR de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes, a été entendu pendant plus de quatre heures, jeudi 5 avril, par le juge chargé désormais de l'instruction de son dossier, M. Jean-Marc Armingaud.

GRENOBLE

de notre correspondant

M. Médecin devait répondre à une cinquantaine de questions à caractère essentiellement technique concernant le rôle qu'auraient joué plusieurs associations niçoises qu'il préside, notamment Nice-Opéra, Nice-Congrès, Nice-Acropolis, dans le financement des pages publicitaires parues dans le mensuel *l'Action Nice Côte d'Azur*, propriété jusqu'en juin 1989 de M. Médecin. Deux commissions rogatoires délivrées les 2 et 17 octobre 1989 ont permis de mettre en évidence le comportement pour le moins *« bienveillant »*, selon l'accusation, de ces associations vis-à-vis du mensuel niçois.

L'impétueux maire de Nice devait, à l'issue du long entretien tenu dans le bureau du magistrat instructeur rappeler qu'il fut blanchi du délit d'ingérence – lequel avait motivé une plainte de l'ancien député socialiste des Alpes-Maritimes, M. Jean-Hugues Colonna – par le tribunal administratif de Nice, puis en appel par le Conseil d'Etat : *« Je me suis présenté tout à fait détendu devant le magistrat grenoblois. le pénal ne me fait pas peur »* a-t-il indiqué. M. Médecin estime avoir affaire désormais à *« l'acharnement du pouvoir socialiste »* qui, rappelle-t-il, a organisé toute sa campagne de mars 1989 sur le mauvais usage des fonds publics dans sa ville. *« La population s'est prononcée. c'est le seul jugement qui m'importe, comme élu, je ne m'incline que devant le suffrage universel. C'est le seul juge que nous tolérons dans l'exercice de notre fonction »*, a encore indiqué le maire de Nice.

Pour sa défense devant M. Jean-Marc Armingaud, M. Médecin a contesté la validité des deux commissions rogatoires, qui ont abouti à la mise sous scellés de 117 documents documents et aux procès-verbaux réalisés lors des 78 interrogatoires conduits dans le cadre de cette affaire par les officiers de police judiciaire (*le Monde* du 6 avril).

Brandissant les photocopies des commissions rogatoires, M. Médecin a montré que la partie consacrée à leur mission - les comptabilités de plusieurs associations et de la société SEGAT éditrice du journal *l'Action* – n'avait pas été signée par le magistrat. *« N'importe qui pouvait ajouter n'importe quoi. Qui sait d'ailleurs si cela n'a pas été fait »*, a affirmé M. Médecin. Le parquet général de Grenoble a, pour sa part, indiqué que les commissions rogatoires contestées par M. Médecin étaient tout à fait régulières. Le maire de Nice, qui vise à obtenir le retrait hors du dossier d'instruction de tous les documents saisis, a fait adresser par ses avocats une requête au président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, demandant la restitution des scellés. Des réclamations du même ordre ont été transmises à la chambre, émanant cette fois des associations qui firent l'objet de perquisitions.

« Je constate que l'instruction n'a pas été menée dans les formes légales. Il y a une justice pour certains hommes politiques qui sont amnistiés et d'autres dont on s'acharne à vouloir faire des coupables et que l'on poursuit avec une espèce de hargne maladive » a encore ajouté le maire de Nice qui a toutefois assuré qu'il répondrait à chacune des convocatioons du juge grenoblois.

CLAUDE FRANCILLON.

TÉMOIGNAGE : la mort de Piera Aulagnier

Une psychanalyste exigeante

par Maurice Dayan

La psychanalyste Piera Aulagnier est morte le samedi 31 mars à Paris. Elle était agée de soixante-six ans (1).

AU cours des trois dernières décennies, on a longuement débattu de la folie et de son histoire, de ses conditions sociales et de son hypothétique support cérébral. Dans le même temps s'est édifiée, loin des controverses bruyantes, une œuvre originale et profonde qui procédait, pour l'essentiel, d'une approche clinique de la psychose et d'une interrogation rigoureuse de la pensée apte à la déraison. Piera Aulagnier a fondé cette œuvre sur une quête opiniâtre du sens des schizophrénies et de la paranoïa, comme Freud avait établi la sienne sur la recherche du sens des rêves et des symptômes névrotiques. Elle a su retourner la figure du Négatif, traditionnellement appliquée à la psychose (perte de la réalité, selon Freud, *forclusion du Nom du Père*, d'après Lacan), pour interpréter, en ce qu'elle a de positif et d'irréductible à un « manque », la pensée délirante et ses diverses potentialités. Sous ce regard nouveau, le fou n'est pas pris au sérieux parce qu'on l'enferme mais plutôt parce qu'il pense sa propre souffrance et qu'il en cherche les sources. Ce faisant, il répond sans le savoir à une violence interprétative ancienne, reçue avec les rudiments de la parole. Cette violence maternelle, qui peut imposer aux affects éprouvés par l'enfant un sens ayant valeur de désaveu, n'est toutefois qu'une condition parmi d'autres de la psychose.

En explorant la multiplicité de ces conditions enchevêtrées, Piera Aulagnier ne s'est pas contentée de restituer aux processus psychotiques la dignité du « Je pense », en montrant ce Je soumis à un conflit identificatoire radical. Elle a aussi proposé toute une conception de la vie psychique, rendant compte à la fois de la possibilité d'un tel conflit et des autres types d'évolution. Ne plus renvoyer le discours et le comportement du fou au néant de l'insensé implique en effet qu'on se représente où et comment le Je peut advenir, sur quel fond de mémoire (et d'amnésie) se détache cette forme singulière dont on fait une histoire liable à celle des autres.

Une vigilance critique

Mais la précision et la rigueur de cette démarche intellectuelle, dont l'auteur ne se dissimule pas les difficultés, ne furent jamais confinées au seul champ du discours. Psychiatre d'abord (formée à Rome et venue en France au début des années 50), Piera Aulagnier ne s'est engagée dans les voies arides de la théorie et de l'invention conceptuelle qu'en pratiquant sans cesse et avec conviction l'acte analytique. Ce sont les exigences propres à cet acte, dont elle n'a jamais accepté d'écarter les visées thérapeutiques, qui l'ont amenée (avec François Perrier, Jean-Paul Valabrega et quelques autres) à rompre, en 1969, avec l'école de Lacan, en rejetant notamment l'idée d'une analyse pure et de sa transmission didactique.

Ce sont les mêmes exigences qui l'ont conduite inlassablement, et jusqu'à la fin de ses jours, à réinterroger la pratique interprétative, à la délimiter, à en dénoncer les dérives et les adultérations, à en évaluer les conditions, la pertinence, l'efficace et les risques. Tâche délicate s'il en est, toujours à reprendre, jamais pleinement accomplie. Piera Aulagnier l'a pourtant menée de façon exemplaire, avec une vigilance critique qui en imposait, mais sans nulle ostentation. Le souci éthique, si souvent brandi de nos jours comme un mot d'ordre, lui était en quelque sorte inné. Elle n'avait aucun besoin de le proclamer, il passait naturellement dans ses actes, dans ses appréciations claires et nettes, dans sa manière d'être avec ceux qu'elle écoutait ou qui l'entouraient.

Sa curiosité à l'endroit des passions et des phénomènes d'aliénation (dont font partie des avatars du transfert) n'avait d'égale qu'une lucidité évidente en chaque instant. L'une et l'autre l'ont poussée, pendant plus d'un quart de siècle, à élaborer patiemment une œuvre concise, mais influente et durable, sondant avec un rare bonheur l'être le plus intime et ses relations énigmatiques au corps, au temps et à l'autre. C'est une grande figure de la psychanalyse qui disparaît aujourd'hui. Une figure où se mêlaient harmonieusement une intelligence exceptionnelle et un humour chaleureux, l'intérêt quotidien pour autrui et un sens aigu des questions fondamentales toujours renouvelées.

► Professeur de psychopathologie à Paris-XIII et psychanalyste.

(1) Outre de nombreux articles (parus pour une bonne part dans la revue *Topique*, qu'elle dirigeait depuis sa création en 1969), Piera Aulagnier a publié quatre livres très souvent cités en France et à l'étranger : *la Violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, PUF, 1975 ; *les Destins du plaisir, aliénation, amour. passion*, PUF, 1979 ; *l'Apprenti-Historien et le Maître-Sorcier. Du discours identifiant au discours délirant*, PUF, 1984 ; *Un interprète en quête de sens*, Ramsay, 1986.

Aux assises de la Gironde

L'ancien notaire de Créon condamné à quinze ans de prison

BORDEAUX

de notre correspondant

Michel Naphle, le notaire déchu de Créon (*le Monde* du 5 avril), a été condamné à quinze ans d'emprisonnement par la cour d'assises de la Gironde. Cette peine avait été requise par l'avocat général, Mme Dufau. Les avocats de Michel Naphle, Me Guignard et Bergeon, ont tenté de faire admettre que leur client avait été entraîné par faiblesse. L'ancien notaire a détourné 32 millions de francs et fait deux cent soixante-trois victimes parmi sa clientèle. Il a été reconnu coupable de faux en écritures privées, de commerce ou de banque, faux en écritures publiques ou authentiques, et abus de confiance.

G. d. M.

L'affaire du Carrefour du développement

Réactions de M. Juppé et du Syndicat de la magistrature après l'amnistie de M. Nucci

Interrogé jeudi 5 avril, au cours de son point de presse sur le non-lieu et l'amnistie dont a bénéficié l'ancien ministre socialiste de la coopération, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a estimé que la classe politique avait fait *« quelques pas en arrière dans l'opinion »*. *« Cette affaire va alimenter l'antiparlementarisme. Le fait que les magistrats se soient exprimés après leur décision prouve que celle-ci est exorbitante et regrettable »*, a poursuivi M. Juppé.

Le Syndicat de la magistrature (gauche) a, pour sa part, estimé que la loi d'amnistie montrait le *« mépris »* dans lequel le pouvoir politique tient la règle de droit. *« Le vote complaisant de lois de circonstance lorsque de simples pressions sur les juges risquent de se révéler insuffisantes prouve l'inconscience ou le cynisme d'une classe politique qui ne considère pas les principes de justice comme faisant partie intégrante de la démocratie. »* En même temps, le Syndicat de la magistrature en appelle au président de la République pour que soient *« mises en œuvre de toute urgence les promesses du candidat Mitterrand »* concernant l'indépendance de la justice.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU « MONDE »
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

EUROPÉENNE DE DONNÉES
Tél. : 1-46-05-41-56

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Déchets nucléaires à vie longue

Le collège de la prévention des risques réclame la construction de laboratoires souterrains

Le président du collège de la prévention des risques technologiques, M. Paul Gardent, devait remettre, vendredi 6 avril, un premier avis sur le stockage souterrain des déchets nucléaires à vie longue. Bien que le gouvernement ait donné un an à ce collège pour réfléchir – correspondant à la durée du gel des travaux sur les sites décidé le 9 février dernier, – les douze « sages » (qui ne sont plus que dix depuis les démissions de Michèle Cotta et d'Alain Touraine) ont décidé de brûler les étapes.

Malgré leur hâte à fixer les règles, les « sages » du collège de la prévention des risques technologiques précisent, d'emblée, que l'enfouissement des déchets nucléaires à vie longue, prévu au plus tôt vers l'an 2010, ne présente pas de caractère d'urgence, étant donné leur faible volume : quelques centaines de mètres cubes. Ce qui laisse tout le temps aux techniciens pour étudier la meilleure formule de stockage. Au cas où le stockage provisoire en surface, tel qu'il est pratiqué actuellement à Marcoule et à La Hague, présenterait des signes de faiblesse, les « sages » préfèrent que l'on procède à un nouveau conditionnement plutôt qu'à un enfouissement précipité.

Mais si l'enfouissement n'est pas urgent, ils le considèrent comme *« inéluctable »*, quelle que soit l'option choisie pour le stockage du combustible irradié : les braises encore chaudes produites par les centrales nucléaires. Que ces combustibles ne soient pas retraités, comme aux Etats-Unis ou en Suède, où on les stocke en piscine, ou qu'ils soient retraités comme en France, il faudra bien un jour les entreposer définitivement quelque part, dans des couches géologiques profondes qui fassent barrière à la chaleur et aux rayonnements. Les experts sollicités par le gouvernement confirment donc l'option retenue jusqu'à présent par l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

Pour un « affichage transparent »

En revanche, le collège demande que soient au préalable explorées toutes les voies qui permettraient d'extraire des déchets les radionucléides à vie longue (plusieurs siècles ou plusieurs millénaires, selon les radioéléments). Il souhaite en particulier que, conformément aux conclusions du groupe Castaing, on explore davantage, comme le font Américains et Japonais, la faisabilité d'un *« retraitement poussé »* qui permettrait de détruire des éléments transuraniens (les plus nocifs) par incinération neutronique. S'il s'avère techniquement et économiquement faisable, ce retraitement poussé permettrait de réduire encore les volumes de déchets à enfouir.

S'agissant de la *« réversibilité »* réclamée par beaucoup d'écologistes et même d'élus locaux, le collège insiste pour que le conditionnement des déchets soit clairement précisé, et sa durée prévue fixée. L'ANDRA considère que l'enfouissement définitif doit être irréversible au terme de l'exploitation du centre de stockage (entre cinquante et soixante ans). Les « sages » demandent un *« affichage transparent »* concernant les emballages et leurs capacités de résistance à la chaleur et à la corrosion.

Le collège demande aussi que l'on ne se limite pas à un laboratoire en site profond, ce qui interdirait toute comparaison et préjugerait finalement d'un site, alors que les recherches sont en principe *menées en quatre points du territoire* (Ain, Aisne, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres). Il demande que les résultats des études menées dans les laboratoires souterrains soient soumis à une expertise *« indépendante et publique »*, avec une participation internationale.

Les « Sages » remettent aussi en question le rôle des différents partenaires (EDF, CEA, COGEMA, ANDRA et SCSIN). Ils se réservent d'émettre un nouvel avis sur cette question, car ils estiment que le rôle joué par ces organismes n'est pas assez *« visible »* auprès de l'opinion, ni même des pouvoir publics. Ils souhaitent l'ouverture d'un *« véritable débat national »* sur la gestion des déchets nucléaires.

ROGER CANS

EQUIPEMENT

Les transports régionaux en Ile-de-France

Le premier ministre est favorable à une « autorité unique et décentralisée »

Le Premier ministre est disposé à ouvrir le dossier de *« l'autorité unique et décentralisée »* pour les transports régionaux en Ile-de-France. Il l'a déclaré jeudi 5 avril en clôturant les travaux du colloque organisé à Paris par l'Institut La Boétie sur le thème : *« Quelle organisation pour l'Ile-de-France au vingt et unième siècle ? »*.

Les transports, collectifs ou individuels, ne donnent pas satisfaction aux habitants de la région parisienne. C'est peu de l'écrire. La majorité des « Franciliens » le vérifient quotidiennement. Les chiffres ont été décortiqués par le livre blanc récemment publié : *50 000 voyageurs à l'heure sur la* ligne A du RER à 8 heures du matin alors que le seuil de saturation est de 44 000. Augmentation de 10 % chaque année des bouchons sur les voies rapides routières autour de Paris. 5 milliards de francs perdus par an pour la collectivité en immobilisations et retards dans les déplacements.

L'Ile-de-France, a estimé l'un des intervenants au colloque, M. Antoine Givaudan, inspecteur général de l'équipement *« a pris vingt ans de retard dans la réalisation des transports collectifs »*. Tous les orateurs sont tombés d'accord pour reprendre le conseil formulé par les auteurs du livre blanc : *« Pour les transports, il faut investir vite et fort »*.

Mais qui va décider ? Et qui va payer ? C'est tout le problème. Il y a actuellement un enchevêtrement des échelons de décision et de financement, entre l'Etat, la région, les départements, la ville de Paris et, pour certains aspects, les 1281 communes, auxquels s'ajoutent la SNCF et la RATP (*le Monde* du 5 avril). De l'aveu même, très largement partagé, du premier ministre, *« cette imbrication des responsabilités n'est effectivement guère satisfaisante »*.

Les élus de droite – deux vice-présidents du conseil régional d'Ile-de-France présents au colloque, MM. Michel Elbel et Jean-Pierre Fourcade, l'ont répété – réclament qu'une autorité unique régionale soit responsable des transports. Ils assortissent cependant leur demande de deux conditions : pouvoir peser davantage sur les recettes, donc avoir la liberté de fixer les tarifs des transports en commun, et modifier le statut des deux grandes entreprises « publiques », SNCF et RATP. Deux grosses pommes de discorde.

Liberté tarifaire, cela veut dire inévitablement augmentation du ticket de métro, de train, de la Carte orange. A Berlin, le ticket de métro coûte l'équivalent de 8 francs, a rappelé M. Michel Elbel. Les obstacles surgissent toutefois : le prix du transport à Paris figure dans le calcul de l'indice des prix ; et selon M. Jacques Berducou, directeur des services Ile-de-France de la SNCF, *« On ne peut faire appel davantage à l'usager sans améliorer la qualité du transport »*. Quant au statut des deux entreprises, il devra s'adapter : la SNCF a créé il y a deux ans seulement une structure de coordination de ses réseaux autour de Paris. Comment en outre concilier les exigences du service public et la rigueur financière sans garantie, en cas, par exemple, de conflit long et couteux. La région est-elle en mesure d'assumer tous les risques ?

En tout cas, comme l'a souligné M. Jacques Guyard, député socialiste de l'Essonne et maire de la ville nouvelle d'Evry, *« l'unité de décision s'impose »*. Evoquant le projet de M. Charles Fiterman, qui, lorsqu'il était ministre des transports du gouvernement Mauroy, constatait que l'agglomération parisienne est la seule ville française importante à ne pas être dotée de l'autorité organisatrice prévue par la loi sur les transports intérieurs, M. Michel Rocard a donc annoncé qu'il est disposé, *« si la région et les départements le souhaitent »*, à rouvrir ce dossier qui n'avait pu aboutir alors. En se disant que *« comme pour les établissements scolaires, l'approfondissement de la décentralisation, la responsabilité des élus, peuvent être des gages de plus grande efficacité »*.

L'exemple des villes nouvelles

La solution au problème des transports dans la région capitale touche en fait à la question centrale de la préparation du nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France : celle de l'équilibre Etat-région. Le sujet, estime le responsable du livre blanc, M. Michel Rousselot, directeur régional de l'équipement, *« est bien posé ; il n'en est pas moins conflictuel »*. Et le premier ministre est revenu après lui et comme il l'a fait lui-même la semaine dernière devant les agences d'urbanisme (*le Monde* du 30 mars) sur la nécessité de la coopération volontaire entre les communes.

C'est d'ailleurs à précisé M. Rocard *« l'esprit de la loi »* préparée actuellement par M. Joxe sur l'administration territoriale de la République. L'exemple, dont il faut s'inspirer sans le copier, est donné par les villes nouvelles. Elles ont réussi, dit le premier ministre, à la fois à dialoguer avec l'Etat et la région et à faire travailler ensemble les communes. *« J'imagine mal dans de tels cas l'Etat et la région décidant seuls que l'urbanisation se fera sur telle commune plutôt que sur telle autre, ou une voie ferrée de desserte interne passant ici plutôt que là »*.

C'est ce type de collaboration que le premier ministre voudrait voir s'enclencher. Faute de quoi, prévient-il, si les communes persistent dans leur *« émiettement »*, l'Etat devra *« décider de régler lui-même des problèmes résultant des carences locales »*.

CHARLES VIAL

SCIENCES

Calligraphie atomique

Ils sont trente-cinq, et mesurent chacun 0,16 millionième de millimètre. Trente-cinq atomes de xénon, un gaz rare avec lequel des chercheurs américains viennent de réussir, au prix d'une prouesse technique sans précédent, à composer les trois lettres de leur société : IBM. Publiée dans le numéro du 5 avril de la revue scientifique *Nature*, la composition réalisée par Donald Eigler et Erhard Schweizer, du centre de recherche IBM de San-José (Californie), a demandé vingt-deux heures de travail. Une fois le xénon porté à une température très froide à la surface d'un cristal de nickel, les atomes furent attirés, un à un, grâce à un aiguillon magnétique, puis déposés dans la position recherchée.

Une entreprise d'un minutie extrême que seul un microscope ultraprécis, capable de travailler à l'échelle atomique, a permis de mener à bien : un microscope dit « à effet tunnel », précisément mis au point par des chercheurs du laboratoire d'IBM de Zurich (Suisse), Gerd Binning et Heinrich Roher, qui leur valut en 1986 le prix Nobel de physique.

Le succès de cette expérience sur des atomes isolés laisse envisager d'importantes applications. Ils pourraient notamment servir à la fabrication de minuscules composants électroniques ou de nouveaux matériaux.

EDUCATION

Grand oral pour les lycéens du Puy-de-Dôme

La rhétorique a refait son apparition, mercredi 4 avril, au palais de justice de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), où se tenait une audience peu ordinaire destinée à désigner le lycéen le plus éloquent du département. Le rectorat de Clermont-Ferrand et les barreaux de Clermont et de Riom avaient pris ensemble l'initiative de ce concours destiné aux élèves de première et de terminale. Cent cinquante lycéens avaient participé aux éliminatoires. Les douze meilleurs se sont retrouvés devant un jury composé du recteur de l'académie, de magistrats, d'avocats, d'enseignants et de l'humoriste Jacques Mailhot. Dalila Saib, élève de première scientifique à Clermont-Ferrand, a remporté la palme en répondant, avec humour et brio, à la question : *« Doit-on se féliciter de l'apparition des collections de poche ? »*.

L'AMÉRIQUE EN TOUTE LIBERTÉ

SI VOUS VOULEZ VRAIMENT VIVRE L'AMÉRIQUE COMME VOUS L'ENTENDEZ, SUIVEZ-NOUS. LA SOUPLESSE DE NOTRE BROCHURE VACANCES FABULEUSES/PAN AM HOLIDAYS VOUS PERMET D'ÉLABORER DES VACANCES SUR MESURE, A UN EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ-PRIX. C'EST VRAI LE PAYS DE LA LIBERTÉ N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ATTRACTIF. DE PLUS, VOUS BÉNÉFICIEREZ D'UNE RÉDUCTION DE 250 F PAR PERSONNE* SUR LES FORFAITS COMPRENANT 1 ALLER-RETOUR PAN AM SUPER-PRICE ET DES PRESTATIONS CHOISIES DANS LA BROCHURE. LA BROCHURE VACANCES FABULEUSES/PAN AM HOLIDAYS, C'EST L'AMÉRIQUE POUR TOUS, A DES PRIX VRAIMENT ABORDABLES. UN EXEMPLE. A ORLANDO, L'HÔTEL A PARTIR DE 220 F LA NUIT, ET LA LOCATION DE VOITURE A 430 F LA SEMAINE. NOTRE BROCHURE COUVRE TOUT LE PAYS ET TOUS LES STYLES DE VACANCES. DE L'HÔTEL DE LUXE A LA LOCATION DE VILLA. DES BONS D'HÔTELS "FLY DRIVE" AUX CROISIÈRES A LA CARTE. DES MOTOR-HOMES AUX VOYAGES ORGANISÉS EN CAR, SANS OUBLIER LES "PASSES" POUR LE TRAIN OU L'AUTOCAR. TOUTES LES VACANCES DE NOTRE BROCHURE SONT ORGANISÉES EN FONCTION DES VOLS PAN AM AUX TARIFS LES PLUS AVANTAGEUX. QUI D'AUTRE POURRAIT VOUS GARANTIR UNE TELLE INDÉPENDANCE ? ET QUI PLUS EST, PRÉTENDRE CONNAÎTRE LES ÉTATS-UNIS MIEUX QUE PAN AM ?

DEMANDEZ LA BROCHURE VACANCES FABULEUSES A VOTRE AGENT DE VOYAGES OU A VACANCES FABULEUSES, 1, RUE SCRIBE, 75009 PARIS. TÉL. : (1) 42.66.41.76.

NOM ADRESSE

CODE POSTAL

* POUR LES COMMANDES PASSÉES A PARTIR DU 4 AVRIL ET TOUT DÉPART ENTRE LE 4 AVRIL ET LE 15 SEPTEMBRE 1990

VACANCES FABULEUSES
PAN AM HOLIDAYS

SPORTS

FOOTBALL

Castaneda écarté de l'Olympique de Marseille

Jean Castaneda ne gardera pas les buts de l'Olympique de Marseille à Cannes, samedi 7 avril, en championnat de France de football. *Il sera remplacé par l'ancien* Lavalois Pascal Rousseau, vingt-huit ans, engagé par l'OM après la blessure du gardien titulaire, Gaëtan Huard, le 21 mars en Coupe d'Europe contre Sofia. Jean Castaneda était apparu très fébrile contre les Portugais du Benfica de Lisbonne (2-1), mercredi 4 avril au Stade Vélodrome (*le Monde* du 6 avril).

Pascal Rousseau ne pouvant disputer une compétition européenne en raison de sa mutation tardive, l'entraîneur Gérard Gili envisagerait de faire confiance au troisième gardien du club, Guillaume Warmuz, vingt ans, pour la demi-finale retour à Lisbonne, mercredi 18 avril.

□ **HOCKEY SUR GLACE : la France battue par l'Italie (4-1).** – L'équipe de France de hockey sur glace s'est inclinée face à l'Italie (1-4), jeudi 5 avril à Lyon, lors de la septième journée du championnat du monde (groupe B). Cette défaite compromet les chances françaises de remporter la compétition et d'accéder ainsi au groupe A.

COMMUNICATION

L'aventure du cinéma de Hongkong

Hollywood en Asie

(Suite de la première page)

La ville fourmille alors de sociétés de production mais les frères Shaw sont plus audacieux que leurs concurrents. Ils n'hésitent pas, pendant la Grande Crise, à racheter des centaines de salles en faillite, à prendre plus vite que les autres le tournant du cinéma parlant, à créer des filiales à Singapour et à Hongkong, à sous-titrer les films en chinois puis en anglais pour les rendre accessibles à tous les spectateurs quels que soient leurs dialectes.

Après la prise de Shanghaï par les Japonais en 1936, la Shaw Brothers se fixe à Hongkong. C'est là que Run Run Shaw prend définitivement les rênes de l'entreprise familiale et la transforme peu à peu en véritable major capable de produire jusqu'à quarante-cinq films par an ! Dans les vastes décors de Clearwater Bay, on tourne tout : comédies musicales, mélodrames fresques historiques, aventures de cape et d'épée. Et surtout, ce joyau du cinéma de Hongkong, le film de kung-fu qui, loin de se réduire à une technique de combat acrobatique, est l'héritier direct de l'ancestral wushu (art martial), élément-clé de la culture chinoise boudé par le régime de Pékin (2).

Septs films à la fois

Sir Run Run n'a qu'une seule devise : « *Faire plaisir au public et faire de l'argent* ». A Clearwater Bay, il pousse l'intégration verticale bien plus loin que les majors américaines. Dans les années 60, son *Movieland* intègre décors, costumes, laboratoires, imprimeries, agence de publicité, écoles d'arts martiaux et de cascade, logements des acteurs et des employés. Les plateaux sont organisés de telle manière qu'on puisse y tourner sept films à la fois et les acteurs passent fréquemment de l'un à l'autre dans la même journée.

Grâce à cette organisation du travail, la Shaw Brothers a inondé le marché, imposé son image de marque (« *It's a Shaw show* ») et a réalisé de confortables bénéfices. Aujourd'hui encore, un film coûte en moyenne à Hongkong entre 4 et 5 millions de francs, dix fois moins qu'aux Etats-Unis. Et il a toute chance de trouver son amortissement sur le marché national.

S'ils ne sont qu'un peu plus de six millions, les habitants de la colonie britannique vont plus de onze fois par an au cinéma. Un record de fréquentation par nombre d'habitants qui place Hongkong au troisième rang mondial derrière la Chine et l'Union soviétique.

Un tel engouement s'explique sans doute par la faible concurrence de la télévision : deux chaînes sur quatre sont en anglais, langue couramment pratiquée par une très faible partie de la population. Mais au-delà de cette anomalie coloniale, le cinéma de Hongkong doit d'abord son succès à sa forte identité culturelle. La production locale totalise 78 % des 66 millions d'entrées. Le film américain, pourtant fort correctement distribué, est depuis dix ans en nette régression. *Rambo* n'a pas réussi à détrôner le kung-fu. Une telle identité nationale aurait pu enfermer le cinéma de Hongkong dans les étroites limites de la colonie britannique. Il rayonne, au contraire, dans tout l'Extrême-Orient et jette quelques têtes de pont aux Etats-Unis. Cette deuxième réussite est l'oeuvre de Raymond Chow.

Le deuxième géant du cinéma de Hongkong commence sa carrière en 1962 à la Shaw Brothers. Cet ancien diplômé de l'université américaine de Shanghaï, journaliste à la « *Voix de l'Amérique* », s'occupe d'abord de la publicité de la compagnie, puis devient rapidement le bras droit de Sir Run Run. En 1970, un conflit sépare les deux hommes. Devant la concurrence du petit écran, le fondateur de la Shaw Brothers préfère mettre en veilleuse ses studios et investir ses fabuleux profits dans la télévision. Raymond Chow estime au contraire que le cinéma doit contre-attaquer en augmentant la qualité de ses productions et en jouant l'internationalisation. Il quitte Clearwater Bay et fonde, avec trois transfuges, sa propre société : la Golden Harvest.

La fabrication des stars

Raymond Chow est convaincu que la conquête des marchés extérieurs passe par la création de stars capables d'être les ambassadeurs du cinéma de Hongkong. Sa chance : rencontrer Bruce Lee. Né dans le Chinatown de San-Francisco, formé aux arts martiaux dans les écoles de Hongkong, cet enfant de comédiens a tourné quelques feuilletons à Hollywood quand il revient chercher fortune, en 1970, dans la colonie britannique. Raymond Chow repère très vite son talent et l'engage. Quatre films suffiront à l'imposer au public et à propulser les productions de la Golden Harvest au Japon, aux Etats-Unis et en Europe.

L'épopée de Raymond Chow manque pourtant de tourner court. Bruce Lee meurt brusquement à trente et un ans dans des conditions mystérieuses. Le coup est dur mais la Golden Harvest réussit à dénicher de nouveaux talents pour assurer la relève : un remarquable réalisateur, Michael Hui, et deux stars, Samo Hung et Jackie Chan. Raymond Chow, à l'inverse des mœurs autoritaires en vigueur à la Shaw Brothers, laisse une grande autonomie à ses équipes et n'hésite pas à travailler avec des producteurs indépendants. Cette souplesse permet à la Golden Harvest de faire lentement évoluer le kung-fu vers le film d'aventures ou la comédie fantastique.

Avec vingt-cinq longs métrages par an, ses réseaux de salles qui couvrent une grande partie de l'Asie, ses filiales vidéo, son accord de distribution avec les *majors* américaine, la firme de Raymond Chow est aujourd'hui la première compagnie cinématographique d'Extrême-Orient. En 1980, le fondateur de la Golden Harvest a réalisé un de ses plus beaux rêves : produire aux Etats-Unis. Les 120 millions des francs investis dans *l'Equipée du Cannonball* – où Jackie Chan côtoie Burt Reynolds, Dean Martin, Roger Moore et Sammy Davis junior – lui rapportent près d'un milliard de francs. Depuis, la société de Raymond Chow a pignon sur rue à Hollywood et co-produit une dizaine de films par an (*Lassister, High road to China*, etc).

Derrière la Shaw Brothers et la Golden Harvest, d'autres compagnies, comme Cinema City, et une trentaine de producteurs indépendants assurent la vitalité et la diversité du cinéma de Hongkong en produisant entre cent et cent vingt films chaque année. Sur cette activité florissante plane pourtant l'ombre de 1997, date à laquelle la colonie britannique devra réintégrer la République populaire de Chine. Depuis la répression du « printemps de Pékin », l'an dernier, les habitants de Hongkong vivent cette échéance avec une angoisse manifeste. Si certains s'exilent déjà, d'autres multiplient les investissements comme pour conjurer le destin.

Les firmes cinématographiques n'échappent pas à la règle. Elles envisagent leur repli sur Taïwan et, dans le même temps, renforcent leur implantation locale. Sir Run Run Shaw vient ainsi d'investir dans le gigantesque plan de câblage de la colonie britannique : « *Les Chinois ont, comme les autres, besoin de cinéma et de télévision* », note-t-il en souriant. Raymond Chow partage l'analyse de son grand rival. Les films de Hongkong ne sont jusqu'à présent pas distribués en Chine populaire : l'opération leur aurait fait perdre le juteux marché de Taïwan. Mais, si d'ici à 1997 le vent tourne à Pékin, les majors de l'Asie sont prêtes à inonder les innombrables salles chinoises.

JEAN-FRANCOIS LACAN

► La Cinémathèque française rend hommage, jusqu'au 26 avril, au cinéma de Hongkong (le Monde du 5 avril). Canal Plus consacre la nuit du 7 avril aux films kung-fu.

(2) Voir « *Ciné kung-fu* », le remarquable ouvrage de François et Max Armanet (Editions Ramsay, 1988).

FIERA MILANO

Les possibilités d'affaires mises en évidence par la Foire de Milan à l'occasion de la Grande Foire d'Avril 1990

Contacts internationaux:

BORINTEC '90 — La "Bourse Internationale de la Coopération du Développement et des Investissements"; une initiative concrète, une nouvelle manière de se connaître pour réaliser des affaires dans le cadre des "joints-ventures" enrichie de congrès et tables rondes liés au thème de la coopération du développement et des investissements et de rencontres ciblées avec des interlocuteurs européens et extra-européens.
Des délégations industrielles étrangères présenteront des études en matière de collaboration industrielle.

SALOOEST — Salon du Commerce Extérieur: un complexe unitaire et intégré visant surtout le commerce extérieur, qui assiste les opérateurs économiques de la façon la plus moderne et fonctionnelle, au moyen de services d'assistance opérationnelle effectués par des experts en matière d'économie et de finance et équipé de moyens informatiques d'avant garde.

Parmi les participations officielles de différents Pays du Monde l'on remarque: — U.R.S.S. La Foire de Milan et VDNH de Moscou: deux leaders, une stratégie commune. Le 2 octobre 1989, la Foire de Milan a établi un accord d'exclusivité avec VDNH pour l'organisation d'expositions italiennes en URSS.
A la Grande Foire d'Avril, l'URSS sera présente avec 1700 m² de surface d'exposition et 60 exposants représentant plus de 200 entreprises soviétiques, tous désireux d'établir des relations d'affaires avec des entreprises italiennes et européennes.
USA avec 16 entreprises et autant d'Etats, outre l'AUSTRALIE, le CANADA, la SUISSE, la POLOGNE et d'autres états de l'Europe de l'Est, les pays ACP.

Congrès — En outre, seront organisés des congrès et séminaires sur différents arguments d'ordre économique. A signaler tout particulièrement la troisième édition de l'initiative: "Latin-America/Europe Convention" destinée aux professionnels sudaméricains et européens et organisée par la Foire de Milan sur instructions de la Commission des Communautés Européennes.
Des missions économiques en provenance d'Afrique, d'Asie, des Amériques, d'Australie et d'Europe, (en particulier de la France) participeront à la Grande Foire d'Avril pour rencontrer des entrepreneurs italiens et européens.

Salons réservés aux professionnels:

Techinlight — Eclairage de printemps, exposition des appareils d'éclairage intérieur et extérieur, classiques et modernes.

Industria Mercato Exhibition — Salon des machines et des installations d'occasion

Eurolapis — Salon du marbre et du granit pour architecture, bâtiment et art

Renseignements: Chambre de Commerce Italienne pour la France
134, Rue du Faubourg St. Honoré - F - 75008 PARIS
Tél. 1 - 42253560 - Télex 650486 CAMERIT F - Téléfax 1 - 42891458

21/29 Avril 1990 **Grande Foire d'Avril**

□ **M. Jean Autin est nommé PDG des éditions Dargaud.** – Le conseil d'administration de Dargaud Editeur a nommé, jeudi 5 avril, M. Jean Autin PDG de la société, en remplacement de M. Jérôme Malavoy qui reste administrateur de la société. La mission de M. Autin consistera notamment à diversifier dans l'audiovisuel cette maison d'édition de bandes dessinées (*Astérix, Lucky Luke, Achille Talon...*). Le nouveau PDG devra aussi « *explorer de nouveaux champs d'expansion* » comme l'enseignement et les activités parascolaires.

[Agé de soixante-huit ans, M. Autin a été notamment président de Télédiffusion de France (TDF) de 1974 à 1981, puis de l'Eurovision de 1978 à 1983, avant d'être successivement membre de la Haute Autorité et de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).]

□ **Grève surprise à l'INA.** – Un mouvement de grève surprise a été déclenché, jeudi 5 avril, à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), à l'appel de la CGT et de la CFTC. Cette grève votée le matin même au cours d'une assemblée générale a touché cent cinquante personnes environ (sur un total de 900 salariés). Les grévistes demandent une augmentation de salaire de 500 francs par mois (comme à Radio-France) ainsi qu'un « *rattrapage du pouvoir d'achat depuis 1984* » et une prime de fin d'année. Une nouvelle assemblée générale devait se tenir vendredi 6 avril pour décider de la suite à donner au mouvement. A la direction de l'INA, on précise qu'une réunion du collège des employeurs de l'audiovisuel public se tiendra lundi prochain, qui examinera la demande des syndicats.

Inculpé en 1988 de corruption passive

M. Michel Droit bénéficie d'un non-lieu

Une ordonnance de non-lieu en faveur de l'académicien Michel Droit, de M. Yves de Chaisemartin, dirigeant du groupe Hersant, et de M. Pascal Valléry-Radot, ancien chargé de mission à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), aujourd'hui au Conseil supérieur de l'audiovisuel, a été rendue, jeudi 5 avril, par M. Philippe Jeannin, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, conformément au réquisitoire du procureur de la République (*le Monde* du 23 février).

M. Michel Droit avait été inculpé, le 27 mai 1988, de corruption passive par le juge d'instruction parisien, M. Claude Grellier. Une enquête judiciaire avait révélé l'existence sur ses comptes bancaires de versements réguliers émanant du groupe Hersant, dont l'académicien avait été le salarié avant sa nomination à la CNCL, et qui postulait, auprès de la commission, pour des autorisations aussi bien en matière de radio que de télévision.

Deux types d'explications

Pour justifier le maintien de ces liens financiers apparemment contraires à la stricte indépendance imposée par la loi aux membres de la CNCL, M. Droit avait avancé deux types d'explication : d'une part le versement d'indemnités diverses dues par le groupe de presse à l'occasion de son départ à la retraite ; d'autre part, le paiement échelonné d'un rachat de ses « *droits d'auteur* » sur une éventuelle édition et commercialisation des cahiers du « Figaro-Histoire », une rubrique hebdomadaire créée par lui dans *le Figaro-Magazine*, et aujourd'hui signée par sa fille.

Ces explications (et notamment la seconde) ont évité à l'académicien de tomber sous le coup de la loi de 1986 interdisant aux membres de la CNCL d'autres rémunérations que le traitement versé par la commission, à l'exception... des droits d'auteur.

Contestée par la partie civile – Larsen FM, une radio locale qui s'estimait lésée dans l'attribution des fréquences – et par un rapport de police qualifiant de « *faux* » certains documents avancés par M. Droit pour expliquer les virements opérés sur son compte, cette argumentation est néanmoins admise aujourd'hui par le juge Jeannin. Celui-ci estime licites et expliquées toutes les sommes touchées par l'académicien.

M. Yves de Chaisemartin, directeur-adjoint de la Socpresse, aujourd'hui aussi directeur de la Cinq, qui avait été inculpé le 12 juillet 1988 de corruption active, bénéficie également d'un non-lieu. De même que M. Pascal Valléry-Radot, inculpé le 23 novembre 1987 de trafic d'influence et beaucoup plus indirectement concerné par l'affaire Droit.

La radio Larsen FM a décidé de faire appel.

A. Co.

Bénéfices en hausse pour TF 1

Le conseil d'administration de TF 1, qui s'est tenu le 5 avril, a annoncé pour 1989 un bénéfice net consolidé de 220 millions de francs, en hausse de 37 % sur l'année précédente (161 millions de francs). La chaîne a enregistré une augmentation de 10 % de son chiffre d'affaires consolidé (5,3 milliards de francs en 1989 contre 4,8 milliards en 1988), auquel il faut ajouter 500 millions de francs représentant le produit des activités de diversification (édition, vidéo, tél-shoping, télématique et vente de programmes).

Pour l'année 1990, TF 1 annonce qu'elle entend « *poursuivre ces diversifications, participer au plan national et international au développement de productions de prestige et prendre des positions sur le marché européen* ». Une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le 12 juin. Elle devrait distribuer un dividende de 5 francs par action, contre 3 francs en 1988.

TOUT SUR LA MORT DE MORTIMER!

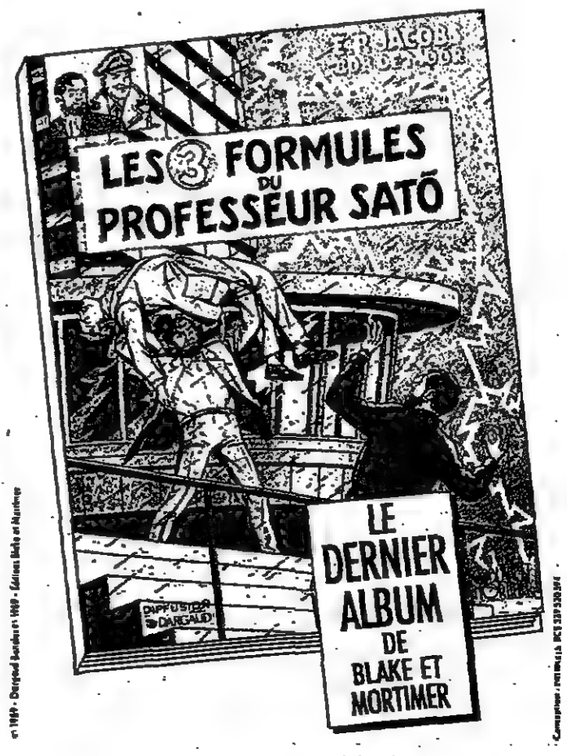

TOUS LES DÉTAILS DANS LES POINTS DE VENTE LIVRES.

THÉATRE

C'est arrivé demain

Cassandre, la première source d'informations générales, parlait trop tôt

« Même si c'est vrai, c'est faux ». Le postulat formulé sur un ton si définitif par Henri Michaux a de quoi désorienter les journalistes, et leurs lecteurs.

Le réflexe, de prime abord, est de rire, comme d'une boutade, d'un paradoxe. Mais non, le mot de Michaux tient debout. Notre travail de recherche et d'exposé de l'information sent poindre, presque à chaque pas, ce doute, ce risque : même si c'est vrai, ne serait-ce pas faux ? Ce témoin de toute première source a-t-il bien vu ? Bien entendu ? Les faits eux-mêmes étaient-ils nets ? Et moi, ai-je les yeux en face des trous ? Et l'ensemble des faits, de leurs acteurs, de leurs témoins, n'a-t-il pas été suscité, cette fois, par une volonté subreptice qui changerait le sens des choses ?

C'est une obsession de vigilance, sans cesse.

Cela dit, Michaux se désavoue lui-même. *« Même si c'est vrai, c'est faux »* ? Bon, c'est donc faux de dire cela, si c'est vrai. Respirons... à moitié.

Autre face de ce postulat : l'incrédulité. Vous entendez, vous lisez, que tel événement a lieu. Vous n'y donnez pas foi. A plus forte raison si l'information devance l'événement lui-même. *« C'est arrivé demain »*, titrait René Clair. Et là, nous rencontrons l'une des femmes les plus fascinantes de la Fable (ou de l'Histoire) : Cassandre.

Elle est une jeune fille encore, elle « a quelque chose », comme l'on dit, elle irradie une lumière, un esprit. Apollon a le coup de foudre, il l'approche, il devient ardent. Elle aimerait le calmer, il s'impatiente, elle lui demande une petite garantie, une petite promesse d'elle ne sait quoi, il lui fait don de la faculté d'être informée la toute première, d'appréhender ce qui va avoir lieu. C'est l'invention de l' « avant-scoop », si l'on veut. Cassandre, toute réflexion faite, envoie promener Apollon. Alors le dieu se fâche : elle peut tout annoncer, personne ne la croira.

« Agamemnon a pris la mer, il vogue vers Troie, il va récupérer Hélène », annonce la première chaîne (de l'époque). *« Non*, annonce Cassandre, *il part pour une guerre prolongée et pour une victoire qui est l'envers d'une défaite ». « Agamemnon a levé le camp, et il a abandonné une tour en forme de cheval de bois »*, crient les veilleurs, sur le rempart. *« Non*, annonce Cassandre, *il n'abandonne rien, n'approchez pas. »*

A chaque mise au point de Cassandre, l'opinion publique n'a qu'une réaction : « tu es folle, tu dis n'importe quoi ».

Cassandre, en fait, parce qu'elle a quelque temps d'avance sur l'événement, provoque l'inconfort, l'inquiétude. Elle est trop contrariante, et les hommes la refusent en bloc, par l'argument : « tu es folle ». C'est ainsi que Paul Claudel, lorsqu'il s'est vu conduit à faire interner sa sœur Camille, s'est souvenu de la pièce d'Eschyle, *Agamemnon*, qu'il avait traduite.

Dans cette pièce, Agamemnon, après avoir investi Troie, revient devant la porte de son palais. Sur son char, debout contre lui : Cassandre, son butin de guerre, devenue sa compagne. Agamemnon va être entraîné dans le palais et tué à la hache dans sa baignoire, par Clytemnestre, son épouse. Restée seule sur le char, dehors, Cassandre annonce, au peuple qui est là rassemblé, cet assassinat. Personne ne la croit. Elle annonce à présent son propre assassinat. Incrédulité unanime. Clytemnestre sort du palais, tue Cassandre.

Claudel dit que le propre de Cassandre, de Camille, comme de Phèdre et de toute grande figure du tragique, c'est qu'elles sont *« victimes et à la fois complices d'une puissance inconnue ».* La scène de Cassandre prophétisant son meurtre est l'une des plus fortes pages d'Eschyle, mais Cassandre est l'héroïne d'un autre chef-d'œuvre grec, un long chant du poète Lycophron, qui a vécu après Eschyle, au début du IIIe siècle avant Jésus-Christ.

Le poème a pour titre *Alexandra*, qui est une autre dénomination de Cassandre. Lycophron invente que le père de Cassandre, soucieux de voir sa fille devenir la risée de tous, l'enferme dans une tour, en plein désert. De là-haut, Cassandre, chantant et modulant comme feront plus tard les muezzins, pourra raconter sa vie et annoncer les nouvelles, personne ne sera là, pour ne pas la croire.

Ce texte magnifique, d'une richesse d'images rare, a été tenu, le long des siècles, pour intraduisible. Et Lycophron est presque inconnu, en tout cas très rarement cité. En 1888, un psychologue de Saint-Quentin, Calixte Rachet, traduisit des fragments de l'*Alexandra* de Lycophron, et les montra à Mallarmé, qui fut sidéré par, dit-il, *« tout ce que Lycophron déploie d'images et de notions à la fois, il tient à chaque phrase les rênes de vingt chevaux, un vrai lyrique ».*

Une grande première

Plus près de nous, Robert Brasillach traduisit plusieurs passages pour son *Anthologie de la poésie grecque*. Mais la première version française intégrale, qui date de 1971 seulement, est de Pascal Quignard, elle est de toute beauté (publiée au *Mercure de France*).

C'est ce texte de Pascal Quignard que la comédienne Agnès Delume joue à présent à la Cité internationale universitaire, sous le titre *les Prophéties de Cassandre*. La mise en scène toute simple est réglée par l'actrice elle-même : le ciel, la mer, quelques objets qui rappellent tel ou tel moment de l'histoire de Cassandre, comme un filet, une hache.

Peut-être Agnès Delume profère-t-elle un petit peu trop fort, par moments, le texte, mais il est évident, une fois de plus, que les poètes grecs sont les plus grands dramaturges, et qu'ils écrivaient leurs poèmes pour qu'ils soient non pas lus, mais joués en public : le poème de Lycophron devient tout à fait clair, et éclatant, lancé par la voix d'Agnès Delume.

Ce spectacle est une grande première, puisque voici, traduite et jouée pour la première fois plus de deux mille ans après sa création, la seule grande œuvre entièrement consacrée à Cassandre. Le spectateur peut aller là en toute confiance, et, comme a oublié de le dire Michaux, *« même si c'est faux, c'est vrai ».*

MICHEL COURNOT

▶ Cité internationale universitaire, 20 h 30, jusqu'au 8 avril seulement, hélas, mais le livre est disponible en librairie. Tél. : 45-89-38-69

L'écran du souvenir

Dans « 1, place Garibaldi », de Jean-Claude Penchenat cinéma et théâtre composent une même et belle histoire de famille.

1, place Garibaldi est un peu le *Radio Days* de Jean-Claude Penchenat. Tout comme Woody Allen mêlait la voix des speakers de son enfance à la chronique de sa vie familiale, Jean-Claude Penchenat entrecroise ses souvenirs de môme et ses précoces émois de cinéphile. C'est la première fois qu'il écrit pour le théâtre et sa pièce doit beaucoup aux comédiens du Campagnol, à l'esthétique particulière de cette compagnie lorsqu'elle est au meilleur de sa forme : c'est ici le cas.

On retrouve dans *1, place Garibaldi*, la liberté, la cohésion qui hier, firent le succès du *Bal*. Penchenat, avec la complicité de sa costumière habituelle, Françoise Tournafond, sait silhouetter des personnages avec tendresse et ironie.

Sans forcer la note, les comédiens adoptent le look années 50 jusqu'au bout des ongles, et plus encore, chacun joue sa petite musique particulière avec une attitude du corps, une intonation : un brin jazzy, guinguette et rétro, selon les âges, les rôles. De plus, l'écriture de Penchenat invite à la métamorphose, et tous s'en donnent à cœur joie : ils apparaissent et disparaissent, se travestissent en danseur de claquettes, en empereur romain surgi de quelque péplum, en acteur du muet.

Au centre de ce tourbillon d'images et de vitalité, il y a un petit garçon, Jean-Claude, avec ses rêves de cinéma, et sa bande de copains : Arnault Lecarpentier, Didi, Françoise Miquelis, petite peste craquante, sont du tonnerre, sans avoir, du tout, l'âge de leur rôle. La chambre des parents est leur royaume. Jean-Claude y dévore des *Cinémonde* et pille le contenu des armoires, entre cinq et sept, pour se déguiser.

Penchenat enchaîne avec virtuosité ses bribes éparses de souvenir, la réalité, et la fiction cinématographique : les citations visuelles, musicales, abondent, chacun se repère selon ses références. Il y a aussi le Nice de 1947, et sinon une chronique de la vie française de l'après-guerre, du moins quelques caractères très typés : la petite bonne à accent ensoleillé et son amant, ancien d'Indochine, la bande des adolescents – les zazous – les parents et amis, tous émerveillés que la guerre soit finie, fous de chansons, de danses et de rires.

Ce petit monde se retrouve au « Moulin de la Chanson », où l'on écoute les airs en vogue, où l'on achète des photographies de stars en noir et blanc, et les couleurs pour rehausser de roux, à sa guise, la chevelure de Katharine Hepburn.

La seconde partie du spectacle est beaucoup moins pimpante : Penchenat s'attarde sur les premiers émois amoureux de Didi, sur Jean-Claude, resté aux berges de l'enfance et le spectacle perd de son charme. On sent bien, ici, combien l'art de la pantomime, de la déclamation, le sens du geste emphatique ont servi le cinéma à ses débuts.

ODILE QUIROT

▶ Jusqu'au 21 avril. Théâtre du Campagnol. Châtenay-Malabry. Tel : 46-61-33-33. Puis en tournée au Cargo à Grenoble du 25 au 28 avril, et à Montpellier et Béziers.

Les nominations pour les Molières 1990

L'Association professionnelle et artistique du théâtre – plus de 2 000 acteurs, metteurs en scène, artistes et techniciens du spectacle – a rendu public, jeudi 5 avril, les nominations pour les Molières 1990. Ils seront remis le dimanche 29 avril au théâtre du Châtelet à Paris, soirée retransmise en direct par FR3 à partir de 20 h 35, en lieu et place d'Antenne 2 jusqu'ici, choix personnel du super-président Guilhaume.

Un petit spectacle absolument charmant créé l'automne dernier au théâtre des Mathurins a particulièrement retenu l'attention des votants : *les Palmes de M. Schutz*, un vaudeville d'un jeune auteur contemporain, Jean-Noël Fenwick, mis en scène par Gérard Cailleaux et interprété dans ses rôles principaux par Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel et Gérard Cailleaux, est nommé onze fois (meilleur spectacle privé de l'année, meilleure actrice, meilleur metteur en scène, meilleur spectacle comique, etc.).

A l'exception de *Greek*, une pièce iconoclaste de Steven Berkoff mise en scène par Jorge Lavelli au théâtre national de la Colline (nommée trois fois au titre de meilleur spectacle public de l'année, meilleur metteur en scène et meilleure comédienne dans un second rôle – Judith Magre –), les professionnels du théâtre ont essentiellement désigné des spectacles montés bien avant le printemps, laissant injustement dans l'ombre des petits spectacles formidables créés il y a peu, comme *le Banc*, au Studio des Champs-Elysées, ou plus importants, comme *la Bonne âme de Seichouan*, à Gennevilliers, où Sandrine Bonnaire fait des débuts éblouissants.

De ce parti sortent vainqueurs *le Chemin solitaire*, de Schnitzler, mis en scène par Luc Bondy autour de Didier Sandre et Bulle Ogier, nommé cinq fois, comme *la Traversée de l'hiver*, de Yasmina Reza, mis en scène par Patrice Kerbrat. *Le Souper*, de Jean-Claude Brisville, mis en scène par Jean-Pierre Miquel autour de Claude Brasseur et Claude Rich, est nommé quatre fois, comme *Quelque part dans cette vie*, d'Horowitz, mis en scène par Jean-Loup Dabadie autour de Pierre Dux et Jane Birkin, tous les deux bien placés dans la course au meilleur acteur.

Sans préjuger du résultat final, on peut écrire que les jurés ont fait preuve de goût en nommant Redjep Mitrovitsa (révélation dans le *Lorenzaccio* du Français), Joël Jouanneau (auteur du *Bourrichon*, l'un des grands succès du dernier festival d'Avignon), Michel Butel (adaptateur du *Chemin solitaire*) et *les Fausses confidences* (spectacle de la décentralisation mis en scène par Gildas Bourdet). En ne retenant que le nom de Sylvie Poulet pour les costumes de *Cyrano de Bergerac*, mis en scène par Robert Hossein avec Jean-Paul Belmondo, ils ont d'ores et déjà montré qu'ils désapprouvaient les grosses machines trop argentées.

O. S.

MUSIQUES

Le séduisant programme d'Aix-en-Provence

Un festival réduit, mais toujours brillant

De cinq opéras l'an passé, le Festival d'Aix-en-Provence reviendra à trois en juillet prochain, avec deux nouvelles productions : *les Indes galantes*, de Rameau (par les Arts florissants et Ris et danceries, direction William Christie, mise en scène Alfredo Arias, décors Roberto Plate, les 12, 16, 19, 22 et 26 juillet) et *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart (mise en scène Lavelli, décors Pace, direction Carlos Kalmar, les 13, 15, 17, 23, 25 et 28 juillet), ainsi qu'un spectacle invité, de l'Opéra de Lyon : *Don Pasquale*, de Donizetti (direction Gabriele Ferro, mise en scène Patrizia Gracis, décors de Lauro Crisman, avec Barbara Hendrickx, Gabriel Bacquier, Gino Quilico, les 21, 24, 27 et 29 juillet).

Un quatrième opéra était prévu, la reprise du *Chevalier à la rose*, sous la direction de Semyon Bychkov, mais le budget général du festival n'a pas permis d'inviter l'Orchestre de Paris pour trois semaines. En effet, la subvention de la direction de la musique stagne à 2,8 millions de francs et l'ensemble des subventions publiques (avec la ville, le département et la région) ne dépasse pas 9,80 millions de francs.

Une pléiade de jeunes artistes

Sur le budget total de 35 millions, la part d'autofinancement, mécènes compris (1), s'élève à 72 %. On aboutit ainsi à des prix de place presque insupportables : 880 F en première série centrale (au lieu de 680 F l'an passé), même si les troisièmes séries restent à 240 F (sans changement), tandis que les deuxièmes séries ne sont augmentées que de 80 F.

Le maire d'Aix-en-Provence a reconnu, le 3 avril, que le budget du festival devait être haussé l'an prochain jusqu'à 50 millions de francs, des conversations étant en cours sur ce point avec la direction de la musique du ministère de la culture.

En dépit de ces difficultés, le programme dévoilé jeudi par Louis Erlo (directeur du festival jusqu'en 1982 au moins) reste séduisant. *L'Enlèvement au sérail* devrait nous révéler une pléiade de jeunes artistes, *Don Pasquale* présente une brillante distribution, et William Christie (triomphateur de la *Fairy Queen* l'an passé) alignera, avec *les Indes galantes*, quelques œuvres superbes : *Anacréon* et *Pygmalion*, de Rameau (le 15 juillet), *Actéon*, de Charpentier, et *Didon et Enée*, de Purcell (le 23), les *Leçons de ténèbres*, de Couperin, et un motet de Campra (le 24), etc.

Autres concerts prestigieux, les récitals d'Alfred Brendel (le 20) et Frederica von Stade (le 21), la *Petite Messe solennelle* et le *Stabat Mater* de Rossini, avec notamment Charlotte Margiono (les 18 et 22), Helen Donath et Theodor Guschlbauer dans le *Requiem* de Mozart (le 29), des œuvres de musique de chambre de Fauré et Saint-Saëns (les 25 et 26), de nombreux concerts dans le cloître Saint-Sauveur, à 12 h et 18 h 30, etc.

J. L.

▶ Renseignements : Palais de l'Archevêché, 13000 Aix-en-Provence ; tél. (16) 42-23-37-81 ou 42-21-14-40.

(1) Des mécènes fidèles, tels la SEITA, la Société lyonnaise de banque, ou plus récents, SPIE Batignolles et France-Telecom.

Précisions. – A partir du mardi 10 avril, le numéro de réservation pour le spectacle Archaos, à la Grande Halle de la Villette, sera le 48-78-75-00. Pour le concert Berlioz, qui aura lieu les 7 et 8 avril, au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le numéro de téléphone exact est le 42-93-15-20.

Nouveau statut à l'Opéra

Le *Journal officiel* du 4 avril a publié le nouveau statut de l'Opéra de Paris, qui demeure un *« établissement public à caractère industriel et commercial »* sous la tutelle du ministère de la culture.

Le décret renforce le pouvoir du président du conseil d'administration, désormais seul nommé en conseil des ministres. Il a sous son autorité à la fois un directeur général et les deux administrateurs généraux des deux salles (Garnier et Bastille), qu'il choisit lui-même. Il nomme également, après avis du conseil d'administration, le directeur de la danse (à Garnier) et le directeur musical (à la Bastille).

En revanche, le directeur de l'Ecole de danse (qui dispose d'un budget annexe) est nommé par arrêté du ministre de la culture, sur proposition du conseil d'administration. Ce statut correspond à l'organigramme actuel de l'Opéra avec ses deux salles, Garnier pour la danse et Bastille pour le théâtre lyrique.

PHOTOGRAPHIE

Robert Doisneau explore la mémoire en riant

Le clin d'œil des millénaires au Museum d'histoire naturelle

En 1942, Maximilien Vox donne carte blanche à Robert Doisneau pour illustrer un livre sur « les nouveaux destins de l'intelligence ». Agé de trente ans, Doisneau est totalement inconnu et ne roule pas sur l'or. *« Quand Vox m'a demandé si j'avais du temps libre, j'ai cru à une plaisanterie*, dit-il en pouffant. *J'étais dans une dèche épouvantable ».*

Doisneau saute donc à pieds joints sur l'occasion. Il s'agit pour lui d'un reportage parmi d'autres, comme le saut à la perche ou l'illustration de cartes postales. Barbichus à col dur ou professeur Nimbus sont épinglés au flash Bull avec une tendresse attentive et beaucoup d'ironie.

« L'humour, c'est la revanche de l'ignorant. Ces gens très calés sont sévères d'aspect. Je me demandais ce qu'ils avaient dans la tête ». Des lunettes de Berland ou une loupe minuscule *(« Ils n'ont pas les moyens d'en acheter de grosses »)* révèlent à merveille le visage humain de la science. Devant son tableau chargé de chiffres, Louis de Broglie (Prix Nobel 1929) est croqué de profil, tel un héron. *« Il était timide. Comment dire? Encombré de ses membres. A l'époque, une craie suffisait à poser quelqu'un ».*

Doisneau qui agit en explorateur espiègle, découvre des activités secrètes, étranges, insoupçonnées. Aujourd'hui, encore, certains clichés le font rire. Devant une armée de crânes il s'exclame: *« Méfiez-vous! Ce sont des visiteurs qui se sont attardés ».* Mais le gag ne supplante jamais le souci d'informer. S'il excelle à transcrire l'attitude des chercheurs isolés dans leur univers, c'est avec le même soin qu'il documente l'action patiente des mains laborantines, triant les pépins, lustrant des cailloux, ou

ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Le professeur André Guillaumin examinant des feuilles d'herbier aux Laboratoire des cultures (1943).

limant une prothèse de mammouth. Ici, même une graine de cucurbitacée à sa valeur. *« Ce sont des gens qui travaillent dans le temps. Ils utilisent le temps dans le temps. C'est un peu pareil dans mon boulot. La même patience et le même entêtement ».*

De la crypte de paléontologie à la zoothèque, où sont stockés deux millions d'échantillons d'animaux naturalisés, du laboratoire d'entomologie (un million d'espèces d'insectes vivants), à celui d'anthropologie (35 000 crânes, squelettes et fossile), Doisneau gambade dans les allées étroites, vétustes et souvent délirantes de ce musée tricentenaire, où souffle l'intelligence. Et où on s'amuse à débusquer l'insolite: King kong sortant de terre en ascenseur, le peintre, encagé, peignant un lion en liberté, ou ce bel hommage à Tintin titré *Un océanien à Paris.*

Avec sa faune préhistorique et pittoresque (l'éléphant et son pédicure, le jaguar mort évacué en brouette, l'alligator carnassier), le zoo est un album vivant pour ce gavroche sédentaire de soixante-dix-huit ans. *« Le Jardin des plantes reste pour moi ce lieu magique où les gamins vont admirer les bestiaux. J'y étais en professionnel. c'était un peu comme un magazin de farces et attrapes, la réserve d'accessoires de l'Opéra, où le grand singe du compactus tiendrait le premier rôle ».*

Quarante ans plus tard, Doisneau est revenu sur ses pas, le pinceau d'électrons a remplacé le spectroscope ou le céphalomètre. *« Maintenant, les chercheurs font tout à l'ordinateur. Ils ne regardent plus et font corps avec leur machine ».* Mais le décor reste inchangé. Doisneau est toujours ébloui par la bergerie souterraine et les oiseaux de nuit du troisième sous-sol. En janvier 1990, il a cette superbe vision de la transhumance des squelettes dans la galerie d'anatomie comparée. Réconciliant en un clin d'oeil le millième de seconde et les millénaires, les vues récentes se mêlent subtilement aux anciennes. Toutes deux sont magnifiquement servies par le travail du tireur Georges Fèvre.

PATRICK ROEGIERS

▶ La science de Doisneau. Jardin des plantes. 57, rue Cuvier, Paris 5e. Hall de la Bibliothèque centrale. Entrée par le jardin. Jusqu'au 25 juin.
▶ Parution sous le même titre d'un album aux éditions Hoëbeke, 55 photos, 63 pages.

CULTURE

ARTS

Jean Bazaine, peintre français

Au Grand Palais, il reçoit à quatre-vingt-six ans l'hommage d'une rétrospective

En 1944, à la Libération, Jean Bazaine a quarante ans. Il peint *la Messe de l'homme armé*, dont la photographie est dans toutes les histoires de la peinture moderne, et devient l'un des maîtres à penser de la nouvelle école de Paris, fille de l'art français de l'entre-deux-guerres. *Peut-être n'est-il pas vain* de commencer par là, par cette date et ce rappel historique, pour essayer d'expliquer pourquoi l'exposition d'aujourd'hui, qui est celle d'un contemporain, d'un peintre vivant, a quelque chose de déconcertant et d'étrange. Elle se visite avec le sentiment, sinon d'une incompréhension, du moins d'une difficulté à comprendre les œuvres, comme si manquaient références communes et passé partagé.

La présentation des toiles et des aquarelles a sa responsabilité dans l'affaire. Les peintures se voient sans le recul qu'exige leur format, rangées, faute de place, le long d'un corridor en épingle à cheveux. Les œuvres sur papier sont logées sur une sorte de mezzanine qui s'atteint par un plan incliné de moquette gris fer semblable à la rampe d'accès d'un parking souterrain. Quelle peinture pourrait endurer sans dégâts un traitement si désastreux ? Mais quoi ? Le Grand Palais doit fonctionner « à plein », comme disent les transporteurs. Alors, on entasse les turqueries de *Soliman à l'étroit d'un côté*, le Mexique à l'étouffé de l'autre et Bazaine comprimé entre les deux.

Mal accrochées, les œuvres sont disposées dans un ordre chronologique flottant, sans une précision historique. Il y a bien un « audio-visuel » dans l'entrée, mais il diffuse à tue-tête des solennités métaphysiques sur fond de chant grégorien. Or la peinture de Bazaine, pour être comprise, à défaut d'être aimée, exige d'autant plus d'être « située » qu'elle a pâti pendant un quart de siècle, de la vogue américaine. On connaît le détail de la défaite : triomphante au début des années 50, l'école de Paris a été vaincue ensuite. Pollock, Rothko, Newman et De Kooning ont éclipsé la plupart de leurs contemporains français, si bien que ces derniers ont disparu des musées et des mémoires jusqu'à à la fin des années 80. Des expositions ont ouvert alors l'ère des résurrections. Le marché a suivi et suit encore.

Géographie esthétique

Le problème, en la circonstance, n'est pas de savoir si l'oubli était injuste ou la restauration imméritée – il y a eu d'admirables artistes de part et d'autre de l'Atlantique, voilà tout. Mais l'exil intérieur qu'un Bazaine a souffert prive désormais son art des références qui le fondent et le soutiennent. S'il existe, en effet, un « système de Bazaine », il se définit par la volonté délibérée de réussir une synthèse de l'essentiel de l'art français *du treizième siècle à nos jours*. Sa peinture, en dépit de ce qui en a été dit longtemps par la critique et le peintre lui-même, obéit moins à la pulsion et au mystère qu'à une réflexion sur l'histoire et la géographie esthétiques.

Quand, vers 1945, à New-York, un Gorky, né également en 1904, se réclame de Picasso et des surréalistes, de Miro et des arts exotiques, Bazaine cite, lui, Braque et Villon, Bonnard et l'art roman. Dans le vocabulaire critique du Parisien, qui a collaboré à la NRF en 1941 et publié en 1948 ses *Notes sur la peinture d'aujourd'hui* (1), les mots « clarté », « construction », « mesure » reviennent avec régularité, toutes qualités qu'il aime à retrouver chez Poussin et Seurat. Toutes qualités qu'il proclame « françaises » avec délectation. Ainsi dans un texte de 1944 sur Jacques Villon lit-on cette singulière observation : « *Un Picasso trouve sa substance quotidienne dans un dépaysement. Toutes terres lui sont bonnes. Le peintre français fait le tour du monde sans rien voir, mais ramène le tout à la maison.* »

« A la maison », il y a les cubistes français, Braque, La Fresnaye, Lhote le doctrinaire, qui fut l'un des mentors de Bazaine, leur géométrie architecturée et leur sens de la fragmentation. Il y a les impressionnistes français, Monet, Renoir, Bonnard surtout, dont Bazaine fut l'ami, leur touche colorée en papillote et leur amour de l'atmosphère. Et il y a le passé national, le classicisme du Grand Siècle et ses pères fondateurs, les vitriers et fresquistes romans. Cette généalogie peut surprendre, comme de lire que Matisse descend « *des voûtes de Saint-Savin* » et serait une sorte de Racine de la peinture.

Bazaine, professant ces convictions, a eu la cohérence de convertir cet héritage en tableaux. *La Messe de l'homme armé* tient de l'équation : le Moyen Age chrétien plus les angles cubistes, plus les rouges et oranges de Bonnard. Et du bleu, puisque « *le bleu et le rouge*, écrit René Huyghe en 1953 à propos des jeunes peintres du *moment, constituent la dominante de Poussin ; c'est une constante de Fouquet à La Tour jusqu'aux pantalons des soldats de 14 !* ». Et encore : « *La France a, elle aussi, son harmonie fondamentale et, au risque de paraître pousser trop loin cette coïncidence avec les pavillons, il faut bien avouer qu'elle est faite (...) de bleu et de rouge.* »

Bleu et rouge justement : après les premières années d'expérimentation, Bazaine privilégie leur accord au point de construire des *toiles bicolores*, tapisseries de touches divisées outremer et écarlate que l'on pourrait prendre pour des citations de Seurat agrandies jusqu'au monumental. Puis le bleu s'évapore, mangé par le blanc. Les Bazaine d'après le milieu des années 60 allient toutes les nuances du rose et du pourpre avant que le bleu ne revienne, récemment. Les titres suggèrent que la nature est l'inspiratrice favorite de l'artiste : *Eaux partagées, Chants de l'aube, Vent sur les pierres, Paysages de mer* renvoient à une pratique du paysagisme abstrait qui peut citer les *Nymphéas* comme modèle.

Le temps passant, les quadrillages noirs post-cubistes se dissipent et la toile n'a d'autre structure que celle que lui confère le parallélisme ou l'entrecroisement des touches colorées, peu épaisses, légères comme des coulées d'aquarelles. L'abstraction est allusive et diaphane. Que Bazaine ait accompli depuis 1937 une œuvre considérable dans le vitrail, à Assy, à Saint-Séverin, à la cathédrale de Saint-Dié, a influencé sa technique picturale et l'a incité à la transparence. Mais concevoir des vitraux et des mosaïques, c'est surtout se rapprocher encore davantage de l'âge roman, âge d'or de l'art, selon Bazaine. Il est assurément permis de ne pas adhérer à cet idéal, qui se résout en mythologie et a tenu ses fidèles à l'écart de leur époque, captifs d'un culte fixe et intemporel. Mais il a sa logique et sa rigueur qui sont aussi la logique et la rigueur de l'art de Bazaine.

PHILIPPE DAGEN

► **Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 28 mai.**

(1) Les écrits sur l'art du peintre sont *republiés à l'occasion de l'exposition* : Jean Bazaine, *le Temps de la peinture*, éditions Aubier, 220 pages, 92 francs.

VENTES

Les Romanov à la baisse

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Images furtives d'un bonheur impérial : des photos de Katherine Dolgorouka dédicacées en français à son amant, l'empereur Alexandre III. Il lui enverra son portrait au dos duquel il inscrira en français : « *de la part de votre munava qui vous aime plus que son âme* » (juin 1879). Ces photos ainsi qu'un mouchoir brodé aux armes de l'empereur, qu'il aurait porté le jour de son assassinat en mars 1881, étaient proposés aux *enchères* jeudi 5 avril à Londres chez Sotheby's. Leur prix ? Plus de 60 000 francs pour les quelque trente photos de Katherine Dolgorouka, 28 000 pour les quatre portraits photographiques de l'empereur et 7 500 pour le *mouchoir*. La salle de Conduct Street était comble mais les vrais amateurs étaient peu nombreux et se faisaient très discrets. Pendant plus d'une demi-heure on continuera de feuilleter l'album de la famille *Romanov, page par page, souvenir par souvenir*, grâce à des centaines de lettres, photos et documents.

Le lot le plus important de la vente, comprenant les échanges de télégrammes entre *Moscou et Iekaterinbourg, qui* annonçaient prématurément et à plusieurs reprises la fin des Romanov et ses démentis successifs ; le télégramme codé final cette fois proclamant la mort des membres de la famille *impériale, suivi huit mois plus* tard de son inévitable justification, sont restés invendus à près de 3 millions de francs. Le tout était estimé entre 3,5 et 5 millions de francs. Pour John *Stuart, l'expert de cette vente « il n'y avait à l'origine que très peu d'acheteurs potentiels »*. Plusieurs institutions en Union soviétique auraient manifesté leur intérêt mais n'auraient pas pu réunir à temps une somme d'argent suffisante. Sotheby's a laissé entendre à l'issue de la vente qu'il n'était pas impossible que ce lot soit renégocié en privé avec les autorités soviétiques.

Un homme a discrètement suivi cette vente de très près. *Avec émotion, appréhension et* amertume : le petit-fils de Nicolas Sokolov, le juge d'instruction *chargé par les Russes* blancs de découvrir les conditions dans lesquelles la famille Romanov a péri. D'après lui les archives de son grand-père avaient été confiées, et non données, au comte Orloff. Ce dernier, contre toute attente, les avait emportées avec lui lorsqu'il alla s'installer aux Etats-Unis. Pour le descendant du juge Sokolov, c'est déjà une affaire classée. Mais, dira-t-il, visiblement très ému, « *en souvenir de ma grand-mère, ça me serait pénible de voir ces archives retourner en Union soviétique. Ma mère aurait souhaité que ça finisse dans une institution occidentale* ».

ALICE SEDAN

CINÉMA

Une enfance en exil

Dans « Jamais, nulle part, à personne », Ferenc Téglasy se souvient de la vague de déportations dans la Hongrie de 1950

Vue avec des yeux d'enfant, la campagne est si belle « *on dirait la jungle* », s'exclame Tamas avant de baptiser son bateau dans un marais, à défaut de mer. Ses parents ne sont pas vraiment du même avis. Ces hautes herbes brûlées sont aussi sinistres que ce marais où il n'y a pas de poisson et où les enfants du pays se noient. Aussi sinistre que la petite pièce qu'on leur a octroyé près du silo à grain - quelle cruauté *quand on* a perdu le goût du pain-, aussi antipathiques que les habitants qui ne veulent pas d'eux. Tamas et sa famille ont été déportés, parachutés sans ménagement dans un hameau qui ne figure même pas sur la carte.

A travers le regard d'un enfant de neuf ans, Ferenc Téglasy, dont c'est le premier film, observe un échantillon assez large des exilés. Le père qui refuse les humiliations, la mère, ancienne institutrice, plus désespérée que tenace, les anti-sémites, les anti-déportés, les anti-communistes et la clique.

Le plus surprenant c'est la façon dont le cinéaste hongrois filme l'apprentissage de Tamas. A la froide dignité de son père et les *torrents de fureur* de sa mère, ce gamin de neuf ans oppose son calme, le temps de se faire un avis. A force d'écouter, il finira par *choisir son camp*.

Ferenc Téglasy aussi, étire les contrastes à l'extrême. Malgré la chaleur, la neige ou la boue, la campagne, toujours belle, presque accueillante, rend encore plus intolérables les menaces, et la violence, le rejet - pas de travail ou si peu pour les indésirables -, l'oubli - pas de lettres. Et la déchirure d'une famille vouée, dès les premières *images*, à l'éclatement.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CARNET DU Monde

Naissances

– Hélène KERRUZORÉ,
Yves ARIBAUD
et Alice
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-François,

le 3 avril 1990.

18, boulevard Léon-Blum,
29200 Brest.

Fiançailles

– Le comte
Paul de BUYER-MIMEURE
et la comtesse
née Béatrix Eudes d'Endeville

M. Henri FADY et Mme
née Ghislaine Cordier

sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Laurence et Jérôme.

Décès

– Jeanne Cordahi, sa mère,
Claude Aulagnier, son fils,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Piera AULAGNIER,

survenu le 31 mars 1990, à l'hôpital Foch.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière Montparnasse.

(Lire page 16.)

– Le IVe Groupe,
organisation psychanalytique de langue française, a la douleur d'annoncer le décès de

Piera AULAGNIER,

survenu le 31 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 6 avril dans la plus stricte intimité et ont été suivies, au cimetière Montparnasse, d'un hommage que lui ont rendu ses amis et collègues.

Sa disparition représente une perte dont nous ne pouvons, pour le moment, mesurer l'ampleur, tant sur le plan humain que sur celui de la pensée.

– L'Institut Edouard-Toulouse
a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur
Piera AULAGNIER
psychanalyste,
médecin attaché
au centre hospitalier Sainte-Anne.

– L'équipe soignante du centre Henri-Rousselle, à laquelle elle apporta pendant de longues années ses compétences cliniques et de formation, adresse à sa famille ses condoléances émues.

I.E.T.,
1, rue Cabanis,
75674 Paris Cedex 14.

– M. et Mme Jacques Blamont,
M. et Mme Philippe Blamont,
M. François Blamont,
Ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile BLAMONT,
née Perle Odette Cohen,

survenu à son domicile de Ballon, le *30 mars* 1990.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Condac.

Logis de Ballon,
16700 Condac.

– *M. Robert Gaudrat,*
Mme Marie-Pierre Sibilat,
M. Jean-Marc Sibilat,
Mme Gilda Saporta,
Mme Alda Haravon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Inès GAUDRAT,
née Saporta,

survenu le 5 avril 1990, à Paris, à l'âge *de cinquante-huit ans.*

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise le lundi 9 avril, à 16 h 15. *Réunion porte principale.*

6, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président Raymond Verrue
Et le conseil d'administration de la Fédération des centres de gestion agréés ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger GENIAUX,
vice-président
de la Fédération
des centres de gestion agréés,
président du centre de gestion agréé
de Haute-Normandie,
officier
dans l'ordre national du Mérite.

survenu subitement, le mercredi 4 avril 1990, à Paris.

Les funérailles auront lieu le mardi 10 avril, à 15 heures, en l'église de Cany-Barville (Seine-Maritime).

Fédération
des centres de gestion agréés,
2, rue Meissonier,
75018 Paris.

– Michel et Thérèse Heyman,
Et leurs enfants,
Jean-Michel, Catherine et François,
Jean et Anne-Marie Touchard-Ozendahl,
Marianne, Rémi et Frédéric Touchard,
Les familles
Duclaux, Patey et Daube,
ont la *tristesse* de faire part du décès de

M. Casimir HEYMAN,
courtier en librairie,
engagé volontaire en 1939
(21e RMVE),
ancien résistant (FFI),

survenu le 30 mars 1990, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, selon la volonté du défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue du Bac,
75007 Paris.

– Le conseil de surveillance, la direction et le personnel de la Société anonyme des forges et aciéries de Dilling, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MESQUI,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de la croix du *Mérite*
de la République fédérale d'Allemagne,
président d'honneur du directoire
des forges et aciéries de Dilling,

survenu le 4 avril 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Dillingen, Sarre,
(RFA).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Annick
PARDAILHÉ-GALABRUN,

rappelée à *Dieu*, le 4 avril 1990, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, 75016 Paris.

De la part de
M. Bernard Pardailhé-Galabrun,
son époux,
Hervé et Gwenaëlle,
ses enfants,
M. Charles Gorgeu,
son père,
Armelle, Alain et Yves,
sa sœur et ses frères.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Simone Piel,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le docteur André PIEL,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
chirurgien honoraire
de l'hôpital de Nevers,

survenu le 29 mars 1990, à Opio.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Mortain, le 2 avril.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, chemin du Collet,
06650 Opio-Lerouret.

– *Ses filles,*
Claude Salabert et Jacqueline Salabert,
Et leur mère, Marthe Bourdarot,
Gotthard Sachsenberg, son gendre,
Ses petits-fils,
Nathanaël Goetz et Raphaël Sachsenberg,
Olivier et Romain Dusserre,
Ses arrière-petites-filles,
Jessica et Marie-Laure,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel SALABERT,

survenu le 31 mars 1990, dans sa soixante-cinquième année.

Hohenzollernstrasse 118,
8000 Munich 40, RFA.

BP 753, Uturoa-Raiatea,
Polynésie française.

– Mme André Tauran,
Mgr Jean-Louis Tauran,
M. et Mme Roger Dubert,
M. Robert Eymas,
M. et Mme Bernard Arnould,
Constance et Edouard,
M. et Mme François Lasserre,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André TAURAN,

rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-septième année le 3 avril 1990.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux.

14, place Canteloop,
33800 Bordeaux.

Palazzo San Carlo,
00120 Cité du Vatican.

– Mme Robert Tromelin,
son épouse,
Le capitaine de frégate
Et Mme Tromelin,
ses enfants,
Odile, Guillaume et Gabrielle,
ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Tromelin,
Les familles Poher et Tromelin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert TROMELIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite maritime,
ancien directeur
de l'Association française
pour l'accroissement de la productivité
(AFAP),
administrateur fondateur
de l'Institut de formation
aux techniques
d'implantation et de manutention,

survenu à Paris, le 3 avril 1990, dans sa soixante-huitième année.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 6 avril, à 10 h 30, en la chapelle du service funéraire de l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, 75014 Paris.

Une cérémonie religieuse en l'église Saint-Martin-de-Brest sera célébrée le samedi 7 avril, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Jacques Roger
Et ses enfants,
remercient tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs pensées, s'unissent à eux dans la peine qui les atteint.

Une messe à la mémoire de

Jacques ROGER

sera célébrée le mercredi 25 avril, à 16 h 30, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Anniversaires

– *Pour le onzième anniversaire* de la mort tragique de

Amir ABBASS HOVEYDA,
premier ministre d'Iran,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 4 avril 1989,

Pie MEYER-SIAT,
agrégé de l'Université,
docteur en musicologie,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et estimé s'unissent à son épouse et à ses enfants par une pensée reconnaissante.

M.-O. Meyer-Siat Meder,
17, route de Brumath,
67300 Schiltigheim.

– En ce quatorzième anniversaire du décès de

Joseph Jean MORER,
commandeur de la Légion d'honneur
à titre militaire,

une pensée toute particulière est demandée de la part de Mme Morer à tous ceux qui l'ont connu, aimé et restent fidèles à son souvenir.

– Pour le vingt et unième anniversaire du décès de

Henri VARNA,

une messe du souvenir sera célébrée à sa mémoire le mardi 10 avril, à 12 heures, en l'église de la Trinité.

Communications diverses

– Le cocktail annuel de bienfaisance de l'Union catholique du théâtre et de la musique aura lieu le lundi 9 avril, de 16 h 30 à 20 heures, au *Théâtre de Paris, 15, rue Blanche*, 75009 Paris. Entrée libre pour ce rendez-vous entre les artistes et les gens de cœur.

ESPACE J.F. GUYOT
du 9 mars au 8 avril exposition
PATRICK ALBERT
Des tableaux épais et poudrés, des bleus intenses et des jaunes lumineux
9, rue de Mézières, 75006 Paris
45-44-97-41

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-98-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses . 90 F

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SANS VISA

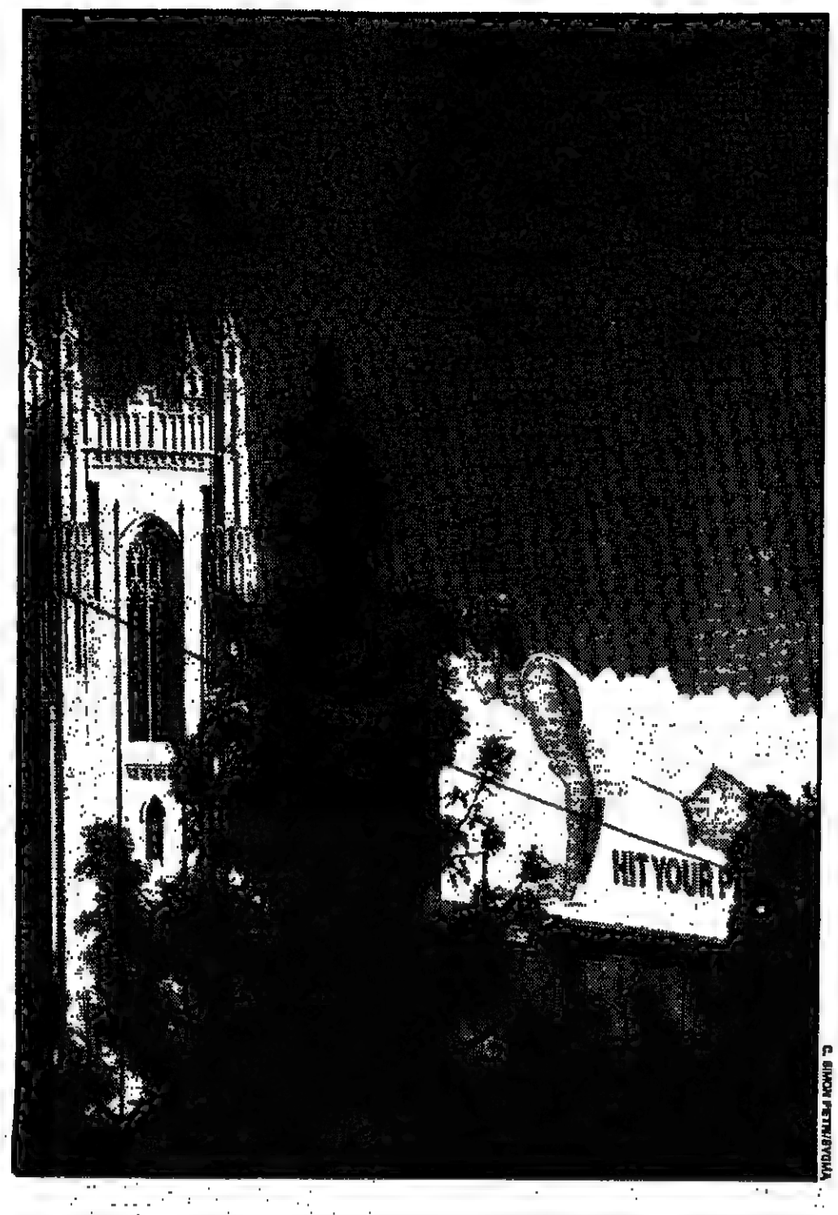

Los Angeles naissance d'un mythe

Tous ceux qui, hier encore, venus du monde entier, ne débarquaient qu'à New-York, arrivent aujourd'hui à Los Angeles, dans cette cité la plus extrême de l'Occident et peut-être la plus moderne de notre temps.

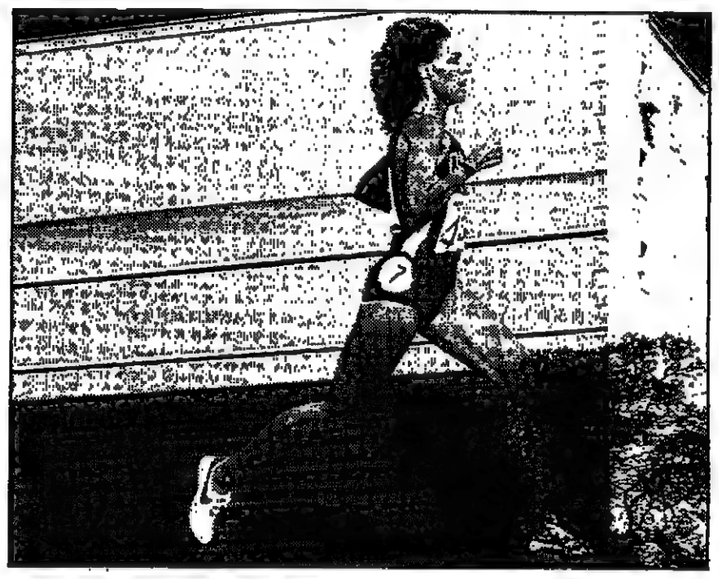

J'AI connu Los Angeles pour la première fois en 1961, après avoir traversé le pays trois jours et trois nuits de suite en autobus Greyhound. Avec moi, j'avais apporté, pour un ami américain, un exemplaire en anglais de *Sexus* d'Henry Miller, édité en France. A cette époque-là, Miller n'était pas publié dans l'Amérique puritaine. Ronald Reagan avait déjà la cinquantaine. C'était il y a une génération.

Pénétrer l'espace de Los Angeles, se mouvoir avec quelque aisance dans ce réseau, s'approprier les parts les plus vivantes de ce tissu urbain, requiert un effort réel.

Tout heurte les habitudes : l'énormité, l'absence de centre, la quasi-impossibilité de la parcourir, même très partiellement, à pied. Pour un Européen comme pour un Américain de la Côte est, Los Angeles est un lieu qu'il faut quitter ou se décider à apprivoiser. Non seulement les boulevards sont interminables – Sunset Boulevard fait plus de 50 kilomètres, – mais la plupart du temps il n'y a rien à regarder que des maisons individuelles. L'animation y fait presque entièrement défaut.

En dehors de quelques sections limitées, Los Angeles est une succession de quartiers ponctués d'arbres et entourés de pelouses qu'on tond le dimanche matin. Une très grande partie de la ville est plate et aucun monument ne la symbolise véritablement. Los Angeles est une cité sans autre marque distinctive que ses autoroutes.

Le grand Los Angeles se vit à deux espaces : celui du voisinage déterminé par le revenu et celui du travail qui implique un temps de transport pouvant aller de soixante à quatre-vingt-dix minutes par jour. L'espace du voisinage social est d'autant plus important que la ville n'a pas de centre.

Cette métropole est composée, comme on le dit parfois, d'une quarantaine de banlieues à la recherche d'un point de rencontre. En effet, à Los Angeles, le Downtown ne remplit pas sa fonction de centre. Tout au plus peut-on dire que le quartier de Westwood est le centre de loisirs le plus important. La beauté de Los Angeles ne vient pas de l'architecture urbaine – bien qu'il y ait des bâtiments et des demeures superbes, – elle vient d'abord de la géographie. Vu d'avion, le grand Los Angeles s'étire le long de plages qui, de Malibu à Balboa, s'étendent sur plus de 100 kilomètres. Une plaine côtière peu profonde, des collines au pied desquelles, à l'ouest de la ville, se trouvent les zones des résidences luxueuses : Hollywood, dont le boulevard longe les collines, mais surtout Beverly Hills, Bel Air, Brentwood et Pacific Palisades qui s'achève sur la mer tout comme, plus loin, Pablos Verdes.

A l'est de la rivière Angeles, on va graduellement vers les quartiers pauvres. De l'autre côté des collines, deux vallées : celle de San-Fernando, annexée au grand Los Angeles depuis la première guerre mondiale, et celle de San-Gabriel. Une série de petits massifs coupent ces vallées du désert, le fameux désert de Mojave. Ce qui rend Los Angeles belle, c'est d'abord l'océan avec ses plages immenses ; c'est le soleil, la verdure gagnée sur l'aridité. Los Angeles regarde le soleil couchant. Elle est la cité d'extrême occident. L'Ouest américain s'arrête ici aux derniers rouleaux des vagues du Pacifique.

Mais Los Angeles n'est pas seulement un site. Ni une ville proche de la mer. D'ailleurs, malgré son port, Los Angeles n'est pas une cité maritime comme San-Francisco ou Seattle ou, au Canada, Vancouver. Elle fut d'abord une cité continentale, modeste, dernier arrêt de la migration qui menait des Blancs du Kansas vers la Californie du Sud.

Les Américains l'appellent L.A.

Si la mémoire historique n'est pas précisément ce qui caractérise les Etats-Unis, celle-ci est totalement absente en Californie, et tout particulièrement à Los Angeles.

La cité appartient à cette catégorie de ville-champignon comme en produit aujourd'hui l'Afrique noire : mégapolis née de quasi rien comme Lagos. A Los Angeles, point n'est besoin de mémoire, de connaissance du passé. Tout se passe maintenant. Demain a plus de charge émotionnelle qu'hier. Pour saisir la ville, un savoir spatial suffit.

Los Angeles, un bourg, devient américaine en 1848. Elle compte 1 670 habitants lors du premier recensement en 1850. Avant d'être américaine, la ville était mexicaine. Il s'agissait en fait d'un village encore, mais créé en 1781 à la manière espagnole, avec l'intention d'en faire une ville ordonnée autour de sa place centrale.

Elle s'appelait « El Pueblo de Nuestra Senora la Reina de Porciuncula », plus communément nommée El Pueblo, puis Los Angeles, que les Américains appellent simplement L.A.

La révolution éclate au Mexique en 1822, l'indépendance est acquise tandis que le désordre règne sur l'ensemble du territoire pendant plus d'un quart de siècle. Entre-temps, les troupes des Etats-Unis font leur apparition. La conquête de l'Ouest entame sa dernière phase.

La guerre américano-mexicaine dure quelques mois en 1846, et malgré la pugnacité du général Pico, les Mexicains sont vaincus. Un traité de paix est conclu en 1848. Tout le Nord mexicain, Californie, Arizona, Nouveau-Mexique, passe aux mains des Nord-Américains.

Du pétrole dans les arrière-cours

Pendant une trentaine d'années, le bourg de Los Angeles n'attire personne. La région est aride, géographiquement marginale, repaire de hors-la-loi venus du nord, de déserteurs, ou gîte pour cow-boys sans travail et indiens dépossédés. Les colons se dirigent vers le nord, à San-Francisco : on est au lendemain de la ruée vers l'or.

En 1869, le Transcontinental Pacific Express atteint San-Francisco. Pendant sept ans, la compagnie refuse de prolonger la ligne vers Los Angeles, la ville ne paraissant pas avoir d'avenir. Finalement, une ligne Southern Pacific est créée, et bientôt Los Angeles est reliée à Santa-Fe. C'est le chemin de fer qui draine vers Los Angeles les immigrants du Middle-West. Les tarifs sont bas car deux compagnies concurrentes se disputent la clientèle. Les réclames de l'époque vantent les vertus de la Californie du Sud, « l'Italie de l'Amérique », et les prix du transport ferroviaire baissent de 100 à 25 dollars.

Entre 1885 et 1900, la ville passe à 150 000 habitants. Entre-temps, la terre est vendue à bas prix, et il s'est formé à partir de ses communautés d'agriculteurs un habitat dispersé et de petits centres urbains reliés par le chemin de fer.

Cette première implantation détermine le caractère particulier de Los Angeles. A comparer le tracé des cinq voies de chemin de fer qui partaient du Pueblo central devenu Downtown, on s'aperçoit que les autoroutes d'aujourd'hui ne font que s'y substituer. Et ces villages auxquels les trains menaient – San-Fernando dans la vallée, Pomona – se sont peuplés et urbanisés et font partie maintenant du grand Los Angeles, composé d'une ville (5,5 millions d'habitants) et de cinq comtés (5,5 millions d'habitants). Les lieux ont conservé leur nom espagnol : San Pedro, Los Alamitos, La Brea, Encino, San Vicente, Las Cienagas, Pablos Verde. Les styles architecturaux espagnols sont très présents. Maisons parfois classiques, basses, blanches, avec du fer forgé et flanquées d'un patio, parfois d'un style pseudo-mauresque prétentieux.

A la fin du siècle dernier, on découvre du pétrole en ville, et la fièvre s'empare de la cité. Mais elle est de courte durée, car les gisements sont très peu importants. Cependant, on peut encore voir aujourd'hui des pompes fonctionner dans les jardins et les arrière-cours de demeures privées. Ou rendre visite, au musée de La Brea, aux reconstitutions de fossiles de mammouths et autres animaux de l'ère glaciaire immergés dans le naphte.

Le vingtième siècle est le siècle de Los Angeles, en ce sens que la ville épouse d'emblée ses innovations. Lorsque l'automobile apparaît, ouverte au vent et peu puissante, elle fait tout de suite fureur sur ce terrain plat, ensoleillé, où les distances entre agglomérations sont importantes. En 1915, Los Angeles compte une voiture pour treize habitants, un record mondial. Les chemins de fer sont électrifiés dès la première décennie du siècle.

El Pueblo avait été construit par les Espagnols à près de 40 kilomètres de la mer. En 1906, on rattache la ville au port : le problème de l'eau potable, crucial, est résolu peu après la construction d'un aqueduc de plus de 350 kilomètres. La ville atteint le million d'habitants à la veille de la première guerre mondiale, au moment où elle va devenir la capitale du cinéma.

Si New-York bâtissait, à sa façon, les Etats-Unis en accueillant à son débarcadère, de 1850 à 1920, tout ceux que l'Europe ne pouvait contenter, Los Angeles préfigure sans doute, avec une décennie d'avance sur le reste de l'Occident, la montée démographique et parfois sociale et économique du tiers-monde. New-York, ouverte sur l'Atlantique, qui fut un port d'immigrants et de voyageurs autrefois, est une ville tournée vers l'Europe. Une ville polyglotte. Peut-être la seule ville polyglotte des Etats-Unis. Polyglotte et non pas bilingue comme Miami. A New-York, un kiosque à journaux peut avoir, dans nombre de quartiers de Manhattan ou de Brooklyn, des quotidiens en russe, yiddish, ukrainien, polonais, tchèque, hongrois, etc.

Los Angeles, elle, tourne le dos à l'Europe : elle en est séparée par le Middle-West, elle n'en a plus la mémoire. Face au Pacifique, avec de l'autre côté le Japon, la Chine, la Corée, les Philippines et à mi-chemin Hawaï. On est parfois bilingue à Los Angeles – espagnol, chinois, coréen, japonais, etc. – mais guère polyglotte. Les grands kiosques de la presse internationale sont en anglais et vendent, pour étrangers, quelques publications de France ou d'Allemagne.

GÉRARD CHALIAND

Lire la suite page 24

Le temps d'un week-end.... on choisit AKIOU... ce n'est pas un hasard !

AKIOU
L'ART DU BEAU VOYAGE

Week-end à Prague...
la rencontre prestigieuse avec une ville d'art.
Départ de Paris à partir de 3.350 Frs.

Week-end à Lisbonne...
la découverte nostalgique d'une ville historique.
Départ de Paris à partir de 2.800 Frs.

Renseignements et catalogue AKIOU dans toutes les agences de voyages et
au 47.59.47.47

Lic. 87

LA TABLE

Saumon cru, saumon cuit

L'art et la manière de dévorer ce voyageur venu des eaux froides

LES statistiques sont formelles : jamais les Français n'ont autant consommé de saumon fumé !

Et de fait, si l'on excepte le saumon cru mariné qui figure aujourd'hui souvent sur les cartes (manie japonaise que celle du poisson cru !), là c'est bien la meilleure façon de consommer ce curieux poisson, de mer et de rivière à la fois – et dont la chair, compacte, ne se révèle pas très agréable, – servi, comme autrefois dans les grands repas, froid, entier, avec sa sauce mayonnaise. Il n'est possible à déguster qu'à la façon nordique, cuit « à l'unilatéral ». Ou alors ainsi que l'ont lancé les frères Troisgros, en mince escalope vivement poêlée.

Ce grand voyageur venu des eaux froides fut autrefois abondant sur nos côtes, remontant pour frayer nos fleuves : Seine, Loire, Gironde et la rivière Adour où aujourd'hui on en pêche encore, ainsi qu'en Loire. Mais peu. Ce qui fait que le saumon frais vendu est le plus souvent congelé, importé de Scandinavie et plus encore du Canada (où il existe six variétés toutes en fait méprisables pour le gourmet). Et comme la mention de congélation, obligatoire, est souvent oubliée et que rien ne ressemble, pour l'œil mal habitué du consommateur, à un saumon frais qu'un saumon congelé, on imagine les abus.

Reste le saumon fumé. Depuis quelques années certains restaurateurs fument eux-même leur saumon (grâce à un appareil bien pratique mais ne permettant que de traiter de petites quantités, et encore faut-il avoir de la sciure de hêtre). Encore faudrait-il savoir quel saumon ils achètent.

Le saumon fumé chez nous vient d'Ecosse ou de Norvège. Je n'ai jamais pu bien décider du meilleur des deux. Disons que cela dépend de l'élevage, car, en fait, de nos jours les saumons sauvages sont rares et, d'autre part, l'aquaculture moderne est, notamment en Norvège, parfaitement au point. Depuis les années 20, où un certain Heggen, ayant découvert au Danemark les « écloseries », adapta la technique, il existe aujourd'hui plus de sept cent cinquante fermes d'élevage de saumon entre Bergen et Trondheim. Un élevage qui dure en moyenne quatre années : six semaines en petits bassins, puis de bassins plus grands en grands bassins, avec transfert, après deux ans, dans des parcs (dans les fjords).

Et voilà que l'on nous annonce que les lipides de ces saumons norvégiens renferment de l'Oméga 3, capable d'éliminer le cholestérol de nos vaisseaux sanguins. Une merveille, n'est-ce pas ?

Mais on nous annonce aussi, du côté des industriels fournissant les grandes surfaces, qu'il peut ne se passer qu'une petite semaine entre la date de pêche et celle du fumage, donc que l'on peut éviter la congélation. C'est miracle, car de Bergen à Oslo (par le ferry), puis d'Oslo à Keel, de Keel à Paris et de Paris aux usines, cela fait un bon nombre d'heures (mettons trois jours, et plus s'il y a un dimanche durant le voyage !), ce qui pourrait rendre le « macaron » aléatoire. Mais peu importe... Il faut de toute façon, pour trancher correctement ledit saumon fumé, qu'il soit raidi par le froid. Donc...

L'important reste le temps qu'il passera, daté, chez le dépositaire. Puis, s'il reste invendu et qu'il repart chez le fournisseur, qu'en fait-on ? Le détruit-on, comme pour les yaourts ? Je pense qu'il faut surtout tabler sur la conscience professionnelle du fumeur de saumon. Là encore nous retrouvons l'artisanat, base de la bonne cuisine !

Car le saumon fumé reste un merveilleux aliment, un véritable plaisir de bouche. Sans citron surtout, mais avec du pain de campagne légèrement grillé, un vin blanc sec ou – Norvège et Ecosse soient témoins – un akvavit ou un single malt.

C'est avec du saumon frais et du fumé que l'on peut préparer ces rillettes de saumon qu'il y a six lustres était quasiment seul à Paris à servir le bon M. Noël, en ses *Marronniers* du boulevard Arago. Rillettes de saumon et coquelet rôti, c'était nos repas avec le cher Marc Allégret. Je n'en ai jamais depuis dégusté de meilleures.

La couleur du bon saumon, dit Jérôme Stern, est rose pâle. Le mauvais est très coloré, car trop salé. Et il ajoute : « *Ne l'achetez que chez un détaillant qualifié.* »

C'est la grâce que je nous souhaite.

LA REYNIÈRE

Le Luz

Je crois l'avoir dit : le luz, au Moyen Age, était l'appellation du brochet. L'excellent jeune chef qu'est Gilbert Dugast (qui fit les beaux jours de *Petrus* un temps) a choisi cette enseigne pour son gentil restaurant de poissons, sur la carte duquel ledit brochet figure, bien sûr, en quenelles truffées. Mais le tartare d'huîtres et de lieu noir, la morue fraîche aux épices et poivrons doux, l'anguille fumée sur sa galette de pommes de terre, la daurade vanillée, la daube de lotte aux pâtes fraîches offrent une belle diversité, avant l'escalope de ris de veau aux huîtres, le filet de brebis à la crème d'ail et de jolis desserts. La cave est jeune mais honorable. Menu à 130 F. La carte permet de ne pas dépasser les 250 F.

► *LE LUZ,*
4, rue Pierre-Leroux, 75007 Paris.
Tél. : 43-06-99-39.
Fermé samedi midi et dimanche.
AE-DC-CB.
Chiens acceptés.

Le Trou gascon

Le succès légitime du *Carré des feuillants* d'Alain Dutournier fait quelquefois oublier qu'il a débuté au *Trou gascon* et que celui-ci continue sous la houlette de son aimable épouse Nicole. Décor 1900 superbe, avec cependant des prix bien d'aujourd'hui : menu à 460 F ; à la carte, compter 500 F environ. Mais quelle superbe cuisine que celle du chef Broux (supervisée de loin par Dutournier, bien sûr) ! Si le carpaccio de saint-jacques et saumon mariné relève de la fantaisie, les ravioles de foie gras à la truffe dans leur consommé sont l'exaltation même du Sud-Ouest gourmand. La fin du gibier s'épanouit, sur la carte, entre le cul de lapereau retour des Indes et le tournedos landais au coulis de cèpes, avec évidemment le cassoulet, les vins du pays et de Bordeaux et une collection d'armagnacs merveilleux. C'est un des rares bistrots parisiens où les huîtres de Marennes sont proposées accompagnées des petites saucisses grillées comme à Bordeaux. Et la pastilla de poires à la cannelle, pour n'être point marocaine, est inoubliable.

► *LE TROU GASCON,*
40, rue Taine, 75012 Paris.
Tél. : 43-44-34-26.
Fermé samedi et dimanche.
AE-DC-CB.
Parking gratuit :
103, rue Claude-Decaen.
Chiens acceptés.

Epicure 108

Ce genre de petite maison au clair décor tout propre, restée simple, lorsqu'elle est de bonne cuisine et de prix honnêtes, n'a point de mal à trouver dans les déjeuners d'affaires une clientèle sûre. C'est ce qu'a gagné M. Denis Tourette avec son menu-carte (195 F) d'honnête cuisine signée Philippe Josse : salade de sardines fraîches au vinaigre d'ail, filets de rascasse en olivade, rognon de veau à la coriandre, flan d'aubergines, gratin de fruits et son sabayon. A la carte, on peut compter 250 F-300 F, de sorte que, même le soir, cette étape épicurienne peut faire son plein.

► *ÉPICURE 108,*
108, rue Cardinet, 75017 Paris.
Tél. : 47-63-60-91.
Fermé samedi midi et dimanche.
Carte Bleue.
Chiens acceptés.

L'Oustalou à Ivry

Juste pour prendre date. Aux déjeuners, on gênerait plutôt les habitués, mais le soir quel plaisir de retrouver ici Lucien Hicheron, qui tenta vainement de relever *Lapérouse* et qui, installé ici avec sa fille, régale de plats simples : œufs cocotte, frisée aux lardons, magret aux cèpes, plat du jour et crème brûlée ou terrine d'oranges et pamplemousses. Bons armagnacs. Compter 250 F environ.

► *L'OUSTALOU,*
9, boulevard de Brandebourg,
94200 Ivry.
Tél. : 46-72-24-71.
Fermé samedi et dimanche.

La Barrière de Clichy

L'erreur serait de croire que ce très agréable restaurant est « au diable » alors qu'il n'est qu'à deux pas de Paris, à la porte Clichy fort exactement. Et la cuisine de Gilles Le Gallès vaut le petit voyage, du foie gras de canard chaud au fondant de tomates aux petits encornets farcis, du dos de maquereau au pigeonneau rôti aux choux, du rognon de veau à la purée d'ail et persil au ris de veau aux escargots, des tartes « minute » à la feuilantine caramel et noix. Un menu déjeuner « affaires » (250 F, vin compris), un menu-carte (290 F, vin compris) et un menu dégustation (350 F).

► *LA BARRIÈRE DE CLICHY,*
1, rue de Paris,
92110 Clichy.
Tél. : 47-37-05-18.
Fermé samedi midi et dimanche.
Salon : 15 couverts.
CB-AE-DC.
Chiens acceptés.

MIETTES

● **Bourgogne gourmande !** – A *La Couronne* (le restaurant du *Warwick*, 5, rue de Berri), du 10 au 19 mai prochain, l'excellent cuisinier qu'est le chef Paul Van Gessel proposera des plats de la gastronomie bourguignonne pour escorter un choix des vins de la région.

● **Le petit coq aux champs.** – La bonne maison des Pommier (à Campigny, dans l'Eure) vient d'être reprise par J.-M. Huard, ancien chef du *Clos-Longchamp*.

● **Connaissez-vous le caladoc ?** – Non ? Moi non plus, sinon qu'il s'agit d'un nouveau cépage, fruit de dix années de recherches tant de l'INRA que de diverses institutions et qui vient d'être agréé par la Commission européenne de Bruxelles. Le vin rouge obtenu de ce caladoc par M. Mazzoleni, au Mas de Rey (tél. : 90-96-11-84, ancienne route de Saint-Gilles, à Arles) a gagné une médaille d'or au Concours agricole. A nous, à moi, à vous de le découvrir.

● **Roland Durand.** – L'excellent chef du Sofitel-Sèvres vient de reprendre *Le Camélia* de Jean Delaveyne à Bougival. Ouverture cet automne.

● **Un quart de siècle !** – On va fêter cette année les vingt-cinq ans d'existence du *Relais basque* (11, rue Saint-Lazare – tél. : 48-78-29-27), une ambassade gourmande de cette belle région. Lucie et Jean Sorhondo ont profité de l'occasion pour climatiser la salle et rajeunir la façade. Et si la saison n'est plus aux tourins, celle des pibales arrive.

● **Une recette.** – A propos de tourins, justement, un lecteur fidèle me signale la recette du « tourin à l'ivrogne », du côté d'Eauze en Armagnac : gousses d'ail revenues à la graisse d'oie (ou de canard), eau bouillante, blancs d'œufs puis les jaunes battus avec filet de vinaigre, le tout versé sur les tranches de vieux pain. Pourquoi à l'ivrogne ? Sans doute parce que, après, le « chabrot » est de rigueur.

Où trouver le Glenturret ?

Pure single Highland Malt
12 years old scotch whisky

Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple :

Au Diable des Lombards,
64, rue des Lombards, Paris 1er

A consommer avec modération

VOLVIC FRUIT : BOIRE NATUREL AVEC PLAISIR

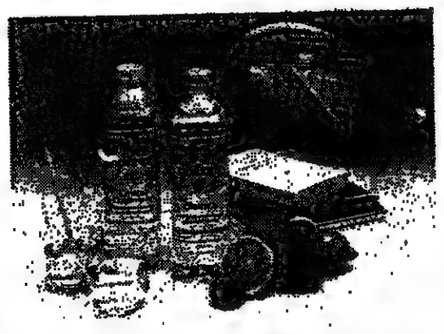

Toujours plus performante (ses ventes ont doublé en 4 ans).
Toujours plus dynamique (c'est elle qui a lancé les fameuses petites bouteilles de 50 cl avec leur gobelet individuel)
Volvic a pris ce qu'il y a de plus pur dans le fruit, le goût et ce qu'il y a de plus pur comme boisson, l'eau minérale, pour créer Volvic Fruit.
Sans bulles, sans sucre, sans conservateur, sans aucun colorant, Volvic Fruit est la première boisson à l'eau minérale plate aux extraits naturels d'écorce de fruits.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Ardèche

LA LOUVESC

Alt. 1 050 m – Vacances actives, petites randonnées, golf 18 trous à 35 minutes.
Hôtel LE MONARQUE **
Tél. : 75-67-80-44

Côte d'Azur

06400 CANNES

HOTEL LIGURE ***NN
5, rue Jean-Jaurès - 06400 CANNES
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48
A 300 mètres de la célèbre Croisette et des plages.
Climatisé, insonorisé, chambres TV couleur. Tél. direct, minibar.

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur câble, téléphone direct, minibar.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur.
Tél. direct.
De 280 à 420 F. - Tél. 43-54-92-55.

(PORTE DES LILAS)
HOTEL LILAS GAMBETTA **
223, avenue Gambetta
Entièrement rénové
Chambres insonorisées
TV couleur. Tél. direct minibar
de 290 à 340 F. Tél. : 43-62-85-60
Télex 211838. Fax 43-61-72-27.

Provence

AIX-EN-PROVENCE

HOTEL RÉSIDENCE
Location d'appartements meublés pour séjour de courte ou longue durée.
Prestations de qualité.
L'HOTEL PARTICULIER
Tél. : 42-38-29-92

DRÔME PROVENÇALE

Paris/4 h par TGV (Montélimar).
Site except. micro-climat, prom., muscul.
UVA sauna. Cuis. à votre goût.
On ne fume pas à table.
Chbres gd cft prix d'hiver. Mireille Colombe. Tél. : 75-26-12-89.
Auberge du vieux village d'Aubres, 26110 Nyons - Fax. : 75-26-38-10.

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

BASTILLE (OPERA DE LA)

EL BOLICHE, 43, rue Faidherbe, 11e. F. dim. 43-79-87-93. Le rest. sud-américain du 11e.

BLANCHE

DOUCEUR DES ILES
3, rue de Bruxelles.
Tél. : 45-26-68-20.
Spécialités antillaises.

CHAMPS-ELYSEES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-Ier, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.

142, av. des Champs-Elysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage.
FLORA DANICA, et son jardin r.d.c.
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.

GOBELINS

ENTOTTO 45-87-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Spécialités éthiopiennes.

MAUBERT-MUTUALITE

CHIENG-MAI 12, r. Frédéric-Sauton, 5e
43-25-45-45 f./dim. déj. Thaï 90,30 F s.c.

MONTPARNASSE JULES-JOFFRIN

LA TABLE DE L'OIE,
14, r. F.-Flocon, 18e
F/sam. midi, dim. 46-06-72-01.
Spéc. Sud-Ouest. Env. 100 F.

REPUBLIQUE-BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE
47-00-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F. sam. midi, dim.

REUILLY-DIDEROT

SAPNA 160, r. de Charenton, 12e. F. lundi. 43-46-73-33.
Musique, danse indienne. Cuis. raffinée.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 8e, 45-22-23-62. Dîner périgourdin 130 F s.c.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e).
F. dim. 43-25-77-66.
Alex aux fourneaux.

TROCADERO

P. GAILLARD, 70, r. de Longchamp.
F. dim. et sam. soir. 47-27-43-41.
Cuis. classique.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SANS VISA

ESCALES

GERARD RONDEAU

Trésors du Nord

Le Nord européen s'organise. Douze comités départementaux du tourisme auxquels sont en train de s'associer ceux du Benelux, puis des Pays-Bas et les comtés du sud de la Grande-Bretagne, *ont signé* une charte de coopération touristique du Nord-Ouest européen. Premier fruit de cette alliance, l'opération « Cœur de ville ». Désormais, le voyageur parcourant ces villes du Nord qui se sont développées autour d'un quartier ancien se voit proposer un séjour de deux jours et deux nuits dans un hôtel de caractère avec petit déjeuner et, comprise dans le forfait, une visite guidée, pour le prix de 510 F.

Le champ à parcourir est vaste et superbe : place royale de Nancy, inscrite par l'UNESCO au nombre des richesses du patrimoine mondial, place d'Arras avec *son ensemble unique de* cent cinquante-cinq demeures du XVIIe, Grand-Place de Bruxelles ; cathédrales d'Amiens ou de Reims ; fortifications de Langres (chemin de ronde de 3 km), de Charleville-Mézières, de Namur ou de Laon (8 km de remparts) ; riches collections des musées de Lille, de Metz (archéologie) ou de Nancy (art nouveau, Daum, Gallé). On aura une pensée à Langres pour Diderot, pour Rimbaud à Charleville, leurs villes natales, on n'aura garde d'oublier que Jules Verne écrivit la majeure partie de son œuvre à Amiens et l'on profitera d'un séjour à Lille pour faire un saut au Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq, qui présente, jusqu'au 17 juin, une rétrospective Fernand Léger.

Renseignements aux comités départementaux du tourisme de chaque région ou à celui du Nord (15-17, rue du Nouveau-Siècle, BP 135, 59027 Lille Cedex, tél. : 20-57-00-61). Pour la Belgique : centrale de réservation de la province de Namur (CAPNAM, 3, rue Notre-Dame, 5000-Namur. Tél. : 32-81-22-29-98).

L'Orient à Paris

Il sera beaucoup question d'Orient ces samedi 7 et dimanche 8 avril à Paris, île *Saint-Louis. Deux voyagistes spécialisés* (Le monde de l'Inde et de l'Asie et Le monde de la Chine et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 46-34-03-20) et la librairie des voyages Ulysse (35, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris, tél. : 43-25-17-35) s'unissent pour présenter de manière originale l'Orient aux Parisiens. Par leur intermédiaire, plusieurs écrivains et photographes partageront leur savoir et leurs expériences. Citons notamment Roland et Sabrina Michaud, qui sillonnent l'Asie depuis vingt-cinq ans (dimanche 8 à 17 h 30, « Voyager en Inde »), et Ella Maillart, célèbre voyageuse genevoise, journaliste et écrivain, *« jeune femme de quatre-vingt-huit ans plus que jamais en quête d'absolu »* (samedi 7 à 14 heures et dimanche 8 à 15 h 30, sur l'Inde dravidienne). Les conférences ont lieu à la bibliothèque polonaise, 6, quai d'Orléans.

Des artistes présenteront des spectacles venus d'ailleurs : récital de chansons indiennes (poèmes chantés de l'islam d'Asie, chansons du folklore, chants de Tagore) dimanche à 16 h 30, représentation du théâtre d'ombres chinoises dimanche à 15 heures au théâtre de l'Ile-Saint-Louis (39, quai d'Anjou), calligraphie chinoise par le peintre graveur Ye Xin, samedi et dimanche de 15 à 18 heures au restaurant Les Fous de l'île, qui proposera pour cette occasion des mets chinois. Les droits d'entrée sont de 50 F pour une conférence ou un spectacle, 100 F pour une journée et 200 F pour le week-end.

Un dimanche à Longchamp

Le croquis à la Toulouse-Lautrec, avec jockey, pouliche et hauts-de-forme, est en passe de devenir portrait de groupe avec famille. Pour sa réouverture, dimanche 8 avril, la Société d'encouragement du célèbre hippodrome est prête à accueillir un public élargi. En effet, Longchamp est un champ de courses (départ de la première épreuve à 14 h 25 les dimanches et jours fériés). C'est aussi une belle promenade, une journée au grand air dans une vaste clairière du bois de Boulogne où tout est organisé pour la distraction des enfants : village des poneys (accès gratuit) avec parcours facile pour les cavaliers en herbe, obstacles et rodéo pour les plus avertis, manèges de chevaux de bois et jeux de société. Un petit train relie gratuitement le pesage à la pelouse et une garderie placée sous la surveillance de la Croix-Rouge accueille les plus petits.

Pour se restaurer, déjeuner champêtre sur l'aire de pique-nique aménagée à cet effet, snack où se retrouvent les habitués, brasserie (menu enfants à 50 F) ou restaurant panoramique (tél. : 42-88-55-77) pour assister à toutes les courses. Un circuit vidéo intérieur permet de garder un œil sur les épreuves.

On gagne Longchamp par une navette gratuite entre le métro Porte-d'Auteuil et l'hippodrome (départ fréquents à partir de 12 h 45. Entrée au pesage : gratuite pour les enfants jusqu'à 15 ans, 35 F pour les adultes, demi-tarif pour les titulaires de Carte jeunes ou de Carte vermeil. Entrée à la pelouse : 5 F. Des cartes de fidélité et des abonnements diminuent ces tarifs.

Vincent Van Gogh

La réservation préalable est, on le sait, obligatoire pour entrer à l'exposition Van Gogh ouverte jusqu'au 29 juillet aux Musées Van Gogh à Amsterdam et Kröller-Müller d'Otterlo. Les *places se font de plus en* plus rares. Aussi les individualistes seront-ils peut-être obligés de recourir aux services des voyagistes. Mentionnons donc, outre ceux déjà cités (« le Monde sans visa » du 6 janvier et *le Monde Voyages* du 31 mars), Clio (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 48-42-15-15), qui propose des week-ends de découverte du peintre à travers les deux expositions, en deux jours (les 16-17 et 23-24 juin, 7-8 et 14-15 juillet, 2 200 F par personne, en autocar et en demi-pension) ou en trois jours (du 29 avril au 1er mai et du 24 au 26 mai, 2 975 F, également en autocar et demi-pension) ; ce dernier forfait inclut, à *Amsterdam*, la visite du Rijksmuseum et de la maison de Rembrandt.

IVS (6-16, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 42-66-10-33), pour sa part, consacre deux journées à la visite des deux expositions Van Gogh, à celle du Rijksmuseum à Amsterdam et à une promenade sur les canaux (les 30 juin et 1er juillet, 3 200 F, vols Paris-Amsterdam A-R inclus et en *pension complète*). Ces différents voyages bénéficient de la présence d'une conférencière.

ISABELLE WATERNAUX

GHEZZI vous attend aussi au 104, rue Bolleau - Paris 16
PASTA E SUGHI

DEFIEZ VOTRE QUOTIDIEN
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

ICELANDAIR Vols directs de Paris
Islande
BIENVENUE AU PAYS QUE LA LUMIERE A CHOISI
ALANTOURS vous propose de découvrir "votre ISLANDE"... Voyages individuels, location de 4 X 4, randonnées à pied, à "Vélo de Montagne", à cheval, circuits accompagnés avec hébergement à l'hôtel, etc.
à titre d'exemple :
Circuit découverte "PANORAMA DE L'ISLANDE" Circuit accompagné 11 jours Paris/Paris 11.320 F
Circuit aventure "L'ISLANDE SAUVAGE" Randonnées en petits groupes 15 jours Paris/Paris 11.800 F
Demandez la brochure ALANTOURS "DESTINATION ISLANDE"
à votre agent de voyage ou 5, rue Danielle Casanova 75001 PARIS Tél. : (1) 42 96 59 78
ALANTOURS *un vrai spécialiste de l'Islande.* LIC 1053
info minitel : 3615 code OTESLAND

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
UNIVERSITÉ DE VIENNE
COURS D'ALLEMAND POUR ÉTRANGERS
3 sessions du 9 juillet au 22 septembre 1990
Cours pour débutants et avancés (6 degrés)
Laboratoire de langues
Excursions, soirées, âge minimum 16 ans
Droits d'inscription et de cours pour 4 semaines AS 3 150 (env. 1 540 F).
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines AS 8 350 (env. 4 070 F).
Echange XII/89
Programme détaillé :
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 Wien Universität

Nouveau 60 hôtels des Pyrénées-Méditerranée se groupent pour vous proposer des vacances à la carte.
6 forfaits
• voile + hôtels • rando confort
• rando tonic • semaine romane
• perpignan • passeport grand sud
LES HOTELS DU GRAND SUD
Centrale de Réservation Tél. 68.35.46.64 B.P. 523 66005 Perpignan Cedex Minitel 36.15 Grand Sud

Prenez le temps de vivre !
Le Pays du temps de vivre existe : LA FINLANDE.
La terre et l'eau s'unissent en de vastes espaces de liberté où l'on se sent merveilleusement bien. L'accueil des Finlandais vous étonnera par sa chaleur et sa spontanéité.
La forêt profonde vous livre son silence bruissant... la Laponie n'est pas loin.
Bientôt, les lacs semés par milliers... Ils porteront votre barque, votre voile. Au seuil de votre chalet, ils vous attendront pour le bain du matin, pour la pêche du soir...
Vous ne pourrez résister au parfait bien-être du sauna, combien vivifiant dans son contraste de chaleur et de fraîcheur.
Prenez votre temps, la nuit ne viendra pas vous surprendre : le soleil ne se couchera pas sur cette terre aux jours sans fin...
Vous vivez, vous respirez et c'est tout naturel.
OFFICE DU TOURISME DE FINLANDE 13, rue Auber 75009 PARIS Tél. : (1) 42 66 40 13 Minitel 36 15 Finlande
Quel que soit votre choix : avion, car-ferry avec votre voiture, train, voyage organisé... vous saurez tout sur vos prochaines vacances en nous retournant ce coupon.
Nom
Adresse
Ville
Finlande naturellement vôtre

Thai
NOUVELLE ADRESSE A PARTIR DU 2 AVRIL :
23, Champs-Elysées 75008 PARIS
Tél. : 44.20.70.15 - Réservations : 44.20.70.80

SANS VISA

VOYAGES

Los Angeles naissance d'un mythe

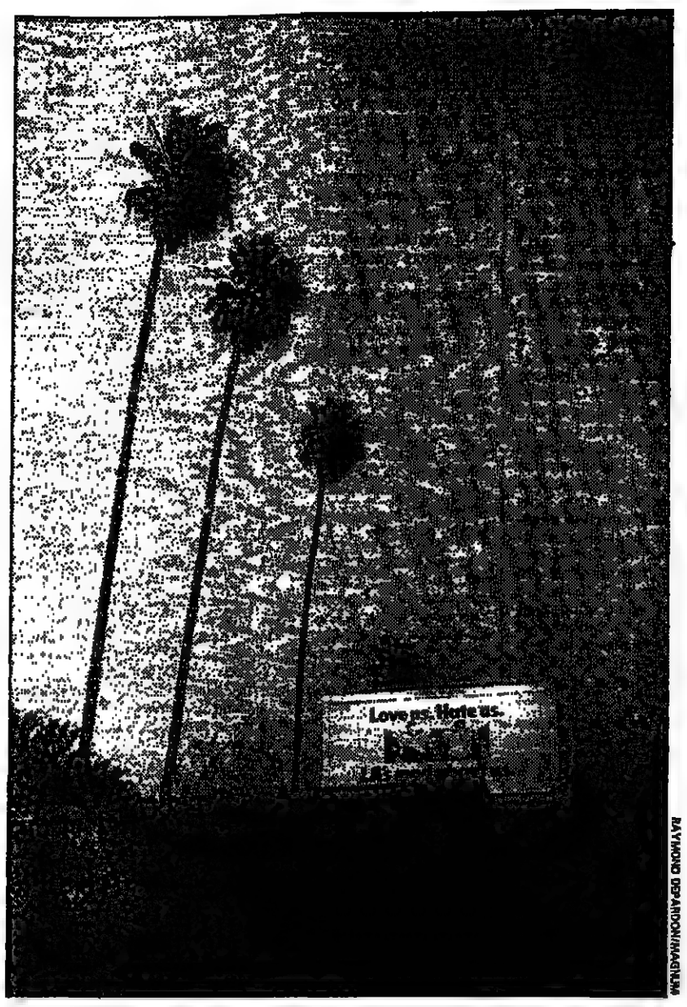

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Suite de la page 21

A New-York il y a eu, et il y reste encore des gens appartenant à une Europe cosmopolite. Los Angeles est une juxtaposition de communautés différentes mais séparées, travaillant en anglais et vivant chacune de préférence entre soi. Mais presque tous les groupes ethniques sont présents aujourd'hui à Los Angeles.

Il y a un quart de siècle, la première fois que je m'y suis rendu, la ville était fade, riche mais de très mauvais goût et culturellement pauvre. Aujourd'hui, grâce aux immigrations récentes, la fadeur a disparu et, conséquence de la richesse accumulée, le « bon goût » a fait son apparition. Los Angeles n'a cessé de se polir, de se raffiner, de parvenir, à force d'argent et d'efforts, à devenir une métropole culturelle tout en étant un centre industriel dynamique et une cité ouverte au monde. Tous ceux qui, hier encore, venus des quatre coins du monde, débarquaient à New-York, arrivent aujourd'hui à Los Angeles.

Los Angeles est désormais un centre industriel majeur pour l'aéronautique, l'électronique, l'automobile, l'armement, les conseryeries de poisson et les produits laitiers. C'est la ville qui dépense le plus, après New-York, pour les disques, la vidéo, les livres, les spectacles et les sports.

Elle a deux universités majeures : UCLA (University of California and Los Angeles) et USC (University of Southern California) et la fameuse Rand Corporation. L'amateur d'art, en plus du Los Angeles County Museum of Art, peut visiter le musée Paul-Getty – légué par le milliardaire du pétrole – qui ne cesse de s'enrichir, le Pasadena Simon Norton Museum – superbe – et le tout récent Museum of Contemporary Art.

Après New-York et Washington, Los Angeles, en matière de musées, occupe la troisième place. On est loin du temps où le County Museum of Art se refusait à accrocher un Picasso, parce que ce dernier était communiste, et ne voulait pas de Jackson Pollok.

Le Pacifique en direct

Pour la musique, Los Angeles est exceptionnelle. Elle a, depuis peu, un Opéra en résidence. Le Los Angeles Philarmonic Orchestra passe pour l'un des meilleurs du monde. Elle a aussi le Los Angeles Chamber Orchestra et des salles superbes : l'Ambassador Auditorium (Pasadena) et l'UCLA Center for Performing Arts (Westwood). La ville a récemment racheté à New-York le Joffrey Ballet pour son Music Center. Il ne lui manque, peut-être faute d'imagination, qu'une cinémathèque digne de ce nom. Sans doute se rappellera-t-on un jour que Los Angeles – Hollywood – fut la capitale du cinéma.

Ce qui m'intéresse par-dessus tout à Los Angeles, contrairement à toutes les autres villes que je parcours avec pour guides des images du passé, c'est la modernité en train de se faire. J'ai vu se mettre en place les éléments qui transforment une grande ville de province en une métropole culturelle. Le mythe de Los Angeles n'est pas encore né mais il va sans doute poindre au cours de la décennie à venir. La puissance financière et économique, le dynamisme industriel, la croissance démographique, la plus belle façade sur le Pacifique et le développement culturel, tout concourt à transformer Los Angeles en un lieu qu'il faudra absolument voir quand on visite les Etats-Unis.

Le calendrier des fêtes officielles indique bon nombre de festivités mexicaines : le 5 de Mayo, fêté à travers toute la Californie méridionale et qui célèbre la défaite des troupes de Napoléon III lors de leur expédition au Mexique ; en septembre, la *Semaine de l'héritage hispanique* ; en octobre, la célébration des Dias de los verdugos. En décembre, la Noël mexicaine donne lieu à un festival. C'est que la présence mexicaine est majeure. Downtown est aux deux tiers mexicain. Et sur le marché du travail, en différents endroits de la ville, on voit par grappes des Mexicains qui, dès le matin, attendent d'être engagés à la tâche, en général pour quelques dollars de l'heure.

Les Noirs rejettent les Mexicains, qu'ils accusent de prendre leur travail, ou d'accepter des salaires trop bas. Les Mexicains déplorent que les Noirs soient sur-représentés avec huit sièges en Californie alors qu'ils sont 8 % de la population, tandis que les 16 % de Mexicains n'ont que six sièges. Que le maire de Los Angeles est un Noir et que pas un Chicano n'est membre du conseil municipal, qui compte trois Noirs. Les Asiatiques sont en conflit à la fois avec les Noirs dans certains quartiers – ils réussissent trop bien et sont des employeurs très durs – et avec les Blancs en matière de travail, de logement.

Le dépaysement par la nourriture

Los Angeles est aussi devenue la plus asiatique des villes des Etats-Unis : Japonais, Chinois, Coréens, Philippins, Vietnamiens. En juin, a lieu le Festival culturel asiatique de Los Angeles. En août, la Semaine japonaise de Little Tokyo. Le 24 avril, les Arméniens de Californie, très nombreux à Los Angeles, commémorent le génocide de 1915 en présence du gouverneur de Californie, Deukmejian, dit Duke, d'origine arménienne. Los Angeles est aussi, après Tel-Aviv et New-York, la troisième ville juive du monde.

Au cours des années récentes y ont immigré les Chinois de Cholon, les bourgeois saïgonnais, les riches familles iraniennes, les couches sociales éthiopiennes liées à l'empereur Hailé Sélassié. Pas de communauté qui n'ait, entre autres activités, ouvert de restaurant.

Le véritable plaisir de Los Angeles est celui du dépaysement ethnique par son contact le plus aisé : la nourriture. On peut manger japonais, chinois, coréen, philippin, vietnamien, laotien, thaïlandais, indonésien, indien, pakistanais, iranien, afghan, srilankais, libanais, arménien, grec, hongrois, russe, allemand, français (au moins trente-cinq restaurants), italien, anglais, irlandais, scandinave, égyptien, éthiopien, polynésien, hawaïen, mexicain bien sûr, brésilien, péruvien... En 1916, D. W. Griffith achève le tournage d'*Intolérance*. L'immigrant juif Charlie Chaplin est en passe de devenir le plus grand comique du siècle. Eric von Stroheim, venu d'Autriche-Hongrie, donne au cinéma muet des années 20 quelques-uns des chefs-d'œuvre d'Hollywood avant de se retirer quasi ruiné.

Pas d'histoire culturelle du vingtième siècle sans Hollywood. Pour le meilleur et pour le pire. On ne verra hélas pas l'histoire de cette épopée culturelle en visitant les studios de la Metro Goldwyn à Culver City ou ceux d'Universal City à Lankershim Boulevard. Les visites sont conçues comme un Disneyland du cinéma avec parcours en petit train semé d'obstacles et requins sortis des *Dents de la mer* pour faire peur aux enfants.

D'une certaine façon, Hollywood n'existe pas. Le cinéphile qui croit visiter Hollywood sera cruellement déçu. Où tout cela s'est-il passé ? Que reste-t-il ? Les studios de la Twentieth Century Fox, construits en 1920, sont encore là mais sans magie aucune, dans des bâtiments désuets. Il n'y a rien sur Hollywood Boulevard sinon le soir quelques travestis et prostituées. Pour onze millions d'habitants, le grand Los Angeles d'aujourd'hui n'a pas même dix salles d'art et essai, dont le Nuart à Santa Monica Boulevard et le Tiffany sur Sunset. Pas un à Hollywood. Hollywood, comme le reste de Los Angeles, n'a pas de mémoire. Ou pas encore peut-être.

Le sport occupe ici une place considérable. Comme pratique et davantage encore comme commerce. Car plus que toute autre cité, Los Angeles est le lieu des apparences. Comment ne pas remarquer quand on pense aux foules grises et noires de l'Europe d'il y a un demi-siècle que la culture de masse américaine a projeté de par le monde une sorte d'immense Los Angeles ? Sportif ou pas, c'est en costume de sport qu'on se promène aujourd'hui des jetées à Luna Park, de Santa Monica ou de Hington Beach aux rues de Westwood, en attendant de passer à une autre mode aussi massivement suivie. L'Européen pourtant ferait preuve de mauvaise foi s'il ne reconnaissait pas la même image chez lui avec un temps de retard. L'américanisation, parce que culture de masse, a gagné le monde.

Orphée et Eurydice

Ce qui est moins connu par contre, c'est l'européanisation des goûts aux Etats-Unis. Non seulement sur la Côte Est où l'Europe, à Boston, à New-York, à Philadelphie a toujours conservé quelque prestige, mais jusqu'à Los Angeles. Au cours des douze dernières années, l'Europe chic, celle du goût raffiné, a pénétré l'*upper middle class* de Los Angeles. Toutes les boutiques de Beverly Hills, de l'élégant Rodeo Drive ou de Melrose Boulevard, sont inspirées de Milan, de Rome, de Paris et n'ont plus guère à les envier. La consommation de vin –, de qualité, – de pain et de fromage français, l'introduction de la gastronomie sont des phénomènes qu'on peut constater partout aux Etats-Unis mais que la prospérité de Los Angeles a développés à grande échelle.

Par contre, ce qui n'a pas changé est essentiel. En dehors de quelques communautés – les juifs entre autres échappent à cette carence, – la pauvreté des relations humaines est patente. Ce phénomène n'est pas proprement californien mais prend à Los Angeles des proportions plus grandes qu'ailleurs. Le premier contact aux Etats-Unis est toujours facile, direct, amical. Mais il ne se tisse rien de personnel, de profond comme les amitiés du Vieux Continent. On déménage souvent par mobilité professionnelle, et il est difficile de garder le contact, car on ne change pas de quartier comme à Paris mais d'Etat.

Los Angeles est si vaste de toute façon qu'on s'y téléphone longuement plutôt que de se voir. Les rencontres sociales se font au cours de *parties*, des réunions pouvant rassembler de vingt à cinquante personnes, où l'on boit et mange debout ou l'assiette sur les genoux. Pas de conversations personnelles mais des échanges superficiels faits de bonne humeur et de banalité. Ces réunions font presque exclusivement partie d'une stratégie professionnelle.

Rares sont les milieux où l'on dîne ensemble en petit nombre pour le plaisir de se rencontrer, de converser. Rares aussi les amitiés où l'on se voit en tête à tête. Los Angeles, plus que d'autres villes américaines, est celle de la foule, d'autant plus solitaire qu'elle roule en voiture. Avocats, psychanalystes et gourous en tout genre y sont plus nombreux que partout ailleurs.

Tout change vite à Los Angeles, et vous n'êtes pas sûr, après deux ans d'absence, de retrouver les magasins ou les bâtiments que vous aimiez. Telle librairie comme Papa Bach sur Santa Monica a disparu, tel patio espagnol à Westwood, où l'on pouvait boire tranquillement un café et converser, est devenu un magasin où l'on vend des chaussures. Il n'y a pas si longtemps, on démolissait une maison construite par Neutra pour y installer une tour...

Los Angeles vient, depuis peu seulement, de prendre conscience qu'il faut conserver les réussites du passé, que tout ce qui est nouveau n'est pas beau. Mais il est difficile pour une ville qui s'est construite vite, où l'argent change de main rapidement, d'empêcher un projet pouvant rapporter davantage. Le dynamisme de Los Angeles est aussi dû à son refus du regard en arrière. Le mythe d'Orphée perdant à jamais Eurydice parce qu'il se retourne pour la regarder n'est pas californien.

GÉRARD CHALIAND

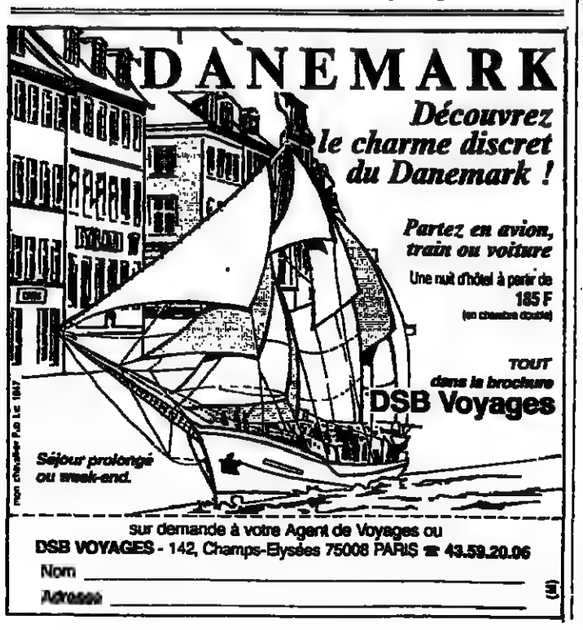

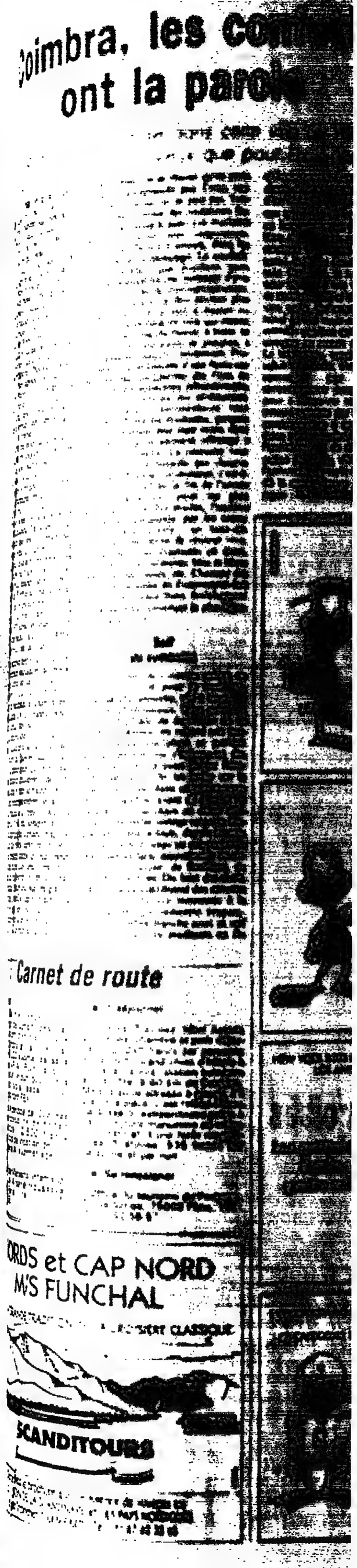

هكذا من الاصل

صكنا من الاصل

SANS VISA

DÉCOUVERTE

Coimbra, les confettis ont la parole

Huit jours de fête intense dans cette ville du Portugal où les habitants n'ont d'yeux que pour leurs étudiants

KAMEL DRIDI

De loin, c'est un gros bourg pataud, enroulé sur lui-même, comme agrippé à la colline. Il faut s'avancer au milieu du pont Santa-Clara, sur le Mondego, pour deviner l'entrée de la ville : une place en entonnoir qui aspire le visiteur dans un dédale de rues étroites. Le soleil doit attendre midi pour y plonger à la verticale après avoir mijoté toute la matinée aux terrasses des cafés, sur les places historiques. A mi-chemin de Lisbonne et de Porto, cette ville de 100 000 habitants n'aurait pu être que la capitale commerçante et paysanne d'une région prospère. Chaque matin, des femmes rides apportent sur les marchés des tassées de légumes fraîchement arrachés à la terre généreuse de la vallée, tandis que la foule quotidienne se ressert dans les magasins de la ville basse. Un couple passe. Elle, vêtue de noir, strictement cravatée. Lui, à *redingote*, le cheveu ras, pâle dans son habit noir. Un porte-documents sous le bras, les deux jeunes gens s'engouffrent dans les ruelles qui montent en colimaçon le long des rues. Ils ont une vingtaine d'années et sont l'aristocratie de la ville. Des étudiants. Dans leur costume traditionnel qui les endimanche, ils pressentent pas à l'appel de la cloche qui tout là-haut, égrenne les heures des cours de l'université. Car l'université la plus ancienne et la plus prestigieuse du Portugal, est le vrai cœur de la cité. Fondée en 1290 à Lisbonne elle a été transférée à Coimbra en 1532 lorsque Jean III fit cadeau à son palais aux étudiants. Depuis, de trône sur la ville.

Coimbra accepte cette domination, avec la référence séculaire du terroir pour toute forme de savoir. La tour de l'université, qui surplombe les toits, est de piédestal à toute la jeunesse étudiante. Un tel respect, pourtant, n'a jamais coupé la ville en deux. Le peuple de Coimbra est prompt à s'associer à la vie estudiantine. Témoin la *Queima das Fitas*, une fête gigantesque qui embrase Coimbra, chaque cuxième mardi de mai pour une bonne semaine. Interrompue aux heures sombres de la dictature, la traditid a repris tous ses droits depuis 1981 et, lorsque la fête atteint son apogée le dimanche après-midi, plus de trois cent mille personnes se presse*nt dans les rues pour* le défilé de char. Les festivités commencent de manière intimiste, par une sérénade, traînait, sur les grands escaliers de la belle cathédrale. Les étudiants invitent les *fouricas* (le peuple) à chanter ensemble le *fado*. Le vrai *fado* de Coimbra. Celui qui, selon l'usage, ne se chante qu'en plein air et ne s'applaudit pas. Celui, surtout, pour lequel on ne paie pas. Touristes, méfiez-vous des imitations frelatées des boîtes à *fado*. Les étudiants poètes puisent leur inspiration, comme le faisait Camoes, dans les eaux noires du Mondego. La *saudade*, cette nostalgie que distillent leurs chants désespérés, est menacée d'évaporation en cas de commercialisation. Les autres soirs, la fête devient plus rude. Coimbra se met à danser au rythme des orchestres rock qui élisent domicile le long du fleuve, à boire de la bière sous les allées de platanes, à s'encanailler jusqu'au lendemain. Prolongements ordinaires d'une fiesta qui ne l'est pas. La *Queima das Fitas*, en dépit de ses apparents débordements, est la plus codifiée des cérémonies. Sur le plan vestimentaire tout d'abord. Tous les étudiants, garçons et filles, mettent leur cape noire, dont le bas est *généralement effrangé* à coups de ciseaux. La coutume veut qu'il y ait une entaille par chagrin d'amour. Pour la circonstance, c'est-à-dire pour célébrer la fin de l'année universitaire ou, pour les plus anciens, la fin des études, l'austère tenue est complétée par les accessoires traditionnels : un haut-de-forme et une canne de couleur vive. Rouge pour les étudiants en droit, jaune pour les médecins, bleu et blanc pour les ingénieurs, etc. Chacune des dix-sept facultés de l'université fait donner ses bataillons fraîchement émoulus pour constituer la plus bigarrée des armées.

Soif de symboles

L'université de Coimbra cultive un goût immodéré pour la tradition. Pour sa fête annuelle, elle a accouché d'un rituel minutieux. Selon qu'on est bizuth, étudiant de deuxième ou de troisième année, les rubans aux couleurs de sa discipline se portent autour du cou où s'échappent des porte-documents pour flotter fièrement au vent. On les brûle sur la place publique, dans un gigantesque pot de chambre, avant de dévaler les rues à bord de chars au décor délirant. L'immense cortège serpente longuement dans la foule, depuis l'entrée de l'université jusqu'au débouché du pont Santa-Clara, interminable maelström de musique, de flonflons, de chants et de rires. Du haut des chars, les étudiants distribuent des canettes de bière et du vin mousseux à la population, qui remercie bruyamment. Coimbra étanche ainsi sa soif de symboles. Les étudiants en fin d'études vont à pied derrière les chars, accompagnés d'un âne lesté d'un tonneau de vin rouge. Ici ou là, une mère sort de la foule pour offrir un bouquet à son fils dont le gibus bleu clair atteste de son succès en sciences physiques. Ecrasant une larme, le père y ajoute une virile accolade. Populaire, la kermesse universitaire navigue à vue entre le monôme de mauvais goût et les instants d'émotion vraie. Qu'importe, il n'est pas banal de voir toute une ville cesser ses activités pendant quelques jours pour trinquer au succès de ses étudiants. Le lendemain, tandis que la ville se refait une santé, c'est le moment de remonter par les ruelles moyenâgeuses jusqu'à l'université pour y découvrir tranquillement les trésors occultés par la fête. Peut-être assisterez-vous à une soutenance de thèse sous le plafond en bois doré de l'ancienne salle du trône. Un ou deux patios plus loin, c'est la chapelle de l'université, de style manuélin, où l'on dit la messe chaque jour. Et enfin, le joyau : la bibliothèque baroque, restaurée il y a une trentaine d'années en bois exotique et feuilles d'or. Des chauves-souris y jouent les anges gardiens, protégeant les incunables (1,5 million de volumes) de l'avidité des insectes.

L'esplanade s'ouvre sur la vallée aérée du Mondego, inondée de vert, comme toutes les plaines et les collines de la région. Après avoir goûté le charme Renaissance de Coimbra, les fenêtres manuélines de ses chapelles, les roses de ses jardins et les vestiges médiévaux de certains quartiers, quelques minutes suffisent pour rejoindre Conimbriga, villégiature romaine dont les mosaïques sont admirablement conservées, de même que la maison thermale et son incroyable jardin aux quatre cents jets d'eau. A moins de quarante kilomètres, la côte, de Figueira da Foz à Quiaios, offre un mélange de plages de sable fin et de lagunes, parfaitement désertes au printemps. Une promenade dans l'arrière-pays permet de débusquer par dizaines châteaux-forts et monastères. L'accueil dans les villages est d'une gentillesse un peu rude, mais authentique, à l'image de cette région encore snobée par les cohortes touristiques.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Carnet de route

● **Y aller**

Choisir la préférence Porto comme port de départ, destination : 118 kilomètres d'autoroute jusqu'à Coimbra alors que Lisbonne est à 200 kilomètres sans autoroute. TAP Air Portugal propose deseller-retour quotidiens Paris-Porto (vols secs) pour 2 115 francs (tarif PEX).

Pendant la période de *Queimas das Fitas*, possibilité de forfait avion + voiture : 2 600 francs avec sept jours de location de voiture, catégorie A, kilométrage illimité.

Proposé par Marsans International, 7 rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris, tél. : (1) 43-59-72-36.

● **Y séjourner**

En hôtel 3 étoiles, hôtel Astoria à Coimbra, chambre et petit déjeuner pour 245 francs par personne et par nuit. Grand choix d'hôtels à Figueira da Foz, station balnéaire sur la côte, à 40 km de Coimbra. Mais la seule adresse à retenir, s'il y a de la place, c'est l'Hôtel-Palace de Bussaco, extraordinaire palais à l'architecture manuéline au milieu d'un parc et d'une forêt magnifiques. 5 étoiles; 535 francs par personne et par nuit.

● **Se renseigner**

Office du tourisme du Portugal : 7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-42-55-57.

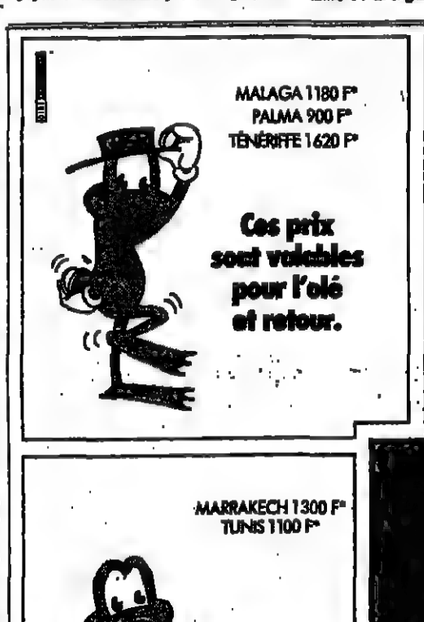

CONSTRUISEZ VOUS MEME VOS VACANCES, GO VOYAGES DEMOLIT LES PRIX.

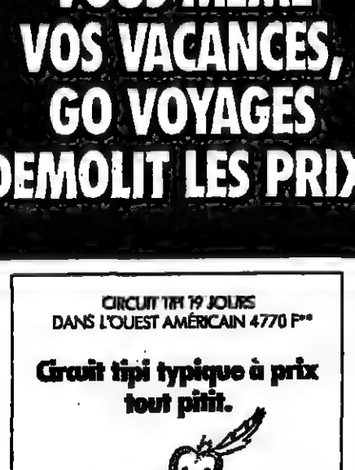

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1379

L'ENGRENAGE

(Tournoi Open de Cannes, 1990)

Blancs : K. SPRAGGETT
Noirs : E. BANCHEV

Gambit - D.

1. ç4	é6	18. Fd3	Db6
2. Cç3	d5	19. Dç2 (m)	h6
3. d4	Fé7	20. Ff5	Cd-f8 (n)
4. çxd5	éxd5	21. é4! (o)	Da5 (p)
5. Ff4 (a)	ç6 (b)	22. Th-é1	0-0-0 (q)
6. é3 (c)	Ff5	23. éxd5	çxd5
7. g4(d)	Fé6 (é)	24. Cxd5+	Rb8 (r)
8. h3	Fd6 (f)	25. Cç3	Cxd4(s)
9. Cg-é2	Cé7	26. Txd4! (t)	Txd4
10. Fxd6 (g)	Dxd6	27. Té8+	Td8 (u)
11. Cf4	Cg6 (h)	28. Da4!! (v)	Db6
12. Cxé6!	Dxé6	29. Df4+	Ra8
13. Db3 (i)	Dé7	30. Cd5	Da5
14. h4	Dç7 (j)	31. Cç7+	Dxç7 (w)
15. 0-0-0 (k)	Cd7	32. Dxç7	Txé8
16. h5	Cg-f8	33. Fç8!	abandon (x)
17. Rb1!	Cé6 (l)		

NOTES

a) Ce système, en apparence assez simpliste, qui consiste dans l'échange des pions centraux suivi du développement du F-D en f4, est moins inoffensif qu'il ne paraît. En f4, le F-D contrôle l'importante diagonale h2-b8 et la case é5, échappant, comme c'est souvent le cas dans le Gambit-D, où le F-D est posté en g5 à la contre-attaque Cé4.

b) Après 5...,Cf6 ; 6. Cf3, nous entrons dans une construction différente avec la suite possible : 6...,ç5 ; 7. dxç5, Fxç5 ; 8. é3, 0-0 ; 9. Fé2, Cç6 ; 10. 0-0, Fé6 qui rappelle la « défense Tarrasch ».

c) Ou 6. Dç2, g6 ; 7. 0-0-0, Cf6 ; 8. f3, Ca6 ; 9. é4, Cb4 ; 10. Db3, Fé6 ; 11. é5, Cd7 ; 12. a3, a5 ; 13. axb4, axb4 ; 14. Cb1, ç5 (match Korchnoï-Spassky, 1968). Ou 6. Dç2, g6 ; 7. é3, Ff5 ; 8. Dd2, Cf6 ; 9. f3 (Kasparov-Short, 1988).

d) 7. Cg-é2 ; 7. Db3 ; 7. h3 sont également jouables. En attaquant le Ff5, les Blancs aspirent, selon la stratégie de Botwinnik dans son match contre Petrossian en 1963, à gagner de l'espace sur l'aile-R.

é) 7...,Fg6 a mauvaise réputation et donne aux Blancs un net avantage après 8. Cf3, Cb-d7 ; 9. h4, h5 ; 10. g5. Dans une partie récente contre Karpov, Portisch joua cependant 7...,g6. Après 8. h4, h5 ; 9. g5, Fd6 ; 10. Cg-é2, Ca6 ; 11. Fxd6, Dxd6 ; 12. Cf4, Cç7 ; 13. Fé2, Db4 ; 14. Dd2 les Blancs n'obtinrent qu'un avantage minime.

f) Une autre suite 8...,Cf6 ; 9. Cf3, 0-0 ; 10. Fd3, ç5 ; 11. Rf1, Cç6 ; 12. Rg2, çxd4 ; 13. Cxd4, Cxd4 ; 14. éxd4, Cd7 suivi de Cb6-Cç4 est aussi à envisager.

g) 10. Db3 semble fort : 10...,Fç8 ; 11. Fg2, Cg6 ; 12. Fxd6, Dxd6 ; 13. h4 avec un bon jeu pour les Blancs (Korchnoï-Spassky, match de 1968).

h) Il est préférable de penser au R noir : 11...,Cd7 suivi du grand roque donne l'égalité.

i) Avec gain de temps.

j) Si 14...,Cxh4? ; 15. Txh4, Dxh4 ; 16. Dxb7 et si 14...,h5 ; 15. g5.

k) Avantage aux Blancs.

l) Et non 17...,0-0-0? ; 18. Cxd5!, çxd5 ; 19. Tç1.

m) Menace 20. Fxh7.

n) Pare 21. Fxé6, fxé6 ; 22. Dg6+. Les Noirs, qui ne peuvent plus roquer ni d'un côté ni de l'autre sans courir de grands risques immédiats, sont maintenant pris dans un engrenage irrésistible.

o) Une ouverture de lignes décisive.

p) Si 21...,Cxd4 ; 22. Txd4!, Dxd4 ; 23. éxd5 avec une attaque mortelle.

q) Après 22...,Td8 ; 23. éxd5, éxd5 ; 24. Db3 et Té5, les Noirs ne trouveront aucune défense satisfaisante. En effectuant le grand roque, les Noirs perdent un pion mais le regagnent rapidement.

r) Tout semble en ordre.

s) Mais l'égalité matérielle est trompeuse en raison du profond déséquilibre de la position des Noirs (Da5-Cf8-Th8). La prise du pion d4 par la T SK-7 échoue : si 25...,Txd4 ; 26. Txd4, Cxd4 ; 27. Té8+, Rç7 ; 28. Cb5+.

t) Pour une raison symétrique, la prise par le C n'est pas suffisante.

u) Si 27...,Rç7 ; 28. Cb5+. Les Noirs avaient probablement en vue cette position.

v) Une pointe décisive qui force les Noirs à l'abandon en quelques coups. Si 28...,Dxa4 ; 29. Txd8+, Rç7 ; 30. Tç8+ et 31. Cxa4. Si 28...,Dç7 ; 29. Cb5.

w) Si 31...,Rb8 ; 32. Ca6++, Ra8 ; 33. Db8+, Txb8 ; 34. Txb8 mat.

x) Les Noirs ne peuvent parer le mat.

Solution de l'étude n° 1378
G.M. Kasparian. « Szachy » (1985)

(Blancs : Ra8, Tf3, Pa6, b7, ç6, g2. Noirs : Rb4, Da2, Tç4, Pf4. Nulle.)

Si 1. b8=D?, Dxa6+ ; 2. Da7, Dxç8+, et les Noirs gagnent.

1. a7, Da6 (et non 1...,Dxg2? ; 2. b8=D, Dxf3 ; 3. Dd8+ suivi de Dh8+ et de Dg8+, avec gain de la Tç4) ; 2. Txf4+! (et non 2. b8=D?, Dxç6+ ; 3. Db7, Dé8+ ; 4. Db8, Dé4+ ; 5. Db7, Tç8 mat), Txf4 ; 3. g3+!, Rxg3 ; 4. ç7, Tf8+ ; 5. ç8=D, Txç8 ; 6. b8=F+!!, nulle.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1379
D. GURGENIDZE
(1985)

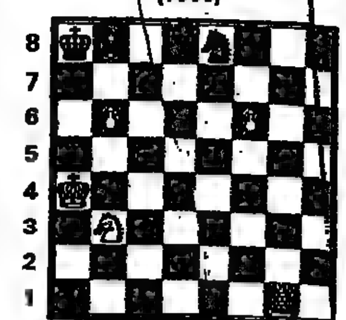

BLANCS (4) : Ra4, Cb3, Pb6 et f6.
NOIRS (4) : Ra8, Tg1, Ff8, Cé8.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1377

ILLUSION D'OPTIQUE

Dans cette donne d'un match Angleterre-Autriche, il semble y avoir deux atouts et deux Trèfles à perdre quand on joue la manche à Pique. Mais une reconstitution exacte des mains et une bonne technique auraient permis d'arriver au but.

Nord : ♠ A / ♥ R D 9 7 / ♦ D 8 4 3 / ♣ 10 8 5 2
Ouest : ♠ R D / ♥ V 6 3 / ♦ R 10 9 7 5 / ♣ R D V
Est : ♠ V 7 3 / ♥ 10 4 2 / ♦ A V 6 2 / ♣ 9 6 4
Sud : ♠ 10 9 8 6 5 4 2 / ♥ A 8 5 / ♦ – / ♣ A 7 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Feicht.	Coyle	Rohan	Shenkin
1 ♦	1 ♥	passe	1 ♠
passe	passe	1 SA	3 ♠
3 SA	contre	surc.	passe
4 ♦	passe	passe	4 ♥
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour le 4 d'Est, *comment Barnet Shenkin aurait-il pu gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Il était indispensable que les Cœurs soient partagés, et Shenkin *laissa passer* l'entame à Trèfle. Il fit l'As de Trèfle au tour suivant, tira l'As de Pique, coupa un Carreau et rejoua atout. Il avait l'espoir que l'adversaire qui prendrait n'aurait plus de Trèfle et que Sud pourrait ensuite défausser le troisième Trèfle sur le quatrième Cœur tandis que la main adverse, qui aurait le troisième et dernier atout, couperait « avec son argent ».

Mais il était probable que Ouest avait *trois* Trèfles, et la ligne de jeu gagnante était la suivante : le déclarant *prend l'entame avec l'As de Trèfle*, tire l'As de Pique et ses quatre Cœurs sur lesquels *il défausse automatiquement un Trèfle :*

1) *Si Est coupe* (avec un petit Pique), le Valet de Pique tombera ensuite sur le Roi et la défense ne fera en tout qu'une coupe à Cœur, le Roi de Pique et la Dame de Trèfle (la troisième et dernière levée).

2) *Si Est préfère défausser un Carreau* (pour garder le Valet de Pique second), Ouest coupera avec le Roi de Pique, tirera la Dame de Trèfle et continuera Trèfle. Sud coupera et jouera atout (le 10). Est prendra avec le Valet, mais il ne fera pas le 7 de Pique car Sud battra une troisième fois atout afin de ne perdre que le Roi de Pique, la Dame de Trèfle et le Valet de Pique...

Sécurité gratuite

Cette manche à Pique, jouée au cours du championnat d'Écosse de 1987 par équipes, a été chutée par tous les déclarants sauf deux. Mais, en fait, seul Alistair Mac Donald avait trouvé la bonne ligne de jeu. Cachez au début les mains adverses pour voir si vous auriez joué aussi bien que lui.

Nord : ♠ – – – / ♥ A V 10 8 5 / ♦ V 10 5 4 / ♣ A D V 6
Ouest : ♠ 8 5 4 2 / ♥ D 7 4 / ♦ A D 8 7 3 / ♣ 7
Est : ♠ A 6 / ♥ 9 6 3 2 / ♦ R 6 2 / ♣ 9 8 3 2
Sud : ♠ R D V 10 9 7 3 / ♥ R / ♦ 9 / ♣ R 10 5 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle sec, *comment Mac Donald, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense, les atouts étant normalement répartis ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 4 Piques » en premier ou en second non vulnérable promettait 7 à 8 levées de jeu avec une couleur d'au moins sept cartes et tout au plus un As.

COURRIER DES LECTEURS

Calcul de probabilités (n° 1365)

« Les solutions que vous proposez pour ce grand chelem sont toutes hasardeuses, écrit Mme Faurel, mais celle que je vous présente me paraît imparable... »

Elle est en effet parfaite, mais c'est *la même* que la solution finale que nous avons publiée ! Les autres lignes de jeux (impasse, etc.) étaient moins bonnes, mais leurs chances de réussite méritaient d'être signalées.

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 377

LE CHOC ET LE CHIC

(Championnat des Pays-Bas féminin, 1988)

Blancs : I. POEPJES
Noirs : KOOPMANN

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	27. 19x8	2x13
2. 28x19	14x23	28. 44-39	7-12
3. 37-32 (a)	10-14 (b)	29. 36-31 (a)	12-18
4. 41-37	14-19 (c)	30. 37-32	13-19
5. 46-41 (d)	5-10	31. 32-28	20-24 (q)
6. 35-30 (e)	20-25	32. 29x20	15x24
7. 33-29 (f)	10-14	33. 39-33	1-6
8. 40-35	17-22	34. 38-32 (r)	9-13!
9. 44-40	11-17	35. 42-38	18-23!
10. 50-44	6-11	36. 47-41	13-18! (s)
11. 31-27! (g)	22x31	37. 41-36 (t)	24x30
12. 36x27	17-21	38. 31x27	19-24 (u)
13. 30-24! (h)	19-30	39. 28x19	24x13
14. 35x24	14-20	40. 33-28	17-21
15. 38-33	21-26 (i)	41. 49-43	13-19 (v)
16. 41-36	9-14	42. 43-39	18-23
17. 43-38! (j)	3-9 (k)	43. 38-33!	21-26
18. 24-19!	13-24	44. 48-42! (w)	11-17
19. 27-22 (l)	18x27	45. 42-37	19-24 (x)
20. 32x21	26x17	46. 28x19	24x13
21. 29x18	12x23	47. 33-28!	17-21 (y)
22. 33-29	24x33	48. 45-40!! (z)	30-35* (aa)
23. 39x10!	9-14* (m)	49. 36x31!	35x22
24. 10x19	4-9 (n)	50. 27x9! (bb)	6-11
25. 34-30! (o)	25x34	51. 9-3	abandon
26. 40x29	8-13 (p)		

NOTES

a) Suite usuelle. Est toutefois à connaître la continuation : 3. 33-28 (23x32) ;4. 37x28.

[Les Blancs privilégient le contrôle du centre] (16-21) : 5. 39-33 (21-26) : 6. 44-39 (26x37) ;7. 41x32 (10-14) : 8. 46-41 (5-10) : 9. 41-37 (14-19) : [Bergsma-Klein, Utrecht, décembre 1987].

b) Suite usuelle. Moins étudiée est la variante 3. ... (13-19) : 4. 41-37 (8-13) : 5. 35-30 (2-8) ; 6. 30-25 (16-21) ; 7. 25x14 (9x20) ;8. 47-41 (21-26) ; 9. 33-28 (20-24) ; 10. 39-33 (4-9) ; 11. 44-39 (10-14) ; etc. [Gantwarg-Bozjenkow, championnat d'URSS, 1988].

c) A cet autre carrefour on s'oriente fréquemment vers la variante 4. ...(5-10) ; 5. 46-41, C1 (14-19) , 6. 35-30 (10-14) ; 7. 30-25 (17-21) ; 8. 31-26 (21-27) : 9. 32x21 (16x27) ;10. 33-29 [la tension monte alors que les Blancs délaissent le centre] (11-17) ; 11. 40-35 (6-11) : 12. 39-33 (1-6) ; 13. 44-39 (18-22), etc., délicat de part et d'autre [Lith-Schouten, championnat des Pays-Bas féminin, 1988].

c1) Acrobatique est le début 5. 34-29 (23x34) ;6. 39x30 (14-19) ; 7. 44-39 (10-14) ; 8. 50-44 (16-21) ; 9. 31-26 (11-16) ; 10. 36-31 (18-22) ; 11. 33-28 (22x33) ;12. 39x28 (13-18) ; etc. [Tsjizjow-Baljakin, championnat d'URSS, 1988].

d) Un jeu très agressif des Blancs se développe dans la variante d'attaques frontales 5. 34-29 (23x34) ;6. 39x30 (5-10) : 7. 30-25 (10-14) ; 8. 35-30 (18-23) : 9. 33-29 (23x34) ;10. 30x39 (12-18) ; 11. 39-33 (7-12) ; 12. 44-39 (1-7) ; 13. 46-41 (18-23) ; 14. 32-28 (23x32) ;15. 37x28, etc. [Clerc-Zee, Leeuwarden, février 1988].

e) Très orthodoxe est aussi la continuation 6. 32-28 (23x32) ;7. 37x28 (16-21) ; 8. 41-37 (18-22) ; 9. 38-32 (11-16) : 10. 43-38 (6-11) ; 11. 31-27 (22x31), etc. [Schotanus-Clerc, championnat des Pays-Bas, 1988].

f) Enchaînement classique du centre après 6. ... (20-25).

g) Efface la perspective de placement d'un pion noir à la case stratégique 27.

h) Et ce sont les Blancs qui contrôlent la case stratégique 24, symétrique de la case 27.

i) Dans cette position, les Noirs devraient peser les aspects négatifs et les côtés positifs du coup de dame : (16-21) ; 27x16 (26-31) ; 37x26 (13-19) ; 24x22 (12-17) : 29x18 (17x46) [dame]et les Blancs prendraient la dame par 33-28 (46x12) ;34-29 (12x34) ;40x29, égalité numérique après cette hémorragie de douze pions.

j) Dans ce jeu, proche du système Roozenburg, les Blancs tentent, avec beaucoup de discernement, de placer une très avantageuse combinaison en six temps.

k) Les Noirs n'ont pas vu la menace du rififi brayant près du milieu (de partie).

l) La clé du mécanisme, et premier choc.

m) Forcé pour s'opposer au passage à dame, mais B+1.

n) Lourde menace sur le pion à 19 pour rétablir l'égalité numérique.

o) Le seul pour faire échec à cette tentative.

p) La conductrice des Noirs n'a pas insisté, sachant que si 26. ... (9-13) ; 27. 29x24 ! (20x29) ;28. 19-10, les Blancs gagnent sur deux tableaux : la qualité, le pion à 10 neutralisant deux pions, et la quantité, le pion noir à 29 devant succomber assez rapidement.

q) Les Noirs fondent leurs espoirs de parvenir à la nulle en des gains de temps. Leur était interdit 31. ... (9-14) ; 32. 28-23 (19x28) ;33. 29-24 (20x29) ;34. 38-33 (29x38) ;35. 42x13!, passe à dame,+. En revanche,si 31. ... (20-25) ; 32. 31-27 livre le + très simple 32. ... (18-23) ; 33. 29x18 (16-21) ; 34. 27x7 (1x34), rafle cinq pions,N+1 et + assuré.

r) S'opposant au nouveau gain de temps 34. ... (17-22) ; 35. 28x17 (11x22) ;36. 32-28,B+.

s) La logique positionnelle.

t) Trop élémentaire le coup de dame à 46 par (24-29) puis (16-21).

u) Presque contrainte et forcée cette perte de temps.

v) Les Noirs doivent maintenant ne pas s'exposer aux échanges, qui ne pourraient qu'accentuer l'importance de leur infériorité numérique.

w) Interdisant l'infiltration 44 ... (26-31).

x) La conductrice des Noirs a désormais acquis une certitude ; sa situation s'apparente à la vie, en tant que «chose» dont on ne sort pas vivant...

y) Le moindre mal.

z) Quelle élégance, quel chic dans ce deuxième choc provoqué par un forcing décisif !

aa) «Forcé» et perdant.

bb) Les chocs et le chic par l'experte I. Poepjes.

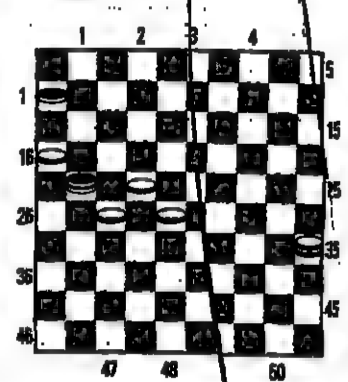

PROBLÈME C. WESTERS
1947

Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 16-[illegible] (21x5), a 35-19!(6x28) 19x46L+par encerné.

a) (21-23)35-40!(6x28) 40x18... (28-33)18-27, etc., +.

JEAN CHAZE

mots croisés

N° 606

Horizontalement

I. Poisson volant ? – II. Propice aux recommencements. Tartina. – III. Pour le tea. Ceux de la famille ? – IV. Quand elle est dans le fruit, le ver n'y est pas. Alors n'en parlons plus. – V. Compte trop. Fait voir loin ou près, c'est selon. – VI. On y mettra la pompe. – VII. Conjonction. Pour une médecine. Pronom. – VIII. Consommait. Il les faut bons. Pronom. – IX. Elle a abusé du IV 1. Bêta. – X. Firent des embrouilles.

Verticalement

1. Loterie nationale. – 2. Il est tout à fait tropical. Début de raz de marée. – 3. Honnêtes. Son homme est recherché. – 4. Son quand il n'y en a plus. Héros. – 5. Nous tient à cœur. – 6. Tient au corps. Dans le temps. – 7. Elle est dans l'embarras. – 8. Morceau de tibia. Elle est du midi, de bas en haut. – 9. Prône la désobéissance. – 10. Un gros travail est nécessaire pour en débarrasser la toison. Là, on n'en apprécie qu'un doigt. – 11. Bien usées. Note. – 12. En pourtour. Dans un fauteuil. – 13. Feraient peau nette.

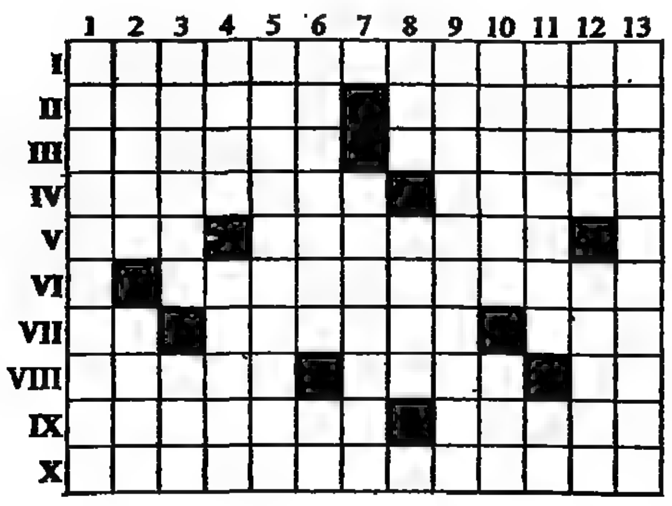

SOLUTION DU N° 605

Horizontalement

I. Nicaraguayen. – II. Enema. Rasera. – III. Gel. VGE. Prêt. – IV. Oligarchie. – V. Cubage. Erser. – VI. Icare. Ria. Ta. – VII. Attrayants. – VIII. Ta. Oint. Iasi. – IX. Ebats. Isolés. – X. Ulit. Léonine. – XI. Revalorisées.

Verticalement

1. Négociateur. – 2. Inéluctable. – 3. Célibat. Aiv. – 4. Am. Garrotta. – 5. Ravageais. – 6. Gré. Yn. Lô. – 7. Grec. Ratier. – 8. Ua. Hein. Soi. – 9. Aspirations. – 10. Yeres. Salie. – 11. Ere. Et. Séné. – 12. Naturalisés.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 608

Horizontalement

1. AHILOPT. – 2. AOOPRTTU. – 3. EGIILNOR (+ 1). – 4. AADGRRUW. – 5. AEEGGINRT.– 6. ABEIIMQU. – 7. AIMNORTU. – 8. DEEINSST (+ 3). – 9. AEEFLTT. – 10. EEEPRT(+ 2). – 11. AADEIUX. – 12. EELMOUU. – 13. AEIIMNPX. – 14. EEESSTT. – 15. AADESV (+ 1). – 16. EEENNPR (+ 1). – 17. EINPRSSU. – 18. AAEISSSU.

Verticalement

19. ADEHLMNO. – 20. DEELPPU. – 21. AGIIMOR. – 22. AEIMNS (+ 6). – 23. EEINOPRR. – 24. ADEGIINU (+ 1). – 25. EEEMNSU (+ 1). – 26. EEINRTTZ. – 27. EENORUX. – 28. EGGILNS. – 29. EEGINST (+ 1). – 30. AEILNQTUU. – 31. ABEFIINT. – 32. EIILNNSU (+ 1). – 33. ADEIMSSS (+ 1). – 34. CEEPRTU. – 35. AELOSV. – 36. AAEIRTTT. (+ 2). – 37. EEEPRSUU. – 38. ADIMRRT. – 39. AEINSTTX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

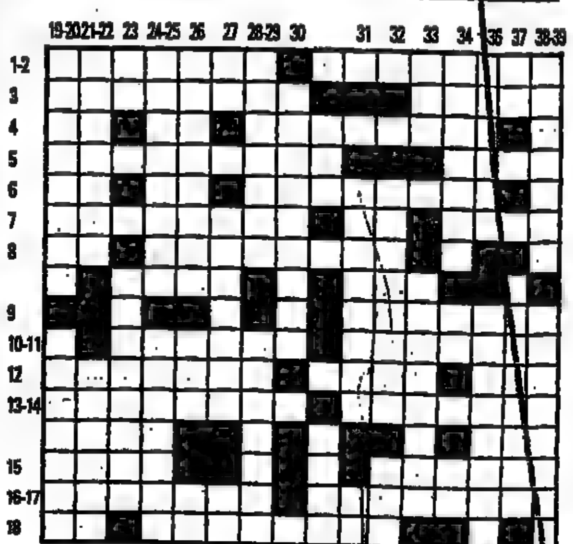

SOLUTION DU N° 607

1. AGRONOME. – 2. ORBITER. – 3. AVELINES (ENLEVAIS VASELINE NIVEALES ALEVINES). – 4. ECREME (CREMEE). – 5. FOSBURY, saut en hauteur dorsal. – 6. AFFINEUR. – 7. COMITIAL. – 8. ANNUITE (NUAIENT). – 9. RANIDE (RADINE DRAINE DINERA). – 10. MURIDE. – 11. MIEVRETE. – 12. EMILIEN (ELIMINE). – 13. TABULES (BLEUTAS TUABLES). – 14. UTOPISME. – 15. INTRUSE (SUINTER RUSTINE RUTINES UTERINS). – 16. ESTRAGON (GATERONS REGATONS ROGNATES). – 17. REPETRI (ETRIPER). – 18. ATERMOYE. – 19. AGENCER. – 20. EMOULEUR, qui aiguise (MOULUREE REMOULUE). – 21. ARTISTES (SITUATES). – 22. RAREMENT (MATERNER...). – 23. EVAPOREE. – 24. NEMATODE. – 25. OLEFINE (FELONIE). – 26. MESSAGER (GERMASSE GRESAMES). – 27. INFILAT (ENFILAIT FILANTE). – 28. RETEINT (ITERENT...). – 29. OSSEINE (EOSINES). – 30. DEBATAIT. – 31. BOURRIDE. – 32. ILLUTER, enduire de boue (TILLEUR TULLIER). – 33. PILEUSE (PLIEUSE EPULIS). – 34. TUYERE. – 35. AVISEES. – 36. RENCART (CARRENT CRANTER). – 37. ENCULAGE (de mouche).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET

صكناس الاصل

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 6 AVRIL

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Cessez le feu (1934), de Jacques de Baroncelli, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Raising In the Mountain (1978, v.o., s.t.f.), de King Hu, 19 h ; les Ecrans de la liberté présentent : Mes armes crachent des fleurs (1981, v.o. s.t.f.), de Yannis Tsioutis, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-72-87-29)

VENDREDI

La Cinéma cubain : Elpidio Valdés (1979, v.o. traduction simultanée), de Juan Padron ; Y me hice maestro (1961, v.o. traduction simultanée), de Jorge Fraga ; Tiempo de morir (1985, v.o. traduction simultanée), de Jorge Ali Triana, 14 h 30 ; Une autre femme (1988, v.o. s.t.f.), de Daniel Diaz Torres, 17 h 30 ; El Retrato (1963, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas et Oscar Valdes ; Elsa (1964, v.o. s.t.f.), de Theodor Christensen ; Manuela (1966, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Bernache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

La Parisienne : Rêve de femmes : Elle (1988) de Mathias Ledoux, Collection printemps 1985 Yves Saint Laurent (1985), Femmes sous influences (1982) de Marianne Lamour, 14 h 30 ; Femmes du monde : Fait divers (1923) de Claude Autant-Lara, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 16 h 30 ; Filles des rues : Bande annonce : Céline et Julie vont en bateau (1974) de Jacques Rivette, le Folle de Chaillot (1969) de Bryan Forbes, 18 h 30 ; Rêve de femmes : Acquaintés Gaumont, Prix de beauté (1930) de Augusto Genina, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-28-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-84).

CHARLIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÈRE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINEMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (°) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Gâode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-84).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (biessuguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Gâode, 19e (48-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

STAN THE FLASHER (°) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ. Film américain d'Amy Heckerling, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CÉZANNE. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CONTE DE PRINTEMPS. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Les Halles, 1er (40-28-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-06-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-25-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE. Film hongrois de Ferenc Téglesy, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MONA ET MOI. Film français de Patrick Grandperret : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-06-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAÎTRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 AVRIL

« De la rue Hautefeuille au quartier Saint-André-des-Arts », 10 heures, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Les installations de la Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon.

« Les salons de l'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce de Paris », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« Une heure au bas Montmartre », 11 heures, métro Blanche (V. de Langlade).

« Grande Arche et quartier de La Défense », 11 heures et 14 h 30, hall du RER, sortie I. (C. Merle).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« La collection W. Guillaume », 14 h 30, Orangerie des Tuileries, place de la Concorde.

« La pyramide, la crypte et l'aménagement du Grand Louvre », 11 heures, métro Louvre-Rivoli.

« La peinture hollandaise », 14 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jasiet).

« L'îlot Saint-Gervais et les Compagnons du devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« La cathédrale Notre-Dame », 14 h 30, sous le portail central (Arts et cartera).

« La Conciergerie de Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, à l'entrée (M. Pohyer).

« L'enclos de Picpus et le jardin privé des sœurs », 14 h 30, métro Nation, sortie avenue du Trône (D. Fleuriot).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-huitième siècle », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Exposition : Femmes fin de siècle. 1885-1900 », 15 heures, entrée du Musée Galliera, 10, avenue Pierre-de-Serbie (Paris et son histoire).

« Histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, entrée du Musée du Grand-Orient, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La vie à la cour de Soliman le Magnifique », 15 h 45, bureau d'information du Grand Palais (Académie internationale des arts et des lettres).

DIMANCHE 8 AVRIL

« La Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'administration, place Colette.

« Le Marais sud : le quartier de l'ancien hôtel Saint-Pol et ses abords », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Le Marais révolutionnaire », 10 h 30, 87, rue Vieille-du-Temple (Sauvegarde du Paris historique).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Le Marais, des hôtels Lamoignon, Carnavalet, Sully à la place des Vosges », 11 heures et 14 h 30, métro Saint-Paul (C. Merle).

« Cités d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le cimetière de Picpus. Les victimes de la Terreur », 14 h 30, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« La Conciergerie », 14 h 30, entrée, 1, quai de l'Horloge (Arts et carrera).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M.-C. Lasnier).

« Basilique de Saint-Denis et tombeaux des rois », 15 heures, entrée de la basilique (F.-Y. Jaslet).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Vieux quartier de la tour de Nesle et rue Visconti », 14 h 30, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 7 AVRIL

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Civilisations précolombiennes de l'Ouest des Etats-Unis : de Chaco-Canyon à Mesa-Verde », par J.-C. Huet ; 16 heures : « Bruegel l'Ancien : le chant du monde », par P. Baudiquey (Clio-Les Amis de l'histoire).

199 bis, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « Médecins et thérapeutes de demain », table ronde animée par P. Kertorme (Centre culturel Amoric).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Louis-Armand), 15 heures : « Oasis sous la mer, les sources hydrothermales », par L. Laubier. Entrée libre (Mois de la mer. Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 8 AVRIL

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Gérasa, près de la rivière d'or », par D. Blouard ; 15 heures : « Colombie : à la découverte de l'Eldorado » (Clio-Les Amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Le Népal » ; 16 h 30 : « L'Inde au quotidien et son histoire » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Bromfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le destin de la France en rapport avec le signe de la Vierge », par Jean Noël (expériences publiques) ; « Le symbolisme de l'œuf de Pâques », par Natya.

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

FRANÇOIS SILVANT ET SES DAMES. Palais des Glaces - Petit Palais (48-03-11-36) (dim., lun.) *20 h 15.* (4).

LA GRANDE IMPRÉCATION DEVANT LES MURS DE LA VILLE. Cartoucherie - Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30, dim. 16 h. (4).

LA JALOUSIE DU BARBOUILLÉ, L'AMOUR MÉDECIN. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Rouge (dim.) 18 h. (4).

ZOUM AVANT. Blanc-Manteaux (48-87-15-84) (dim.) 22 h 30. (4).

BAROUF A CHIOGGIA. Vincennes - Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83). Mercredi, jeudi, vendredi à 21 h ; dim. à 18 h. (4).

LES BIDOCHONS, HISTOIRE D'AMOUR. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.) 20 h 15, samedi 18 h. (4).

COUP D'AMOUR. Noisy-le-Sec - Mairie - Salle Louis-Jouvet (49-42-67-17). Vendredi, samedi à 20 h 30, mercredi 15 h. (4).

LA FEMME QUI PERD SES JARRETIÈRES. Au Bec-fin (42-96-29-35). Mercredi, jeudi, vendredi, lundi à 22 h, samedi à 19 h, mardi à 20 h 30. (4).

NOUS, THÉO ET VINCENT VAN GOGH. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Noir (dim.), 21 h 30. (4).

LE NOUVEAU TESTAMENT. Potinière (42-61-44-16) (dim. soir, mar.), 20 h 45, dim. 15 h. (4).

QUELQUES JOURS AVANT PAQUES. Nouveau Théâtre Montparnasse (43-31-11-99) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, dim. 15 h. (4).

VENDREDI OU VRIGDAG. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 21 h. (5).

LE JOUR ET LA NUIT. Théâtre Clavel (42-38-22-58). Vendredi, samedi, dimanche à 21 h (6).

Y'EN A PAS QUE DES BELLES. La Vieille-Grille (47-07-22-11) (dim., lun.) 22 h 30. (10).

MAINTENANT, J'AI UN JARDIN. Théâtre en actes (43-67-35-13) 21 h. (10).

LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE D'ARC. Crypte Sainte-Agnès. Eglise Saint-Eustache (47-00-19-31) 18 h 15. (10.)

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). El Cabrero. 19 h ven. Flamenco.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble de l'itinéraire. 20 h 30 ven. Œuvres de Luzuriaga, Ostendorff, Brophy, Boulianne. Grande salle.
Ensemble 2E2M. 18 h 30, 20 h 30 lun. Pierre-Yves Artaud (fl.), Alain Huteau (perc.). Œuvres de Haïm, Baubrasse, Hosciawa, Lootens. Grande salle.
Ensemble 2E2M. 20 h 30 lun. Dir. Renaud François. Alison Wells (soprano), Patrice Petitdidier (cor), Jacqueline Méfano (piano). Œuvres de Beaufils, Tessier, Mefano.

CHATELET. Théâtre musical de Paris. (40-28-28-40). London Symphony Orchestra, 20 h 30 lun., mar. Dir. Jeffrey Tate. Barbara Bonney (soprano), Sarah Walker (mezzo-soprano), Anthony Rolfe-Johnson (ténor), Robert Lloyd (baryton), chœur Tallis Chamber. « Le Messie », de Haendel.

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (48-75-75-00). La Nuit des instruments anciens. 19 h sam. Avec la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. Jean-Claude Malgoire, James Bowman. Ensemble de cors des Alpes, dir. D. Bourgues. Compagnie Maître Guillaume (danse), Ensemble de flûtes à bec Capriole, The London Serpent Trio, Ensemble Contrevents, Ensemble de cloches à mains Deya Marschall, The Amsterdam Loeki Stardust Quartette. Œuvres de Lully, musique avec luth, violes, percussions. Dans le cadre du Festival des instruments anciens. Tél. loc. : 42-33-43-00.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE. Orchestre des élèves du CNSMP. 18 h sam., dim. Dir. Jean-Sébastien Bereau. Valérie Millot (soprano). « La Mort de Cléopâtre », de Berlioz. Tél. loc. : 42-93-16-20.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Daniel Roth. 20 h 30 sam. Orgue. Hommage à César Franck.
Sachiko Isihara. 18 h dim. Piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Liszt, Mendelssohn.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Trio Primavera. 20 h 30 sam. Nisa Lindeblad (flûte), Marie-Laurence Savin (harpe), Benoît Marin (alto). Œuvres de Bach, Mozart, Telemann, Debussy, Nielsen, Jolivet. Tél. loc. : 45-23-18-25.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Ensemble instrumental Raisonances. 20 h 45 sam. Dir. Alain Latailleur. Philippe Henry (cello). Œuvres de Mozart, Gossec, Haydn. Tél. loc. : 48-91-38-70 ou 45-83-88-07.

ÉGLISE ROUMAINE (43-26-77-62). Kun Woo Paik. 20 h 30 mar. Piano. Œuvres de Schubert. Concert pour la Roumanie.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ensemble Guillaume de Machaut. 20 h 30 mar. Dir. Jean Belliard. Œuvres de Guillaume de Machaut, Pérotin le Grand. Tél. loc. : 45-44-45-43.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. La Grande Ecurie et la Chambre du roy. 20 h 30 mar. Dir. Jean-Claude Malgoire. Lynne Dawson (soprano), Donald Litaker (ténor), Chris de Moor (basse), Chœur oratorio de Paris, dir. Jean Sourisse.
« La Création », de Haydn. Dans le cadre du Festival des instruments anciens. Tél. loc. : 42-33-43-00.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE. Chœur Arpeggione de Gagny, Paris Consort. 20 h 45 sam. Dir. Patrick Marco. « Messe du couronnement », de Mozart. Tél. loc. : 45-23-18-25. Trio Primavera. 17 h dim. Niels Lindeblad (flûte), Marie-Laurence Sevin (harpe), Benoît Marin (alto). Œuvres de Bach, Mozart, Telemann, Debussy, Nielsen, Jolivet. Tél. loc. : 46-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de chambre Telemann. 20 h 45 ven. Dir. Alain Bourgenot. Ensemble vocal Chorum Audita, dir. Alain Gaunand. Jugendkantorei de Bendorf, dir. Gisbert Wüst. Œuvres de Bach, Vivaldi, Telemann. Tél. loc., renseignements : 45-82-67-62.

SAINTE-CHAPELLE (48-61-55-41). Ensemble d'archets européen. 21 h dim., mar. Dir. Erick Fajeau. Anne Gravoin (violon), Frédéric Barbotau (hbt). Œuvres de Vivaldi, Massenet, Haydn, Bach, Mozart, Puccini, Schubert. Tél. loc. : 46-61-55-41.
Ensemble d'archets européen. Dir. Erick Fajeau. Mari Yasuda ou Philippe Aïche (violons). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Tél. loc. : 46-61-55-41.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Dmitri Alexeev. 11 h dim. Piano. Œuvres de Schumann, Scriabine, Chopin.
Pascale Meiss, Yves Savert. 10 h dim. Orgue, clar. Œuvres de Mozart, Marcello, Haendel.

Le 7 avril
à partir de 19 h
NUIT du JAZZ au palais des fêtes de Romainville

TRIO : Alain JEAN-MARIE (piano)
Henri TEXIER (basse)
Aldo ROMANO (batterie/drums)

QUINTET : Larry GILLESPIE (trompette, chant)
Jean-Paul ADAM (sax)
Julio LAKS (piano)
Juan SAUBIDET (basse)
Philippe SOIRAT (drums)

Et une grande JAM SESSION

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU

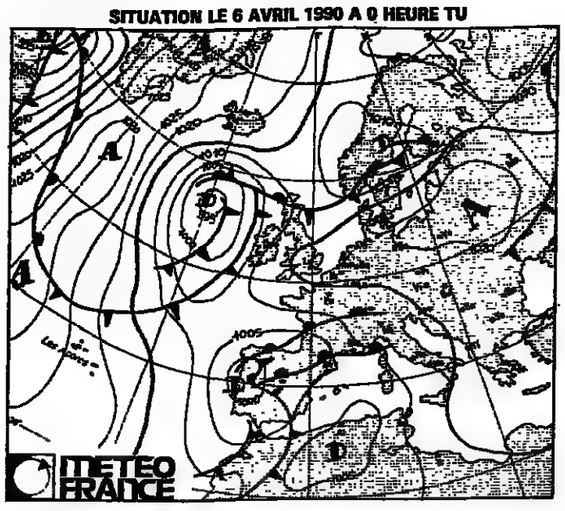

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

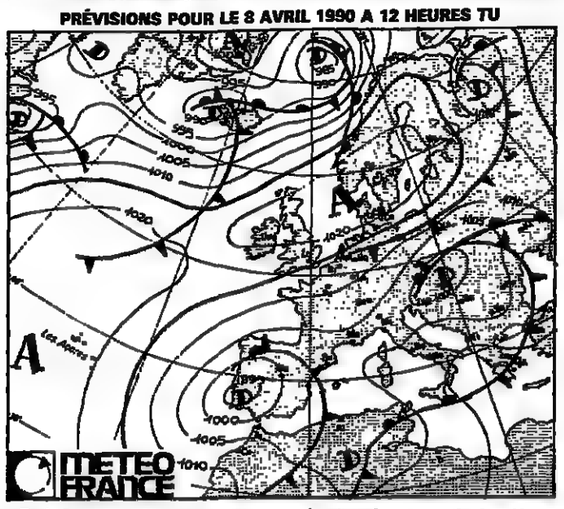

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 avril à 0 heure et le dimanche 8 avril à 24 heures.

Samedi : très nuageux sur tout le pays, encore pluvieux dans l'Est.

Le matin, le ciel sera couvert sur la quasi-totalité du pays. Les pluies seront fortes voire même orageuses sur les Alpes ainsi que sur la Corse (neige au-dessus de 1800 mètres). Ailleurs, il pleuvra également, mais les précipitations resteront plutôt faibles surtout vers le Sud-Ouest et du Nord au Nord-Est.

En cours de journée, l'amélioration sera surtout sensible sur le Sud-Est où les éclaircies seront assez belles, mais où il pourra y avoir tout de même quelques averses. Partout ailleurs, le ciel restera chargé avec encore des pluies orageuses sur les Alpes du Nord vers la mi-journée (neige au-dessus de 1600 mètres).

Les températures matinales seront comprises entre 2 et 5 degrés dans les régions proches des frontières du Nord et des côtes de la Manche. Ailleurs, elles seront de l'ordre de 6 à 9 degrés, sauf près de la Méditerranée où il fera déjà 12 à 14 degrés le matin.

Les températures maximales s'étageront, quant à elles, de 9 à 11 degrés sur une moitié nord du pays à 12 à 16 degrés plus au sud.

Dimanche : timide amélioration.

La matinée sera encore grise et brumeuse sur une grande partie du pays. Il pourra même encore pleuvoir un peu sur le relief de l'Est. Seules les régions méditerranéennes seront privilégiées avec des éclaircies dès le début de journée et un vent qui commencera à faiblir.

En cours de journée, la tendance sera tout de même à l'amélioration. Celle-ci sera moins sensible sur toutes les régions allant de la Lorraine et de l'Alsace au nord du Massif central et au Lyonnais avec de très timides éclaircies. Plus vers l'ouest et vers le sud, le ciel sera nuageux, mais le soleil ne sera pas absent pour autant.

Les températures matinales seront comprises entre 5 et 7 degrés sur une grande partie du pays. Elles seront voisines de 9 à 11 degrés du Lyonnais à la Méditerranée.

Les maximales seront en hausse par rapport à la veille d'un à deux degrés.

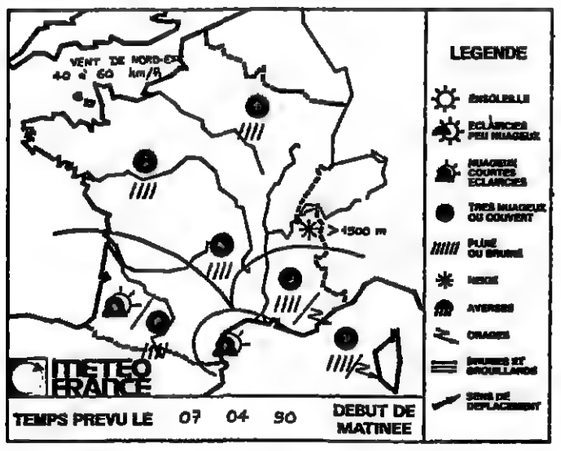

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-3-1990 à 6 heures TU et le 6-4-1990 à 6 heures TU — le 6-4-1990

FRANCE				TOURS	12	2	C	LOS ANGELES	21	13	N
AJACCIO	16	11	P	TOULOUSE	12	3	C	LUXEMBOURG	9	8	D
BIARRITZ	11	7	P	POINTE-A-PITRE	31	25	D	MADRID	13	8	C
BORDEAUX	11	6	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	26	12	N
BOURGES	12	5	P	ALGER	23	14	C	MEXICO	28	11	B
BREST	10	1	D	AMSTERDAM	8	−2	D	MILAN	16	9	C
CAEN	9	−1	D	ATHÈNES	21	12	D	MONTRÉAL	6	0	A
CHERBOURG	8	1	D	BANGKOK	35	27	N	MOSCOU	10	0	D
CLERMONT-FER	8	4	P	BARCELONE	18	12	B	NAIROBI	26	16	P
DIJON	11	5	P	BELGRADE	17	8	C	NEW-YORK	14	6	C
GRENOBLE B-AS	13	7	–	BERLIN	9	−1	D	OSLO	9	2	D
LILLE	9	0	D	BRUXELLES	9	−2	D	PALMA-DE-MAJ.	20	10	C
LIMOGES	10	4	P	LE CAIRE	27	15	D	PÉKIN	21	8	D
LYON	10	6	P	COPENHAGUE	9	−2	D	RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
MARSEILLE-MAR	15	11	P	DAKAR	26	20	D	ROME	18	12	P
NANCY	10	1	D	DELHI	32	21	C	SINGAPOUR	32	27	C
NANTES	12	4	C	DJERBA	23	17	C	STOCKHOLM	7	1	N
NICE	15	11	P	GENÈVE	9	6	C	SYDNEY	22	20	C
PARIS-MONTS	11	3	D	HONGKONG	18	17	N	TOKYO	14	6	D
PAU	10	6	A	ISTANBUL	17	17	D	TUNIS	25	18	N
PERPIGNAN	15	12	P	JÉRUSALEM	16	4	D	VARSOVIE	9	2	P
RENNES	12	2	D	LISBONNE	18	11	A	VENISE	15	9	N
ST-ETIENNE	8	4	P	LONDRES	11	−1	D	VIENNE	10	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CAMPUS

Roumains professeurs de français

Une association roumaine des professeurs de français vient de se créer à Budapest. S'affirmant *« neutre du point de vue politique, philosophique et religieux »*, elle regroupe une centaine d'enseignants dans la capitale roumaine. Des sections régionales ont déjà été créées à Brasov et dans le Maramures. D'autres sont en formation dans l'ensemble du pays.

Plus particulièrement centrée sur la promotion et l'amélioration de l'enseignement du français dans le secondaire, elle a pour objectifs de stimuler la concertation entre les enseignants roumains, de développer la réflexion sur l'approche pédagogique de l'enseignement du français langue étrangère, d'élaborer et de diffuser du matériel didactique.

L'une des priorités est d'enrichir le fonds documentaire de l'association, qui repose jusqu'à présent sur des dons privés. Celui-ci est actuellement organisé autour de trois axes : linguistique, approches de la littérature française, didactique du français. Pour cette dernière catégorie, les Roumains ont un besoin urgent de dictionnaires et d'ouvrages de référence.

J.-J. B.

★ **Siège de l'association : Bibliothèque centrale pédagogique, strada Zalomit nº 12, Bucuresti sector 1.**

★ **Tél. : 15-75-71. Renseignements : Dan Ion Nasta, strada 13. Decembrie nº 31, ap. 34, Bucuresti sector 1.**

« 3615 COGITO »

Le Centre national d'enseignement à distance a créé un service télématique « 3615 COGITO », pour permettre aux élèves des terminales de tester leurs connaissances à l'approche du baccalauréat en mathématiques, physique-chimie, sciences naturelles, philosophie, économie, anglais, allemand, espagnol, latin...

Sciences des matériaux

Pierre Colombet, directeur de recherche au CNRS et responsable de l'équipe « radioactivité et magnétochimie des solides » à l'institut de physique et chimie de Nantes a reçu le prix IBM Sciences des matériaux pour ses travaux et ceux de son équipe dans le domaine des matériaux pour l'enregistrement d'informations (disque, disques pour compact ordinateurs...), ainsi que des nouveaux procédés de synthèse ayant diverses applications industrielles (piles, batteries, céramique...).

AUTOMOBILE

La résurrection des « Remparts » d'Angoulême

Après une saison au purgatoire, en 1989, pour cause de changement de majorité après les dernières élections municipales, le fameux circuit des Remparts d'Angoulême renaît cette année. Sur les 1 300 mètres d'asphalte, qui serpentent au sein même du cœur moyenâgeux de la cité angoumoisine, devraient à nouveau pétarader, les 22 et 23 septembre prochain, les bolides qui, en leur temps, firent la gloire des Juan-Manuel Fangio et autres Maurice Trintignant.

Aujourd'hui géré par l'Association charentaise pour l'organisation du circuit des remparts (ACOCRA)), la manifestation aspire à redevenir le rendez-vous privilégié, par le nombre et la qualité des voitures engagées, de la saison de Véhicules d'époque de compétition (VEC). Souhait raisonnable au vu des résultats de la dernière édition qui, en 1988, a réuni plus de quinze mille spectateurs.

Reste que ce soutien populaire jamais démenti demeure le capital de base nécessaire à la survie de l'épreuve qui doit désormais faire face à une obligation de rentabilité. Le temps des larges subventions (200 000 F en 1988) est maintenant révolu. Pour assurer son avenir, l'ACOCRA a choisi de faire figurer son épreuve, même hors compétition, dans le calendrier 1990 du circuit de Grands Prix patronné par l'Association sportive automobile des véhicules d'époque (ASAVE). Cinq étapes mèneront donc les passionnés des « vieilles gloires » du circuit Paul-Ricard les 14 et 15 avril 1990, au Grand Prix historique de Bourgogne à Dijon-Prenois (29 et 30 septembre 1990) en passant par le Grand Prix de la Croix-en-Ternois (12 et 13 mai 1990) et le Grand Prix de l'âge d'or Lanvin à Montlhéry (23 et 24 juin). Sans oublier, bien entendu, le détour par les « remparts ».

G. D.

EN BREF

□ **BIBLIOGRAPHIE : Vapeur au Portugal.** — Marc Dahlström est un nostalgique de la vapeur. Après la France et l'Espagne, il consacre un album au Portugal, où les dernières locomotives à vapeur ne disparurent qu'en 1977 sur les lignes principales et en 1986 sur les voies étroites. Avec ses photographies personnelles et celles d'autres amateurs, il retrace, de 1961 à 1986, les vingt-cinq dernières années de la traction vapeur au Portugal. En 204 photos noir et blanc et 55 en couleurs, on y voit à l'œuvre des Pacific et des Ten Wheels aussi propres qu'un jour de leur sortie de construction, dans des paysages souvent très beaux.

▶ *Vapeur au Portugal*, Editions Marc Dahlström, 47, rue André-Henriet, BP 2, 59220 Rogny-les-Sept-Ecluses. 176 pages, format à l'italienne 30 × 21,5. 290 F.

□ **Parrains et marraines pour la Roumanie.** — L'association Droits de l'homme et solidarité propose, avec Médecins sans frontière, des jumelages, soit de personne à personne, soit de famille à famille, soit de groupe à groupe (classe, école, communauté...) avec la Roumanie.

▶ DHS, 127, rue Notre-Dame-des-Champs — 75006 Paris. Tél. : (1) 43-26-80-30.

□ **Stages.** — LIMPAC (Limousin promotion art contemporain) organise en juillet et août prochains des stages d'initiation et de perfectionnement pour adultes à l'art de la gravure, de peinture murale et de la mosaïque. Renseignements et inscriptions : le Prieuré-Rougnat - 23700 Auzances.

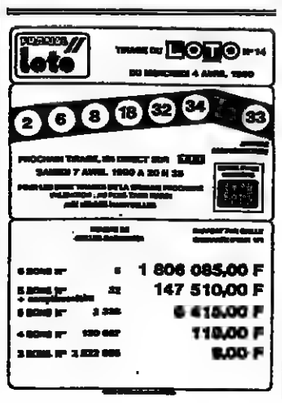

PHILATÉLIE

Les timbres, côté verso...

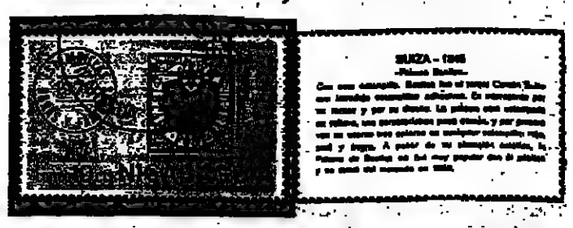

Les albums des collectionneurs sont généralement garnis de timbres, exposés côté face, proposant au regard les motifs les plus divers et les plus colorés. Le dos des timbres neufs, gommé — c'est-à-dire recouvert de colle, — reste dans les tons blanchâtres du papier-support. Certains versos, cependant, mériteraient un peu plus d'attention. Plusieurs administrations postales, trouvant la surface recto des timbres trop réduite, n'hésitent pas, en effet, à utiliser aussi le verso pour l'expression du « message ».

En 1976, par exemple, le Nicaragua, à l'occasion d'une émission consacrée aux raretés célèbres de la philatélie, imprima au dos de cette série de timbres des explications relatives aux sujets choisis. Récemment, la Hongrie a justifié certains tirages restreints — cadeau de la poste à ses abonnés — au dos de ses productions. Au siècle dernier, la Nouvelle-Zélande utilisa le verso de ses timbres à des fins publicitaires (pour du café, en 1892).

La Grande-Bretagne, pour sa part, a coutume d'imprimer lettres ou étoiles au dos de certaines valeurs vendues au rabais durant la période de Noël. Enfin, certains exemplaires réservés à l'illustration des articles de presse possèdent la surcharge « spécimen ».

Autres cas de versos imprimés, les timbres-monnaie russes de 1917 (*« à cours égal à la monnaie de cuivre »*). Remarquables, enfin, les « timbres de fortune » de Lettonie des années 1918-1920, imprimés au dos de cartes géographiques allemandes, voire de billets de banque.

En France, les timbres dits « de roulettes » (ceux qui sont vendus à l'unité dans les distributeurs) possèdent, au verso, un numéro « comptable » imprimé en rouge toutes les cinq ou dix unités.

Mais, attention, au moment du décollage de ces timbres des enveloppes, les mentions imprimées sur la gomme disparaissent sous l'effet du lavage : il est donc malaisé de les récupérer sur le courrier.

Reste, enfin, pour certains amateurs — il y en a, — la nature ou la qualité de la gomme apposée au dos des timbres : normale, tropicale, autocollante ou... parfumée à l'anis.

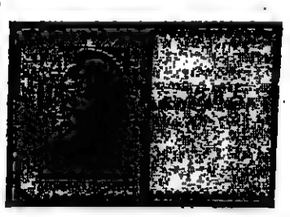

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chanchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-86

En filigrane

● **Claude Bernard au Transkei.** — Le Transkei consacre une série de quatre timbres à des scientifiques ayant contribué à la recherche sur le diabète : Aretaeus, Oscar Minkowski, Frederick Banting et le Français Claude Bernard (renseignements : Intersapa, Private Bag X 505, Pretoria 0001, Afrique du Sud).

● **Expo-Bourses.** — L'Office central des activités philatéliques organise son assemblée générale le samedi 7 avril, une exposition philatélique les 7 et 8, avec bureau de poste temporaire le 7 dans l'après-midi, à la salle polyvalente de la mairie de Staffelfelden (Haut-Rhin). Souvenirs philatéliques : OCAP, M. Claux, BP 24, 95460 Ezanville.

Amélie-les-Bains-Palalda fête son cent cinquantième anniversaire le 7 avril, avec une exposition philatélique et cartophile et un bureau de poste temporaire avec cachet illustré à l'effigie du maréchal de Castellane Souvenirs philatéliques : C. Fons, 3, avenue du Général-Leclerc, 66110 Amélie-les-Bains.

● **A la télévision.** — L'émission de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille, le samedi 7 avril vers 7 h 30, une rubrique philatélique. Au programme : la Bourgogne.

● **Un hors programme pour les vacances ?** — La Poste envisage d'émettre un timbre hors-programme pour les vacances, consacré au bateau *la Poste*.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 7 avril

Drouot-Richelieu, 14 heures : tapis d'Orient, imagerie religieuse.

Dimanche 8 avril

Drouot-Montaigne, 15 heures : tableaux modernes ; **Hôtel George-V**, 15 heures : objets d'art.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 7 avril

Corbeil, 14 h 30 : tableaux modernes. **Provins**, 14 heures : cartes postales.

Dimanche 8 avril

L'Isle-adam, 14 h 30 : tableaux modernes. **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : armes, verrerie. **Provins**, 14 heures : livres. **Sceaux**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Vernon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures et 16 heures : tableaux et sculptures modernes. **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes et orientalistes.

PLUS LOIN

Samedi 7 avril

Agen, 10 h 30 et 14 h : mobilier, objets d'art. **Béziers**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes. **Châlons-sur-Marne**, 14 heures : cartes postales. **Clermont-Ferrand**, 14 h 30 : timbres. **Contrexeville**, 21 heures : grands vins, alcools. **Epernay**, 14 h 30 : timbres, disques. **Laval**, 14 heures : livres, cartes postales. **Nantes**, 14 heures : mobilier, bijoux. **Nîmes**, 14 h 30 : objets publicitaires. **Pau**, 14 h 30 : livres. **Toulon**, 9 heures et 14 heures : mobilier, objets d'art.

Dimanche 8 avril

Aubagne, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Contrexeville**, 21 heures : grands vins, alcools. **Fécamp**, 14 h 15 : mobilier, argenterie. **Limoux**, 14 h 30 : grands vins. **Marseille Prado**, 9 heures et 14 h 30 : grands vins, alcools. **Pamiers**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Pont-Audemer**, 14 h 30 : livres. **Tourcoing**, 14 h 30 : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Biarritz, Louveciennes, Châteaulin, Angers et Saint-Pierre-d'Albigny.

هكذا من الاصل

côté verso...

La filigrane

Venez vivre le Printemps de Bourges
DU 11 AU 16 AVRIL
RENS. LOC. 36 68.46.30.50

صكذا من الاصل

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ☐ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 6 avril

TF 1

20.40 **Variétés :**
Avis de recherche.
Invité : Claude Lelouch. Variétés : Johnny Clegg, Patrick Bruel, Sylvie Vartan, Maurane, Nicole Croisille, Philippe Léotard.
22.40 **Magazine : 52' sur la Une.**
De Jean Bertolino. Les grands d'Espagne, de Jacques Idier et Gérard Bernard.
23.40 **Documentaire : La saga de la chanson française.**
De Christian Mesnil.
6. Serge Gainsbourg.
0.35 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Série :**
Profession comique.
D'André Hellmi.
Les provocateurs.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : Gros temps sur les poubelles. Avec notre collaborateur Roger Cans *(le Monde poubelle)*, Jean-Claude Duplessy et Pierre Morel *(Gros temps sur la planète)*, Jean-Marie Pelt *(le Tour du monde d'un écologiste)*, Michel Serres *(le Contrat naturel)*.
23.00 **Journal et Météo.**
23.20 **Cinéma :**
Max, mon amour ■■
Film franco-américain de Nagisa Oshima (1985). Avec Charlotte Rampling, Anthony Higgins, Bernard-Pierre Donnadieu.

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.**
En direct du Salon de la maquette. Runabouts, de Daniel Grandclément.
21.35 **Feuilleton :**
Pierre le Grand (5e épisode).
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine :**
Faut pas rêver.
23.55 **Musique :**
Carnet de notes.
Le Directeur du théâtre, de Mozart.
0.00 **Documentaire :** ▶
Aventures de l'esprit.
Palettes, une série d'Alain Jaubert : Un souffle sur la soie, de Jean-Nainur, Jean-Denis Bonan et Jean-Noël Delamarre.

CANAL PLUS

20.05 **Sport : Football.**
Brest-Nantes, en direct de Brest.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Magazine : Exploits.**
23.00 **Cinéma :**
Good morning, Vietnam ■
Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams, Forest Whitaker, Tung Thang Tran.

LA 5

20.40 **Téléfilm : Stark, meurtres à Las Vegas.**
De Noël Nosseck, avec Nicolas Surovy, Kristie Alley.
Le meilleur ami de Stark a été assassiné.
22.15 **Téléfilm :**
Audition de témoins.
De Peter Keglevic, avec Volker Brandt, Ulrich Faulhaber.
Deux jeunes gens honnêtes devant la justice.
23.55 **Spécial Rallye de Tunisie.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm :**
Au lever du jour.
De Ray Austin, avec Tom Selleck, John Hillerman.
Magnum fait la justice.
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.10 **Série :**
Destination danger.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.45 **Musique : Boulevard des clips** (et à 5.00).

LA SEPT

20.35 **Documentaire :**
Décompte de la folie ordinaire (2).
21.00 **Concert : Les vêpres.**
De Monteverdi.
22.35 **Documentaire :**
Hongkong song.
De Robert Cahen.
23.00 **Documentaire :**
Le grand Jack.
D'Herménégilde Chiasson.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Jean Bazaine écoute Jean Bazaine.
21.30 **Musique : Black and blue.**
Pour saluer Mel Lewis.
22.40 **Nuits magnétiques.**
Portraits-groupes-hommes.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**
Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Stuttgart) : Prélude à l'après-midi d'un faune, Nocturnes, de Debussy ; Notations I à IV, Visage nuptial, de Boulez, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, le Chœur de Rias Berlin, le Chœur de la radio de Cologne et le Chœur du Südfunk, dir. Pierre Boulez ; sol. : Phyllis Bryn-Julson, soprano, et Elizabeth Laurence, mezzo-soprano.
22.20 **Musique légère.**
23.07 **Le livre des mesanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Samedi 7 avril

23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Magazine :**
Lunettes noires pour nuits blanches.

TF 1

15.45 **Tiercé à Vincennes.**
18.00 **Série : Paire d'as.**
18.50 **Série : Marc et Sophie.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.45 **Variétés :**
Surprise sur prise.
Emission présentée par Marcel Beliveau et Patrick Sébastien. Avec Richard Bohringer, Marlène Jobert, Roger Hanin, Herbert Léonard, Douchka, Paul-Loup Sulitzer, Kaoma, Dépêche Mode, Gold.
22.20 **Magazine : Ushuaïa.**
De Nicolas Hulot.
Sommaire : Les ruines mayas du Guatemala ; Les aventures en canoë ; La reine de la forêt : Gertrude Blom ; Le Raid bleu aux Seychelles ; Une trace dans le ciel.
23.20 **Magazine : Formule sport.**
0.15 **Journal et Météo.**

A 2

14.45 **Magazine :**
Sports passion.
Basket : finale du Tournoi des as ; Hippisme : Grand National à Liverpool ; Danse sur glace : Trophée Christine-Laure à Grenoble.
17.20 **Magazine :**
Aventures-voyages.
Retour à la mer de Jade, d'Andrew Hartley ; Le 5e Marathon des sables, de Didier Régnier ; Portrait d'Andrew Hartley.
18.10 **Club sandwich.**
Woody Woodpecker show ; Les nouvelles aventures de Lassie ; Les trésors d'Universal ; Le cartoon surprise ; La reine de la jungle.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Variétés :**
Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Printemps de Bourges. Avec Jacques Higelin, Charlélie Couture, Julien Clerc, Youssou N'Dour, Didier Gustin, Pierre Palmade, L'affaire Lutz Trio, Daniel Lanois, le Chœur de Mexico, Kashtin. En concert à Bourges : Charles Trenet, Serge Gainsbourg, Jerry Lee Lewis, Johnny Clegg, Renaud.
22.30 **Série :**
Les brigades du Tigre.
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Magazine :**
Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

De 15.00 à 19.00 La SEPT
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 20.00 à 0.00 La SEPT
0.00 **Série rose : La gageure des trois commères.**
De Michel Boisrond.
0.35 **Sport : Hockey sur glace.**
France-Pologne.

CANAL PLUS

17.00 **Magazine : Mag maxx.**
De Didier Roustan.
Rediffusion de l'émission du 2 avril.
18.00 **Cabou cadin.**
Charlotte, Filéo et Benjamin.
En clair jusqu'à 20.30
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
Présenté par Marc Toesca.
20.30 **Téléfilm : Un séducteur en mal d'amour.**
D'Arthur Allen Seidelman, avec Barry Bostwick, Polly Bergen.
Un chevalier servant sans scrupules. Mais ses victimes décident de se venger.
22.05 **Documentaire : Kung fu, cinéma de Hongkong.**
De François et Max Armanet.
Les frères Armanet sont des spécialistes incontestés du genre.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La danse du lion.**
Film chinois de Jackie Chan (1980). Avec Jackie Chan, Yuen Biao, Wei Pai.

LA 5

18.50 **Journal images.**
19.00 **Tout le monde il est gentil.**
19.45 **Journal.**
20.40 **Téléfilm :**
Espionnes de charme.
De Richard Lang, avec Polly Bergen, Shari Belafonte-Harper.
De jolies profs d'aérobic qui sont aussi des agents spéciaux.
22.25 **Téléfilm :**
La scène du crime.
De Frans Nel, avec John Barrett, Matthew Stewardson.
Un réalisateur de films d'horreur confond fiction et réalité.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

18.00 **Informations : M6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm :**
Au nom de la foi.
De Stephen Gyllenhaal, avec Roxanne Arquette, Judge Reinhold.
Les ravages de la crédulité et du fanatisme.
22.10 **Téléfilm :**
Le destin de Virginia Hill.
De Joel Schumacher, avec Dyan Cannon, Harvey Keitel.
Une jeune femme aux relations peu recommandables.
23.30 **Magazine : Culture pub.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.00 **Documentaire :**
Solti et Perahia jouent Bartok.
18.00 **Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier.
19.00 **Opéra : Ogre mangeant des jeunes femmes sous la Lune.**
D'Anne-Celia Kendall, d'après Maurice Ohana.
19.30 **Documentaire :**
What about Ida.
D'Alain Longuet et Mark Tompkins.
20.00 **Documentaire :**
Histoire parallèle.
20.45 **Feuilleton : Les Bertini** (5e épisode).
22.15 **Soir 3.**
22.30 **Documentaire :** ▶
Caste criminelle.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Lorenza De Medici, directrice de l'école de cuisine Badia en Italie.
20.45 **Dramatiques.** Le renard du Nord, de Noëlle Renaude : Condamnation à vie, de Roderick Wilkinson.
22.35 **Musique : Opus.** Paul Bowles et Anthony Burgess : Littérature et musique.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 31 mars lors du Festival des instruments anciens) : Belshazzar, de Haendel, par les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski ; sol. : Eiddwen Harrhy, soprano, Gérard Lesne, contre alto, Jamy McDonald, ténor, Vincent Le Texier, baryton.
23.08 **Le monde de la nuit.**
Choses vues à droite et à gauche.
0.30 **La terrasse des audiences du clair de lune.**

Dimanche 8 avril

TF 1

7.55 **Jardinez avec Nicolas.**
8.10 **Le Disney club.**
10.05 **Hit NRJ-TF1.**
10.55 **Magazine :**
Les animaux du monde.
De Mariyse de La Grange.
Le désert habité.
11.25 **Magazine : Auto-moto.**
11.55 **Jeu : Tournez..., manège.**
12.30 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série :**
Un flic dans la Mafia.
14.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Variétés :**
Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 **Feuilleton : Côte Ouest.**
16.30 **Tiercé à Longchamp.**
16.40 **Dessins animés : Disney parade.**
18.00 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.**
Présenté par Anne Sinclair.
Invité : René Frydman, gynécologue-accoucheur.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Cinéma :**
Guet-apens ■■
Film américain de Sam Peckinpah (1972). Avec Steve McQueen, Ali Mac Graw, Ben Johnson.
22.45 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.50 **Cinéma :**
le Chanteur de Mexico ☐
Film franco-espagnol de Richard Pottier (1956). Avec Luis Mariano, Bourvil, Annie Cordy.
0.35 **Journal et Météo.**
0.55 **Musique :**
Contrastes en concert.
Etudes nos 7, 8, 10, 11, 12, de Lenot ; Deuxième quatuor à cordes, de Hersant.

A 2

9.00 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emissions israélites.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe,** célébrée depuis la paroisse de Sales à Paris.
12.05 **Dimanche Martin.**
Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Sport : Cyclisme.**
Paris-Roubaix.
14.00 **Dimanche Martin** (suite).
Le monde est à vous, avec l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine.
15.30 **Sport : Cyclisme** (suite). Paris-Roubaix.
17.05 **Série : Mes deux papas.**
17.30 **Documentaire :**
La planète des animaux.
Igapo les pieds dans l'eau, de Friedmann Koester.
18.20 **Magazine : Stade 2.**
Jeu à 13 : Grande-Bretagne-France ; Automobile : Grand Prix de Formule 3000 de Silverstone (Grande-Bretagne) ; Hockey sur glace : championnat du monde (France-Suisse) ; Golf ; Cyclisme : Paris-Roubaix ; Football : buts étrangers et portrait de l'équipe de Benfica ; Basket : portrait de l'équipe féminine de Mirande ; Rugby : championnat de France (Lourdes-Toulon et Racing-Bègles) ; Les résultats de la semaine.
19.30 **Série : Magguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série :**
Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret et les braves gens, de Jean-Jacques Goron, avec Jean Richard, Anouk Ferjac.
22.20 **Magazine : Musiques au cœur.**
D'Eve Ruggieri.
Spécial Françoise Poller.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Série : Rush.**

FR 3

8.00 **Samdynamite.**
10.30 **Magazine : Mascarines.**
Présenté par Gladys Say.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine :**
D'un soleil à l'autre.
Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 **Magazine : Musicales.**
D'Alain Duault. Magnifique Bach.
14.30 **Expression directe.**
PS ; CFDT.
14.50 **Magazine :**
Sports 3 dimanche.
Invité : Yannick Noah ; Boxe ; Internationaux de France ; Danse sur glace : Trophée Christine Laure ; Hockey sur glace : France-Suisse.
18.30 **Magazine : Montagne.**
Mama coca, de Marie-Monique Robin, Gonzalo Arijon et Michèle Courbon.
18.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Variétés : Chapiteau 3.**
Emission présentée par Caroline Tresca, à la Foire du Trône de Paris. Avec Jean-Pierre Kalfon, L'affaire Lutz Trio, La Compagnie créole, Eddy Mitchell, Michel Legrand, Erik Clark, Guesh Patti, Louis Chedid, Paul Personne.
22.10 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Le divan.**
D'Henry Chapier.
Invité : Michel Serres.
23.00 **Cinéma :**
la Belle Equipe ■■■
Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Jean Gabin, Charles Vanel, Aimos.
0.45 **Musique :**
Carnet de notes.

CANAL PLUS

8.25 **Cabou cadin**
9.00 **Cinéma : les Parapluies de Cherbourg** ■■■
Film français de Jacques Demy (1963). Avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo, Anne Vernon.
10.30 **Cinéma :**
Good morning, Vietnam ■
Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams, Forest Whitaker, Tung Thang Tran.
En clair jusqu'à 14.00
12.30 **Magazine : Rapido.**
Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 **Flash d'informations.**
13.05 **Magazine :**
Mon zénith à moi.
Présenté par Michel Denisot.
Invité : Luc Besson.
14.00 **Magazine : Dontact.**
14.05 **Téléfilm :**
Mort sur ordinateur.
De Sheldon Larry, avec Joe Spano, David McCallum.
15.40 **Sport : Golf.**
Les Masters d'Augusta (résumé de la 3e journée).
17.05 **Magazine : 24 heures.**
Rediffusion du 7 avril.
18.00 **Cinéma :**
la Fureur du revenant.
Film cantonais de Wu Ma (1982). Avec Samo Hung, Wu Ma, Lin Zhengying.
En clair jusqu'à 20.30
19.40 **Flash d'informations.**
19.45 **Dessins animés :**
Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
20.30 **Cinéma : Traquée** ■■
Film américain de Ridley Scott (1987). Avec Tom Berenger, Mimi Rogers, Lorraine Bracco.
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Sport : Golf.**
Les Masters d'Augusta (résumé de la 4e journée).
0.20 **Magazine :**
Mon zénith à moi.
Rediffusion de l'émission du jour.
1.10 **Cinéma : le Dévoyeur.**
Films français classé X de Burd Tranbaree (1980). Avec Richard Allan, Serena, Alain Fouduron.

LA 5

10.35 **Série : L'homme qui valait 3 milliards.**
11.25 **Série : Superminds.**
12.30 **Documentaire :**
Beauté sauvage.
De Frédéric Rossif.
Le puma.
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : K 2000.**
14.30 **Série : Deux flics à Miami.**
15.45 **Série : Supercopter.**
16.50 **Magazine :**
Télé-matche dimanche.
18.00 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Tout le monde il est gentil.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôle d'histoires.**
20.40 **Cinéma :**
le Corniaud ■■
Film français de Gérard Oury (1965). Avec Bourvil, Louis de Funès, Venantino Venantini.
22.35 **Sport : Moto.**
Grand Prix des Etats-Unis, en direct.
23.45 **Magazine : Ciné Cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Téléfilm : Le calvaire d'un jeune homme impeccable.**
De Victor Vicas, avec Daniel Auteuil, Michel Vitold.

M 6

9.00 **Jeu : Pour un clip avec toi.**
10.30 **Variétés : Fréquenstar.**
11.00 **Série : L'île fantastique.**
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine :**
Sport 6 première.
12.10 **Série : Mon ami Ben.**
12.35 **Série : La petite maison dans la prairie.**
13.20 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.50 **Série :**
Commando du désert.
14.20 **Série : Laramie.**
15.10 **Série : Les envahisseurs.**
16.15 **Série : Brigade de nuit.**
17.05 **Série : Vegas.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Série : Devlin connection.**
19.00 **Magazine : Culture pub.**
19.30 **Série : Murphy Brown.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm :**
Juin 44, opération Cobra.
De Marvin Chomsky, avec Ben Gazzara, Ricardo Montalban.
22.15 **Magazine : Sport 6.**
22.20 **Capital.**
22.25 **Téléfilm : Les mutants de la Saint-Sylvestre.**
De Norman J. Warren, avec Suzy Aitchison, Nikki Brooks.
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Téléfilm : Salle n° 6.**
De Krzysztof Gruber.
16.30 **Documentaire :**
L'âge d'or du cinéma.
De John Edwards, David Mingay et Bayley Silleck.
17.00 **Documentaire :**
Décompte de la folie ordinaire (2). De Mireille Auprince, Henri Ferlicot et Luc Goyer.
18.00 **Concert : Les vêpres.**
De Monteverdi.
19.40 **Documentaire :**
Hongkong song. De Robert Cahen.
20.00 **Documentaire :**
Le grand Jack. De Herménégilde Chiasson.
21.00 **Documentaire :**
Sartre par lui-même.
D'Alexandre Astruc et Michel Contat.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 14 mars à Buckingham) : Symphonie n° 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Buckingham, dir. : Simon Rattle ; sol. : Olas Beer, barython.
23.05 *Climats. Musiques traditionnelles.*
0.30 **Archives dans la nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Les mangeurs de pommes de terre (rediff.)
22.35 **Musique. Le concert.**
Autour de l'intégrale des trios et des quatuors à cordes. Œuvres de Webern, Berg, Schumann, par le Quatuor Rosamonde.
0.05 *Clair de nuit.*

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTE INTÉGRAL DU « MONDE »
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
EUROPÉENNE DE DONNÉES
Tél. : (1) 46-05-91-56

LA GUERRE D'ALGÉRIE
par
Patrick Eveno
et
Jean Planchais
une coédition
LA DÉCOUVERTE
LE MONDE

UNION SOVIÉTIQUE :

Vers une perestroïka de «deuxième type», par *Jean-Marie Chauvier.* – Tous les nouveaux mouvements politiques *(J.-M. Ch.).* – Irkoutsk redoute les lenteurs du changement, par *Jean-Yves Potel.*

ISRAËL :

Le gouvernement renâcle devant la paix, par *Alain Gresh.* – Ces fantasmes qui couvrent la voix de la conscience juive, par *Jérôme S. Segal.* – Qui a peur des immigrants soviétiques ? par *Joseph Al-Ghazi.*

CHINE :

Explosion de la criminalité, par *Jean-Louis Rocca.* – L'alliance militaire Washington-Pékin ne faiblit pas, par *Michel Chossudovsky.*

NICARAGUA :

Leçons d'une défaite, par *Jorge Castaneda.*

ARGENTINE :

L'impossible miracle de M. Carlos Menem, par *Alexandre Valente.*

CORÉE DU NORD :

Timides changements dans un des derniers bastions du stalinisme, par *Selig H. Harrison.*

ROCK ET POLITIQUE :

Chanter le devenir du monde, par *Thomas Sotinel.*

CITOYENS A LA CONQUÊTE DES POUVOIRS :

Mobiliser les salariés pour réformer l'entreprise, par *Bernard Cassen.* – Vivre avant la mort, par *Philippe Videlier.*

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الاصل

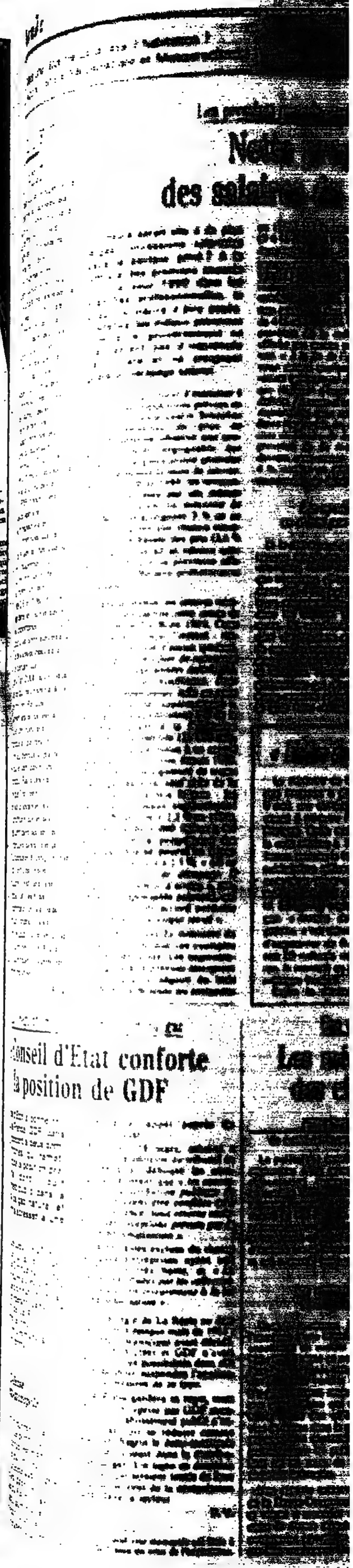

33 Vers une réforme de la taxe d'habitation ?
33 Accord entre Aéroespatiale et Messerschmitt
34 Le Salon du modèle réduit
36 La BNP pourrait se désengager de la BIAO
36 Marchés financiers
37 Bourse de Paris

BILLET

Megalowatt

Devinette : quel est le groupe qui a affiché des pertes six années sur dix (4 milliards en 1989), qui paye 27 milliards de francs d'intérêt pour une dette de 232 milliards (14 ou 15 mois de chiffre d'affaires), qui dispose d'un suréquipement nucléaire notoire... et envisage pourtant de pousser la vapeur ? Réponse : ... EDF. Les experts de l'entreprise nationale étudient en effet un scénario qui prévoit de porter de 4 à 7 le nombre de tranches nucléaires à commander d'ici à l'an 2000. Certes, précise-t-on, il ne s'agit que d'une hypothèse ; rien n'est encore arrêté. Alors, ballon d'essai ? fuite en avant pour redorer un blason terni par les derniers pépins du nucléaire ? Vertige de grandeur ? Chez EDF, on argumente chiffres à l'appui. Le redémarrage de la croissance (+ 3,7 % *en* 1989) conduit les responsables du service « économie, prospective et stratégie » à s'interroger sur la nécessité de réviser en hausse le programme d'équipement, qui reposait sur une prévision de 2,5 %, pour retenir un taux compris entre 2,8 et 3 %. Autre facteur allant dans le même sens : la politique d'exportation. En 1989, les exportations se sont élevées à 42 milliards de kilowattheures et des contrats portant sur 45 milliards à l'an 2000 sont déjà engrangés, ce qui représente 4 ou 5 tranches environ. Réfutant vigoureusement les arguments selon lesquels ces contrats seraient conclus à bas prix, EDF met en avant les bienfaits qui en résultent pour le tarif payé par l'usager français. Sans doute. N'empêche que l'on peut s'interroger sur la logique qui conduit à construire sur le sol français des centrales alimentant des pays étrangers alors que la question du stockage à long terme des déchets n'est pas résolu. En clair, le nucléaire n'est pas une industrie banale. On peut se demander comment ce nouveau programme sera financé pour éviter un nouvel accroissement de la dette – et donc des intérêts à venir, qui ne constituent finalement qu'un inflation reportée.

F. V.

Les premiers accords professionnels pour 1990

Nette progression des salaires du secteur privé

L'heure serait-elle à de plus larges concessions salariales dans le secteur privé ? A la lumière des premiers accords conclus pour 1990 dans les branches professionnelles, la question mérite d'être posée. Toutefois, les milieux patronaux comme le gouvernement ne manifestent pas d'inquiétude particulière et ne craignent guère un dérapage salarial.

L'INSEE, qui vient d'examiner à la loupe les dispositions prévues en 1990 par trente-quatre branches professionnelles de plus de 10 000 salariés, observe une progression non négligeable des mesures d'augmentations générales décidées depuis le mois de janvier. Alors que début 1989, les revalorisations décidées par ces mêmes branches étaient en moyenne de 2,3 %, elles atteignent 3 % un an plus tard alors que chacun considère que la hausse des prix (3,6 % l'an passé) devrait se ralentir cette année, même si la prévision officielle (+2,5 %) sera probablement dépassée.

Dans la chimie, les salaires minimaux progresseront cette année de 4 %, contre 2,5 % en 1989. Cette décision n'a – pour l'instant – rencontré l'adhésion d'aucun syndicat. *« Il s'agit d'un effort de rattrapage par rapport aux années antérieures, mais il reste insuffisant. Pour signer, il nous aurait fallu un point d'augmentation supplémentaire »*, souligne un syndicaliste FO de la chimie. Quant à la fédération patronale du pétrole (26 000 salariés), elle est parvenue à un accord pour la première fois depuis 1983. Pour obtenir la signature de toutes les organisations, sauf celle de la CGT, elle y a mis le prix : les salaires minimaux augmenteront de 4,5 % (contre + 2,2 % en 1989), une prime de 1 000 francs a été accordée et la progression des salaires réels ne pourra en aucun cas être inférieure à 2,5 %. *« On ne peut pas parler de dérapage. Il s'agit d'une remise à niveau »*, souligne un responsable patronal, qui souhaite que cet accord permette de *« renouer le dialogue social »*.

Les statistiques du ministère du travail révèlent que ces exemples ne sont pas isolés. Les augmentations générales prévues atteignent 4,5 % dans le négoce du bois (2,5 % à 3,6 % selon les catégories en 1989), 4,1 % dans le cartonnage (3 6 % à 3,8 % l'an passé), 4,3 % dans les activités de nettoyage des locaux (3,5 % l'année écoulée). Quant aux cadres de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), leur rémunération minimale doit être revalorisée de 4 % en 1990 (3,1 % en 1989). Le patronat de la métallurgie n'en affiche pas moins une totale sérénité. *« A la fin de l'année dernière, nous avions quelques craintes en raison notamment des surenchères que risquent d'engendrer certains déficits de main-d'œuvre qualifiée. Aujourd'hui, nous sommes rassurés. Dans l'ensemble, les augmentations sont de l'ordre de 2,5 % et la progression de la masse salariale devrait, cette année, être d'environ 4 %, comme en 1989 »*, estime un responsable de L'UIMM.

Les syndicats ne crient pas victoire

Si le rattrapage peut apparaître comme synonyme de concessions salariales, force est de constater que beaucoup de branches professionnelles n'ont pas encore terminé leurs négociations, fait-on valoir dans les milieux patronaux. En outre, les syndicats sont loin de crier victoire alors que le ministère du travail n'entrevoit pas les signes avant-coureurs d'un retournement de tendance. Toujours est-il que les progressions qui ressortent des premiers accords salariaux 1990 ont de quoi faire réfléchir les patrons du privé... comme du public, où la norme est une augmentation de 2,5 % en niveau.

Par ailleurs, avec la montée des rémunérations individuelles et de l'intéressement, les seules mesures générales ne fournissent désormais qu'un aperçu partiel de la réalité salariale. Ainsi l'accord qui vient d'être conclu chez GEC-Alsthom prévoit un accroissement de 4,7 % de la masse des rémunérations, dont 2,5 % au titre des mesures générales. Le reste découle des dispositions individuelles (1,2 %) et catégorielles. Chez Essilor, elles atteignent 1 % à 2 % selon les catégories pour une progression de 2,8 % des rémunérations de base (dont 0,3 % au titre de 1989).

Enfin, le désir de ménager des marges de manœuvre (en prévision de l'évolution du chiffre d'affaires et/ou de la hausse des prix) conduit certaines entreprises à ne pas s'engager sur l'ensemble de l'année. Dans l'automobile, Peugeot a renoué avec la politique contractuelle en programmant des augmentations de 0,5 % au 1er février et de 1 % au 1er avril, les parties signataires devant examiner en juillet les mesures à prendre pour le second semestre. Chez Chausson, une première hausse de 1,2 % est intervenue au 1er mars, et les partenaires sociaux se retrouveront en juin. De plus, l'entreprise poursuit ses efforts en faveur des plus bas niveaux de qualification avec un léger plus sur le treizième mois.

JEAN-MICHEL NORMAND

« Mettre de l'argent à gauche, c'est adroit »

Le ministre de l'économie et des finances a présenté, jeudi 5 avril, une campagne de presse visant à stimuler l'épargne des Français. Cette campagne, dont le coût s'élève à 15 millions de francs, prendra la forme de spots publicitaires télévisés de trente secondes, ainsi que d'encarts publiés dans la presse écrite. M. Bérégovoy espère que le slogan *« mettre de l'argent à gauche, c'est adroit »* permettra d'augmenter de 0,5 % du PIB, soit 30 milliards de francs environ, le montant de l'épargne des ménages français.

Selon le ministre, le taux d'épargne des ménages, qui s'élevait à 12,3 % de leur revenu disponible en 1989, devrait passer à 12,4 % en 1990, et augmenter encore en 1991.

Le ministre va annoncer la semaine prochaine des mesures spécifiques concernant le livret A. Le relèvement du plafond des versements défiscalisés sur livret A (actuellement fixé à 80 000 francs et qui devrait être porté à 88 000 francs) que nous avions annoncé dans nos dernières éditions du 6 avril n'a pas encore été confirmé par M. Bérégovoy.

Concertation monétaire à Paris

L'Est et le yen en vedette à la réunion du G-7

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés se retrouveront samedi 7 avril à Paris. Le G 7 (groupe des sept : Etats-Unis, Canada, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne et Italie) aura à examiner les implications internationales de la baisse du yen japonais, qui a perdu 11 % depuis janvier, et celles de l'union monétaire interallemande.

« Réunion à Paris du G 6 + 1 » titrait cette semaine l'*Asahi Shimbun* de Tokyo. Une façon de traduire le sentiment d'isolement ressenti par le Japon à la veille de la réunion du G 7. La chute du yen, seconde monnaie mondiale, qui a perdu 11 % depuis trois mois et 25 % depuis un an, n'inquiète pas que les autorités japonaises.

Ne pas mettre en danger les grands équilibres

Mais il est douteux que le ministre des finances, M. Ryutaro Hashimoto, obtienne de ses partenaires du G 7 un engagement à soutenir la monnaie japonaise. Les Etats-Unis, notamment, ne seraient pas prêts à abaisser leurs taux d'intérêt, avec pour effet indirect un renforcement du yen : *« Le dollar et le yen restent dans les limites dans lesquelles ils ont fluctué ces trois dernières années »*, dit-on du coté américain. De l'avis général, le niveau encore trop bas des taux d'intérêt japonais (remontés à 5,25 le 20 mars dernier) explique pour l'essentiel la faiblesse persistante du yen. N'attendant pas de grande décision concernant le Japon, M. Hashimoto a dit à plusieurs reprises que la situation des marchés financiers japonais ne serait pas au centre des discussions de Paris – une manière de sauver la face par avance.

L'autre sujet de discussion majeur de la réunion de Paris sera l'union monétaire interallemande et la situation des pays de l'Est. Les Européens – quatre pays sur sept – sont directement concernés par les bouleversements intervenus sur leur flanc oriental depuis l'automne (lors de la dernière réunion du G 7 à Washington le 23 septembre 1989, seules la Pologne et la Hongrie semblaient sur la voie du changement).

Les responsables économiques et monétaires de France et de RFA auront eu l'occasion, dès vendredi matin 6 avril, de discuter des projets de réunification monétaire entre les deux Etats allemands, puisque se tenait à Paris le conseil économique et financier franco-allemand. La France, qui s'est rapprochée ces derniers temps des performances économiques de son voisin – sur le plan de l'inflation, de la croissance et du déficit budgétaire – a marqué symboliquement son autonomie face au deutschemark en abaissant seule d'un quart de point (de 10 à 9,75 %) le taux d'intervention de la Banque de France : le naguère fameux « découplage » des taux d'intérêt français et allemand s'est donc concrétisé pour la première fois par une initiative française.

Paris aura sans doute exprimé à Bonn son désir de voir le marché allemand – et singulièrement les nouveaux territoires commerciaux d'Allemagne de l'Est – s'ouvrir largement aux importations françaises. Une source proche de la Bundesbank reconnaissait à la veille du Conseil que la RFA *« pourrait désormais admettre une réduction de son excédent commercial »*.

Lors de la réunion de samedi, les autorités allemandes vont s'efforcer de convaincre leurs partenaires que l'unification monétaire ne mettra pas en danger les grands équilibres. *« Ce qui va se produire, ce n'est pas de l'inflation mais un ajustement des prix à une situation nouvelle »*, estimait la même source allemande. L'étalement sur plusieurs années des coûts de reconstruction de l'économie est-allemande permettrait d'éviter un recours trop massif à l'emprunt, mais *« une hausse des taux d'intérêt dans le futur n'est pas à exclure, dans la mesure où il y a un manque d'épargne à l'échelon mondial et où les taux d'intérêt reflètent au fond l'offre et la demande. »*

SOPHIE GHÉRARDI

□ **Le gouverneur de la Banque d'Angleterre parle « des erreurs économiques » commises par le gouvernement de Mme Tatcher.** – Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, a déclaré jeudi 5 avril à Durham que des erreurs avaient été commises dans la politique de lutte contre l'inflation menée par le gouvernement de Mme Thatcher. *« Il est indéniable que des erreurs de prévision ont été commises »*, a notamment déclaré M. Leigh-Pemberton. Le gouverneur a aussi affirmé que les taux d'intérêt étaient restés trop bas pendant trop longtemps. M. Leigh-Pemberton a ajouté que la politique menée actuellement par M. John Major, le ministre des finances, allait *« dans la bonne direction et commençait à produire ses effets »*.

La dérégulation de la distribution du gaz

Le Conseil d'Etat conforte la position de GDF

Le Conseil d'Etat a donné raison à Gaz de France (GDF) dans le conflit l'opposant à deux communes girondines, qui remettaient en cause la position prépondérante dont jouit l'établissement public dans la distribution de gaz naturel et souhaitaient s'adresser à une régie.

L'affaire dure depuis le 27 octobre 1983 : ce jour-là, le conseil municipal de Gironde-sur-Dropt autorisait son maire à conclure une convention de distribution de gaz avec la régie opérant dans une commune proche, La Réole. Peu de temps après, le conseil municipal d'une autre commune girondine, Morizes, prenait la même mesure.

Défense du semi-monopole

Directement concerné, Gaz de France décidait de porter l'affaire devant les tribunaux, estimant que la décision prise par ces deux communes portait atteinte aux dispositions contenues dans la loi de nationalisation du 8 avril 1946. En 1985, le tribunal administratif de Bordeaux donnait raison à GDF, mais les communes concernées interjetaient appel auprès du Conseil d'Etat.

Mercredi 28 mars, celui-ci a confirmé la décision du tribunal de Bordeaux et débouté les communes, estimant que *« les concessions de distribution publique de gaz ne peuvent être confiées qu'à Gaz de France, sous réserve seulement des exceptions prévues par la loi de nationalisation »*.

Etaient alors exclues du champ quelques entreprises ayant une production très basse, et *« les régies constituées par les collectivités locales antérieurement à la loi de nationalisation »*.

Or, la régie de La Réole ne date pas de cette époque mais de 1961 : le conseil municipal avait décidé, alors, de la créer et GDF n'avait pas exercé les possibilités dont elle dispose pour suspendre l'application de mesures de ce type.

La Réole gardera sa régie, mais l'action entreprise par GDF montre que l'établissement public n'entend pas voir se réduire comme peau de chagrin le demi-monopole (1) dont il jouit dans la distribution de gaz. Un signe en direction de ceux qui seraient tentés de faire souffler le vent de la dérégulation aussi dans ce secteur.

F. V.

(1) Le seul vrai monopole qui reste à Gaz de France est celui de l'importation.

Une vente annulée par le tribunal

Les mésaventures turques des cimentiers français

ISTANBUL
de notre correspondante

La polémique causée par la privatisation d'un groupe de cinq cimenteries turques achetées en octobre 1989 par la Société des ciments français pour le montant record de 105 millions de dollars a pris une nouvelle dimension avec le verdict du tribunal administratif d'Ankara rendu le mercredi 4 avril et qui a annulé cette vente.

Un véritable imbroglio

Venant quelques jours après l'annonce d'une décision similaire concernant un contrat de moindre importance signé en automne 1989 avec la compagnie aérienne scandinave SAS, le verdict du tribunal n'a guère surpris mais il confirme que cette affaire qui semblait au début n'être due qu'à un simple vice de forme dans la procédure de privatisation exploitée à des fins politiques par les partis d'opposition est en train de devenir un véritable imbroglio.

Une récente tentative émanant de la Haute-Commission du plan et visant à amender rétroactivement le décret stipulant que les compagnies privatisées ne peuvent pas être vendues en bloc a été rejetée par le tribunal. Malgré ce revers, M. Yves-Marie Laouenan, directeur général de SET Cimento AS (nom actuel du groupe), affiche un optimisme apparemment inébranlable. *« Je continue à avoir confiance en la justice turque ; nous sommes sûrs de notre bon droit et nous pensons que nous allons gagner mais cela prendra peut-être entre trois et six mois »*, déclare-t-il (1).

Ce conflit, bien que ternissant l'image d'une Turquie qui se veut économiquement libérale et ouverte aux investissements étrangers, ne semble pas avoir affecté la politique de la Société des ciments français qui est bien implantée dans le pays où elle possède plusieurs autres compagnies. *« Il y a une volonté consciente de notre société d'être présente en Turquie, non seulement pour le marché local mais également comme tremplin vers les pays d'Europe de l'Est et les pays arabes voisins »*, explique M. Laouenan.

NICOLE POPE

(1) *« La vente elle-même, intervenue en octobre 1989, n'est pas annulée ; le tribunal est, en effet, incompétent pour annuler une convention de droit privé »*, indique le groupe français dans un communiqué. *« Dans le cadre du jugement qui vient d'être rendu, ciments français introduit un recours devant le Conseil d'Etat turc. »*

IL RESTE 1 000 JOURS POUR FAIRE L'EUROPE

- Acheter une voiture au Luxembourg pour gagner sur la TVA ?

- S'assurer sur la vie en Allemagne pour profiter de la force du Mark ?

- Partir aux Baléares pour moins cher avec un tour operator anglais ?...

LE 1ER JANVIER 1993 EST DANS 1000 JOURS...

20 GRANDS PATRONS RÉPONDENT AUX QUESTIONS QUE LES FRANÇAIS SE POSENT.

264 p. J.C. Lattès 125 F

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Banque ARJIL

Le 20 mars 1990 s'est réuni, sous la présidence de M. Christian Giacomotto, le directoire de la banque ARJIL, qui a arrêté les comptes de l'exercice 1989, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 24 avril 1990.

Le compte de résultats de 1989, pour la première fois d'une même durée que celui de l'exercice précédent, permet de mettre en valeur la progression significative de l'activité de la banque.

Le produit brut bancaire s'est élevé à 963 millions de francs, en progression de 30 %, en raison principalement de la croissance des produits du portefeuille-titres. Les commissions et honoraires nets ont atteint 108 millions de francs, soit une progression de près de 96 % par rapport au niveau de 1988.

Le produit net bancaire s'est élevé à 248 millions de francs contre 97 millions en 1988. Après prise en compte des frais généraux de la banque, amortissements, provisions et impôts, l'exercice a dégagé un bénéfice net de 65,8 millions de francs contre 26,5 millions de francs en 1988, soit un progression de 148 %.

Codetour

Le conseil d'administration de CODETOUR, réuni sous la présidence de M. Henri Cuchet, le 2 avril 1990, a examiné l'activité et arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Les engagements nouveaux s'élèvent à 104 millions de francs dont 94 millions de francs en crédit-bail. Compte tenu d'une levée anticipée d'un contrat de crédit-bail, les engagements bruts totaux sont de 642 millions de francs au 31 décembre, soit une augmentation de 7,6 %.

Les produits de location s'élèvent à 80 millions de francs, en augmentation de 10,7 %, et proviennent à concurrence des deux tiers de l'activité de crédit-bail et d'un tiers de celle de location simple.

Après affectation aux amortissements d'une somme de 23 millions de francs, en augmentation de 12 %, et constitution d'une provision exceptionnelle de 1,2 million, le résultat net, en progression de 9,9 %, s'inscrit à 15,7 millions de francs.

Le développement des activités de la société et l'accroissement de sa capacité bénéficiaire ont engagé le conseil à proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 31 mai 1990 au siège social, la mise en distribution d'un dividende de 23,50 francs, en augmentation de 13,25 % sur celui de l'exercice précédent.

Les engagements pris depuis le début de l'exercice 1990 s'élèvent à 30 millions de francs dont 20 millions de francs en location simple.

CREDISUEZ

Le Conseil de Surveillance de Crédisuez, présidé par Bernard Egloff, a pris connaissance le 26 mars 1990, du rapport établi par le Directoire, présidé par Thierry de La Bouillerie, concernant l'activité de la société ainsi que les comptes et les résultats de 1989.

ACTIVITE DU GROUPE

L'encours de crédits consentis à la clientèle s'élève à F 60.906 millions en progression de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Concentrant leurs efforts sur la productivité et la sélection de leurs risques, la Banque La Hénin et la Banque Sofinco ont respectivement augmenté leurs productions de crédits de 7,5 % et de 12,4 %. L'encours d'OPCVM distribué par la Banque La Hénin est en hausse de 20 % par rapport à 1988. La Hénin-Vie, Compagnie d'assurance-vie et capitalisation, a encaissé des primes pour un montant de F 1.225 millions, en augmentation de 60 %. Le volume des capitaux gérés par Fimagest, détenu par le Groupe Crédisuez à hauteur de 45 % atteint F 19.700 millions en hausse de 23 %.

Le total du bilan consolidé à la fin 1989 s'élève à F 79.287 millions.

RESULTATS ET FONDS PROPRES

Le total des revenus du Groupe, dont le périmètre de consolidation par rapport à 1988 a été modidifié par l'augmentation de la participation dans Fimagest et l'intégration globale de La Hénin Vie, s'est élevé à F 4.500 millions (+68 %), le résultat brut d'exploitation s'établit à F 983 millions contre F 753 millions (+ 30 %). Le résultat courant hors opérations exceptionnelles, passe de F 211 millions à F 270 millions (+ 27,6 %). Le bénéfice net consolidé est de F 272,7 millions. Les fonds propres de première catégorie augmentent de 21 % à F 2.069 millions. A la fin 1989, la rentabilité des fonds propres s'élevait à 13 %. Au total, les fonds propres consolidés, tiers inclus, titres subordonnés et mise en réserve proposée compris, atteignent F 2.933 millions.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte, PARIS VIe
Métro : Saint-Sulpice

HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME

Livres neufs - Livres anciens

Catalogue bimestriel

Envoi sur simple demande

VOLVO

RESULTATS 1989

DIVIDENDES + 10,7 %
Le dividende proposé par VOLVO à ses actionnaires s'élève à 15,50 SEK.

VOLVO PREPARE L'AVENIR
+ 59 % d'investissements industriels
+ 20 % pour la recherche et le développement

LES CHIFFRES CLES

(en millions de SEK, 1 SEK = environ 1 F)	1989	1988
Chiffre d'affaires du Groupe VOLVO*	90 972	96 639
Résultat avant dotations et impôts	7 011	8 243
Résultat net	5 128	3 329
Dividende par action (en SEK)	15,50	14,00

* A périmètre constant, le chiffre d'affaires de VOLVO est en progression de 7 % par rapport à 1988

LES SECTEURS

AUTOMOBILES : 1989 a été marquée par d'importants investissements. Le résultat d'exploitation s'élève à 1 938 M de SEK.

CAMIONS : poursuite de l'effort d'investissement. Résultat d'exploitation élevé : 2 278 M de SEK.

BUS ET CARS : le résultat d'exploitation s'élève à 240 M de SEK.

AEROSPATIAL : résultat d'exploitation toujours en hausse : 306 M de SEK.

MOTEURS MARINS ET INDUSTRIELS : malgré la baisse de la demande aux Etats-Unis et un taux de change du dollar défavorable, le résultat d'exploitation s'élève à 150 M de SEK.

AGRO-ALIMENTAIRE : résultat d'exploitation en forte augmentation : 305 M de SEK.

VOLVO FRANCE - 49, avenue d'Iéna 75116 PARIS

Compagnie Electro Financière

Dans sa séance du 3 avril, le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Philippe Dargenton, a approuvé le principe d'un projet de fusion de la Compagnie Electro Financière avec la Générale Occidentale.

RAPPROCHEMENT CIE ÉLECTRO FINANCIÈRE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

La première estimation des parités effectuée entre les deux sociétés prend en compte non seulement les cours de bourse mais aussi l'actif net réévalué ainsi que le rendement des deux titres ; selon ces évaluations – qui auront à être soumises aux commissaires aux apports et aux fusions – les actionnaires recevraient 7 actions Générale Occidentale pour 5 actions Compagnie Electro Financière.

Le Président a souligné que les actionnaires trouveront dans cette opération une valorisation de leur investissement mieux en rapport que le cours de bourse actuel avec la valeur réelle de la Compagnie, et participeront à une société plus importante dont les actifs seront mieux diversifiés, disposant notamment de positions de premier plan dans le secteur de la Communication, ainsi que d'importantes disponibilités.

Le Conseil sera amené à se réunir prochainement pour tirer les conclusions des travaux en cours, en vue d'être en mesure de demander aux actionnaires de se prononcer sur cette fusion lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui pourrait se tenir le 19 juin 1990.

GROUPE CGE

Générale Occidentale

Dans sa séance du 4 avril, le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Ambroise Roux, a approuvé le principe de l'absorption par la Générale Occidentale de la Compagnie Électro Financière, filiale de son actionnaire principal, la Compagnie Générale d'Électricité.

RAPPROCHEMENT GÉNÉRALE OCCIDENTALE CIE ÉLECTRO FINANCIÈRE

La Générale Occidentale qui a, ces dernières années, recentré ses activités sur le secteur de la Communication (Groupe Express, Groupe de la Cité, CEP Communication) disposerait ainsi de moyens accrus pour poursuivre sa stratégie dans ce secteur et acquerrait un important portefeuille de participations industrielles et financières de premier ordre.

La première estimation des parités, effectuée entre les deux sociétés, prend en compte non seulement le cours de bourse mais aussi l'actif net réévalué ainsi que le rendement des deux titres ; ces évaluations, qui auront à être soumises aux commissaires aux apports et aux fusions, conduiraient à l'émission de 7 actions Générale Occidentale pour 5 actions Compagnie Électro Financière. Le capital de la Générale Occidentale serait ainsi augmenté environ de moitié.

Le Président a précisé que le Conseil sera amené à se réunir prochainement pour tirer les conclusions des travaux en cours, en vue d'être en mesure de demander aux actionnaires de se prononcer sur cette fusion lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui pourrait se tenir le 20 juin 1990.

sanofi

DES RÉSULTATS 1989 EN PROGRESSION DE 22 %

En millions de francs	1989	1988	Variation
Ventes	17.195	14.569	+ 18,0 %
Marge opérationnelle	1.662	1.560	+ 6,5 %
Bénéfice net consolidé avant plus-value hors exploitation	936	766	+ 22,2 %
Plus-value nette hors exploitation	–	211	N.S.
Bénéfice net	936	977	N.S.
Marge brute d'autofinancement	1.595	1.531	+ 4,2 %
Bénéfice net consolidé par action avant plus-value hors exploitation (en francs)	59,28	54,18	+ 9,4 %

La croissance enregistrée en 1989 résulte d'évolutions sectorielles contrastées :

- bonne progression dans la Santé Humaine, essentiellement grâce à l'International (CA : + 28 %) ; augmentation satisfaisante de la marge opérationnelle qui atteint 1.503 MF en 1989 en dépit d'un effort de recherche accru (+ 17 % à 1.302 MF) ;
- maintien d'une bonne croissance des ventes des Bio-activités mais diminution de la rentabilité (marge opérationnelle de 475 MF en 1989), le secteur Agro-vétérinaire et surtout le Cinquième Quartier obérant les bonnes performances des Bio-industries ;
- bonnes performances dans les Parfums et Produits de beauté en dehors des USA (marge opérationnelle de 145 MF), mais mauvais résultats des activités américaines (perte opérationnelle de 87 MF en 1989) ;
- une très forte progression de la contribution au résultat net de Sanofi des sociétés mises en équivalence, en particulier Yves Rocher et Nina Ricci (181 millions de francs en 1989, au lieu de 68 millions de francs l'exercice précédent).

En millions de francs	1989	1988
Marge brute d'autofinancement	1.595	1.531
Investissements	2.492	2.483
- dont industriels	1.036	956

L'année 1989 a été marquée par le maintien de hauts niveaux d'investissements et de recherche. Compte tenu de l'augmentation de capital de décembre 1988, les besoins de financement en résultant n'ont pas entamé la capacité d'endettement à moyen ou long terme du Groupe qui reste intacte.

L'assemblée générale des actionnaires se tiendra le 29 mai prochain.

Sanofi sur Minitel : 3616 CLIFF

VOTRE VIE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

صكنا من الاصل

صكنا من الاصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Sous l'autorité d'une société holding

Aérospatiale et Messerschmitt fabriqueront des hélicoptères en commun

Le groupe français Aérospatiale et la société allemande Messerschmitt-Bolkow (MBB), filiale du groupe Daimler-Benz, ont conclu, vendredi 6 avril, un protocole d'accord qui prévoit dès maintenant une harmonisation de leurs « divisions » chargées de produire des hélicoptères, puis la création d'un holding, dénommé Eurocopter, avant la fin de cette année. Il s'agit d'un accord important en matière d'armement, à l'heure où la concertation entre les deux pays a paru marquer le pas.

Contrôlé à 60 % par l'Aérospatiale et à 40 % par MBB sous réserve de l'évaluation, en cours de l'apport de leur patrimoine par les deux sociétés, le holding, qui aura son siège à Paris, contrôlera à son tour à 100 % chacune des deux « divisions » concernées. Deux Français présideront le conseil de surveillance et le directoire de la société holding Eurocopter.

Si chacune des deux « divisions » conserve son identité nationale, la nouvelle organisation, qui se déclare d'ores et déjà ouverte à la participation d'autres industriels européens, devrait couvrir environ 30 % du marché mondial et représenter un chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 milliards de francs.

Un mariage de raison

par Jacques Isnard

Si l'on en croit M. Henri Martre, le président-directeur général du groupe Aérospatiale, qui s'est beaucoup investi dans cette aventure européenne, le *« rapprochement structurel sans fusion »* ou le *« partenariat »* avec MBB, à quoi va ressembler ce projet de holding Eurocopter, est le moyen pour l'Europe de tenir tête aux Etats-Unis dans un domaine industriel où, en réunissant ses forces, elle n'est, somme toute, pas mal placée.

C'est un mariage de raison, mais qui peut, demain, devenir un ménage à trois, voire à quatre, si la société italienne Agusta et la firme britannique Westland, qui ont déjà été approchées, choisissaient de s'unir au couple franco-allemand.

Face à Sikorsky (12 400 salariés), qui domine ses rivaux américains Bell (9 000), McDonnell (9 000) ou Boeing (6 800), le tandem franco-allemand est loin d'être ridicule. La division hélicoptères de l'Aérospatiale, avec ses 7 150 salariés et ses 6 650 millions de chiffre d'affaires en 1989, dont les trois quarts à l'exportation, a déjà réussi à s'approprier, depuis plusieurs années, presque le tiers du marché mondial (hors URSS et hors marché militaire américain). La division hélicoptères de MBB, avec ses 5 000 employés et ses 980 millions de deutschemarks en 1989 (l'équivalent de 3 235 millions de francs), est une alliée qui compte dans ces circonstances.

L'an prochain, donc, lorsque ces deux divisions se seront officiellement rapprochées, avec l'accord de leurs autorités politiques et administratives de tutelle, le holding Eurocopter cherchera à associer les ressources industrialo-financières des deux pays pour réaliser, en commun, des programmes qui auront été prévus par les budgets nationaux de chaque partenaire.

Deux programmes majeurs

Car ce mariage franco-allemand suppose une harmonisation de la recherche et des études à long terme des deux divisions, une politique commerciale commune et un même catalogue de produits. Pour l'essentiel, il s'agit aujourd'hui des deux programmes Tigre (un hélicoptère de combat commun aux armées française et allemande, à raison de 427 exemplaires) et NH-90 (un hélicoptère de manœuvre conçu en coopération avec les Pays-Bas et l'Italie, à raison de 600 exemplaires). Le premier programme paraît définitivement acquis à ce jour. Le second demande encore quelques ajustements (notamment, le « feu vert » italien), mais les industriels franco-allemands sont prêts à aller de l'avant sans attendre.

L'Aérospatiale et MBB ne veulent pas s'arrêter à ces deux projets-là, qui sont d'abord militaires. Les deux sociétés ont aussi l'intention d'établir, pour l'avenir, une gamme complète d'hélicoptères à usage civil, comme le P 120 (avec les Chinois et Singapour) ou un hélicoptère léger de MBB (avec l'Inde).

« L'Europe, explique M. Martre, *est une compétitrice tout terrain des Etats-Unis, où la base technologique et financière est assurée par le Pentagone. L'association franco-allemande est ouverte à d'autres partenaires européens, l'italien Agusta, bien sûr, mais aussi Westland, à qui nous avons proposé de concevoir une version du Tigre au profit de l'armée anglaise. »*

Au demeurant, les hélicoptères ne sont pas le seul domaine de cette nouvelle aventure européenne. Dans le secteur militaire, les programmes ANS (de missile supersonique antinavire), AC3G (de missile antichar de nouvelle génération) et Eurosam (de missile antiaérien) tentent de réunir principalement la France, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni ou l'Italie autour de coopérations pour lesquelles les autres divisions spécialisées de l'Aérospatiale et de MBB se retrouvent déjà ou sont sur le point de se retrouver réunies.

La consolidation de ce marché européen de l'armement est devenue la hantise de M. Martre. Voilà un marché qu'il estime à environ 350 milliards de francs par an, par rapport à un marché mondial de l'ordre de 2 100 milliards de francs. C'est la moitié du marché américain. Mais ce sont surtout des échanges, à travers l'Atlantique, totalement déséquilibrés, où l'Europe (en quête de haute technologie) achète huit fois plus aux Etats-Unis que ceux-ci ne lui achètent de matériel militaire.

« Lorsque l'industrie européenne souffre, au départ, d'un tel handicap, surtout dans l'aviation de combat et les missiles, où les Etats-Unis sont en situation de domination, explique le PDG de l'Aérospatiale, *faut-il prendre le risque d'ouvrir le marché européen s'il n'y a pas de réciprocité ? Il faut contrer la pénétration américaine. Si elle n'est pas capable de s'imposer une politique commune, l'industrie européenne ira à sa perte pour avoir voulu jouer le jeu d'un libéralisme naïf. »*

Il n'y a pas d'autre voie, dans un premier temps, que de renforcer les *« pôles d'excellence »* franco-français, selon les propres termes du ministre de la défense, pour ensuite nouer des alliances entre Européens qui voudront relever le gant.

La Lyonnaise des eaux a signé en RDA un accord de coopération avec Thyssen

Le résultat net consolidé du groupe de la Lyonnaise des eaux, présenté mercredi 4 avril par la direction du groupe, s'est élevé en 1989 à 726 millions de francs (soit une hausse de 31 %), pour un chiffre d'affaires de 21,6 milliards de francs (+ 14,6 %). Le résultat d'exploitation, pour sa part, s'est élevé à 1,5 milliard de francs, en progression de 25 % par rapport à 1988. En 1990, selon M. Guy de Panafieu, administrateur et directeur général, la croissance de l'activité devrait être de l'ordre de 10 % à 15 %, et le résultat net augmenter de 15 %.

Les investissements se sont élevés à 5,9 milliards de francs en 1989. Ceux de 1990 devraient être du même ordre, ou légèrement inférieurs. La capacité d'autofinancement (2,2 milliards de francs en 1989) permet de faire face aux investissements matériels, mais les dirigeants de la Lyonnaise considèrent que le groupe est *« encore un peu au-dessous de la taille critique »*, selon M. de Panafieu.

D'autre part, la Lyonnaise a signé le 4 avril un accord de coopération avec le groupe industriel ouest-allemand Thyssen dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, pour les villes et l'industrie, en Allemagne de l'Est et ultérieurement la propreté. Compte tenu de l'état de l'environnement en RDA, les projets de développement industriel devront comporter des installations de traitement et d'épuration ; les besoins ne sont pas moindres pour les villes.

Pour l'instant, c'est un accord de principe qui ne recouvre aucun projet précis. Mais la Lyonnaise, présente en Allemagne surtout par la filiale de Degrémont, spécialiste des installations de traitement d'eau, avait besoin de collaborer avec un industriel, en l'absence de groupes correspondants dans le secteur des services, pour se développer sur le marché de la RDA, le seul solvable en Europe de l'Est à brève échéance. Elle a trouvé un partenaire de taille...

REPÈRES

EMPLOI

Des emplois plus nombreux pour les ex-TUC

Le chômage touche moins les jeunes à la sortie d'un stage TUC (Travaux d'utilité collective), mais les emplois qu'ils occupent ont un caractère de plus en plus précaire, selon une enquête du ministère du travail auprès de 2 200 jeunes six mois après la fin de leur stage. Selon cette étude, parue dans le numéro 163 de la revue *Premières informations*, la proportion des ex-TUC inscrits à l'ANPE s'élevait à 34 % fin 1988 (soit une baisse de 14 points en deux ans). Ceux qui ont cessé de chercher un emploi pour reprendre des études ou une formation étaient, en revanche, plus nombeux (19 % contre 12 %). En juillet 1989, 47 % (contre 40 % fin 1986) occupaient un emploi, mais le pourcentage de ceux disposant d'un contrat à durée indéterminée (29 %) avait baissé de 3 points. Le ministère du travail estime cependant que l'amélioration globale est *« d'autant plus significative que le niveau de formation à l'entrée des stages TUC a baissé »*.

CHOMAGE

Stabilité dans la CEE en février

Le taux de chômage dans la CEE est estimé à 8,6 % en février dernier selon les données corrigées des variations saisonnières publiées par Eurostat. Par rapport aux chiffres de janvier, il baisse de 0,1 % en RFA à 5,3 %, se stabilise en France à 9,4 %, en Belgique à 9,1 % et en Espagne à 15,9 %. En revanche il progresse de 0,1 % en Italie où il est de 10,9 %. Depuis 1987 le chômage régresse régulièrement de 0,7 % par an dans la CEE.

□ **Lufthansa va aider Aeroflot à mettre son aviation civile à niveau.** – C'est, en définitive, la compagnie ouest-allemande Lufthansa qui a été choisie par les Soviétiques pour les aider à mettre à niveau leur aviation civile. Tout d'abord, une société commune sera créée pour agrandir l'aéroport de Moscou-Cheremetievo et moderniser d'autres aéroports d'URSS. Le capital de la nouvelle société est détenu par la compagnie Aeroflot pour 50 % et, pour le reste, par un consortium regroupant *Lufthansa*, AEG, l'aéroport de Francfort, la Dresdner Bank et Noell.

FISCALITÉ

Un document gouvernemental remis aux parlementaires

Une éventuelle réforme de la taxe d'habitation suscite de vives controverses

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la loi de finances pour 1990, le gouvernement a transmis aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat un document élaboré par les seuls services du ministère des finances qui contient des simulations relatives à une éventuelle et partielle réforme de la taxe d'habitation.

Avec la taxe professionnelle, le foncier bâti et le foncier non bâti, la taxe d'habitation est l'un des quatre impôts qui constituent la fiscalité directe locale qu'encaissent les régions, les départements et les communes . En 1989, l'ensemble des quatre taxes a rapporté aux collectivités locales 166,4 milliards de francs dont 43,6 au titre de la taxe d'habitation. Or, la loi de finances, à la suite d'un amendement présenté par M. Edmond Hervé, député socialiste d'Ille-et-Vilaine et maire de Rennes, a retenu le principe d'une modification des modalités de calcul de la taxe d'habitation qui est encaissée par les départements, soit 11,9 milliards sur 43,6.

L'impôt nouveau changerait d'appellation et prendrait le nom de taxe proportionnelle sur le revenu. Son assiette ne serait plus désormais la valeur des habitations, mais le revenu des personnes assujetties et les plus-values. Toujours selon la loi de finances, la réforme pourrait entrer en vigueur en 1991. Or, les simulations effectuées par la direction générale des impôts de manière exhaustive dans quatre départements et auprès d'un échantillon de 50 000 contribuables aboutissent à des conclusions montrant que quelque cinq millions de personnes supplémentaires (aujourd'hui exonérées) devraient acquitter dans des proportions variées ce nouvel « impôt sur le revenu décentralisé ».

Parmi ces personnes supplémentaires, on trouve un très grand nombre de citoyens à revenus modestes, ou des personnes âgées qui ne payent pas l'impôt sur le revenu national, et donc la taxe d'habitation. Paradoxalement, on reviendrait sur les acquis sociaux et fiscaux auxquels la gauche tient le plus, qui avaient été obtenus par voie législative de 1982 à 1984.

Politiquement inacceptable et pratiquement inapplicable

Pour les services de M. Charasse, au vu des simulations qui peuvent être encore affinées selon plusieurs scénarios, l'article 79 de la loi de finances, en l'état, se révèle politiquement inacceptable et pratiquement inapplicable. Même si la philosophie de la réforme est très différente de celle de Mme Thatcher, il serait évidemment suicidaire d'aller au-devant d'une rébellion des contribuables et des élus locaux.

Hostile à l'époque à l'adoption de cet article 79 du budget, la commission des finances du Sénat, présidée par M. Christian Poncelet, a manifesté le 3 avril sa pleine opposition à l'établissement de ce nouvel impôt, *« qui aggravera la complexité d'une fiscalité déjà opaque, sans résultats significatifs au plan de la justice sociale »* et met en garde *« tant contre une réforme excessive dont l'exemple britannique a montré les dangers, que contre l'immobilisme »*.

Il reste que le système général de la fiscalité locale, et de la taxe d'habitation en particulier, se révèle de plus en plus obsolète puisqu'il est fondé essentiellement sur la valeur des patrimoines immobiliers et fonciers. De plus, les inégalités entre communes et départements créent des injustices manifestes que ne compensent pas toujours correctement les procédures très complexes, imaginées au fil des ans, de péréquation.

Dans les Hauts-de-Seine, par exemple, département riche, les bases d'imposition pour calculer la taxe d'habitation sont de 7 787 francs par habitant, mais elles atteignent à peine 2 270 francs dans le Nord où la crise économique a eu des effets dévastateurs. Les Alpes-de-Haute-Provence appliquent aux contribuables un taux de 3,21 % et l'Orne de 9,04 %. Et lorsque l'habitant des Alpes-Maritimes paie en moyenne 414 francs de taxe d'habitation, celui de la Haute-Loire n'acquitte que 187 francs.

Pour tenter de mettre à jour les bases d'imposition, c'est-à-dire les valeurs locatives des immeubles et des terrains sur lesquels s'appliqueront les impôts directs locaux, le gouvernement va, parallèlement, engager un minutieux travail cadastral qui n'avait pas été fait depuis plus de vingt ans. Ce sera l'objet d'un projet de loi débattu au Parlement, vraisemblablement à la fin de cette session parlementaire.

M. Michel Charasse, ministre du budget, aura l'occasion d'expliquer ses projets de réforme et le calendrier envisageable le 10 avril devant le comité des finances locales. Cet organisme est présidé par M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts-de-Seine, maire de Saint-Cloud, qui s'est entretenu la semaine dernière de l'ensemble de ces questions ainsi que des dotations que verse l'Etat aux collectivités locales, avec le premier ministre.

FRANCOIS GROSRICHARD

Les sacrifices de Tokyo

Suite de la première page

Bien que le rapport ne mentionne pas d'élément chiffré, la presse *estime que le programme* d'équipements collectifs annoncé par le gouvernement pourrait représenter 8 % du PNB.

Au cours de son intervention télévisée, M. Kaifu a déclaré, en réponse à une question, qu'il estimait que le Japon *« n'avait en rien cédé aux pressions américaines »*. Si tout de même les Japonais ont fait un certain nombre de concessions aux Américains, ils ont aussi réussi à résister à certaines exigences de Washington, concernant notamment l'abrogation de la loi sur les grandes surfaces de distribution . Celle-ci sera simplement révisée d'ici deux ans.

Il reste aux autorités japonaises la tâche de concrétiser leurs engagements. En ce qui concerne la loi sur les grandes surfaces, une première difficulté tient à la définition de grandes villes qui figure dans l'accord et limite la portée des réformes annoncées. S'agira-il des trois mégalopoles nippones (Tokyo, Osaka, Nagoya) ou bien des villes de plus d'un million d'habitants ? Le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) devra faire des propositions en mai. Jusqu'à présent, la loi sur les grandes surfaces impose des consultations préalables avec les petits commerçants du quartier où un magasin de plus de cinq cents mètres carrés compte s'implanter. Dans certains cas, les collectivités locales ont transformé cette obligation en clause de droit, bloquant pour plusieurs années des dossiers de demandes d'ouverture de supermarchés. Cette procédure sera simplifiée.

Les réticences du ministre des finances

Les engagements du Japon à poursuivre au-delà de 1990 huit grands projets de travaux publics et à élaborer un programme de construction d'équipements collectifs sur dix ans se heurtent d'autre part aux réticences du ministère des finances.

Enfin, en ce qui concerne la décision de réviser le système de taxation des terrains consacrés en ville à l'agriculture (qui bénéficient d'avantages fiscaux), afin de juguler la spéculation foncière, elle soulève plusieurs problèmes. Une première difficulté tient à la définition du champ d'application des nouvelles dispositions (les principales grandes villes ou les vingt-trois arrondissements de Tokyo?). D'ores et déjà, cette révision du système d'imposition fiscale qui a pour but d'encourager la conversion des terres agricoles en zone urbaine en terrains à bâtir, soulève en outre une vive opposition du lobby paysan au sein du parti conservateur.

Si, vu de Tokyo, le Japon paraît s'être sorti sans trop de dommages de ces délicates négociations avec les Américains, des voix se font cependant entendre pour critiquer ce qui est interprété comme une excessive soumission nippone aux exigences de Washington. Ainsi, à la suite des récents accords intervenus sur les super-ordinateurs et les satellites, le quotidien *Asahi* écrivait : *« Le Japon semble aller de concessions en concessions à tel point que l'on peut s'interroger sur les principes de base de la politique nationale en matière de développement spatial. »* C'est en effet un domaine dans lequel le Japon espérait parvenir à une autonomie technologique.

D'une manière générale, l'opinion publique nippone a réagi favorablement à des demandes qui pourraient pourtant passer pour des ingérences difficilement tolérables dans les affaires intérieures d'un pays. Un récent sondage du quotidien *Nihon Keizai*, montrait que 47 % des Japonais estimaient que la position américaine était fondée, contre 39 % qui étaient d'un avis opposé. En outre, 48,8 % des personnes interrogées pensaient que le Japon devait répondre d'une façon positive aux demandes de Washington. Selon une autre enquête effectuée par le même quotidien auprès; cette fois, d'une centaine de dirigeants d'entreprises, les réactions divergaient selon les dossiers : positives en ce qui concerne le problème foncier et le système de distribution, elles traduisaient de vives réticences sur le bien-fondé de la position de Washington dans le domaine des investissements publics et des liaisons internes aux groupes industriels et financiers.

En réponse aux quelque deux cents exigences de réformes adressées par les Américains aux Japonais dans le cadre des négociations sur les obstacles structurels, ces derniers ont répondu par une liste en quatre-vingts points demandant notamment aux autorités américaines l'introduction d'une TVA au niveau fédéral, la limitation du nombre des cartes de crédit pour freiner la consommation et au contraire des mesures encourageant l'épargne des ménages.

Demandes qui semblent essentiellement destinées à montrer à l'opinion publique japonaise que Tokyo ne fait pas que céder aux pressions de Washington.

PHILIPPE PONS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SEMA GROUP - EXERCICE 1989 PROGRESSION DE 35 % DU BÉNÉFICE AVANT IMPOTS

Sema Group a réalisé pour l'exercice 1989, un chiffre d'affaires consolidé de 293 millions de £ (3 milliards de francs), en hausse de 17 %, à périmètre comparable, par rapport au chiffre d'affaires 1988 (267 millions de £).

Le bénéfice avant impôts, qui s'établit en 1989 à 17,5 millions de £ (soit 180 millions de francs) est en hausse de 35 % par rapport au résultat atteint en 1988 (12,9 millions de £), et confirme le rétablissement du Groupe, indique lors de la présentation des résultats semestriels.

Ces résultats confortent, sur le marché européen des services informatiques, la place de Sema Group, qui dispose d'une palette variée de compétences dans tous les secteurs de la vie économique et d'une couverture géographique sans équivalent.

Pierre Bonelli, Chief Executive Officer a déclaré : "Il y a un an, trois priorités avaient ete fixées : la croissance des bénéfices, le renforcement des synergies à l'intérieur du Groupe, l'élaboration de la stratégie pour les annees a venir. La progression du Groupe, en 1989, s'est effectuée en respectant ces priorités."

Le Conseil d'Administration de Sema Group Plc, réuni le 30 mars, a accueilli un nouveau membre en la personne de Didier Pineau-Valencienne, President-Directeur Général de Schneider S.A., à la suite de l'augmentation à 7,7 % de la participation de Schneider dans Sema Group.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a proposé de fixer le dividende final par action à 1,6 pence, soit au total 2,4 pence pour l'exercice 1989, contre 1,44 pence en 1988 (8 mois).

SEMA GROUP

TELEFLEX LIONEL-DUPONT

L'assemblée générale extraordinaire de Teleflex Lionel-Dupont, réunie le 3 avril 1990 sous la présidence de M. Henry Lionel-Dupont, a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital de 100 millions de francs (soit environ 400 millions de francs, primes comprises) et à émettre des obligations à caractère convertible pour un même montant.

Le conseil d'administration, qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Le chiffre d'affaires consolidé de 381,6 millions de francs, dont 40 % réalisés à l'étranger, est en hausse de 11 %.

Les résultats de l'exercice ont été affectés par la constitution d'une provision sur un contentieux en cours et par la perte, en partie exceptionnelle, de la filiale Teleflex Systems (manutention automatisée).

Ainsi, le résultat d'exploitation ne reflète pas l'amélioration des bénéfices de Teleflex-Syneravia (équipements aéronautiques) et Fyitis (filtration industrielle). Il reste au même niveau qu'en 1988, soit 14 millions de francs. Le résultat net consolidé est une perte de 4,9 millions de francs en 1989 contre un profit de 3,9 millions de francs en 1988.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 7 juin 1990, de maintenir le dividende net à 4 F par action.

M. Henry Lionel-Dupont a fait part au conseil de sa décision de se voir déchargé de ses fonctions de président et a proposé de désigner à sa place M. Alain Claron comme président directeur général de Teleflex Lionel-Dupont.

Le conseil a accepté avec regret la décision de M. Henry Lionel-Dupont, en lui exprimant unanimement sa reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie au cours de ses quarante années au service de la société, dont trente et une à sa direction générale et vingt-deux ans à sa présidence, et l'a nommé président d'honneur.

M. Alain Claron a été désigné président-directeur général à l'unanimité. Sur sa proposition, M. Noël Fourcadier a été coopté comme administrateur et nommé directeur général de Teleflex Lionel-Dupont.

Le conseil d'administration de Teleflex Lionel-Dupont a, par ailleurs, décidé le principe d'une augmentation de capital, qui devrait être réalisée avant l'été pour un montant de l'ordre de 300 millions de francs, primes comprises.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA *Master of Business Administration*

UNIVERSITÉ A SAN FRANCISCO spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel.

Member of the California Association of State Approved Colleges and Universities.

Academic program, unique in concept, format and professionnal experience. Fully approved to grant the

Master of Business Administration

with an emphasis in international management

A.C.B.S.P.

FILIÈRES D'ADMISSION

3e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA, DESS - IEP - Titulaires de maîtrise.

Programme de 12 à 14 mois, modulé en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, **conduisant au M.B.A.**

2e CYCLE Formations supérieures de second cycle. Cursus équivalent à deux années universitaires

Informations et sélections : European University of America
17/25 rue de Chaillot (métro Iéna), 75116 Paris, (1) 40 70 11 71

Communiqué par European University of America • San Francisco • California • Programmes associés en Europe, Asie : Tak Ming - Hong Kong, et aux USA : PhD.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT :

Le Monde sans visa

AFFAIRES

Le 11ème salon du modèle réduit

3 000 locomotives de rêve par jour pour le géant allemand Marklin

Le marché du train électrique se porte mieux. Le 11e salon de la maquette et du modèle réduit qui s'installe, du 7 au 16 avril, à Paris, Porte de Versailles, sera l'occasion de le confirmer. Un bon nombre des cent soixante-huit mille visiteurs de l'an dernier prendront le chemin des 1 600 mètres carrés réservés aux minuscules loco « Z », plus petites que le pouce, comme aux grandes qui peuvent tirer même des adultes. Parmi les exposants, figure le numéro un mondial du train électrique, l'allemand Marklin, qui ne parvient plus à satisfaire la demande.

Des milliers d'enfants devenus vieux et des milliers de vieux gosses demeurés jeunes ne peuvent entendre sans broncher le nom de Marklin. Ils ont trop rêvé sur les trains de ce fabricant allemand, trop adoré le souci du détail de ses locomotives suisses et de ses wagons prussiens, trop investi leur cagnotte dans des circuits où les passages à niveau se lèvent tout seuls et où les machines crachent de la vraie fumée pour rester insensibles à l'évocation du nom de celui qui est perçu comme la Mercedes des trains électriques.

Une belle histoire, Marklin. Fondée il y a cent trente et un ans, à Göppingen, petite ville située à une cinquantaine de kilomètres de Stuttgart, l'entreprise commence par fabriquer des jouets pour les filles, des cuisinières pour poupée par exemple. Elle en vient assez vite à lancer le premier train, dont le succès est si foudroyant que, en quelques années, il devient pratiquement l'unique produit de Marklin, dont le chiffre d'affaires de 560 millions ne dépend plus aujourd'hui que pour 1 % de la fabrication d'une variante du Meccano de l'anglais Hornby.

Ses mille six cent cinquante-trois salariés sont voués à la qualité. Pas question d'utiliser le plastique, mais un mélange soigneusement dosé de zinc, d'aluminium et d'étain. L'ordinateur conçoit le moule ; la machine y coule le métal ; mais c'est l'ouvrier, ou l'ouvrière, qui fignolera les filets de peinture et montera le plus petit des accessoires. Quand on sait que cette somme d'attentions suppose sept mois de travail sur une locomotive, on s'étonne que Marklin puisse conserver sa place de premier constructeur mondial de trains électriques avec une production annuelle de sept millions de pièces. Car, de l'usine de Göppingen, il ne sort pas moins, chaque jour, de trois mille locomotives et quinze mille wagons et voitures de presque toutes les tailles (1/32e ou 1, 1/87e ou HO, 1/220e ou Z).

Chez Marklin, on met du vrai charbon dans le tender des locomotives, mais on refuse de communiquer le bénéfice de l'affaire demeurée familiale. On déplore de se trouver en rupture de locomotives, les françaises BB 15 000 notamment, la demande s'étant emballée, mais on préfère encore rater des ventes plutôt que gérer des stocks. Il y a du désuet dans cette gestion-là. Et ça marche !

Le moule d'une loco pour 2,5 millions de francs

En Allemagne, les fous de modélisme ferroviaire abondent. Il y a ceux qui dévorent le répertoire publié annuellement sur les trains Marklin depuis la nuit des temps, avec les modifications d'accessoires, voire d'emballage, avec leur prix de revente, la description de leurs contrefaçons et la photo de l'attelage qui permettra d'identifier l'année de fabrication. Il y a ce dingue, dûment identifié pour ses achats frénétiques de trains, auquel Marklin a voulu offrir sa millième locomotive et qui en était déjà à mille trente et une le jour où celle-ci lui fut solennellement remise !

En France, la passion est moins répandue, même si elle est forte. Aussi la firme de Göppingen choisit-elle, en 1986, de l'aiguillonner par une politique plus offensive et de créer une filiale française qui lui permettrait de décoller des médiocres 4 % du marché hexagonal tenus par son importateur d'alors.

Pour l'animer, elle chercha un homme qui ne soit ni collectionneur ni cheminot, afin qu'il n'oriente pas son action commerciale dans un sens trop personnel. Ce fut Pierre Villemagne, quarante ans, germanophone et germanophile pour cause de garnisons paternelles en RFA. Diplômé de la Chambre de commerce franco-allemande et de l'Institut supérieur du commerce, il a fait ses premières armes chez Poclin (pelles mécaniques), Hengstler (horaires variables) et Konica (bureautique) et, s'il a beaucoup investi, jadis, dans les trains électriques, sa passion le porte plutôt vers la mer et la plongée sous-marine.

Il se trouve, aujourd'hui, à la tête d'une PME de neuf personnes, Marklin France, qui a du pain sur la planche. *« Notre première tâche consiste, bien sûr, à distribuer les produits Marklin*, explique Pierre Villemagne. *Mais pas seulement, parce que le marché français n'est pas aussi porteur que le marché allemand. Nous avons complété notre activité en distribuant d'autres produits complémentaires et de qualité : des bâtiments modèles réduits (Vollmer), des arbres, des champs, des routes miniatures, des feux de signalisation (Busch), des petites voitures (Rietze), des produits fumigènes pour locomotive (Seuthe) et même d'autres trains électriques (Arnold) de l'échelle « N » qui ne figure pas dans la gamme Marklin. Ces ventes représentent un quart de notre chiffre d'affaires. ».*

Mais notre homme est aussi concepteur, c'est-à-dire qu'il arrête la fabrication des modèles français que demandent les acheteurs français... et allemands. C'est lui qui rassemble la documentation permettant de créer une réplique du wagon porte-conteneurs Renault ou de la micheline en toile d'avion qui pouvait rouler à 120 km/h.

C'est encore lui qui recueille les autorisations : *« Nous ne payons jamais aucun droit, car c'est un honneur que Marklin fabrique un wagon aux couleurs d'une société*, précise-t-il. *Que ce soit Renault, Peugeot ou Michelin, ils reçoivent en remerciement deux échantillons du modèle de leur wagon ou de leur motrice. »* Il lui faut enfin travailler avec des nuanciers de couleurs pour approcher au plus près de la réalité, avant de commander à l'usine de Göppingen une nouvelle décoration ou un nouveau moule. A titre d'exemple, le moule d'une locomotive coûte 2,5 millions de francs.

Cinquante aiguillages

Le chiffre d'affaires de la filiale française a atteint, en 1989, 11,5 millions de francs, en hausse de 26 % par rapport à l'année précédente. Les commandes ont fait un bond de 40 % et Pierre Villemagne s'attend, en 1990, à une nouvelle progression de 35 %. Il estime que Marklin s'est adjugé 15 % du marché français, ce qui le classe derrière Jouef (60 %), mais devant l'autrichien Roco, l'italien Lima et l'allemand Fleischman.

Pour mieux connaître ses clients, il a lancé un « club » et un bulletin de liaison. Pour s'inscrire, il suffit de répondre à un questionnaire sur le nombre de locomotives, le nombre d'aiguillages. *« Un amateur qui possède cinquante locos et pas d'aiguillages est un collectionneur ; celui qui possède cinquante aiguillages et cinq locos est un rouleur. Le collectionneur de trains moyen dépense 2 500 francs par an pour assouvir sa passion. L'amateur « Marklin », plusieurs milliers de francs. »*

Le problème des trains électriques est qu'ils séduisent moins les enfants qu'autrefois. Il y a la télévision, le tennis et les jeux électroniques qui fascinent les jeunes et l'amateur de modèle réduit ferroviaire vieillit doucement ; il aurait en moyenne trente-cinq ans. »

Comment renverser la vapeur ? *« Nous offrons, depuis la fin de 1989, un système digital qui simplifie le câblage et qui permet de faire rouler à des vitesses différentes jusqu'à quatre-vingts locomotives et de commander jusqu'à deux cent cinquante-six aiguillages grâce aux microprocesseurs*, répond Pierre Villemagne. *Comme on peut coupler ce système avec le micro-ordinateur familial, on parvient à réunir le père fou de train et le fils toqué d'informatique. Bon, c'est un peu cher, mais quand on voit ce que coûte la voile.. ! »*

ALAIN FAUJAS

Un entretien avec l'« ambassadeur » alsacien à Hongkong

M. Patrick Jenn se définit comme un prospecteur industriel et commercial

L'Alsace n'est pas seulement la région la plus ouverte aux investissements étrangers. Elle mène, sous l'impulsion du conseil régional, une politique active de présence à l'étranger pour favoriser les exportations des entreprises régionales ; l'Alsace dispose d'un bureau à Tokyo et d'un autre à Séoul. Elle est la seule région de France à avoir aussi ouvert, il y a deux ans, une représentation permanente à Hongkong que dirige M. Patrick Jenn, trente-sept ans.

« Une ambassade régionale à Hongkong ! Il faut avoir de l'ambition, voire du culot !

– En 1987, j'étais l'un des responsables de Total en Chine. Et puis les circonstances ont voulu que je rencontre à la fin de cette année-là, à Hongkong, les membres d'une mission de la chambre de commerce de Strasbourg. Une chambre de commerce de province très en pointe, puisqu'il existe à Strasbourg une maison du commerce international, membre du club des World Trade Centers.

– Comment a germé l'idée de créer une structure permanente ?

– J'ai mis sur pied une société dénommée ATIC (Alsace Trade and Industrial Center), qui est constituée de plusieurs partenaires : d'abord la chambre de commerce de Strasbourg, puis un groupement de neuf entreprises (dont sept alsaciennes, une de l'Indre et une du Jura, car elles sont membres de la maison du commerce international de Strasbourg). Pour chacune d'elles, je suis un peu l'attaché commercial. Les autres partenaires sont mon épouse, originaire de Taïwan, et moi-même. Nous sommes les deux actionnaires majoritaires.

» Le bureau a maintenant deux ans. Nous avons hésité pour la localisation entre Pékin et Hongkong. En définitive, il apparaît que Hongkong est la ville la mieux placée comme porte d'entrée de la Chine et comme plate-forme de rayonnement vers toute l'Asie du Sud-Est.

– Comment se manifeste concrètement la présence alsacienne dans la colonie britannique ?

– A la fin de l'année dernière l'Alsace a organisé à Hongkong, pendant trois jours, une importante exposition et des manifestations de promotion en tout genre. C'était la première fois qu'une région française se lançait ici dans une opération d'une telle envergure. Le conseiller commercial lui-même n'en croyait pas ses yeux. Il y avait des représentants alsaciens des comité d'expansion, des chambres de commerce, des milieux touristiques, un chef de cuisine de vingt-cinq entreprises alsaciennes, essentiellement des PME. Et, en tête, le président du conseil régional, M. Marcel Rudloff.

– Combien coûte tout compris le fonctionnement d'un bureau tel que le vôtre ?

– Un million de francs, pas davantage. Les frais sont réduits au minimum, et j'utilise en permanence dans mes déplacements un ordinateur portable pour communiquer et envoyer les messages.

– Quelle est la philosophie de votre activité ?

– Il ne s'agit pas de concurrencer le poste d'expansion économique qui dépend du ministère du commerce extérieur, ce serait absurde. Mais ma fonction consiste à être le prospecteur industriel et commercial pour les neuf entreprises qui ont souscrit au capital de la société. Je ne vous en citerai que deux, à titre d'exemple : la société Haemmerlin de Saverne est le leader mondial des brouettes. En Chine, elle cherche à occuper le marché des monte-charge, assez cousin de celui des brouettes.

Autre cas : nous avons organisé à la mi-février à Pékin un séminaire technique pour le compte d'une société strasbourgeoise de matériel de criblage, Semestra. Vous savez que les Chinois exploitent de nombreuses mines de charbon et ils ont grand besoin de ce type de matériel. La Semestra pourrait aussi profiter des retombées du contrat de construction d'un immense barrage dans la province du Sichuan si les sociétés françaises comme Dumez ou comme Bouygues emportent en définitive le marché, ce que l'on saura dans quelques mois.

– Quelles sont vos perspectives pour les prochains mois ?

– L'Alsace a d'autres bureaux comparables à celui-ci en Corée du Sud et au Japon. La prochaine étape, ce sera Taïwan, toujours avec l'appui du conseil régional. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Création d'un Institut supérieur des métiers du cheval

M. François Doubin, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat, député maire d'Argentan (Orne), vient d'annoncer la création d'un Institut supérieur des métiers du cheval. Il devrait voir le jour dès la prochaine année scolaire et il sera installé au haras du Pin (Orne), propriété de l'administration. Il a reçu l'aval du ministre de l'agriculture très concerné, M. Nallet lui apportant par lettre officielle l'assurance de son soutien et de ses encouragements.

L'Institut fonctionnera avec un statut d'association ou d'établissement public. Son financement, peu élevé – puisque les locaux du haras du Pin sont vastes et aménageables – dépendra des pouvoirs publics, de la région de Basse-Normandie – qui y est favorable, – des collectivités locales et des œuvres sociales des courses (riches grâce à la caisse des impayés du PMU).

L'enseignement s'exercera dans plusieurs directions : la promotion des jeunes salariés déjà dans le métier et cherchant à acquérir une meilleure qualification, la formation continue et le recyclage, enfin et surtout, un enseignement au niveau bac plus 2.

Au début, des effectifs réduits d'élèves – 15 à 30 par section – afin que le placement puisse être assuré de la meilleure façon à la sortie des cours. On prévoit un corps professoral de vacataires ou de permanents : des spécialistes de la gestion à l'informatique, à la biologie, à la science vétérinaire, à la génétique, aux langues.

GUY DE LA BROSSE

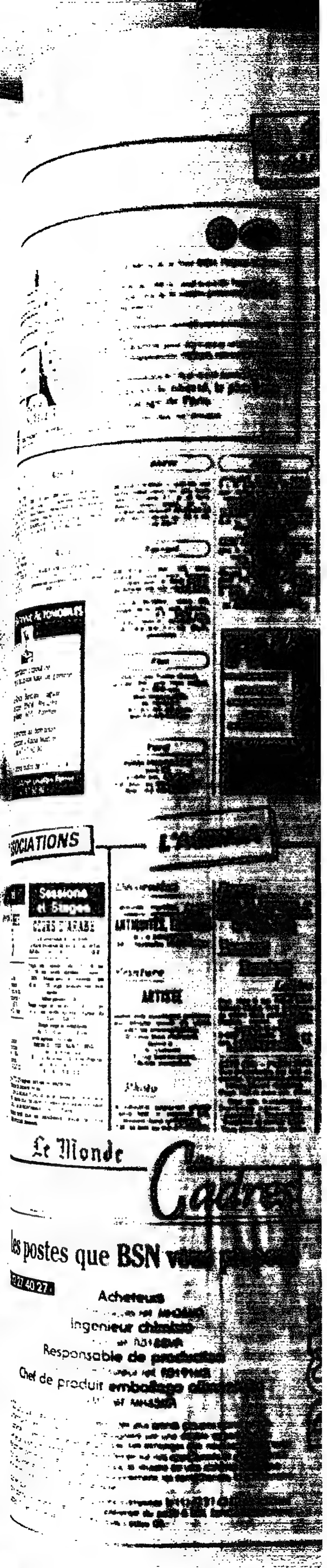

صكذا من الاصل

Le Monde AUTOMOBILE

VW Audi

Concession V.A.G. située à 300 m de la Tour Eiffel, l'Espace Suffren propose :

■ UN ESPACE EXPOSITION de 1000 m² pour accueillir l'ensemble de la gamme Volkswagen et Audi (plus de 30 voitures présentées). Pour les occasions, 400 m² supplémentaires.

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19 h.

■ UN ESPACE ATELIER d'entretien (accueil personnalisé), adapté aux nouvelles technologies.

■ UN ESPACE SERVICE RAPIDE pour des travaux nécessitant de petites interventions : échappements, réglages, accessoires, pneumatiques, etc...

Ouverture des ateliers du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 14h à 19h. Samedi de 8h à 12h.

Espace SUFFREN

Espace de luxe et de liberté, le plus beau Garage de Paris.

V·A·G ETABLISSEMENTS SUFFREN, 40 ter, avenue de Suffren - 75015 Paris - Tél. : 47.34.09.35
Accueil Après-Vente - 47, rue de la Fédération - 75015 Paris.

Lancia

DELTA HF INTÉGRALE 16S, sept. 89 mod. 90, noir métal, int. alcantara recaro, freins ABS, alarme, radio K7, gl. teint., pr. m., 13 000 km. 165 000 F. RIU 43-25-67-40 dom.

Mercedes

190, année 1960, couleur vert amande, T.B.E., tél. Tunisie H.B. (19) 216-320-604 Dom. 216-321-893

COUPÉ 300 CE autom., juil. 87, mod. 88, gris cendre métal verni, int. cuir noir, freins ABS, système ASD, climat., TO, capot MG, pré-équip. tél. pns récents. 58 700 km. BELLON 40-75-04-72 BUR. 45-55-12-73 DOM.

BR 300 T DIESEL autom., sept. 87, mod. 88, bleu métal verni, int. cuir noir, gl. teint., freins ABS, radio, alarme, attel., pr. m., pns nfs, 64 500 km. GRUAU 64-25-68-12 BUR. 64-25-69-12 perm. 175 000 F

230 E AUTOM. mars 83, blanc verni, int. noir, direct. assist., gl. teint. électr., 172 300 km. MONNET 34-16-61-61 BUR. 47-84-50-50 20 h. 41 000 F

200 DIESEL, janv. 79, vert, int. vert, rétro droit, 205 000 km. LEHOUX 45-92-92-80 BUR. 43-05-84-10 DOM. 45 000 F

260 E, janv. 89, noir métal, int. noir, TO, codecar, radio, freins ABS, pr. m., 40 700 km. 180 000 F. POLASTRON (16) 61-59-14-10 journée, province

GMC

JIMMY AUTOM. janv. 83, marron métal, moteur et boîte 18 000 km. 148 600 km. PEZE 43-60-56-80 BUR 42-62-01-21 DOM.

Opel

CORSA S 1.3 GT 3 P., avr. 88, gris métal, int. gris clair, pré-équip. radio. TO, pr. m., 28 000 km. OHANA 48-69-64-64 BUR 45-03-06-04 ap. 20 h. 43 500 F

CORSA S 1.0, MODA 3 P., sept. 89, noir verni, int. bleu, gl. teint., rétro droit. pr. m., 8 600 km, RENNETEAU 48-62-56-92 BUR 43-84-74-01 ap. 18 h. 45 000 F

PEUGEOT

205 XT diesel, août 89, 6 500 km. Blanche, vitres teintées, toit ouvrant, lève-glace électrique, fermeture des portes centralisée. Prix : 72 000 F Tél. : 42-40-61-42 bur. 43-63-88-38 domicile

505 V6 ABS mod. 87 Bleu métal, verni, tatouage + alarme, 53 000 km ent. rév., freins nfs 65 000 F. Tél. : 34-51-56-54 soir

Porsche

944 L, juin 84, gold métal, int. marron, radio, alarme, pne neufs, 70 000 km. 86 000 F 40-68-92-86 BUR 45-74-66-68 DOM.

944 L, fév. 83, noir, int. damiers, TO, alarme, écrous antivol, radio. 43 000 km. 110 000 F. M. PORCHERET 43-66-16-16

RAYTON FISSORE

MAGNUM, juil. 87, gris mét. verni, int. cuir beige, climat., int. bois, jantes alu., pns neufs, 53 000 km compt. BOUSSENAC 90-31-43-91, bur. 90-22-27-88, w-e, province. 140 000 F

Renault

ESPACE QUADRA, mars 89, vert bronze métal verni, int. beige, radio, alarme, gl. tatouées, 21 700 km. 155 000 F 69-83-83-00, 9/14 h

FUEGO GTX, mai 81, 80 600 km, état except., radio K7 + 4 roues alu et accessoires. Px : 16 000 F. Tél. : 69-01-08-05

RENAULT turbo Diesel 25 1989, gris métal., 40 000 km 101 000 F Tél. : 43-41-35-57

ROVER

820 SI, juil. 89, mod. 90, gris métal., int. beige, TO élect., direct. assist. gl. et ferm. élect. radio-cassettes, 9 700 km. 119 000 F SARIALI 43-20-83-09, bur. 46-55-85-92, 20-22 h

213 S, août 87, mod. 88, bleu azur, int. gris, radio, pot neuf, 39 000 km, ALARY (16) 44-40-17-41, 9-24 h. 38 000 F

213 AUTOM. nov. 86, mod. 87, moonraker, métal verni, int. gris, gl. et ferm. électr. gl. teint. sièges AR rabat. 64 800 km, KIEFFER 43-04-60-16, bur. 48-49-12-50, ap. 20 h 40 000 F

Toyota

Bk LITE ACE DX, mai 89, bordeaux, int. gris, radio K7, 8 places, pr. m., 10 300 km, 80 000 F. 47-26-12-35 BUR. 46-78-22-64 ap. 20 h 30

UN NOUVEL ACCUEIL AUX BUTTES CHAUMONT

79 AVENUE SIMON BOLIVAR 75019 PARIS ☎ 42 08 27 33

Botzaris

TRIUMPH

SPITFIRE 1500 FH, oct. 78, bleu roy métal. verni, int. noir, hard top, capote, 73 000 km, compt. Thomas. 40-14-37-13, bur., 39-13-10-90, 20 h. 40 000 F

Volvo

BK 240 GLT, juin 89, noir, int. cuir noir, galerie américaine, pr. m., 9 800 Km. Mme CAZES 42-56-95-44 BUR 46-00-24-38 ap. 20 h. 120 000 F

BK 240 GL, avr. 87, gris métal verni, int. bleu, gl. électr., sièges chauf., couvre bag., AB, pr. m., 113 000 km. LEIBIG 32-41-34-16 dom province. 58 500 F

740 TURBO Diesel bleu mét., air condit., 57 000 km, garant. 1 an, 100 000 Km, excel. état, mod. 89 (05.88), 115 000 F. RABIAN. BUR : (1) 64-05-11-90, dom. 43-25-23-11

480 ES, blanc., mod. 90, climat., dir. assist., sono + 6 HP, 27 000 km, pr. m., 110 KF. 47-02-99-52

Volkswagen

Cabriolet Golf autom., mod. 89, marine, parf. état, 20 000 km, alarme, radio. BUR. 45-55-12-83 APPT 47-22-03-34

Vds Golf GTI 16 S Oettinger 83, gris anthracite, 96 000 km (moteur, peinture, amortisseurs, suspensions, pneus : NEUFS). Prix à déb. état concours 46-44-41-09 ap. 20 h

BK CARAVELLE COACH SPL avril 89, rouge verni, direct. assist. radio, pr. m., 20 500 km. ELKESLASSY 43-62-97-56, dom. 117 000 F

Vds GOLF GTI 16 S Oettinger, 83, gris anthracite, 96 000 km (moteur, peinture, amortisseurs, suspension, pneus : NEUFS) 70 000 F état neuf 46-44-41-09 ap. 20 h

GOLF CABRI GLI 80, 101 000 km, blanche, kit BBS, jantes alliage, calandre 4 phares, volant et panneau bois, hauts-parleurs Pionneer, coupe-circuit, pré-équip. alarme Cobra, embrayage, pneus neufs, B.V. neuve, moteur refait. Px 62 000 F. 47-08-41-10 dom. ap. 20 h 47-24-37-77

Alfa Romeo

ALFA 164 3 I V6, déc. 88, mod. 89, noir verni, int. gris, climat., sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et embr. récents 0 km, pns et jantes récents, pr. m. 33 900 km. DUFIEUX 46-05-61-55 ap. 19 h. 165 000 F

164 3.0 V6, mai 89, vert métal verni, int. gris, freins ABS, climat, AB, alarme, pr. m., 14 500 km. SCHIRRER 45-07-22-86 BUR 39-56-39-19 ap. 20 h. Px : 150 000 F

Alpina

B6 3,5, avr. 86, noir métal verni, int. noir, TO, alarme, plp, pont autobloc., minichaîne, tél, pns et freins neufs, 69 000 km. DE BARREAU 47-61-05-60, BUR. 47-63-91-15 DOM. 150 000 F

Audi

AUDI V8 modèle 90 2 500 km, 362 000 F garantie constructeur 2 ans. 46-77-22-33

FRANCO BRITANNIC AUTOMOBILES

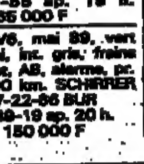

Importante Exposition de voitures d'occasion haut de gamme

Rolls-Royce - Bentley - Jaguar
Mercedes - BMW - Porsche
Range Rover - MVS - Panther...

Liste envoyée sur demande.
Téléphoner à Raoul Mattei au 47.57.50.80

Ouvert le samedi matin de 9 h 30 à 14 h

BMW

BK 325 TOURING 1, août 88, vert foncé métal verni, int. gris, freins ABS, TO, radio K7, gl. et ferm. électr., direct. assist., pr. m., 19 800 km. GOULET 46-20-43-24 BUR. 40-71-08-63 ap. 20 à 30. 129 000 F

Ferrari

BB 512 I, avr. 82, bleu métal., int. cuir beige, 20 000 km. 3 000 000 F. BERREBI 46-40-10-06 BUR.

TESTA ROSSA, mars 86, rouge verni, int. cuir, climat., pr. m., 87 000 km, 1 650 000 F. SCHMITTER (16) 44-48-71-12 BUR, province

Fiat

FIAT Tipo Turbo diesel, janvier 89, gris bleu métal, 31 000 km, état impeccable. M. FERNET 47-31-39-23 dom. 60-77-93-83 bur.

Ford

FORD FIESTA XR2 avril 88 12 000 km, 48 000 F Tél. jour: au 48-37-97-11 Soir : 42-43-38-81

Jaguar

JAGUAR Type E, 1961, 3 L 8, gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix 600 000 F (19) 44-27-38-32-239

JAGUAR SOVEREIGN V12 5,3 L, 1989, 22 000 km, marine, 280 000 F. 47-42-71-00

RARE 420 an. 67, champagne + cuir rouge, roues fil, radio, TBE 200 000 F (16) 83-32-23-01

Coupé XSJ 5,3 autom., avril 76, bleu métal, int. beige, climat., boîte 5 000 km. pns neufs. 78 000 km, 99 000 F. M. MULLER 48-47-11-69

P.V.A CONCESSIONNAIRE ANNONCE L'OUVERTURE DE SA CONCESSION

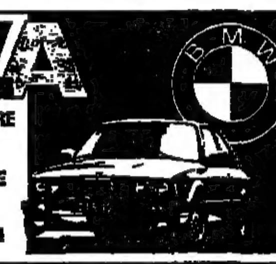

172, bd. Voltaire 75011 PARIS
(1) 43.56.11.11

Véhicules neufs et de direction disponibles

PEUGEOT Darl'mat

146, BD DE GRENELLE
75015 PARIS ☎ 45 75 82 80

3615 DARLMAT

ASSOCIATIONS

Appel

POÈMES EN LIBERTÉ MINITEL 3615 CLP

A BARAKA lieu - Journal éphémère (manif 88) et témoins du concept « Sidemental » Écrivez vite à SEPSI 8, r. Théo-Gauthier - 75016 Paris

Association linguistique recrute chefs de groupes pour séjours en G B + RFA Dipl.-direct colonie vac. ou BAFA. Tél. : 47-23-87-22

Sessions et Stages

COURS D'ARABE

La journée et le soir cours intensifs et extensifs AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

Yoga, ski, rando., du 16/04 au 21/04 par profs agréés : Jura : 1 885 F. Week-end Le Touquet : les 16 et 17/06 yoga, stretch par prof agréé : 170 F. Hébergement 180 F

Stage yoga et rando du 8/07 au 14/07 par profs agréés. Alpes du Sud : 1 860 F

Stage yoga et créativité du 25/08 au 31/08 par profs agréés : Avoriaz : 2 270 F

BIEN-ÊTRE, NATURE Cercle Ananda 19, r. d'Arcole 75004 Paris Tél. : 43-54-00-83 47-41-59-28

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Décoration

Tentures murales, doubles rideaux, réfection sièges.

ANTIQUITÉS, FAIENCES

A LA BOUTIQUE 39, r. Faidherbe. 43-58-76-30.

Peinture

ARTISTE

peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies. Si vous êtes intéressé, écrire à : A. Corbani 13, rue Sainte-Anne, 78000 Versailles.

Photo

A vendre appareil photo Leica M6 + objectif 50, encore dans emballage. Tél. le soir au 42-37-55-25.

Stages

Chbre de commerce et d'industrie de Morlaix. Séjours linguistiques jeunes : G.-B., USA, été 90. Tél. : 98-88-61-74.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Part. loue 5 km Fréjus (Var). Maison neuve, 6/8 personnes au calme dans pinède fermée. Piscine, tennis, animations sportives et enfants. 3 000 F/semaine haute saison, 2 000 F basse saison. Tél. le soir : (1) 64-21-05-05.

SÈTE (34) – PLEIN SUD Vue imprenable sur mer et marina, possibilité anneau bâteau devant résidence. Plage 100 m avec acc. direct Stud. cab. 4 couchages Terrasse couv., baies ouvrantes – Tout confort. Troisième et dernier étage. Tous commerces sur place.

DEMANDES D'EMPLOIS

SOMMELIER-CAVISTE 25 ans d'expérience. Réf. sérieuses, recherche emploi stable. **34-74-35-48 ap. 19 h.**

Jeune femme, interprète langue maternelle tchèque, parlant couramment français, espagnol, notions italien, allemand, anglais, cherche emploi, en particulier dans entreprises désirant nouer relations commerciales, principalement avec la Tchécoslovaquie. Tél. : 47-06-38-30 à partir de 20 heures Répondeur dans la journée

J.H. célibataire 27 ans, diplom. B-A (business administ.), bilingue angl., bon. conn. all., étud. toutes propositions. Tél. : 47-50-68-65

secrétaires

Editeur recherche secrétaire à mi-temps pour service publicité de 2 magazines. Expérience presse-publicité souhaitée. Tél. au 43-25-04-90.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

SUPERBE RÉNOVATION studio 38 m², tt cft. Tél. : 45-89-09-75 sam. 10 h-12 h.

10e arrdt

SUPERBE RÉNOVATION studio 37 m², tt cft. Tél. : 45-89-09-75 sam. 10 h-12 h.

12e arrdt

Près porte Dorée 3 belles pièces sur av., gardien, interphone. Prix : 1 400 000 F. Tél. : (1) 46-28-72-70 ou (16) 37-31-80-38.

14e arrdt

Mº ALÉSIA

Imm. récent, tt cft, 5e ét., séj., 2 chbres, cuis., bains. 1, av. JEAN-MOULIN. Samedi, dimanche 14-17 h.

Mº ALESIA

Imm. pierre de t., tt cft, liv. dble, 1 chbr., entrée, cuis. équipée, bains, refait nf. 76 BIS, rue DES PLANTES. Samedi, dimanche 14-17 h.

15e arrdt

VUE DIRECTE S/SEINE

Mº MIRABEAU

Imm. récent, tt cft, box, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains, wc, balc., ref. neuf. 50, quai LOUIS-BLÉRIOT. Samedi 14-17 h. Dim. 16-19 h.

17e arrdt

SUPERBE RÉNOVATION 2 p. 42 m², tt cft. Tél. : 45-89-09-75 sam. 10 h-12 h.

15 AV. NIEL

Mº ETOILE

Imm. pierre de t., asc., 4e ét., 4 p., entrée, cuis., bains + serv., 110 m² + gd balc., soleil. Samedi 14-17 h, dim. 15 à 18 h.

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

Recherche 1 à 3 pces, Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir

RECH. URGENT 170 à 200 m² PARIS. Paiement compt. chez notaire. 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris

Sans commission NEUF Résidence MANIN CHANTECOQ, 133/139, rue MANIN, angle rue Goubet, libre de suite. 2 PIÈCES 50 m² : 4 625 F 3 P. 66 m² + balc. 9 m² : 5 948 F Cave + charges comprises, chauff. individ. électriq. Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 h à 12 et 14 h à 17 h. Mº Pte-Pantin, Ourcq, Danube, bus PC Pte-Chaumont. Rens. : 45-85-37-02 H.B.

MAISON-RADIO résident., 2 pces de 70 m² environ, 12 500 F chges compr.

3615 LOCAT

Tél. : 43-87-86-76

PTE D'ORLÉANS refait nf, 2 p. de 35 m² environ, 3 800 F chges compr.

3615 LOCAT

Tél. : 43-87-86-76

pavillons

SURESNES centre ville, solide construction, séj., cuis., 2 gdes chbres, sdb, cave, gar. 2 voit., poss. agrandir. 2 100 000 F. LN. 30-45-29-08.

villas

MAROLLES-EN-BRIE Val-de-Marne, villa 7 p. sur 800 m² de terr. RC : séjour dble cathédrale, avec chem., 2 chbres, sdb, wc, buanderie, cuis. équip. 1er étage : 2 chbres, dressing, sdb, terrasse 200 m². Quartier résidentiel proche comm., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. 1 725 000 F. Après 19 h 45-98-12-78.

propriétés

A v. maison style, 3, gd-rue Chauffour-lès-Etréchy. 2 km SNCF, RER C, 40 km sud Paris. 1 950 m² clos, 7 p. Px 1 600 000 F. Tél. : 64-57-72-94.

MONTARGIS

110 km aut. sud, gare SNCF PROPRIÉTÉ DE CARACT. sur 1 ha 50, boisé, sel. séj. 80 m², cheminée, 5 chbres, bns, w.-c., dépendances. Haut cft. 1 230 000 F. Crédit 80 % 16 (1) 38-85-89-62. 7j/7

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

CORVISART 400 m² env., burx, façade en marbre, ss reprise. 1 800 F HT/m²/AN.

3615 BURCOM

Tél. : 43-87-89-29

immeubles

RÉCOMPENSE 100 000 F et +

à qui m'indique un immeuble Paris ou banlieue, libre ou occupé, QUE J'ACHÈTE MÊME EN VIAGER.

HERVAIS

42-96-12-08 P. 9

4, r. Richepanse, 75001 Paris.

Le Monde des Cadres

Les postes que BSN vous propose

(1) 42 27 40 27

Acheteurs
Branche Biscuits réf. MH36MR

Ingénieur chimiste
Créalis réf. RB188MR

Responsable de production
Générale Traiteur réf. RB191MR

Chef de produit emballage alimentaire
VMC réf. MH45MR

En 20 ans, BSN *s'est placé* au niveau des plus grands groupes mondiaux de l'alimentaire. Les cadres qui nous rejoignent ont une double appartenance : la société qui les accueille et le groupe. Les échanges que nous souhaitons avoir avec eux nous permettent de les informer sur nos opportunités et d'approfondir leur projet professionnel. Car pour nous, la réussite est une alchimie complexe dans laquelle entrent le poste, l'environnement, les compétences, la personnalité et la motivation à travailler ensemble.

Pour en savoir plus sur tous ces postes, composez le (1) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature en précisant la référence du poste à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

AGENDA IMMOBILIER

Cagnes-sur-Mer

309.000 F* Avec piscine et tennis privés

Avec 12.360 F à la réservation (4%)

NOUVEAU : Au cœur de la Côte d'Azur, votre appartement 2 pièces tout équipé dans un domaine verdoyant, proche des plages et des commerces.

*A partir de... Prix au 1/03/90

Existe également en studios et appartements 3 pièces. Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur CAGNES-SUR-MER
Nom ____ Tél. dom. ____
Tél. bur. ____ Adresse ____
Ville ____ Code postal ____

66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL Vacances

MARCHÉS FINANCIERS

Après les changements à la tête de la Compagnie financière

Paribas et la Mixte ont repris leurs négociations

Comme on pouvait s'y attendre, après la réorganisation de Paribas (*le Monde* du 31 mars), les négociations ont repris entre ce groupe et celui de la Compagnie de navigation mixte. Elles avaient été interrompues à la fin de l'année dernière, à la suite d'un blocage total sur les positions conquises de part et d'autre.

On sait que Paribas a acquis 40 %, peut-être plus, du capital de la Mixte, qui, en retour, s'est emparée de 12,5 % du capital de Paribas, devenant son premier actionnaire devant les AGF (9,8 %). L'arrivée de M. André Lévy-Lang à la tête du futur directoire de Paribas va faciliter la reprise des pourparlers, que beaucoup voudraient voir déboucher avant l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai prochain, qui doit approuver le changement de structures.

Le rôle de Paribas comme *« actionnaire de référence »* de la Mixte pourrait alors être reconnu, l'incertitude régnant encore sur le sort réservé à la participation de la Mixte dans Paribas dont la dévolution éventuelle jouera un rôle important dans le contexte actuel.

Les discussions continuent aussi au sein de Paribas sur l'étendue des attributions du futur conseil de surveillance, les grands actionnaires qui y seront représentés n'entendant pas rester des partenaires passifs, que ce soit les AGF, Parfinance, l'UAP ou AXA-Midi.

La BNP pourrait se désengager partiellement de la BIAO

La BNP, qui détient 51 % du capital de la Banque international pour l'Afrique occidentale (BIAO), aux côtés de l'Union de banques suisses (20 %) et du Banco do Brazil (20 %), va sans doute pouvoir se désengager partiellement. Elle se retirerait totalement du réseau de la BIAO au Sénégal et en Côte-d'Ivoire au profit des gouvernements de ces deux pays, la décision sur le Cameroun étant suspendue à l'achèvement d'un audit.

Reste le problème du financement des pertes qui pourraient atteindre 2 milliards de francs pour les trois réseaux. Pour le reste du réseau africain, la BNP va organiser, cas par cas, le regroupement au sein de sa filiale suisse, la Société financière pour les pays d'outre-mer. Certaines branches seraient cédées, d'autres fusionnées avec certaines filiales africaines de la BNP, en fonction de leurs situations respectives.

Quant à la maison mère, la RIA SA de Paris, avec ses trois cents salariés, il semble que la fermeture totale, auparavant envisagée, puisse lui être épargnée. Les pertes de l'exercice, 600 millions de francs, devront être épongées par les actionnaires actuels, et une solution de reprise est étudiée avec le concours, dit-on, d'un groupe sud-africain, la Standard Bank of South Africa, qui serait intéressée par le siège parisien et certaines filiales.

De toute façon, le règlement du problème posé par la BIAO sera extrêmement coûteux, la BNP ayant déjà provisionné 800 millions de francs dans son exercice 1989, après les 600 millions de francs de l'exercice précédent, et le Trésor s'efforçant d'éviter une liquidation totale qui lui coûterait plusieurs milliards de francs.

□ **Hôtels et Bains de mer d'Hossegor : cotation suspendue.** – La Société des Bourses françaises a décidé jeudi 5 avril de suspendre la cotation des actions Hôtels et Bains de mer d'Hossegor sur le marché hors-cote de la Bourse de Bordeaux, en raison d'ordres d'achat portant sur 150 000 actions de la société. Ceux-ci rendaient impossible la négociation du bloc de contrôle de 171 475 actions qui devait être acquis par la société Voltaire Investissements de M. Jean-Robert Reznik, ancien directeur général adjoint du Club Mediterranée, responsable de la zone Asie-Pacifique. M. Reznik avait annoncé son intention de créer dans le sud du département des Landes des ensembles immobiliers avec golfs et équipements sportifs à l'américaine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS

SICOMI

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 mars 1990 sous la présidence de M. Alibert, pour arrêter les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 29 mai 1990.

(en milliers de francs)

	1988	1988	%
ENGAGEMENTS NOUVEAUX	686 831	476 400	+ 44
● Crédit-bail	625 831	374 100	+ 65
● Location simple	71 000	102 300	– 44
CHIFFRE D'AFFAIRES (loyers et préloyers)	503 485	461 623	+ 9
CHARGES FINANCIÈRES	128 827	101 080	+ 27
AMORTISSEMENT & PROVISIONS A.64	215 369	181 377	+ 19
BÉNÉFICE NET	169 602	141 724	+ 20
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	155 800	149 334	+ 4
DIVIDENDE PROPOSÉ	67,80	65,00	+ 4,3

Le bénéfice, constitué après 36,8 millions de francs de sur-amortissements, comprend 38 millions de francs de plus-values. Sur ce montant, 22,3 millions de francs seront portés en réserve de plus-values à long terme.

EUROLEASING IMMOBILIARIO S.A., société de crédit-bail espagnole constituée avec la CAIXA, a démarré son activité à la fin de l'année 1989 après avoir obtenu les agréments nécessaires.

Les premiers contrats signés ou en cours de signature portent sur un montant de 2,5 milliards de pesetas.

GROUPE DE LA CITÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES 5 692 MF
RESULTAT NET, PART DU GROUPE 309 MF

DIVIDENDE 15,50 F

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. Christian BRÉGOU le 3 avril 1990 a examiné et arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1989.

• Le chiffre d'affaires s'établit à 5 692 MF en progression de 14,7 % sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 4 962 MF. Cette croissance résulte d'une part, des bonnes performances des différentes maisons d'édition dont la création éditoriale a été très riche, et d'autre part, des développements externes significatifs réalisés en France et à l'étranger. Par ailleurs, le GROUPE de la CITÉ a poursuivi ses efforts d'investissements dans tous les domaines (éditorial, commercial, logistique, immobilier, etc.).

• Le résultat net part du groupe, hors amortissement des écarts d'acquisitions (5 MF), s'élève à 309 MF, soit une progression de 10,3 % par rapport à 1988.

Le Conseil a par ailleurs décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin prochain de porter le dividende net par action à 15,50 F, contre 13 F en 1989. Le Conseil a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale le paiement de ce dividende en numéraire ou en actions.

GROUPE DE LA CITÉ
BORDAS
DALLOZ
LAROUSSE
NATHAN
PRESSES DE LA CITÉ
FRANCE-LOISIRS (50 %)

NEW-YORK, 5 avril =

Résistant

La Bourse de New-York a marqué, jeudi, une certaine résistance à la baisse sans toutefois manifester un sentiment bien précis avant la publication, vendredi, des chiffres concernant l'évolution du chômage aux Etats-Unis en mars.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 721,17 en hausse de 1,80 point. Quoique 145 millions d'actions avaient été échangées. Le nombre des baisses et celui des hausses s'équilibraient : 727 contre 715. 537 titres restaient inchangés.

Le marché newyorkais avait cédé du terrain mercredi, alors que les investisseurs s'attendaient à une nouvelle chute de Tokyo jeudi. Le raffermissement de la bourse japonaise, jeudi, a rassuré Wall Street.

La progression du Dow Jones a néanmoins été limitée, le marché se montrant prudent avant la publication des chiffres de l'emploi pour mars aux Etats-Unis.

Walt Disney a gagné 2-3/8 à 114-1/4, Sony a progressé de 2 à 52-3/8 et Hilton Hotels de 1-5/8 à 53-1/2.

Bankamerica a perdu 1-1/4 à 26-3/8, Motorola a cédé 7/8 à 65-3/4 et Goodyear 7/8 à 36-1/4.

VALEURS	Cours du 4 avril	Cours du 5 avril
Alcoa	63 1/8	63 3/8
A.T.T.	41 1/4	41 5/8
Boeing	72 1/4	72 7/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	27 7/8
Du Pont de Nemours	38 1/8	37 5/8
Eastman Kodak	40 1/8	39 3/4
Exxon	46 1/2	46 1/4
Ford	47 1/2	47
General Electric	64 1/4	64 3/8
General Motors	46 1/8	45 7/8
Goodyear	37 1/8	36 1/4
I.B.M.	106 1/2	106 1/8
I.T.T.	53 1/8	53 3/8
Mobil Oil	61 1/4	61
Pfizer	57 1/4	56 1/2
Schlumberger	52 1/4	51 7/8
Texaco	59 5/8	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	165 1/2	165 7/8
Union Carbide	21 5/8	21 3/4
U.S.X.	36 1/2	36 3/8
Westinghouse	75 1/8	74 7/8
Xerox Corp.	55 3/4	56 1/4

LONDRES, 5 avril ↑

Revirement à la hausse

Les cours des valeurs ont reviré à la hausse, en milieu d'après-midi, jeudi, au Stock Exchange, soutenus par la fermeté du sterling. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 7,9 points à 2 239,5. Les investisseurs se sont toutefois montrés prudents avant le début, samedi, de la réunion du groupe des Sept à Paris. 454,5 millions de titres ont été échangés contre 468 millions mercredi à la même heure. De nombreux secteurs se sont finalement raffermis, notamment les mécaniques, les titres de la contruction et les alimentaires. Les pétrolières ont également gagné du terrain dans le sillage du groupe Calor, sous l'effet d'une bonne demande spéculative. Premier a également été recherché après l'annonce de la découverte d'un nouveau gisement en Thaïlande.

Le conglomérat industriel William Holding a bondi sous l'effet de rumeurs selon lesquelles sa filiale Crown Paint serait en vente.

Le groupe alimentaire Reckitt and Colman a continé de progresser après que la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd eut publié un rapport encourageant sur son OPA sur l'américain Boyle-Midway.

Les fonds d'Etat ont grimpé de plus d'un demi point par endroits. Les mines d'or ont terminé sur une note irrégulière.

PARIS, 5 avril ↑

Poursuite de la hausse

Pour le troisième séance consécutive, la place parisienne a poursuivi son mouvement de hausse. Après 1,97 % de gains mardi, 0,80 % le lendemain, l'indice CAC 40 affichait en clôture une hausse de 1,33 %. Le baromètre de la Bourse a ainsi inscrit un nouveau record, atteignant le niveau de 2 028,06 points. Le marché français, apparemment, réagit peu aux faiblesses des autres places internationales comme Londres, New-York ou encore Tokyo. Les achats d'investisseurs étrangers semblent être l'un des moteurs de cette reprise vigoureuse observée depuis plus de quinze jours, qui a ainsi effacé toutes les pertes enregistrées depuis le début de l'année. Les achats se portent en majorité sur des grandes valeurs, dont les cours ont été particulièrement « massacrés » après le minikrach du 16 octobre 1989. Les valeurs convoitées ce jeudi étaient Moulinex, Accor, L'Oréal et la Lyonnaise des eaux. Ce groupe était recherché au lendemain de la présentation de ses résultats (+ 31 % de hausse des bénéfices). Après la décision de la CGE de fusionner la Compagnie électro-financière avec la Générale occidentale, le titre Electro-Financière s'envolait, alors que la GO se dépréciait. Les parités d'échange retenues sont de 7 titres GO pour 5 EF. La future société aura une capitalisation boursière de 10 milliards, pour une trésorerie de 4 milliards.

La Sagem continuait de se déprécier quelques jours après la décision de réduire ses effectifs. Parmi les autres replis, figuraient Bic et UCB.

Sur le MATIF, on notait une certaine fermeté, en raison de la nette baisse des taux enregistrée lors de l'adjudication d'OAT jeudi. Les rumeurs d'une tension sur les taux en RFA n'a pas troublé les intervenants.

TOKYO, 6 avril ↑

Nette reprise

Un rayon de soleil a illuminé vendredi la Bourse de Tokyo qui, ces derniers jours, avait vécu des journées pénibles. En effet, une amélioration du yen face au dollar et une reprise du marché obligataire, après l'accord commercial intervenu jeudi entre Japonais et Américains, ont stimulé le marché des actions. L'indice Nikkei regagnait en fin de séance 1 029,72 yens, soit 3,6 % à 29 278,78 yens.

Le volume des transactions est monté à 800 millions de titres échangés contre 580 millions jeudi, les achats provenant tant des institutionnels que de petits investisseurs partis à la chasse des bonnes affaires. Les opérateurs ont repris confiance brusquement avant la réunion du groupe des Sept ce week-end à Paris.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Akai	890	980
Bridgestone	1 400	1 470
Canon	1 810	1 790
Fuji Bank	2 450	2 460
Honda Motors	1 830	1 830
Matsushita Electric	2 280	2 300
Mitsubishi Heavy	850	825
Sony Corp.	8 190	8 400
Toyota Motors	2 400	2 390

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BAT : les actionnaires approuvent le détachement d'Argos.** – Les actionnaires du conglomérat britannique BAT (tabacs, distribution, papier, services financiers) ont approuvé, jeudi 5 avril, en assemblée générale extraordinaire, le détachement de la filiale Argos du groupe (vente par catalogue). Les actionnaires de BAT vont recevoir une action d'Argos contre cinq de BAT, la nouvelle société Argos étant introduite, le vendredi 6 avril, au Stock Exchange. Ce détachement de BAT est la première étape d'un plan de démantèlement annoncé en septembre 1989 par le conglomérat britannique, pour contrer une OPA inamicale de 13,4 milliards de livres (125 milliards de francs environ) des hommes d'affaires James Goldsmith, Jacob Rothschild et Kerry Packer.

□ **BIC : baisse des résultats en 1989.** – Les pertes de la branche parfums lancée il y a deux ans par Bic a pesé sur les résultats du groupe qui, pour la seconde année consécutive, a enregistré en 1989 une baisse de ses résultats.

Le bénéfice net (part du groupe) de Bic est passé de 462 millions de francs en 1988 à 403 millions de francs l'an dernier, soit un repli de 13 %. En 1988, le bénéfice net avait déjà diminé de 5 %.

L'an dernier, le bénéfice d'exploitation avant impôts a chuté de 4 % à 671 millions de francs et la marge brute d'autofinancement a baissé de 2 % à 790 millions de francs.

« L'activité parfums a généré, en 1989, une perte après impôt d'environ 90 millions de francs due notamment aux frais de lancement », a précisé Bic, leader mondial des articles d'écriture et des rasoirs et briquets jetables.

La filiale américaine Bic Corp. a déjà annoncé une chute de 22 % de son bénéfice 1989 en raison des frais de lancement des parfums aux Etats-Unis.

Le chiffre d'affaires consolidé de Bic a atteint 5,34 milliards de francs en 1989 contre 4,62 milliards de francs en 1988, soit une hausse de 16 %, selon les chiffres définitifs. Le groupe versera un dividende de 20 francs net par action.

□ **Arjomari : légère baisse du bénéfice en 1989.** – Le groupe papetier Arjomari a réalisé, en 1989, un bénéfice net consolidé de 545 millions de francs, en baisse de 1 % par rapport à celui de 1988 (550 millions de francs). Ce recul s'explique, selon les dirigeants, par le non-renouvellement du profit exceptionnel de 64 millions de francs enregistré en 1988 grâce à une cession de technologie. Hors plus-values exceptionnelles, le résultat courant 1989 s'établit à 567 millions de francs contre 476 millions en 1988. Arjomari a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires consolidé de 10,06 milliards de francs, en hausse de 21 %. Cette progression est pour partie imputable à des acquisitions de sociétés de distribution de papiers (T. Redondo en Espagne, Fyne Papers en Grande-Bretagne).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	400	Le gd livre du mois	....	435
Asystel	....	108 10	Loca Investissement	....	289
B.A.C.	....	208	Locamic	....	140
B. Demachy & Assoc.	....	576	Mass Communication	....	210
Banque Tarneaud	192	192	Metallurg. Minière	....	230
B.I.C.M.	....	841	Molex	208	207
Boiron	....	396	Navale-Delmas	....	1256
Boisset (Lyon)	....	205	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	3170	Om. Gest. Fin.	....	509
Calberson	....	705	Pinault	....	535
Cardif	....	811	Presbourg (C. In & Fin)	....	91
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1138	Présence Assurance	....	428
C.D.M.E.	....	2200	Publicat. Filipacchi	....	780
C. Equip. Elect.	....	348	Razel	....	785
C.E.G.E.P.	....	281	Rémy & Associés	....	383 50
C.F.P.I.	....	280	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	325
Ciments d'Origny	....	676	St-Honoré Matignon	....	240
C.N.I.M.	....	815	S.C.G.P.M.	....	730
Codetour	....	294	Segin	....	331
Comareg	....	....	Sélection Inv. (Lyon)	....	107 50
Conforama	....	1100	S.E.P.	....	381
Creeks	....	479	Serbo	....	545
Dafsa	....	....	S.M.T. Goupil	....	309
Dauphin	....	660	Sodinforg	....	110
Devanlay	....	980	Sopra	215	216
Deville	....	494	Supra	....	220
Dolisos	....	170	Thermador Hold. (Lyon)	....	330
Editions Belfond	....	280 80	TF 1	....	343 40
Elysées Investissem.	....	14 60	Unilog	....	175
Finacor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	530
Gaumont	....	300	Viel et Cie	....	180
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	419	Yves Saint-Laurent	....	1085
Gravograph	....	235			
Guintoli	....	1000			
I.C.C.	....	282			
Idia	....	294			
Idianova	....	140			
I.M.S.	....	1280			
IN2	....	302			
Int. Metal Service	....	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 5 avril 1990

Nombre de contrats : 30 926

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	59	65	7	–
CGE	600	31	43	18	–
Elf-Aquitaine	600	72	–	5,50	14
Eurotunnel SA-PLC	50	9	12	2,15	4
Euro-Disneyland SC	100	6,50	–	–	–
Havas	1 300	310	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	62	68	4,50	–
Michelin	140	7	12	12	12
Midi	1 200	–	–	32	45
Paribas	600	77	–	8	–
Pernod-Ricard	1 333	–15	34	–	–
Peugeot SA	800	–	100	–	36
Rhône-Poulenc CI	400	18,10	–	–	–
Saint-Gobain	560	–	68	8,50	21
Source Perrier	1 700	32,50	–	–	–
Société générale	600	33	54	23	–
Suez Financière	440	33	–	9	–
Thomson-CSF	140	9,80	11,50	9,30	15,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 avril 1990

Nombre de contrats : 69 520.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	102,82	102,70	102,92
Précédent	102,58	102,50	102,64

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
103	1,06	1,76	1,26	1,98

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↓

Le dollar s'inscrivait en repli contre les principales devises, le yen en particulier, le vendredi 6 avril. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,69 F contre 5,7140 F la veille à la cotation officielle. Dans l'attente de la tenue de la réunion du G7, ce week-end à Paris, les opérateurs procédaient à des ajustements de leurs positions en dollars.

FRANCFORT	5 avril	6 avril
Dollar (en DM)	1,6895	1,6845
TOKYO	5 avril	6 avril
Dollar (en yens)	157,90	157,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 avril) ... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (5 avril) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	4 avril	5 avril
Valeurs françaises	98	100,1
Valeurs étrangères	94,2	94,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	530,96	532,59
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 001,49	2 028,06

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 719,37 2 721,17

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 749,7	1 756,3
Mines d'or	257,4	258
Fonds d'Etat	77,25	77,64

TOKYO

	5 avril	6 avril
Nikkei Dow Jones	28 249,06	29 278,78
Indice général	2 058,92	2 149,26

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E-U	5,6900	5,6950	+ 70	+ 82	+ 135	+ 160	+ 300	+ 440
$ can.	4,8716	4,8800	– 148	– 113	– 307	– 262	– 851	– 763
Yen (100)	3,6136	3,6182	+ 77	+ 94	+ 155	+ 183	+ 436	+ 487
DM	3,3585	3,3629	+ 47	+ 64	+ 94	+ 129	+ 230	+ 288
Florin	2,9830	2,9871	+ 34	+ 46	+ 66	+ 84	+ 183	+ 226
FB (100)	16,2283	16,2529	– 78	+ 48	– 124	+ 39	– 165	+ 211
FS	3,7997	3,8055	+ 16	+ 32	+ 34	+ 61	+ 157	+ 215
L (1 000)	4,5630	4,5706	– 86	– 44	– 183	– 126	– 536	– 437
£	9,3458	9,3597	– 398	– 344	– 828	– 742	– 2297	– 2146

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
Yen	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 7/16	7 9/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 1/16	10 5/16
F.S.	9 1/8	9 3/8	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	11 3/8	11 7/8	11 1/2	12	12 1/8	12 1/2
£	14 11/16	14 15/16	14 7/8	15	15	15 1/8	15 1/4	15 3/8
F franç.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	9 7/8	10	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

صكنا من الاصل

صكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
3760	C.M.E. 3% ☆	2800	2800	2800	....
1055	B.N.P. T.P.	1058	1058	1058	....
1235	C.C.F. T.P.	1236	1239	1236	....
1055	Créd. Lyon. T.P.	1075	1077	1077	+ 0 19
1700	Paribas T.P.	1700	1700	1700	....
1895	Worms-Fonc. TP	1888	1888	1888	....
1210	Sn-Gobain T.P.	1219	1215	1215	- 0 33
1240	Thomson T.P.	1225	....	....	....
875	Accor	910	915	930	+ 2 20
680	Air Liquide	700	697	718	+ 2 29
2030	Alc. Suguen.	1945	1945	1945	....
570	Al.L.S.P.I.☆	578	580	586	- 2 08
2570	Aquit. Prisunic	2410	2405	2462	+ 2 16
600	Associés-Rey☆	615	606	606	- 1 63
1020	Ass. Entrep.☆	1033	1018	1016	- 1 74
495	Av. Dassault☆	488 80	505	500	+ 0 30
280	Ass Mid Assur.	287 40	270	285 50	- 0 71
320	BAFP☆	331	331	331	....
310	Bail-Equipem.☆	320	322	322	+ 0 63
860	Bail Investiss☆	860	850	850	....
395	B.N.P. C.I.☆	420	421	421	+ 0 24
670	Bollaré Tech.	688	682	800	+ 1 35
590	Cie Bancaire☆	625	628	635	+ 1 60
670	Bazar H.-V.☆	662	662	676	- 0 88
785	Bigelo-Say☆	818	818	832	+ 1 71
1370	Berger (Nle)	1415	1400	1400	- 1 06
630	Bic☆	670	660	646	- 3 58
920	B.I.P.☆	930	931	931	+ 0 11
885	B.I.S.☆	845	840	857	+ 1 88
2940	Bongrain S.A.☆	2860	2830	2875	+ 0 88
985	Bon-Marché☆	988	995	990	- 0 50
580	Bouygues☆	631	630	668	+ 5 96
170	B.P. France☆	173 10	173 80	168	+ 2 95
780	B.S.N.☆	788	797	814	+ 2 65
800	Canal Plus☆	680	679	674	+ 1 63
470	Cap Gem. S.☆	513	511	519	+ 1 17
3110	Carrefour☆	3330	3345	3338	+ 0 24
148	Casino☆	153	152 10	151 50	- 0 98
116	Casino A.D.P.☆	117 80	117	117 80	- 0 08
1050	Castorama D.I.	1122	1116	1115	- 0 62
148	C.C.M.C.	150	150	149 80	- 0 33
615	C.E.G.I.D.	632	625	631	- 0 16
250	Cetelem	250	253	251 30	+ 0 52
550	C.E.P. Comm.	640	646	643	+ 0 47
385	Ciments Fr.	398	395	396	+ 0 25
680	Cofaloire☆	688	688	688	+ 1 30
570	C.F.A.D.☆	600	596	601	+ 0 17
570	C.G.E.	603	603	607	+ 0 66
1570	C.G.I. Informat.	1695	1690	1718	+ 3 18
1280	C.G.I.P.☆	1399	1390	1465	+ 5 47
595	C.I.S.P.	597	604	600	+ 1 18
1110	Clergeon S.Act	1185	1185	1163	- 0 50
745	Clin	736	740	739	+ 0 14
1490	Cimens franc.☆	1540	1540	1585	+ 1 62
670	Club Méditerr.☆	663	668	652	- 1 66
186	C.M.B. Packag.	196	193 10	196	....
170	Codetal☆	166	168	168	....
400	Colleuse☆	400	396	386	- 3 75
475	CPR Priv.-R.☆	466	465	461 90	- 0 88
785	Coles☆	933	934	929	- 0 48
315	Cpt. Entrepr.☆	367	366	391 50	+ 9 86
1030	Comps. Mod.☆	1080	1080	1080	....
380	Concept S.A.	384	385	384 90	+ 0 23
1290	Créd. Foncier☆	1308	1317	1340	+ 2 60
495	C. F. Interest. ☆	500	495	499 80	- 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
220	C.C.F.☆	244	239	239	- 2 05
600	Créateur U.A.P.	604	601	600	- 0 66
880	Cr. Lyon. (Cl) ☆	700	688	697	- 0 43
1340	Crédit Nat. ☆	1455	1452	1474	+ 1 31
280	C.S.E.E. ☆	310	309	307	- 0 97
3830	Dassault S.A. ☆	4055	4140	4140	+ 2 10
1760	De Dietrich☆	1770	1780	1781	+ 0 62
210	Dév. P.d.C. (Cl)	220	220	221 10	+ 0 50
315	Dév. R. Sud-Est	319	319	315	- 1 25
580	D.M.C.	580	571	580	....
4200	Docks France☆	4008	4000	4000	- 0 15
980	Dumez☆	930	927	990	+ 2 15
2280	Eaux (Cie.)☆	2520	2520	2548	+ 1 15
520	Ecco☆	582	575	589	+ 1 20
930	Electrolleurs. ☆	951	1061	1057	+ 11 15
245	El. S. Donnelt☆	354	355	354	....
520	Elf-Aquitaine	648	648	660	+ 1 69
485	- (certific.) ☆	484	480	486	+ 2 27
1250	Epeda S.F.	1275	1280	1305	+ 2 36
2470	Essilor	2520	2540	2580	+ 1 58
1170	Estl. Ind. EPI ☆	1220	1220	1220	....
680	Euro S.A.F. ☆	670	680	699	- 0 15
2180	Eurafrance☆	2244	2225	2230	- 0 62
1870	Eurocom ☆	1980	1821	1980	....
98	Eurodisneyland	98	97 50	96 80	+ 0 62
4100	Euromarché☆	3700	3720	3705	+ 0 14
1230	Europe nº 1 ☆	1362	1345	1366	+ 2 51
51	Eurotunnel ☆	55 50	55 35	55 25	- 0 45
1700	Exor ☆	1732	1730	1730	- 0 12
1720	Facom ☆	1795	1795	1840	+ 2 61
1350	Fichet-Bauche☆	1450	1420	1450	....
200	Finextel ☆	194	192	191 70	- 1 19
400	Fives-Lille ☆	431	432 50	434	+ 0 70
2380	Fromager. Bel ☆	2360	2370	2390	+ 1 27
1630	Gal. Lafayette ☆	1750	1760	1770	+ 1 14
500	Gascogne ☆	508	508	508	....
1800	Gaz et Eaux ☆	1691	1681	1580	- 0 69
1100	Générale Occid. ☆	1180	1180	1228	+ 5 86
855	Gerlandi ☆	865	850	865	....
780	Groupe Chôtr ☆	825	815	898	+ 4 97
....	Gr. Vitrolles	....	....	....	....
....	- (certif.)	....	....	....	....
1280	GTM-Entrep. ☆	1495	1492	1540	+ 3 01
1080	Guyenne-Gas. ☆	1118	1103	1154	+ 3 22
395	Hachette ☆	403	400 10	410 50	+ 1 88
1460	Havas ☆	1562	1570	1594	+ 2 05
595	Hénin (Latr.) ☆	600	600	615	+ 2 50
1090	Hutchinson ☆	1115	1110	1119	+ 0 36
315	Ibodrol ☆	328	325	330	+ 1 23
78	Immobil. Phénix	89	87 10	80	+ 1 12
101	Ingénico ☆	146 40	147	142	- 3 01
5490	Inst. Mérieux ☆	5310	5340	5340	+ 0 56
505	Interbail ☆	502	497 50	500	- 0 40
1500	Intertechniques ☆	1481	1481	1530	+ 3 31
1020	J. Lefebvre ☆	1075	1070	1100	+ 2 33
1170	Labinal ☆	1150	1148	1188	+ 3 30
2720	Lab. Rallond ☆	2810	2900	2900	- 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
340	Lafarge-Coppée	393	393 50	402 50	+ 2 42
1240	Lebon ☆	1221	1213	1205	- 1 31
3580	Legrand ☆	3821	3831	3940	+ 3 11
1710	Legrand (DP) ☆	1825	1805	1850	+ 1 37
580	Lagrès ind.	582	583	598	+ 2 75
....	Leroy-Somer ☆	....	....	....	....
740	Locabail Im. ☆	740	740	740	....
500	Locafrance ☆	501	495 50	503	+ 0 40
840	Locloctaire	849	843	848	....
505	Lucbaire ☆	530	530	532	+ 0 38
4840	L.V.M.H. ☆	4560	4545	4550	- 0 98
590	Lyonn. Eaux ☆	658	686	681	+ 3 80
395	Majorette Ent'x	358	353	362	+ 0 84
400	Mar. Wendel ☆	423	422	439	+ 3 78
370	Métra ☆	398	398	396	- 0 75
4810	Merlin-Gerin ☆	5220	5220	5370	+ 2 87
210	Metaleurop ☆	215	215 50	220	+ 2 33
225	Métrologie Int. ☆	236 10	238 80	239	+ 1 23
136	Michelin	133 20	133 20	132 60	- 0 45
1220	Midi (Cie)	1244	1240	1270	+ 2 09
171	Midi. Bt Sud	184	184 90	185	+ 0 61
425	Min Salsig (Mle)	406	410	410	+ 0 99
178	M.M.BM. ☆	178 50	182	183	+ 2 52
120	Moulinex ☆	128 90	128	136 10	+ 6 55
2200	Navig. Mixte ☆	2150	2199	2065	- 3 95
178	Nord-Est ☆	188	188 80	191	+ 1 06
....	Nordon (Ny)	470	464	470	....
425	Nouvelles Gal. ☆	644	646	650	+ 0 93
800	Ocsid. (Cén.) ☆	840	799	781	- 5 83
....	Oxm.F.Parlex	1720	1730	1757	+ 1 96
385	Oliper ☆	400	400	400	....
4790	Orial (L') ☆	5250	5250	5400	+ 2 86
850	Parbex	869	865	865	- 0 46
1560	Pechelbronn ☆	1565	1570	1570	+ 0 26
285	Pechiney CP ☆	296 90	296	294	- 0 98
170	Pechiney Int.	176	176 50	175	- 0 57
536	Penarroya ☆	572	570	576	+ 1 05
1220	Pernod-Ricard ☆	1182	1195	1231	+ 4 15
820	Peugeot S.A.	840	843	848	+ 0 95
425	Plastic Omn. ☆	449	445	445	- 0 89
536	Poliet ☆	569	562	580	+ 3 02
1130	Prénatal Sic. ☆	1170	1150	1145	- 2 14
805	Primagaz ☆	845	840	850	+ 0 59
580	Printemps ☆	621	621	614	- 1 13
4040	Promodès ☆	4015	4020	4076	+ 1 52
845	Radiomeha. ☆	859	884	885	+ 0 91
215	Raff. D. Total ☆	220	220	224	+ 1 82
3230	Redoute (La) ☆	3360	3425	3400	+ 1 19
445	R.-Poulenc CP ☆	461 10	461	458 10	- 0 65
320	Robar financ.	330	330	330	....
99	Rochette (La)	103	100	101	- 1 94
1880	Rouset-Uclaf ☆	2115	2140	2159	+ 1 65
4610	R. Inspic. (Ly)	4690	4700	4710	+ 0 43
184	Sade	187 90	188	187	- 0 48
1360	Sagem ☆	1345	1292	1340	- 0 37
885	Saint-Gobain	592	597	609	+ 2 70
1530	St-Louis ☆	1560	1585	1594	+ 0 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
92	Echo Bay Mines	90 40	91 80	91 80	+ 1 55
127	Du Pont	121 90	121 90	121 90	....
2740	Deutsche Bank	2712	2710	2715	+ 0 11
1420	Dresdner Bank	1458	1456	1448	- 0 68
74	Goldfontein Cid	70 90	71	71 05	+ 0 21
220	Du Pont-Nem.	220 80	219 50	219 50	- 0 59
225	Eastman Kodak	230	229 10	229 10	- 0 39
28	East Rand	25 85	25 10	25 35	- 1 93
230	Electrolux	233 50	232	235	+ 0 64
770	Ericsson	773	785	790	+ 2 20
285	Exxon Corp.	288 50	284 50	284 50	- 1 49
276	Ford Motors	276	273 50	273 50	- 0 55
72	Fresenius	68 30	68 50	67 90	+ 2 41
18	Gencor Indu.	16 80	16 80	16 95	+ 0 89
370	Gén. Electr.	370 10	368 50	365	- 1 38
535	Gén. Belgique	538	538	538	....
270	Gen. Motors	269	283	283	+ 1 64
53	Goldenpolitas	55 80	55 10	55 10	+ 0 80
....	Guinness	64 90	63 80	64 10	- 1 23
63	Hennessy	62 40	62	62 20	- 0 35
270	Hewlett-Packard	280	280	280	+ 3 26
52	Hitachi	57	58 30	58 70	+ 4 74
1040	Hoechst Akt.	1022	1015	1015	- 0 68
112	Homestake	102 80	103 30	103 30	+ 0 48
107	Imp. Chemical	104 90	104 80	105	+ 0 19
615	IBM	608	610	605	- 0 17
300	ITT	305 50	303	302 10	- 1 11
137	Ito-Yokado	133	136 20	135 20	+ 1 65
182	Mac Donald's	182 80	180 80	180	- 1 53
88	Matsushita	77 60	84	82 50	+ 6 31
17	Maxwell	18 05	18 20	18 70	+ 3 60
400	Merck	408 50	407 50	407 50	- 0 24
485	Minnesota Mi.	468	484	486	- 0 43
365	Mobil Corp.	356	361	363	- 0 56
200	Morgan J.P.	207	204	204	- 1 45
32940	Nestlé	32950	32500	32500	- 1 07
1020	Nikdorf	1162	1165	1208	+ 3 96
175	Norsk Hydro	176	174	174	- 0 57
181	Olivi	164	163	163	- 0 61
1860	Perrotine	1818	1830	1830	+ 0 66
225	Philip Morris	234 50	234	236	+ 0 21
126	Philips	127 60	124 90	124	- 1 94
107	Placer Dome	97 50	99	99	+ 1 54
330	Quilmès	312	302	304	- 2 56
....	Randfontein	35 50	35 20	35 20	- 0 85
430	Royal Dutch	436	433 30	430	- 1 38
60	Rio Tinto Zinc	51 10	51 05	51 20	+ 0 20
12 50	Saint. & Sentelé	12 35	12 50	12 40	+ 0 40
60	St Helena Co	58 25	58 05	58 05	+ 1 37
290	Schlumberger	304 10	302	304 50	+ 0 13
43	Shell transp.	43 10	42 50	43	+ 0 23
2740	Siemens A.G.	2680	2676	2690	+ 1 13
275	Sony	293	298 50	298	+ 2 05
98	Sumitomo	86	87 30	90	+ 4 65
45	Tabacalera	43	43	43	....
205	T.D.K.	224	230	230	+ 2 68
37	Toshiba Corp.	37 50	40 10	42 25	+ 14 53
440	Unilever	448	446 30	448	+ 0 46
326	Unit. Techn.	325 10	322 50	325	- 0 03
586	Vest Reefs	538	532	532	- 1 12
335	Volvo	340	349	349	+ 2 65
240	West Deep	223 50	227	228	+ 2 76
325	Xerox Corp.	315	317	318	+ 0 95
93	Yamanouchi	95 70	102 20	102 20	+ 6 79
....	Zambia Corp.	2 45	2 44	2 43	- 1 22

Comptant (sélection)

VALEURS	% de coupon	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	118 11	7 843
9,80 % 78/83	99 40	7 166
10,80 % 79/94	100 85	8 302
13,25 % 80/90	100 30	11 108
16 % juin 82	100 85	13 181
14,80 % déc. 83	103 85	1 720
13,40 % déc. 83	110 50	3 858
12,20 % oct. 84	105	5 983
11 % déc. 85	106 85	1 286
10,20 % mars 86	102 10	0 875
OAT 10 % 2000	102 70	9 575
OAT 9,80 % 1997	102 53	3 085
OAT 9,80 % 1998	100 85	1 745
Ch. France 3 %	145 50	..
CNE Bques janv. 82	99 10	2 275
CNE Pechin	100 20	2 275
CNE Sues	100 20	2 275
CNE janv. 82	99 05	2 275
PTT 11,20% 85	103	3 618
CFF 10,30% 85	98 60	1 805
CNE 11,50% 85	102 60	8 677
CNT 8% 86	82	8 068
CNH 10,80% déc. 85	103 50	2 580
C.M.C.A. T.P.	....	111
Cons 4%	2076	208
C.G.E. 6% janv. 88-89	....	80 500
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	....
A.G.F. (Gr Cons.)	....	1109
Alcatel	....	....
Applic. Hydraul.	....	1248 d
Arbel	....	900
Arjomy	....	333
Avenir Patrimoi	....	2030
Bain C. Monaco	....	715
Banque Hypoth. Eur.	....	364 80 o
Bigelo-Say (C.I.)	....	550
Bissy-Ouest	....	3210
B.N.P. Intercontin.	....	288
Bénédictine	....	4800 o
B.T.P. (Compagnie)	....	102 20
Cambodge	....	930
C.A.M.E.	....	193
Crémer-Lemoine	....	1109
Cse-Pacifique	....	37 80
C.E.&Fig.	....	463 90
Centre, Bissy	....	660
Cerabati	....	144
Champion (Nly)	....	148
C.I.C. Financ. (Ist)	....	249 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritimes	....	626
Clinex 80	2340	2340
Clinex	....	677
Colombet Ets	....	....
Cogit	....	368
Comptoirs	....	728
Cie Industrielle	....	7500
Comp. Lyon-Alem.	....	566
Concorde (Le)	....	1250
C.M.P.	....	71 90 o
Créd. Gén. Ind.	....	490
Cr. Universel (Cie)	....	720
Crédital	....	135
Darbley S.A.	....	661
Degremont	....	1171 d
Delalande S.A.	....	1980
Delmas Vieljeux	....	4300
Didot-Bottin	....	1145 c
Drouot Assurances	....	336
Eaux Bass. Vichy	....	1800
Eaux Vittel	....	5800
E.C.I.A.	....	1520
Electro-Banque	....	358
Elf-Antargaz	....	1257
E.L.M. Leblanc	....	632
Esslit-Berzegze	....	383
Estaquiles Paris	....	2285
Europe Scudre Indust.	....	67
Eurwit	....	2106
Fleuriess	....	219 50 d
FFP	....	228
Finac	....	1918
Fonciere (Cie)	....	768
Fonc. Lyonnaise	....	948
Fonchia	....	610
Fougerolle	....	885
France I.A.R.D.	....	1235
Fraisa (Ld)	....	2980
From. Paul Ricard	....	2220
GAN	....	1990
G.F.I.I.	....	310
Gaumont	....	1080
Gendor	....	350
Génélot	....	584 d
Gr. Fin. Constr.	....	445
Gds Moulins Paris	....	1470
G. Transp. Ind.	....	721
Imm. Palme-Monceau	....	....
Immivest	....	180
Immobail	....	406
Immobanque	....	855
Immob. Marseille	....	8040
Immoffice	....	533
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	220 10
Lambert Frères	....	409 70 o
Lille-Bonnières	....	1640
Locs-Expansion	....	286
Locafrance	....	398
Locatel	....	385
Louis Voltzon	....	1102
Louvre (Sté)	....	4740
Lucia	....	1999
Machines Bull	....	74

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnetic Unipix	....	398
Magnest S.A.	....	469 d
Maximum Part.	....	336
Métal Déployé	....	628 —
Moos	....	170
Navig. (Nat. du)	....	241
Nexel	....	280
Optorg	....	413
Orédi S.I.T.C.I.	2355	2370
Origny-Desvroise	....	1280
Palais Nouveauté	....	1150
Palaul Marmont	....	662
Parfinance	....	228
Paribas-CP	396	398
Paris France	....	244
Paris-Orléans	....	280
Parisiell	....	478
Patern. Nlay. Dis.	....	1723
Pechel-Coulaux	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	474 90
Poncher	....	721
Promodès	1900	1728
Publicis	....	980
Rochefortaise S.A.	....	1380
Rosario (Fin.)	....	686
Rougier et Plé	....	480
Roulleux (actns dir)	....	606
Sacar	....	606
SAFAA	....	531
Sallic-Acieis	....	620
SAFT	....	2700
Sagt	....	225
Salins du Midi	....	648
Sanofi	....	119 30
Sanofi	....	775
Sauciaienne Bd	175	175
SCAC	....	765
Semelle Maubeuge	....	495
S.E.F. (M)	186	184
Skf	....	436
Slenor (Lil)	....	....
Sinelec	....	569
Sph (Plant. Hévéas)	....	511
Sotaf financière	....	812
Sofical	....	1040
Sofilo	....	650
Sofiprod	....	650
S.O.F.I.P. (M)	676	700 d
Sotagil	....	1592
Sopagri	....	180
Sophia-Bail	....	484
Soudure Autog.	....	395
Sovabail	....	602
Suez (Fin. del-CP	....	244 50
Sumi	....	....
Talalogar	....	4750
Télémécanique Elec.	....	....
Tessa-Acquitex	....	736
Tour Eiffel	....	....
Ufimer S.M.D.	....	841
Uglas A. Cist. Gmag.	....	358 70
U.I.A.P.	....	603
U.T.A.	....	2955 o
Vinet	....	3230
Vinpix	....	2220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vizer	....	778
Wasserman S.A.	....	911
Brass. du Maroc	....	....
Étrangères		
A.E.G.	1120	....
Akzo	379	395
Alcan Alum	122 50	119 50
Algemene Bank	118	118 90
Amerace Brands	261	....
Arbed	805	....
Asturienne Mines	240	222
Bco Pop Espanol	365	370
Banque Obcidentale	1990	1984
B. Rdgl. Interest.	40000	40000
Br. Lambert	634	635
Canadien-Pacific	115	119
Chrysler corporation	100	99 10
CIR	23 50	24
Commerzbank	1010	1020
Dart. and Kerr.	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	378	372 50
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1255	....
Glaxo	73 70	75
Goodyear	215	216
Grace and Co	170	170
GTE corporation	370	370
Honeywell Inc.	506	507
Johannesburg	72	....
Kubota	35	....
Lesnie	310	309
Midland Bank Plc	32	32
Mount-Rensom.	88 80	90 40
Nozaki	103	101 30
Olivetti	20 30	20
Pakhoed Holding	505	515
Pfizer Inc.	329	325
Procter Gamble	380	368
Ricoh Cy Ltd	36 40	39
Rolinco	278 50	278
Rolseco	290	291
Rosenco	236 40	235
Salpent	9	9 10
Sema Group	39 80	39 80
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	128	132 80
Steel Cy of Can.	104 90	104 90
Terraco	375	....
Thorn EMI	81 80	80 50
Tooxy Indust. Inc	26 80	27
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1435	1440
West Rand	19 90	20
Whitman Corporation	160	164 50
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Belconi	1130	1040 o
Calcipiles	168	167
Chambourcy (M.)	978	....
Cockery	380	....
Cogecbar	115	97 40 o
C. Ossid. Fosselise	180	....
Coparex	662	629 d
Europ. Accumul.	88	....
Godet	142	141
Gay Degorce	475	....
Hachu-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marlin Immobilier	240	....
Nicolas	825	....
Pantoja, Fonder	379 10	....
Rosario N.V.	171	171 50
St-Gobain-Emballage	2220	2042 o
Suez-Metra	335	342
S.E.P.R.	1880	....
S.P.R.	672	....
Sté Lecteurs du Monde	431	....
Ufimer	380	....
Union Brasseries	92	....
Wonder	976	..

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 707	5 714	5 600	5 970
ECU	6 577	6 662	....	....
Allemagne (100 DM)	335 910	336 200	326 800	347
Belgique (100 F)	16 243	16 248	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	298 340	298 600	289	308
Danemark (100 kr.)	87 910	87 920	84 500	92
Norvège (100 k)	86 880	86 880	83 500	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 396	9 401	9 050	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 486	3 486	3 250	4 050
Italie (1 000 lires)	4 570	4 569	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	379	380 100	366	385
Suède (100 kr.)	93 110	92 940	89 800	97 800
Autriche (100 sch.)	47 780	47 780	46 300	49 800
Espagne (100 pes.)	5 280	5 280	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 804	3 806	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 894	4 878	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 883	3 828	3 480	3 710

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (lingot)	88650	88700
Or fin (en barre)	89100	89700
Pièce française (20 f)	420	411
Pièce française (10 f)	408	398
Pièce suisse (20 f)	439	439
Pièce latine (20 f)	400	395
Souverain	501	502
Pièce de 20 dollars	2620	2575
Pièce de 10 dollars	1360	1340
Pièce de 5 dollars	695	685
Pièce de 50 pesos	2680	2650
Pièce de 10 florins	416	416
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	..
Or Hongkong	.	.
Argent Londres	.	.

SICAV (sélection) 5/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1114 19	1088 89
Actions	234 61	228 53
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1185 45	1166 29
A.G.F. 5000	710 42	693 09
A.G.F. ECU	1054 72	1044 28
A.G.F. Foncier	126 08	122 01
A.G.F. Interfonds	437 03	425 37
A.G.F. Invest	125 67	122 80
A.G.F. OBLIG.	1129 12	1123 80
A.G.F. Sécurité	11328 67	11328 67
Agénor	718 43	701 88
Amsi-Gan	6448 23	6155 83
Amplitude	878 22	858 47
Antiongas court terme	5888 05	5876 29
Associc	1078 29	1078 29
Atout Futur	377 05	364 65
Avenir	1387 27	1355 57
Av

Le Monde

Conflit sur les conditions de travail

L'activité de l'usine Renault de Billancourt fortement perturbée

La production de l'usine Renault de Billancourt était limitée à 16 % de la normale vendredi matin 6 avril en raison de la poursuite d'un conflit consécutif à la réorganisation du travail imposée par la fermeture progressive de l'établissement.

Selon la direction, la production du véhicule utilitaire Express était limitée à 10 % de la normale jeudi 5 avril. La CGT assure pour sa part qu'aucun véhicule ne sort des chaînes. A la régie, on indique que 20 % des effectifs sont en grève au sein de l'atelier de montage avec le soutien des syndicats CGT, CFDT et FO. Déclenchés lundi, les arrêts de travail se sont étendus au ferrage et surtout à la sellerie. Le ralentissement de la production de 420 à 370 véhicules par jour, entré en vigueur le 2 avril, implique un redécoupage des tâches, un allongement des déplacements sur la chaîne et le recours à un outillage multiple.

Toutefois, la direction a proposé jeudi de créer vingt-deux postes supplémentaires jusqu'au mois de juillet pour l'atelier de montage. CFDT et FO sont d'accord mais la question du paiement des heures de grève reste en suspens, de même que l'organisation du travail dans les autres ateliers. Alors que les cégétistes dénoncent le plan social mis en place dans la perspective de la fermeture, d'ici à 1992, de Billancourt, CFDT et FO récusent *« l'exploitation politicienne »* de la CGT et soulignent que ces débrayages ont pour unique objet des revendications liées à l'organisation du travail

M. Michel Noir invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Michel Noir, ancien ministre, maire de Lyon, député du Rhône, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 8 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Noir, qui a constitué avec M. François Léotard, la Force unie, dans le but de renforcer l'union de l'opposition, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Saux, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le tir de Pegasus aux Etats-Unis

Un avion-fusée pour lancer un satellite

La Nasa, la fameuse agence spatiale américaine, change de style. Elle nous avait habitué à des tirs en fanfare avec des fusées et des engins sans cesse plus sophistiqués lancés depuis le sol. Et voilà qu'elle innove aujourd'hui avec le tir de lanceur de satellites depuis un bombardier stratégique B-52. Ceux-là mêmes à partir desquels étaient largués les fameux avions-fusées X-15 glorifiés par le film *l'Etoffe des héros*.

Jeudi 5 avril, un B-52 a en effet décollé de la base aérienne d'Edwards (Californie) porteur d'une petite fusée à trois étages d'environ dix-huit tonnes (Pegasus) développée conjointement par Orbital Sciences Corp et Hercules Aerospace. Parvenu à une altitude de douze mille mètres, à quelque quatre-vingt-quinze kilomètres au sud-est de la ville de Monterey (Californie), le bombardier a largué sa précieuse charge.

Après cinq secondes de chute libre, le moteur du premier étage de Pegasus s'est allumé, a accéléré, puis a progressivement courbé sa trajectoire pour amener l'engin à 65 kilomètres d'altitude. Le deuxième, puis le troisième étage ont alors pris le relais et délivré en orbite leur précieuse charge utile (200 kg) : un petit satellite expérimental de télécommunications militaires (Gломar) de 68 kg et deux conteneurs de baryum (Pegsat) de 113 kg dont on observera les nuages depuis le sol dans quelques semaines. Cet original système de lancement de petits satellites serait capable, selon ses constructeurs de mettre en orbite des charges utiles allant jusqu'à 270 kg pour une orbite polaire circulaire et de 410 kg pour une orbite équatoriale (1). Et ce pour un coût modeste puisque la facture ne s'élève qu'à 6-7 millions de dollars contre 30 à 100 millions de dollars pour un lanceurs de satellites conventionnels.

Un argument qui n'a pas manqué de séduire la pourtant toute performante société Arianespace. En juillet dernier, elle a, en effet, un contrat d'exclusivité pour deux ans portant sur la commercialisation de cet engin en Europe. Nul doute que ce soutien européen n'aide les deux constructeurs américains qui pensent dans deux ans pouvoir rentabiliser Pegasus avec seize à dix-huit missions par an.

(1) Récemment encore, les constructeurs de Pegasus envisageaient d'améliorer les performances de l'engin en lui adjoignant un quatrième étage.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les PTT branchés

J'ai mon copain Joël, vous le connaissez, il bosse à Sélectour. Il est d'un naïf, d'un bête, c'est pas croyable ! Il va à New-York, et je lui dis de me rapporter un téléphone sans fil. Oui, je sais, on en trouve ici, mais bon, là-bas, c'est quatre fois moins cher. Il en profite pour acheter aussi deux répondeurs destinés à des proches. Et, de retour à Orly, vous ne devinerez jamais ce qu'il fait, il les déclare à la douane. Si, si, je vous jure !

Il se pointe la bouche en cœur, on lui avait rien demandé, et il ouvre son sac : Combien je vous dois, question TVA ? La douanière lui sourit : Pour les répondeurs, ce sera 135 F pièce, et, pour le téléphone sans fil, zéro franc, zéro centime, vu que vous avez pas le droit d'en ramener de l'étranger. Faut que vous me le laissiez en dépôt et que vous sollicitiez l'agrément des PTT.

Il s'exécute, Joël, il appelle France-Télécom. On le balade interminablement de mauvais postes en services incompétents, et il finit par tomber sur une personne qui lui oppose un non, no, nein, niet, désolée, à première vue, on peut pas l'agréer, votre appareil, parce qu'il risquerait d'intercepter les communications de la gendarmerie, de la police et de l'armée. Fournissez-nous toutes ses caractéristiques, et à ce moment-là on fera une étude dont les conclusions vous donneront peut-être satisfaction. A vos frais, bien entendu. Ça reviendrait à combien ? Dans les 20 000 F.

Oui, vous avez bien lu, 20 000 balles pour un truc qui a coûté 90 dollars ! Joël retourne voir sa douanière, et lui explique qu'à son prochain voyage aux Etats-Unis il le reprendra, son bidule, pour en faire profiter un ami américain.

— Non, no, nein, niet, désolée, il peut plus quitter le pays. On se le garde.

— Qu'est-ce que vous allez en faire ?

— Ben, si dans quatre mois vous n'avez pas obtenu l'agrément des PTT, on le vendra.

— A qui ?

— A n'importe qui. Au plus offrant. Il sera mis aux enchères.

Normal, pour avoir le droit de se brancher sur les confidences top secret des deux flics qui planquent à la porte de mon Rocky, faut y mettre le prix.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Immigration : « Vous avez dit consensus ? », par Yves Jouffa ● Tchécoslovaquie : « La transition plan-marché », par Vladimir Dlouhy 2

Le roi des Belges et la loi sur l'avortement
Une réforme des institutions apparaît indispensable » 6

La formation d'un gouvernement israélien
M. Arafat se dit prêt à aider M. Pérès 6

Les élections au Pérou
Campagne électorale sur fond de terrorisme et d'état d'urgence .. 7

1993, jour « J » moins mille
Les étapes du marché unique ... 9

Les médiations judiciaires à l'Assemblée
La guigne de M. Arpaillange ... 10

La révision de la Constitution
La droite demande à M. Mitterrand de ne pas organiser de référendum ... 10

Le droit au logement au Sénat
La majorité sénatoriale refuse le renforcement des pouvoirs du préfet 11

Journal d'un amateur
« Carabosse », par Philippe Boucher . 11

Le RPR et l'immigration
M. Juppé relance la campagne contre le droit de vote des immigrés 12

SECTION B

Les bûchers de Faaité
Le procès des vingt-quatre habitants de Faaité accusés d'avoir jeté au bûcher six des leurs s'est terminé le 5 avril à Papeete par des condamnations que l'archevêque de Polynésie française a jugées *« très lourdes »* : de cinq à quatorze ans de réclusion criminelle 16

M. Jacques Médecin devant le juge
Inculpé d'ingérence, le maire de Nice a été entendu pendant quatre heures le 5 avril par un juge d'instruction grenoblois. *« Je ne suis pas victime de la justice, mais de l'acharnement socialiste »*, estime M. Médecin 16

Transports parisiens : vers une autorité unique
M. Rocard s'est déclaré d'accord pour mettre fin à l'enchevêtrement des décisions et des financements qui paralyse la recherche de solutions au problème des transports dans la région Ile-de-France ... 17

Non-lieu dans l'affaire Michel Droit
Inculpés en 1988 respectivement de corruption passive et de corruption active, l'académicien Michel Droit, ancien membre de la CNCL, et M. Yves de Chaisemartin, bras droit de M. Robert Hersant, bénéficient aujourd'hui d'un non-lieu. Larsen FM fait appel 18

D'inédites prophéties
Agnès Delume met en scène et interprète Cassandre, du poète grec Lycrophon. Cette pièce, la seule entièrement consacrée à cette prophétesse tragique, est jouée pour la première fois depuis deux mille ans 19

SANS VISA

Los Angeles, naissance d'un mythe ● Coimbra, les confettis ont la parole ● La table ● Jeux . 21 à 26

SECTION C

Les salaires du secteur privé
Nette progression en 1990 ... 31

Accord Lufthansa-Aeroflot
La compagnie ouest-allemande va aider à moderniser les aéroports soviétiques 33

Hélicoptères franco-allemands
L'Aérospatiale et Messerschmitt-Bolkow vont harmoniser leurs productions d'hélicoptères 33

Taxe d'habitation
Un projet de réforme très controversé 33

Services

Abonnements 13
Annonces classées 35
Carnet 20
Jeux 26
Loto 28
Marchés financiers 36-37
Météorologie 28
Philatélie 28
Radio-télévision 29
Spectacles 27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1990 a été tiré à 550 963 exemplaires.

Atochem : priorité à l'intégration d'Orkem

Atochem, filiale chimie d'Elf Aquitaine, a enregistré une croissance de 9,1 % de son bénéfice net (part du groupe) en 1989, à 2,4 milliards de francs contre 2,2 milliards en 1988, a annoncé le groupe mercredi 4 avril. Le chiffre d'affaires d'Atochem est passé de 28 milliards de francs en 1988 à 30 milliards en 1989. En incluant le chimiste américain Pennwalt depuis sa date d'acquisition à la mi-1989, le chiffre d'affaires d'Atochem s'élève à 36 milliards de francs, précise-t-on. Pour le président du groupe, M. Jacques Puéchal, la croissance des résultats, certes *« pas très forte »*, est du niveau de celle des chimistes allemands.

L'année 1990 sera *« probablement moins brillante »* en dépit de la contribution des activités d'Orkem qui sera apportée d'ici le 1er juillet à Atochem dans le cadre du plan gouvernemental de restructuration de la chimie publique.

L'intégration d'Orkem est l'une des priorités de M. Puéchal, qui veut *« miser sur les hommes »* et faire jouer la *« solidarité à tous les niveaux »* entre les deux équipes. L'apport des deux tiers d'Orkem, essentiellement la chimie de base, donnera naissance à un groupe dont le chiffre d'affaires devrait atteindre 57 milliards de francs en 1990. Elle réalisera encore plus de la moitié (51 %) de ses activités dans les spécialités chimiques, contre 56 % auparavant.

Le plafond des livrets A de caisse d'épargne porté à 88 000 F

En même temps qu'il devait lancer, jeudi 5 avril, la campagne d'information sur le thème « Epargnons davantage », M. Pierre Bérégovoy avait l'intention d'annoncer un relèvement du plafond des livrets A des caisses d'épargne. Actuellement fixé à 80 000 F, ce plafond va être porté à 88 000 F.

On sait que les fonds collectés par le livret A, tout en restant très importants, sont moins abondants, du fait de la concurrence du plan d'épargne populaire et des SICAV de trésorerie, dont les rendements sont supérieurs.

Monsieur
QUAND ON AIME
s'habiller dans des plus belles matières signées des plus grands couturiers
QU'ON AIME AUSSI
STEPHANE MEN'S

EN BREF

□ **Peste porcine : les producteurs français inquiets.** – La Fédération nationale porcine (FNP), inquiète de l'épidémie de peste porcine qui sévit en Belgique, a exigé le 5 avril *« l'interdiction totale des importations d'animaux vivants ou de viandes en provenance soit de Belgique soit d'autres pays par des transports qui traversent les zones infectées »*. La FNP a demandé également que des moyens exceptionnels soient mis en place pour protéger le cheptel national. La Fédération a *« exigé »*, de plus, des pouvoirs publics français *« une communication immédiate sur l'ensemble des moyens réglementaires, humains et techniques engagés depuis l'apparition de cette maladie en Belgique »*. La Commission européenne, pour sa part, a fait savoir qu'elle allait prendre des mesures pour venir en aide aux éleveurs belges. – *(AFP.)*

□ **Volkswagen va transférer une partie de sa production en RDA.** – Le constructeur automobile ouest-allemand Volkswagen va transférer une partie de sa production à Zwickau (sud de la RDA), siège du combinat IFA, pour aider ce dernier à surmonter la transition avant le début de la fabrication d'un successeur à sa célèbre « Trabant », qui ne trouve plus d'acheteur.

VW doit commencer d'ici à la fin de l'année à produire des petites voitures de la classe « Polo » à Zwickau. D'une cinquantaine par jour, la production de cette usine devrait être progressivement portée à 125 000 véhicules par an d'ici à 1995, au prix d'un investissement de 5 milliards de DM.

En raison de la chute de la demande pour les « Trabant », très vieillies par rapport aux véhicules occidentaux, les 11 000 salariés de l'IFA à Zwickau craignaient d'être réduits au chômage pendant la période nécessaire à la montée en puissance des nouvelles installations. – (AFP)

□ **General Motors va implanter une usine de moteurs en Grande-Bretagne.** – Nouveau succès pour Mme Thatcher dans sa politique de reconstruction d'une industrie britannique de l'automobile en s'appuyant sur les étrangers. Après les investissements des trois groupes nippons Honda, Nissan puis dernièrement Toyota, après l'usine de composants décidée par l'Allemand Bosh, General Motors a annoncé que l'usine de moteurs qu'il avait décidé de bâtir en Europe le sera Outre-Manche à Ellester-Port, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Le coût est de 160 millions de livres (1,5 milliard de francs), a annoncé jeudi 5 avril, sa filiale britannique Vauxhall Motors. Trois cents emplois seront créés. L'ensemble de ces investissements étrangers pourrait entraîner la suppression totale de l'actuel déficit commercial britannique dans la branche automobile vers le milieu des années 90. Ce déficit, avec un montant de 6,5 milliards de livres par an, représente actuellement à lui seul près d'un quart du déficit de la balance commerciale britannique.

□ **Fiat devrait construire une usine d'automobiles en Iran.** – La commission mixte italo-iranienne ayant réglé, jeudi 5 avril, le contentieux de 600 milliards de lires (3 milliards de francs) entre les deux pays, les entreprises italiennes espèrent tirer profit du plan quinquennal d'investissement de 130 milliards de dollars de Téhéran. Dans ce cadre, Fiat supplanterait Peugeot pour la construction d'une usine de 150 000 voitures par an. Une partie de la production serait exportée. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 avril

Accélération de la hausse

La Bourse de Paris a accéléré l'allure vendredi, à l'ouverture du marché, après le net redressement de la Bourse de Tokyo quelques heures auparavant et l'accord intérimaire intervenu jeudi sur les relations commerciales américano-japonaises. L'indice CAC-40, en hausse de 1,31 % à l'ouverture, affichait en fin de matinée un gain de 2,20 %.

La veille, cet indice avait terminé la journée sur une hausse de 1,33 %. Du côté des plus fortes progressions figuraient Moulinex (+ 5,11 %), Navigation Mixte (+ 3,8 %) et Legrand Privilégié (+ 3,7 %).

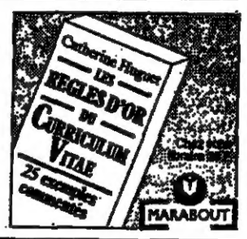

LE PLUS GRAND CHOIX DES MEILLEURES MARQUES DE
LITERIE
LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE DANS TOUTE LA FRANCE
CHEZ CAPÉLOU 57, Av. de la République 75011 PARIS Tél. (1) 43 57 46 35 Mº Parmentier
Un Cadeau Royal...
Offrez-vous
Dior
Carven
Fath...
et autres griffes prestigieuses à prix doux
PRÊT-À-PORTER HOMME FEMME
NOUVEAU 13 RUE ROYALE PARIS 8
Club des Dix - David Shiff

Difficultés soviéto-américaines

Sanglante [illegible] démocratique

Le [illegible]